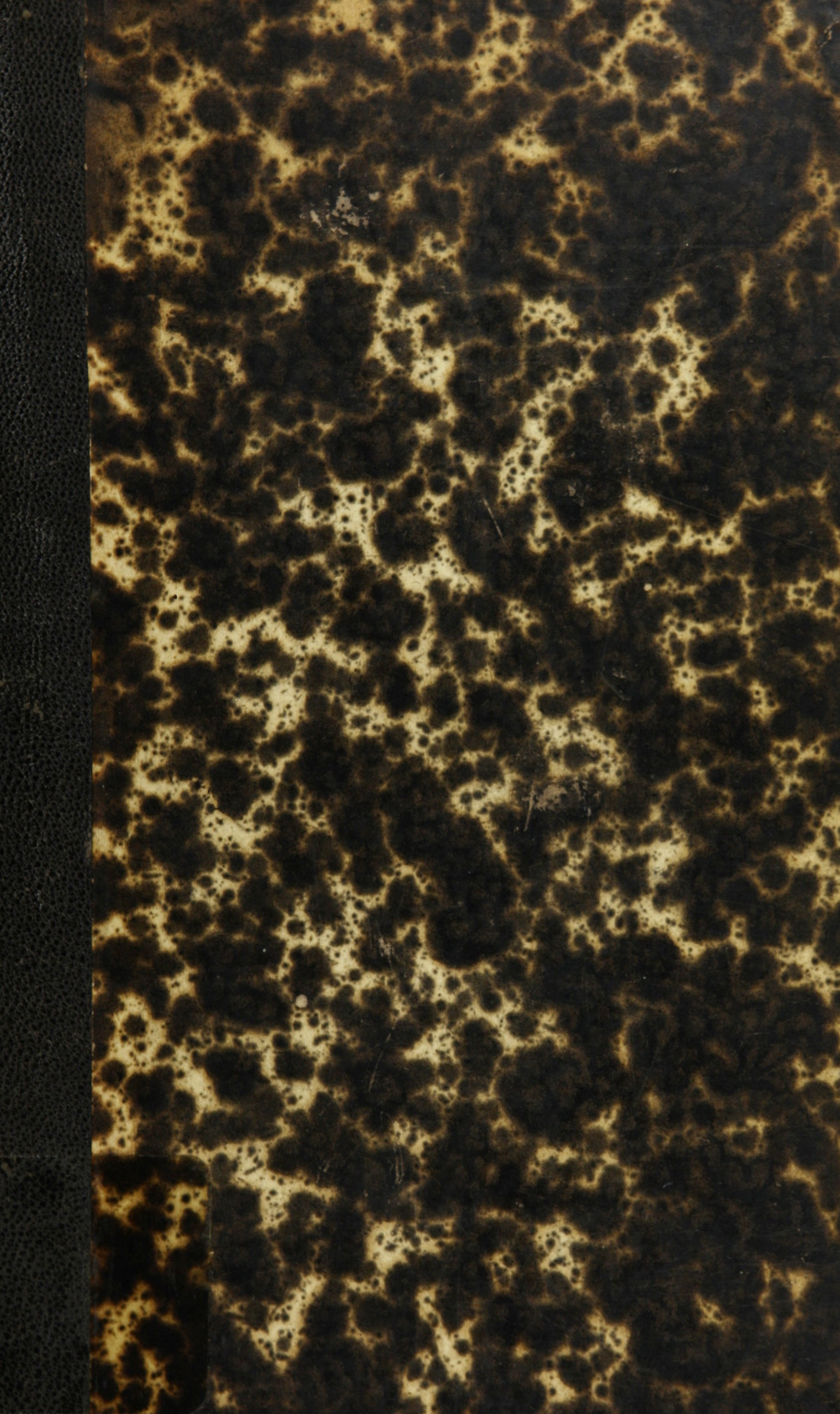
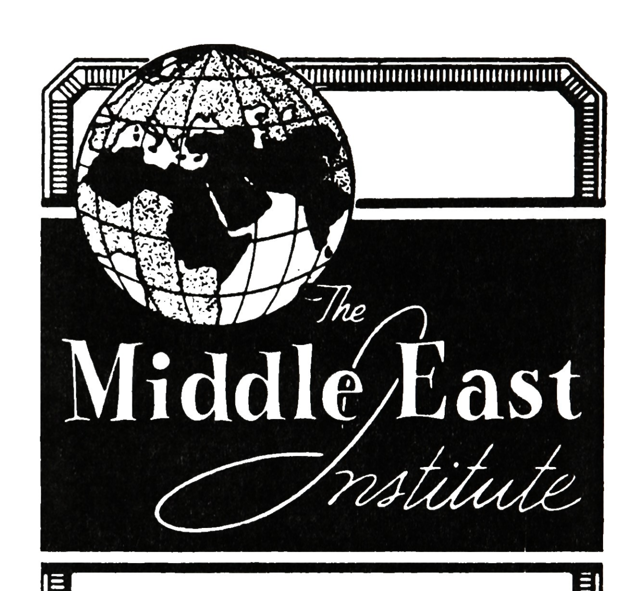



The
Middle East
Institute
1761 N St., N.W.
WASHINGTON, D. C. 20036

à

M. Devienne, premier Président
de la Cour impériale de Paris
hommage respectueux de l'auteur

X. [illegible]

Donné par M. le 1er Président à son secrétaire
[illegible]

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE LA

GUERRE D'ORIENT EN 1854

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVRAULT.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE LA

GUERRE D'ORIENT EN 1854

SON ORIGINE ET SES CAUSES

PAR

M. X. TANC

AVOCAT A LA COUR IMPÉRIALE DE PARIS, ANCIEN MAGISTRAT



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS ROYAL
GALERIE D'ORLÉANS, 17-19

VEUVE BERGER-LEVRAULT ET FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE DES SAINTS-PÈRES, 8

1864

INTRODUCTION.

Je ne me suis point proposé d'écrire l'histoire complète de la guerre d'Orient; j'ai voulu seulement combler le vide qu'ont laissé les divers auteurs qui ont raconté cette grande lutte. Les ouvrages publiés jusqu'à ce jour n'ont en effet reproduit que les faits militaires et les résolutions pacifiques du Congrès de Paris. Les actes antérieurs de la diplomatie ont été négligés, et cependant c'est la mise en scène de ce drame aux proportions héroïques, ce sont ces causes premières, si lentes à se développer, si longtemps obscures, qui en forment la partie la plus curieuse à connaître, puisque seule, elle peut donner l'explication de l'état de guerre qui s'en est suivi.

J'ai puisé l'inspiration de ce travail dans ma situation personnelle. En 1839 et 1840, on me fit l'honneur de me choisir pour conseil du journal *le Capitole*. J'eus l'occasion d'y traiter quelquefois la haute politique touchant nos relations extérieures. Or, le *Capitole* était la création et la propriété du prince Louis-Napoléon, proscrit alors, rejeté par les baïonnettes étrangères sur le sol ennemi, et ce journal était fondé pour réveiller l'idée napoléonienne et concilier dans les cœurs français les souvenirs glorieux et utiles de l'Empire premier, avec toutes les libertés conquises en 1789, que nous a léguées le civisme courageux de nos pères.

L'alliance russe fut aussi le thème recommandé au *Capitole*, comme étant éminemment dans l'intérêt bien compris de la France.

Telle était la double mission de ce journal, dont l'acte social fut rédigé sous ma direction et signé par moi devant notaire[1]. Une idée toute simple et toute patriotique m'attachait donc naturellement à l'étude, à la marche, aux péripéties de cette guerre, qui, sous le règne du prince Napoléon, devenu empereur, prit naissance à Jérusalem et faillit embraser le monde.

1. Acte reçu par Me Tresse, notaire à Paris, le 16 nov. 1839.

L'insurrection de la Pologne émeut tous les cœurs généreux : le massacre de ses héroïques enfants, la cynique cruauté des Moscovites soulèvent l'indignation de l'Europe.

La diplomatie s'agite depuis huit mois pour mettre un terme à l'effusion du sang de ces martyrs de la liberté. Efforts inutiles! impuissance prévue et certaine.

La Russie ne cédera que contrainte et forcée par l'irrésistible puissance des armes.

Ce qui se passe au sujet de la Pologne, c'est la reproduction exacte des faits qui s'agitèrent et s'accomplirent dans la question d'Orient.

Publier l'histoire de l'origine de la guerre de Crimée nous a paru, par l'analogie des événements et l'identité des rôles, le moyen naturel de dissiper bien des illusions. Nous voulons démontrer par ce simple récit que la diplomatie fut active, ardente même et déploya la plus généreuse énergie de 1851 à 1854 pour terminer par les voies pacifiques le différend soulevé à Constantinople, et que cependant tous ses actes furent vains et stériles.

Comment serait-elle plus heureuse aujourd'hui? Il ne s'agit plus ici d'une simple atteinte portée à l'influence, à la dignité d'un souverain.

D'un côté, c'est une nation soulevée par la

plus ardente des passions, la liberté! Et cette nation veut reconquérir sa nationalité et briser les liens qui la soumettent à un joug barbare et abhorré.

De l'autre, c'est l'esprit de conquête, c'est l'orgueil moscovite qui s'irrite et s'indigne à l'idée de se laisser arracher un vaste pays qui le met en contact avec cette Europe dont les richesses, le climat, les jouissances de tout genre sont l'objet de toutes ses convoitises.

La diplomatie est évidemment impuissante à maîtriser ces deux grandes passions, à apaiser de telles colères et à réaliser une paix, un accord entre ces deux haines implacables.

On objecte que la France ne peut seule accourir au secours de la Pologne, et que l'égoïste Angleterre nous refusera son appui qui eût entraîné l'Autriche.

Marchez: l'Angleterre vous suivra. L'exposé des événements accomplis de 1851 à 1854 vous rappellera l'Angleterre hésitante aussi d'abord, et pour un temps incertaine; mais un jour son attitude changea. La flotte russe de la mer Noire, le port de Sébastopol et ses riches arsenaux lui parurent une hécatombe précieuse à immoler à sa suprématie maritime. Sacrifice d'hommes, sacrifice d'argent, rien ne fut refusé.

Promettez aujourd'hui au cabinet anglais que nous l'aiderons à anéantir la flotte des Russes derrière Cronstadt, à incendier les magnifiques ports de la Baltique et à détruire jusqu'au dernier vestige de cette marine qui donne au czar la prépondérance dans ces parages, et vous verrez l'Angleterre saisir avec ardeur une occasion si heureuse pour fortifier sa domination sur les mers.

Napoléon III, vainqueur à Sébastopol, sauva la flotte russe de la Baltique par le traité de Paris. La Russie paraît oublieuse de ce grand service qui était un acte de politique élevée et pleine de prévoyance.

L'Angleterre prouve aujourd'hui qu'elle en a gardé rancune à Napoléon.

Pourquoi la fatalité vient-elle encore former une coalition qui menace la Russie de subir une telle catastrophe? Pourquoi le cabinet russe vient-il provoquer encore le coup terrible qu'on va porter à sa puissance?

Si, mieux conseillé, Alexandre II eût accédé aux propositions relatives à la Pologne, dans un jour, prochain peut-être, la France lui eût offert sur les mers d'importantes compensations qui lui auraient permis de développer sa marine militaire, ses exportations et son commerce.

C'est ainsi que nous allons montrer l'empereur Nicolas, inexorable, pousser à l'excès sa superbe susceptibilité et provoquer des revers et des humiliations qui brisèrent son orgueil et anéantirent dans une série de défaites des richesses maritimes que son pays avait mis près de soixante années à créer.

Il est donc bien vrai cet axiome antique :

Quos vult perdere Jupiter dementat.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE LA

GUERRE D'ORIENT EN 1854

CHAPITRE PREMIER.

Origine de la question d'Orient. — Lieux saints. — Protectorat de la France.

La lutte engagée en 1854 entre les puissances oc- 1851.
cidentales et la Russie a une origine encore obscure. Les nuages diplomatiques ont ajouté à cette obscurité. Aux yeux d'une certaine opinion elle n'a été, dans le principe, qu'une querelle de sacristie; d'autres l'ont considérée plus dignement comme une querelle religieuse. Nous l'appellerons de préférence une question d'équilibre européen, que réveillèrent des influences rivales et jalouses.

Un exposé fidèle des faits accomplis rendra à ce grand événement historique son véritable caractère. Il a pris un moment des proportions gigantesques, et c'est avec une sorte de stupeur qu'on attendit, pendant deux ans, le résultat de ce choc des puissances les plus formidables, qui se heurtèrent l'une

1851. contre l'autre avec des forces et des armements immenses, appuyés de tous les moyens de destruction que la science moderne a pu inventer. L'irrésolution et l'attitude passive des deux cabinets de Prusse et d'Autriche augmentèrent l'incertitude des résultats de cette lutte. C'est dans le livre seul de la Providence qu'on dut chercher avec effroi les péripéties de ce drame émouvant.

Les réclamations que le gouvernement français adressa, en 1851, à la Sublime Porte pour obtenir la possession des lieux saints, en faveur du culte catholique, n'étaient pas des actes diplomatiques nouveaux et sans précédent. Des démarches de même nature avaient été faites sous tous les gouvernements antérieurs, à l'exception peut-être de la République de 1793. Les catholiques du Levant ont été placés par d'anciens traités sous le protectorat de la France, et ce protectorat représente des intérêts politiques en même temps que des intérêts religieux. Le cabinet français ne pouvait donc laisser passer inaperçues les usurpations des Grecs et des Arméniens, ni les firmans accordés en violation des droits acquis.

Lorsque Louis-Napoléon fut proclamé président de la République en décembre 1848, il trouva dans les archives des affaires étrangères les protestations nombreuses et souvent énergiques adressées à la Sublime Porte en faveur des catholiques du Levant par les ministres de la Restauration et de Louis-Philippe; mais les révolutions, les guerres étrangères et les dis-

cordes civiles, en affaiblissant la puissance de la France, avaient aussi amoindri son prestige en Orient. On savait que les cabinets européens surveillaient d'un œil jaloux tous nos actes au dehors. Les circonstances n'étaient donc pas favorables pour appuyer nos demandes par la force des armes. 1851.

Mais les protestations diplomatiques maintinrent constamment l'existence de nos droits.

La chute de la République romaine de Mazzini, et le rétablissement du Souverain Pontife dans ses États, créèrent des relations plus étroites avec le Vatican et les Tuileries. L'idée religieuse à l'abri de ce puissant protectorat se montra plus courageuse, parce qu'elle se sentait plus forte. Il y avait alors de vives sympathies entre Rome et Paris. Elles se fondaient sur des services et des liens réciproques de reconnaissance.

Le Saint-Père, à peine remonté sur son trône temporel, supplia le gouvernement français d'achever son œuvre, en étendant sa protection sur les lieux saints qui étaient placés par les traités sous l'antique patronage de la France.

Les plaintes des religieux de terre sainte étaient incessantes. Les Grecs et les Arméniens avaient usurpé plusieurs sanctuaires. Chaque année les fêtes de Pâques étaient l'occasion de scènes scandaleuses. Dans ces sanctuaires où devaient seules s'élever des voix pieuses pour chanter en paix les louanges du Dieu fait homme, avaient lieu, au contraire, dans ces jours solennels, des luttes fratricides, des dis-

1851. putes honteuses, qui convertissaient en champ clos ces temples consacrés à la prière. Telle était même la violence de ces luttes, que la force publique, et cette force était musulmane, était obligée d'intervenir dans toutes ces cérémonies, pour mettre un terme à de si graves désordres, où souvent le sang chrétien était répandu par des mains sacriléges.

Les sanctuaires étaient la propriété des catholiques depuis un temps immémorial, puisque cette possession remonte jusqu'aux premiers soudans d'Égypte. Lorsque les Ottomans firent la conquête de Jérusalem, ils confirmèrent les religieux francs dans la possession des saints lieux. Des firmans nouveaux ratifièrent les titres qui établissaient ces droits en faveur des catholiques. Cette reconnaissance donnait à ces droits un caractère d'inviolabilité, puisqu'il y avait un engagement de la part de la Sublime Porte de les faire respecter.

Les capitulations conclues plus tard, en 1673 et 1740, entre la France et la Porte, conservèrent aux catholiques les lieux de visitation, autrement appelés les sanctuaires. C'était là un engagement, un traité de souverain à souverain. Cette possession en faveur des religieux francs était donc établie par les siècles et par des traités; mais la France, absorbée souvent à l'Occident par ses discordes intérieures ou par des guerres contre ses voisins, ne pouvait toujours veiller en Orient à la rigoureuse observation des capitulations.

Les Grecs et les Arméniens profitèrent habilement de ces circonstances et surent, à l'aide d'un système continu d'empiétement, usurper les principaux sanctuaires et maintenir leur usurpation en la faisant autoriser par des firmans surpris à la faiblesse et à l'ignorance des ministres ottomans. Ces usurpations ont été de tout temps l'objet de vives et continuelles protestations de la France. 1851.

CHAPITRE II.

Ambassade du général Aupick; celle de M. de La Valette.

Le général Aupick, pendant son ambassade à Constantinople (1851), avait reçu du gouvernement français des instructions précises pour rappeler à la Porte toutes les démarches faites auprès d'elle inutilement par les cabinets précédents. L'ambassadeur se plaignit en termes vifs de la violation des capitulations, et formula une demande pour réclamer du Divan leur stricte exécution. Des négociations furent commencées et le gouvernement ottoman répondit qu'il consentait bien à prendre pour base des arrangements à intervenir les traités de 1673 et de 1740, mais qu'il y mettait pour condition qu'on prendrait aussi en considération les décisions judiciaires émanées des autorités turques, qui étaient intervenues en faveur des églises diverses. L'ambassadeur français en référa à son gouvernement.

1851. Par décret du 20 février 1851, M. de La Valette fut nommé ambassadeur à Constantinople en remplacement du général Aupick. Il fut principalement chargé par le Président de la République française de revendiquer les droits de la chrétienté catholique sur le saint sépulcre, contre les usurpations des Grecs et des Arméniens. Sa mission avait un caractère si spécial qu'il était porteur pour le sultan de deux lettres autographes conçues en termes très-énergiques : l'une était écrite par Louis-Napoléon, l'autre par Pie IX.

C'est à cette époque que commença cette lutte diplomatique qui, après avoir passé par tant de phases diverses, a fini par un conflit terrible, dont Dieu seul pouvait prévoir l'issue. Nous la suivrons pas à pas.

La Porte avait espéré que la France ne ferait pas de grandes objections à sa prétention de prendre en considération les décisions judiciaires autorisant la possession d'une partie des lieux saints par les Grecs. Mais le cabinet français lui répondit : que l'acceptation d'une pareille condition serait la sanction même des usurpations dont il se plaignait ; que ce serait renoncer aux droits qui ont pour base les traités. Il consentait bien à ouvrir une enquête pour déterminer quels étaient les sanctuaires qui appartenaient aux catholiques à l'époque des capitulations, mais il ne voulait pas abandonner les droits que consacraient les traités en leur faveur. Il soutenait que les capitulations n'auraient pu être modifiées

que du consentement des deux parties contractantes, 1851.
et que les décisions de la justice turque ne pouvaient statuer que sur des litiges privés, mais qu'elles étaient impuissantes vis-à-vis des actes diplomatiques : d'ailleurs la France n'avait cessé de protester contre ces décisions.

M. de Titoff, ambassadeur du czar, remit de son côté à la Sublime Porte un mémorandum pour protester contre tout changement dans le *statu quo* des lieux saints. Il déclara vouloir maintenir les droits de la Russie sur le saint sépulcre.

Voici quelques-uns de ses arguments :

1° Il y a environ cinquante ans, dit-il, dans sa Note, une querelle éclata entre les Grecs et les Arméniens au sujet du saint sépulcre. Une commission formée de trois ulémas, de deux évêques grecs et de deux évêques arméniens termina la querelle en décidant que le saint sépulcre appartenait aux Grecs. Il y avait alors à Constantinople un ambassadeur de France, des évêques catholiques et un légat du Pape. Ils n'élevèrent aucune objection.

2° Il y a quelques années, après l'incendie du temple, les Grecs et la Russie ont fait des collectes destinées à cet édifice. Il a été reconstruit. Aucune puissance catholique n'a protesté ou prétendu que les Grecs avaient bâti sur un terrain qui ne leur appartenait pas.

3° La France prétend que le saint sépulcre a été enlevé aux Turcs par les croisés, et incorporé par

1851. des traités à la chrétienté catholique; mais le saint sépulcre avait appartenu aux Grecs avant que les Musulmans ne s'en fussent emparés.

A l'époque où le général Aupick présenta les réclamations de la France à la Sublime Porte, une armée russe occupait encore les principautés danubiennes où elle était restée depuis 1849. Cette occupation avait été motivée par une insurrection qui avait éclaté dans ces provinces, après l'agitation universelle suscitée par la révolution française du 24 février 1848.

Il y avait là une cause sérieuse de ménagements pour la Russie de la part de la Porte, qui ne se dissimula pas dès l'abord son envie d'écarter les propositions de la France. La Russie avait fait pressentir tout le mécontentement qu'elle éprouverait pour toute concession qui serait faite à la France. Elle exigeait que la Porte rejetât toute demande qui porterait atteinte au *statu quo*. Elle chercha à lui prouver que de pareilles prétentions n'avaient pour but que de créer des embarras au sultan et de contrecarrer la Russie. Dans son système on voulait obtenir des concessions nouvelles au profit des Latins et au préjudice des Grecs.

M. de La Valette invoqua à son tour la loyauté bien connue du gouvernement français, qui ne voulait susciter des tracasseries à personne, mais qui agissait uniquement pour maintenir ses droits et ne

désirait que l'exécution loyale des traités existant 1851.
entre la France et la Porte.

Il rappela chaleureusement l'intérêt de l'Europe chrétienne à faire cesser les désordres qui éclataient chaque année entre les divers rites chrétiens, dans les sanctuaires de Jérusalem. Au nom de la France, il demandait de régler le différend d'une manière équitable, en recherchant le droit de chacun d'après la base des traités.

CHAPITRE III.

Les Russes évacuent les Principautés. — Assassinat du père Basile. — Négociations.

Les armées russes évacuèrent au mois de juin les principautés danubiennes. Leur voisinage jusque-là (Juin.) avait exercé une influence visible sur les décisions du Divan. Ce voisinage en effet lui ôtait toute liberté d'examen, ou du moins entretenait ses irrésolutions.

Vers la fin de juin, M. de La Valette manda à Constantinople M. Botta, consul français à Jérusalem, pour obtenir les renseignements les plus précis sur les lieux en litige et sur les prétentions réciproques.

C'est à cette époque que fut commis à Antioche un crime atroce. Le père Basile, missionnaire apostolique, fut trouvé gisant dans son sang, sur les marches de l'autel de la chapelle. Il avait été assassiné en plein jour par une main fanatique.

1851. On apprit en même temps qu'à Smyrne des brigands avaient fait subir toutes sortes de mauvais traitements à deux Français.

Les consuls français dans ces deux villes firent savoir à M. de La Valette que l'action répressive des autorités turques restait comme paralysée et que les assassins et les malfaiteurs n'étaient pas sous la main de la justice.

Une indisposition d'Ali-Pacha, ministre des affaires étrangères, avait mis un temps d'arrêt dans les négociations entamées au sujet des lieux saints. Juillet. Elles furent reprises au mois de juillet, et M. de La Valette eut successivement plusieurs conférences avec le grand-vizir, Reschid-Pacha, et avec Ali-Pacha. La loyauté que mettait M. de La Valette dans ses explications, et l'habileté qu'il déploya lui obtinrent un plein succès. La Porte remit au commencement de juillet à la légation de France une Note dans laquelle elle manifesta son désir d'arriver à un arrangement avec la France, en prenant pour base les traités. La Note ne réservait pas les décisions judiciaires turques. La question avait donc fait un grand pas et se trouvait placée sur un terrain pratique. Tout faisait espérer une solution prochaine conforme au droit et à l'équité.

Une commission fut chargée d'examiner les réclamations françaises et toutes les objections des Grecs et des Arméniens. L'ambassade russe fit tous ses efforts pour empêcher la nomination de cette commission.

CHAPITRE IV.

Réfugiés hongrois. — Émotion de la Russie. — Marche de la question des lieux saints.

La Sublime Porte avait dans ce moment un sujet 1851.
de discussion bien grave avec l'Autriche et la Russie. Il s'agissait de l'internement des réfugiés hongrois qui se trouvaient alors à Kutaya. L'Autriche et la Russie, dans de nombreuses communications, pressèrent la Porte de maintenir cet internat, comme nécessaire à leur repos et exigé par leur situation politique. Elles invoquaient la sécurité de leurs États. Malgré leur insistance la Porte ne voulut pas se rendre à leurs pressantes sollicitations, et se détermina à tenir la promesse qu'elle avait faite à ces réfugiés de faire cesser leur internement au 1er septembre suivant.

M. de Titoff prit texte de ce refus ou plutôt de cet Août.
échec qu'il avait éprouvé touchant l'internement des réfugiés, pour chercher à obscurcir la question des lieux saints en soulevant les passions religieuses qui s'agitaient ensemble dans cette affaire. En apprenant que le Divan paraissait disposé à faire exécuter religieusement les traités, il lui remit une nouvelle Note pour prendre des réserves contre toute décision ou tout acte qui, dans l'opinion du cabinet de Saint-Pétersbourg, porterait atteinte aux droits du culte grec orthodoxe.

L'émotion du cabinet de Saint-Pétersbourg, son

1851. intervention si vive pour arrêter les démarches de la France ne peuvent s'expliquer que par la crainte qu'il ressentait, qu'en réglant la question des lieux saints sur la base des traités de 1740, la Russie ne perdît le protectorat qu'elle s'était arrogé à force d'usurpations sur l'Église grecque d'Orient. Il devenait évident que l'intérêt religieux n'arrivait qu'en seconde ligne dans cette intervention, et que des intérêts politiques de l'ordre le plus élevé avaient seuls inspiré sa détermination.

La légation de France employa toute son habileté à mettre cette vérité sous les yeux du Divan et à lui démontrer qu'en arrêtant les empiétements incessants du clergé grec, elle fortifiait en même temps la Porte contre les tentatives d'envahissement et les usurpations de la puissance moscovite. Il était évident pour tous que l'intérêt de la Porte était d'augmenter l'influence française au détriment de la Russie.

C'est au milieu de toutes ces difficultés sans cesse renaissantes que la commission instituée pour examiner cette question des lieux saints poursuivait sa pénible tâche.

Septembre. Au mois de septembre les membres de cette commission avaient enfin pu régler le mode de rédaction des procès-verbaux et avaient demandé aux diverses légations de leur soumettre les titres sur lesquels ils appuyaient les prétentions de leurs coreligionnaires.

La France produisit les capitulations et les actes diplomatiques postérieurs, qui établissaient ses droits

sur les lieux de visitation. Les Grecs n'avaient encore soumis aucun titre à la commission à la fin de septembre. M. de Titoff, qui s'était opposé avec force à l'institution de cette commission, ne négligea rien pour entraver ses travaux. Il ne lui fit remettre que quelques firmans qui accordaient certaines jouissances aux Grecs dans l'église de Bethléem. Mais le mauvais vouloir de la Russie, ses notes, ses menaces, ses insinuations ne purent persuader à la Porte que l'intention de la France fût de la pousser dans une voie de persécution contre la religion grecque. 1851.

La France, en produisant le traité de 1740, demandait l'exécution pure et simple de ce traité, et proposait, pour simplifier la situation, de se soumettre à l'interprétation qui serait faite de gré à gré entre les parties des clauses qui pourraient offrir quelque obscurité.

Vers la fin d'octobre, les soins constants de M. de La Valette pour l'objet de sa mission, son activité et un concours heureux de circonstances avaient contribué à faire marcher vers une solution prochaine la question des lieux saints. Dans une série de conférences avec Ali-Pacha, ministre des affaires étrangères, on était enfin tombé d'accord de mettre un terme aux empiétements des Grecs, en arrêtant que les catholiques seraient remis en possession de tout ce qui leur avait été injustement ravi depuis le traité de 1740. Cette solution empruntait cependant à l'époque actuelle un caractère de tolérance conforme Octobre.

1851. aux idées de notre siècle, en établissant une possession commune. On stipulait aussi en faveur des catholiques le droit de réparation pour divers sanctuaires.

CHAPITRE V.

Sensation pénible du czar. — Sa lettre au sultan. — Phase nouvelle.

Novembre. La légation russe transmit au cabinet de Saint-Pétersbourg presque simultanément la mise en liberté de Kossuth, à laquelle la Russie s'était opposée, autant que l'Autriche, et le travail de la commission, ou plutôt les arrangements qui prenaient pour base la participation en commun entre les catholiques et les Grecs à tous les sanctuaires réclamés par les catholiques. Ces deux nouvelles causèrent au czar une sensation pénible. C'était un double échec à sa politique, à ce qu'elle avait de plus vivace et de plus opiniâtre. C'était un triomphe pour les idées libérales de l'Occident et pour le catholicisme. Il se contenta de communiquer ses impressions à l'Autriche sur la mise en liberté de Kossuth, réservant d'aviser plus tard ensemble à ce qu'exigeraient les soins de leur sécurité et de leur dignité.

Mais relativement aux sanctuaires, sa qualité de chef de l'orthodoxie grecque ne lui permettait pas d'ajournement. Il abandonna pour le moment les menaces et espéra mieux d'une démarche directe et personnelle. Il expédia à Constantinople le prince Ga-

garin, porteur d'une lettre autographe pour le sultan, et que M. de Titoff lui remit en audience particulière. Le czar rappelait au sultan les relations de bonne amitié qui les unissaient. Il le suppliait en son nom, et au nom de sa famille, de ne pas aller plus loin dans cette affaire. Il invoquait sa position de chef de l'orthodoxie grecque et demandait comme une faveur de ne pas admettre les réclamations de la France. Il protestait au sultan de son chaleureux dévouement. 1851.

La question se trouvait ainsi placée sur un nouveau terrain. Elle subissait une phase nouvelle et fâcheuse. Les embarras du sultan devinrent grands. Déjà, la mise en liberté de Kossuth et la cessation de l'internement des émigrés hongrois avaient compromis ses relations avec l'Autriche.

La lettre de l'empereur Nicolas, se posant en souverain ami et suppliant, fut prise en sérieuse considération, et les négociations furent suspendues.

Mais les instructions de M. de La Valette avaient un caractère énergique et positif. L'ambassadeur de France fit entendre de vives réclamations au ministère ottoman, et pour lui montrer qu'il ne céderait point aux prétentions de la Russie, il suspendit son installation à Péra et son retour de la campagne, jusqu'à ce que la Porte lui eût donné sur cet incident une réponse satisfaisante.

M. de Titoff vint au secours de son adversaire en se chargeant de commenter la lettre de son auguste

1851. maître. Le czar avait fait naître de l'hésitation dans l'esprit du Divan, en invoquant des relations d'amitié. M. de Titoff, dans plusieurs conférences avec le grand-vizir et le ministre des affaires étrangères, déclara que les Grecs avaient des droits antérieurs aux traités de 1673 et de 1740; qu'en sa qualité de protecteur de la religion grecque, l'empereur, son maître, était dans l'obligation de soutenir ces droits; que la Porte ne pouvait donc rien faire avec la France, sans examiner d'abord cette question avec la Russie, et qu'il avait ordre de rompre ses relations et de se retirer avec sa légation, si la Porte méconnaissait ce droit, et ne maintenait pas les choses à Jérusalem dans le plus strict *statu quo*.

Ce langage hautain substituait la menace à la prière. Il dévoilait les prétentions de la Russie de subordonner à son bon vouloir l'exécution des traités passés entre la Porte et les autres puissances. La dignité de la Sublime Porte se sentit vivement blessée de cette attitude arrogante et nouvelle.

Les irrésolutions et la perplexité du Divan étaient cependant grandes. Les démarches de la France se bornaient à l'exécution des traités passés avec elle, tandis que la Russie se posait comme interprète de ces traités au profit de son influence politique, sous le prétexte d'un protectorat religieux. Mais les menaces du czar causaient de l'effroi. Avant de prendre un parti, on voulut pressentir à quelle résolution s'arrêterait le gouvernement français. Le Divan voulut

puiser son courage dans l'appui que la France lui 1851.
prêterait au besoin pour résister aux violences de la Russie.

Pour traîner en longueur, la Porte nomma une nouvelle commission composée de membres importants du corps des ulémas. Ces lenteurs donnaient le temps de recevoir une réponse du cabinet français. Le colonel Rose, agent de l'Angleterre, venait de lui tenir ce langage rassurant :

« Nos instructions ne nous permettent pas d'inter- Décembre.
« venir dans la question : elles nous prescrivent la « neutralité entre la France et la Russie ; mais c'est « notre devoir de soutenir le sultan, lorsqu'il réclamera le droit de donner, dans son indépendance « et sa liberté d'action, son opinion consciencieuse « sur une affaire qu'il est appelé à décider. »

Les Grecs, poussés par les agents russes, présentèrent au sultan de nombreuses pétitions, en faveur de leurs prétentions. Ils firent une démarche plus solennelle. Les primats de la nation grecque se réunirent en assemblée œcuménique sous la présidence du patriarche. Les primats de la Servie, de la Moldavie et de la Valachie assistèrent à cette assemblée, ainsi que les représentants des autres provinces et les patriarches de Constantinople et de Jérusalem. Le but de cette assemblée était de dresser une Note sur le saint sépulcre. Elle fut rédigée dans les termes suivants :

« Par suite des négociations entamées relativement

1851. « à la possession des lieux saints, il règne dans la « population grecque une agitation inquiétante. En « conséquence, les soussignés ont l'honneur d'inviter « la Sublime Porte à vouloir bien hâter, autant « qu'elle pourra, la solution de cette question et à « mettre un terme à cette agitation en la décidant « conformément aux vœux religieux de la nation « grecque. »

La légation russe se chargea de communiquer cette pièce à la Porte Ottomane, en l'accompagnant de notes en marge.

Le Divan accueillit cette Note, et fidèle à sa circonspection habituelle, il fit défendre aux journaux d'en parler; laissa circuler le bruit qu'elle cadrait avec ses vues, et que le principe de la conservation de soi-même lui imposait la loi de la nécessité. Il temporisa ainsi jusqu'à l'arrivée de la réponse de la France.

CHAPITRE VI.

Réponse de la France. — Conclusion amiable. — Firman ou hatti-humayoun.

La réponse du gouvernement français ne pouvait être douteuse. Il rappela à son ambassadeur l'importance de sa mission et la volonté du cabinet d'exiger l'exécution des capitulations. Il consentait cependant à d'assez larges concessions, surtout pour le maintien de plusieurs ordonnances turques. Il se montra plus conciliant, et laissa clairement voir son

désir de mettre un terme à ces discussions. A ce point de vue l'appui sincère de la France était acquis sans hésitation à la Sublime Porte. Ces longues et pénibles négociations, tant de fois interrompues et reprises, semées de tant d'incidents, aboutirent enfin à une conclusion amiable. Il avait fallu, pour obtenir ce résultat, combattre les lenteurs et les scrupules de la Porte et triompher des menées de la Russie et des intrigues puissantes du clergé grec. Cependant on s'était fait réciproquement quelques concessions qui donnaient à cet arrangement la forme d'une transaction. Mais la solution était aussi favorable que possible à la France. Elle était plutôt à son avantage, comme protectrice du catholicisme en Orient. 1851.

L'état de possession, aux termes du décret de 1740 et de l'article 33 des capitulations, resta la base des arrangements. Tous les droits de la France reposant sur ces deux documents furent entièrement et explicitement réservés. La Porte laissa en l'état la réclamation des pères de la Terre sainte, relative à la Grotte des Pasteurs, achetée de leurs deniers, et qu'ils revendiquaient comme leur propriété, auprès des tribunaux de Jérusalem.

Elle s'engagea à remettre aux religieux latins le droit d'accomplir leurs cérémonies dans l'église de la Vierge. La Porte s'engagea aussi à rétablir l'étoile du saint sépulcre enlevée, il y avait six ou sept ans, et ce *dans un délai déterminé.*

1852. Janvier.

Les religieux de Jérusalem furent autorisés à réparer divers de leurs établissements, à acheter plusieurs terrains pour en agrandir d'autres, faveurs qu'ils sollicitaient inutilement depuis longues années.

Enfin pour tous les lieux saints réclamés par les religieux latins, il leur fut accordé *la participation en commun*, c'est-à-dire, la faculté d'y remplir les cérémonies du culte catholique, à l'exception d'un seul, le tombeau de la nativité.

Il y avait bien loin de là, comme on peut le voir, au *statu quo* absolu réclamé par la lettre de l'empereur Nicolas.

La lecture du firman fera mieux connaître toutes les stipulations arrêtées.

Texte du firman qui règle définitivement la question des lieux saints sur les bases convenues entre l'ambassadeur français et le Divan.

Hatti-humayoun (autographe impérial) publié vers la fin du mois Revi-ul-ohir de l'an 1268 de l'Hégire (1852), concernant la solution de la question des saints sépulcres en litige entre les orthodoxes et les catholiques.

« Ceci est mon haut royal décret, qui contient la « résolution sur la question des saints sépulcres de « Jérusalem, qui était en litige jusqu'à présent, et « la fin définitive et vraie de l'examen le plus ri- « goureux de toutes les pièces (*senetis*) anciennes et « contradictoires qui sont dans la possession de mes « sujets grecs et latins, lequel décret en même temps « confirme toutes les hautes ordonnances accordées

« aux Grecs, de la part de mes glorieux aïeux et 1852.
« surtout de mon illustre père, et qui antérieure-
« ment ont été sanctionnées et renouvelées par moi-
« même. Que ce décret ainsi fait soit inattaquable
« et supérieur, à l'avenir, à tout autre acte contraire. »

Firman adressé au gouverneur de la ville de Jérusalem, très-haut Hafiz-Pacha, et au très-glorieux Cadi de la même ville, ainsi qu'aux membres du Medjlisié (conseil) institué dans cette ville.

« Attendu que les différends qui sont survenus à « plusieurs époques entre la nation grecque et les « Latins, au sujet de quelques sanctuaires situés « dans l'intérieur, comme à l'extérieur de Jérusalem, « se sont encore renouvelés dans ces derniers temps, « pour que cette question soit définitivement réglée, « après un examen fait d'accord avec les deux parties, « une commission a été instituée et formée, com- « posée de plusieurs ministres les plus importants, « des plus illustres magistrats et de quelques autres « personnes.

« L'objet de l'examen de cette commission, ainsi « que des conseils ministériels qui se sont tenus en- « suite, était la question des lieux en litige entre ces « deux sectes religieuses, et qui sont: la grande cou- « pole qui se trouve dans l'intérieur de cette église, « et qui couvre le lieu où est situé le tombeau de « Jésus-Christ, la descente de la croix, le Golgotha « situé dans l'intérieur du même temple, les arcades « de la sainte Vierge, la grande église du village de

1852. « Bethléem, et la caverne de la naissance de Jésus-« Christ, qui est située sous la même église, le vrai « lieu de la naissance et le tombeau de la sainte « Vierge.

« De tous ces lieux, la grande coupole précitée, « comme celle appartenant au temple tout entier, les « réclamations exclusives des Latins, tant pour cette « coupole que pour la petite coupole, la descente de « la Croix, le Golgotha, les arcades de la sainte « Vierge, la grande église de Bethléem et le lieu de « la naissance, ne sont pas justes. C'est pourquoi il a « été résolu que tous ces lieux précités resteront dans « leur état actuel. Mais comme une clef des portes « du nord et du midi de cette grande église et des « portes de la caverne susdite, a été donnée antérieu-« rement aux Grecs, ainsi qu'aux Latins et aux Ar-« méniens, et que cette concession a été confirmée « par un haut firman publié en l'an 1160 de l'Hégire « (1744) et remis aux Grecs, qu'ils se contentent ac-« tuellement de cette concession.

« Pour ce qui regarde les deux jardins situés au-« près du couvent franciscain de Bethléem et réclamés « aussi par les Latins, puisque, d'après les anciens « et les nouveaux édits (*senetis*), ils étaient sous la « surveillance des deux parties, qu'ils restent de nou-« veau dans le même état.

« Les réclamations exclusives de la part des Latins « relativement au tombeau de la Vierge, fondées sur « quelques édits qui se trouvent entre leurs mains,

«ne sont pas également justes; mais, vu que jusqu'à 1852.
«présent les Grecs, les Syriens et les Coptes exer-
«çaient leurs cérémonies religieuses dans le saint
«tombeau susmentionné, et considérant que le culte
«religieux dans l'intérieur de ce lieu n'appartient pas
«exclusivement à une seule de ces croyances chré-
«tiennes, et qu'il est connu qu'en vertu des anciennes
«concessions les chrétiens catholiques y font aussi
«leurs cérémonies religieuses; en conséquence, et
«sous la condition qu'il ne sera pas fait le moindre
«changement à l'administration et à l'état actuel du
«tombeau en question, la confirmation de cette con-
«cession aux catholiques est déclarée comme juste.

«Les droits accordés aux Grecs, sujets de mon
«puissant empire, et confirmés par moi en vertu des
«décrets impériaux, revêtus de la forme sacrée des
«hattis impériaux, et dont le maintien et la conser-
«vation sont un des objets tout particuliers de ma
«sollicitude impériale, ayant été approuvés solennel-
«lement par moi, il n'est permis à personne d'entre-
«prendre un acte quelconque, contraire à la présente
«décision.

« Pour ce qui concerne le temple de l'Ascension,
« situé dans le jardin des Oliviers, à Jérusalem,
« puisque jusqu'à présent les Latins y exercent leurs
« services religieux, une fois par an, c'est-à-dire le
« jour de la fête de l'Ascension de Jésus-Christ, et
« que les Grecs exercent leurs cérémonies religieuses
« hors du temple, et que dans ce lieu même il reste

1852. « une mosquée turque, ce temple susmentionné n'ap-
« partient particulièrement et exclusivement à au-
« cun des rites chrétiens susdits.

« Or, considérant dans ma royale justice qu'il ne « convient pas que les Grecs sujets de mon puissant « empire ne puissent pratiquer leur culte religieux « dans le temple même, il a été décidé que doréna- « vant les Grecs, également comme les Latins, ne « trouveront pas d'obstacle pour prier et accom- « plir leurs cérémonies religieuses dans l'intérieur « de ce temple pendant les jours religieux indiqués, « sous la condition que l'ordre et l'état actuel de ce « temple ne soient nullement changés et que la « porte de ce temple soit gardée, comme auparavant, « par un portier musulman.

« Vous, prenant connaissance de cet acte, vous « mettrez tous vos efforts et tous vos soins pour « qu'aucune violation ne soit faite des décisions sus- « mentionnées, non-seulement de la part des Grecs, « des Arméniens, des Coptes, des Syriens, mais « aussi de la part des Latins. »

CHAPITRE VII.

Départ de M. de La Valette. — Promesses du Divan. — Reschid-Pacha se démet de ses fonctions de grand-vizir. — Firman favorable à la Russie.

La question des lieux saints semblait enfin terminée. M. de La Valette, dont la santé avait beaucoup

souffert par l'effet du climat, demanda un congé et se rendit en France. 1852.

Avant son départ il avait obtenu du Divan l'assurance qu'il enverrait dans un bref délai un commissaire à Jérusalem pour mettre à exécution les divers arrangements relatifs aux lieux saints. Ce commissaire ne devait pas tarder à se rendre dans cette ville. Émir Effendi, membre de la commission, devait d'abord remplir cette mission, mais le gouvernement fit ensuite choix d'Affif-Bey, secrétaire du ministre des affaires étrangères, homme intelligent et versé dans la pratique des affaires.

M. de La Valette, avant de quitter Constantinople, eut la douleur de voir Reschid-Pacha se démettre de ses fonctions de grand-vizir. Il fut remplacé par Néouf-Pacha. Mars.

Une lettre de Saint-Pétersbourg a expliqué plus tard cette révolution ministérielle à la Porte. En voici un extrait :

« Ce qui pendant plusieurs jours a fait le sujet des « conversations dans nos cercles politiques, c'est le « changement survenu dans le ministère à Constan- « tinople, et la chute de Reschid-Pacha. On ne croit « pas que sa retraite ait été provoquée par la France : « on pourrait plutôt dire qu'il faut l'attribuer à l'An- « gleterre; car ce qui a amené la chute de l'ex-grand- « vizir, ce sont précisément les vives sympathies « que cette puissance a témoignées à Reschid-Pacha. « Il a dû céder à l'influence de la Russie et de l'Au-

1852. « triche, qui n'ont pu lui pardonner, ni l'attitude « qu'il a prise vis-à-vis de l'insurrection hongroise, « ni le point de vue sous lequel il a envisagé la ques- « tion des réfugiés. Par suite des sollicitations de la « Russie et de l'Autriche auprès de la Porte, l'ex- « grand-vizir a reconnu que ce qu'il avait de mieux « à faire, c'était de résigner son poste. »

Les susceptibilités de la Russie n'étaient pas calmées par la chute de Reschid-Pacha. Elle insista avec tant de force auprès du sultan qu'elle obtint en dehors de l'arrangement conclu avec la France un firman qui satisfaisait à toutes les promesses qu'elle avait données aux Grecs pendant le cours des négociations, et qui altérait considérablement le sens des arrangements conclus entre la France et la Porte. Ce fut là une des causes qui retardèrent encore pendant quelques mois l'envoi du commissaire turc à Jérusalem.

CHAPITRE VIII.

Le Charlemagne ; discussion grave au sujet de ce vaisseau. — Retour de M. de La Valette à Constantinople.

Le cabinet français eut connaissance de cette faiblesse du sultan, et attendit le moment favorable de neutraliser le firman et de maintenir l'intégrité des nouvelles conventions. Mais d'autres faits allaient
Mai. ajouter aux nouveaux griefs de la France et amener des explications nouvelles et des démonstrations plus graves.

Dans une visite que l'amiral Romain Desfossés avait 1852.
faite au ministre de la marine à Constantinople, ce dernier avait exprimé à l'amiral français son désir de voir un vaisseau mixte, c'est-à-dire ayant des voiles et un propulseur à vapeur.

Le *Charlemagne* fut cité comme un vrai modèle des vaisseaux à hélice. M. Desfossés offrit d'envoyer le *Charlemagne* à Constantinople, pour que l'amirauté turque pût examiner sa marche et ses aménagements. La proposition fut acceptée avec empressement. Le ministre des affaires étrangères et plusieurs membres du cabinet n'y firent aucune objection. Ordre fut donné en conséquence au commandant du *Charlemagne* de se rendre à Constantinople. M. Coriolis, un des officiers du vaisseau, se rendit au préalable dans la capitale de la Turquie pour obtenir le firman nécessaire pour traverser les Dardanelles. La Porte prétendit alors seulement que la chose méritait d'être examinée : que le traité du 13 juillet 1840 fermait l'entrée des détroits aux navires de guerre et qu'on ne voudrait pas créer un précédent fâcheux.

La légation répondit que personne n'avait plus d'intérêt que la France à l'exécution de ce traité; qu'il s'agissait d'un cas tout particulier, et que sous ce rapport les précédents ne manquaient pas; que la *Pandore* et le *Ténare*, qu'une frégate hollandaise, une frégate américaine et tant d'autres navires de guerre de toutes nations avaient été autorisés à venir à Constantinople; que d'ailleurs on aurait dû faire

1852. ces objections plus tôt et ne pas attendre pour cela que le *Charlemagne* fût en route; que, dans tous les cas, il y avait dans la conduite de la Porte quelque chose de blessant pour la France et la marine française, et qu'on insistait pour que le *Charlemagne* fût reçu. L'ambassadeur anglais et M. Oseroff, chargé d'affaires de la Russie, agirent auprès de la Porte pour qu'elle répondît par un refus.

La réponse se fit attendre et finit par être négative. Elle était d'ailleurs conçue en termes convenables et basée sur le texte des traités qui ferment l'entrée des détroits aux navires de guerre.

Le cabinet des Tuileries avait été informé par l'amiral Desfossés du désir exprimé par les ministres turcs de voir dans les eaux du Bosphore le vaisseau mixte *le Charlemagne*, et avait approuvé la décision prise par l'amiral. Le refus fait par la Porte d'accorder le firman causa à Paris une vive émotion. Il sembla dur au cabinet français d'être éconduit ainsi. Il se sentit blessé des retards et des embarras presque honteux qui avaient fait refuser l'entrée des Dardanelles au *Charlemagne*. M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, témoigna très-haut son mécontentement au prince Kalimaki, ambassadeur de la Porte, et lui fit savoir que des instructions allaient être envoyées à Constantinople au chargé d'affaires de France pour demander de la manière la plus pressante l'entrée du *Charlemagne*, ou déclarer, en cas de refus, la rupture immédiate des relations

diplomatiques. Le prince Kalimaki expédia aussitôt 1852.
un courrier extraordinaire à son gouvernement, et vers la fin de juin, à la suite de plusieurs conférences entre le chargé d'affaires de France et le ministre des affaires étrangères, la Porte consentit à l'entrée du *Charlemagne.*

Ce succès diplomatique fut apporté à Paris dans Juillet.
les derniers jours de juin, et aussitôt les journaux officiels annoncèrent en ces termes le départ de ce vaisseau :

« Le vaisseau mixte *le Charlemagne* doit prendre « la mer, mardi prochain, 6 juillet, pour se rendre « à Constantinople, où il doit conduire l'ambassadeur « de France, M. le marquis de La Valette. »

Le cabinet français profita de ce vaisseau pour faire retourner à son poste, avec un grand éclat, l'ambassadeur qui avait conclu avec la Sublime Porte l'arrangement relatif aux lieux saints. Les menaces et les efforts de la Russie avaient en quelque sorte anéanti cet arrangement, du moins les lenteurs du Divan à le mettre à exécution équivalaient à l'annulation des conventions arrêtées. Il fallut parer à ce manque de foi, ou mieux peut-être à cet acte de faiblesse.

Le firman qui autorisait le passage des Dardanelles arriva en triple expédition aux détroits, trois jours avant l'apparition du *Charlemagne*, qui fut reçu avec tous les honneurs dus à un ambassadeur de France. Le gouverneur et le commandant des forts vinrent à

1852. bord rendre visite à M. de La Valette. Le vaisseau mouilla le lendemain devant Constantinople, et le journal officiel put annoncer à Paris, quelques jours après, que le *Charlemagne* était arrivé à Constantinople et *que tout était en règle*.

CHAPITRE IX.

L'escadre française devant Tripoli. — Menaces de destruction. — Le bey se soumet aux injonctions de la France.

Au moment où ce vaisseau franchissait ainsi les Dardanelles, l'amiral Lasusse, à la tête de son escadre, menaçait de destruction la ville de Tripoli, si, dans les vingt-quatre heures, le bey, ou son représentant, ne se soumettait pas aux injonctions de la France. Laissons parler le *Moniteur :*

8 août. « Des dépêches du commandant en chef de l'esca- « dre d'évolution, en date du 30 juillet, arrivées « aujourd'hui à Paris, annoncent la conclusion du « différend qui avait motivé la présence de l'escadre « devant Tripoli.

« Deux déserteurs français s'étaient réfugiés à Tri- « poli. On voulut les contraindre à se convertir à l'is- « lamisme. Ils refusèrent et invoquèrent la protection « du consul général de France, qui les réclama. Un « d'eux seulement parvint à gagner l'hôtel du consu- « lat; mais, surveillé et surpris lorsqu'il en sortit, il « fut poursuivi par la foule et cruellement maltraité.

« Les autorités turques n'intervinrent que pour re-

« mettre ce malheureux et son camarade en prison, 1852.
« où ils ont été retenus malgré les réclamations éner-
« giques de notre agent consulaire.

« Une violation aussi manifeste du droit des gens « ne devait pas être tolérée. Le 20 juillet l'escadre « d'évolution faisait route de Toulon sur Tripoli, avec « ordre de se faire rendre les deux prisonniers ou de « détruire la ville. Le 28, à une heure après midi, « elle mouillait devant la place. Aussitôt le concert « s'établit entre le commandant en chef et le consul « général. Le pacha était parti pour l'intérieur de la « régence dès le commencement de l'affaire. Somma- « tion fut faite immédiatement au mudir, comman- « dant la place, de rendre les prisonniers avant le « lendemain, 29, au lever du soleil, pour tout délai. « Le 29, à sept heures du matin, aucune réponse « n'ayant été faite, le consul général amena son pavil- « lon et se retira à bord du vaisseau amiral, suivi de « plusieurs familles chrétiennes de diverses nations, « qui furent recueillies sur les bâtiments de l'escadre. « Les navires de commerce mouillés dans le port se « halèrent au large hors de portée. L'escadre allait « ouvrir le feu immédiatement, après une dernière « sommation adressée au mudir, lorsqu'à neuf heures « du matin le commandant en chef fut informé que « les deux déserteurs allaient être rendus. A quatre « heures un agent du mudir les amenait à bord de « l'amiral.

« Le 30 juillet, au matin, l'escadre prenait le large,

1852. « Si la régence de Tripoli n'avait pas immédiatement « accordé la satisfaction exigée, notre escadre aurait « fait prévaloir par la force les légitimes réclamations « de la France. »

CHAPITRE X.

M. de La Valette à Constantinople. — État de choses changé. — Satisfaction demandée et accordée sur tous les points.

M. de La Valette arriva le 26 juillet à Constantinople et ne débarqua que le lendemain. Il fut reçu par tous les officiers de l'ambassade, les députés du commerce et les membres de la colonie française, qui l'accompagnèrent jusqu'au palais de Péra. Une allocution lui fut adressée par un député du commerce. L'ambassadeur répondit : que, grâce à la tranquillité dont le pays jouissait en ce moment, il avait l'espoir de voir s'accroître, chaque jour, notre influence extérieure et les garanties de nos intérêts politiques et commerciaux.

Les choses cependant n'étaient plus les mêmes au retour de M. de La Valette. Le sultan, placé entre les menaces de la France au sujet des lieux saints et le courroux de la Russie, avait bien consenti à accorder à la France plusieurs de ses demandes, mais il avait presque aussitôt donné un firman favorable aussi aux Grecs. Ce firman, qui modifiait singulièrement la position, avait fortement mécontenté le gouvernement français, déjà irrité par les difficultés faites in-

tempestivement pour l'entrée du *Charlemagne*, par 1852.
les lenteurs calculées des Turcs pour punir les assassins du père Basile à Antioche, et pour réparer les insultes faites au consul français à Janina. Ces trois faits avaient déterminé le cabinet des Tuileries à envoyer l'ordre à M. de La Valette de demander sur tous ces points, et d'autres encore, une satisfaction immédiate.

Cette satisfaction ne se fit pas attendre. Elle fut très-prompte. Le *Journal de Constantinople* annonça le 9 août que le commissaire nommé par la Porte, Affif-Bey, s'embarquerait le jeudi suivant, porteur d'instructions ayant pour but l'exécution *des derniers arrangements* conclus entre la Sublime Porte et la France touchant la question des lieux saints.

Le *Moniteur* du 30 août confirma, avec de nou- 30 août.
veaux détails, la nouvelle de l'heureuse issue des différends qui s'étaient élevés entre le gouvernement français et la Porte Ottomane.

Voici son article.

« Les dépêches reçues hier soir de Constantinople, « en date du 17 août, nous permettent d'annoncer « que la Porte Ottomane a fait droit à *toutes* les réclamations que l'ambassadeur de France avait reçu « ordre de lui présenter. Le gouvernement du Prince-« Président n'a qu'à se féliciter d'un résultat aussi « prompt et aussi satisfaisant des démarches qu'il avait « prescrites. Les faits dont nous avions à nous plain-« dre étaient sans doute directement contraires aux « instructions de la Porte, et ses agents avaient mé-

1852. « connu à la fois leur devoir et les dispositions de « leur gouvernement, en fournissant à un allié aussi « sincère de la Turquie de légitimes griefs. »

Ces griefs rappelés par le *Moniteur* sont l'incident de Tripoli, l'assassinat du père Basile, les mauvais traitements qu'avait eu à subir M. Blanchard, consul français à Janina, etc.

« Les négociations, continue le *Moniteur*, qui ont « abouti aux résultats satisfaisants que nous venons « d'exprimer, ont été conduites par M. de La Valette « avec toute la fermeté dont ses instructions lui fai- « saient un devoir, mais avec tous les égards dus à « une puissance amie, dont les bonnes dispositions « sont parfois mal servies par ses agents; et les nou- « veaux ministres ottomans y ont apporté de leur côté « un esprit de conciliation et *une intelligence des vé- « ritables intérêts de leur pays*, qui ont facilité l'ar- « rangement de ce différend et qui nous promettent « les meilleures relations avec eux. »

La dignité, le haut rang de la France, sa légitime influence à Constantinople, étaient parfaitement sauvegardés par cette attitude fière et noble, que le succès a couronnée. Mais quel fut le commentaire de cet article officiel par M. de Nesselrode?

C'est ainsi que la lutte d'influence engagée à Constantinople donnait tour à tour le succès ou la défaite. La chute de Reschid-Pacha, le firman modificatif de l'arrangement sur les saints sépulcres pouvaient réjouir la Russie. Ils étaient son œuvre et

son triomphe. Mais l'entrée du *Charlemagne*, la nouvelle attitude de la France et le départ d'Affif-Bey pour Jérusalem, furent pour elle un échec, et un sujet d'irritation pour le czar. Un dernier fait ajouta encore à ses mauvaises dispositions, et lui sembla un coup porté à son influence. Le chargé d'affaires de la Sublime Porte à Paris avait contracté un emprunt, sous la condition qu'il serait ratifié par la Porte. Le czar manda aussitôt à la légation russe de s'opposer par tous les moyens à la ratification de cet emprunt. Après de longues discussions, la Porte, placée sous la pression très-vive des ambassadeurs russes et autrichiens et même du chargé d'affaires d'Angleterre, le colonel Rose, refusa la ratification de cet emprunt, malgré les instances très-vives de M. de La Valette. 1852.

Le refus de ratification de l'emprunt créait de grandes difficultés au sultan, et rendait l'état de choses encore plus fatal aux intérêts de l'Europe. Ajoutons que depuis douze ans la situation du gouvernement turc n'avait jamais été si critique. Le ton et le langage des puissances étrangères dans leurs communications avec la Porte étaient devenus depuis peu des plus menaçants. Il y avait eu dans les principales charges de l'État des changements subits, qni avaient porté des coups sensibles à l'influence des serviteurs modérés et éclairés du sultan. Le crédit même du gouvernement turc au dehors avait été rudement ébranlé dernièrement.

1852. Octobre.

Les embarras de l'administration placée entre l'épuisement des finances et le conflit des partis opposés dans le Divan, arrivèrent *à tel point* qu'on put craindre, à partir de ce moment, *des conséquences sérieuses*, pour la paix intérieure de l'empire et pour ses relations au dehors.

CHAPITRE XI.

Accusations violentes des journaux anglais contre la France. — Afiif-Bey à Jérusalem. — Concessions à la France.

Les Anglais accusaient alors, en termes violents et durs, M. de La Valette et le gouvernement français d'avoir contribué pour une très-large part à produire la situation présente.

L'Angleterre protestante blâmait la politique de la France pour ses réclamations à l'égard des lieux saints. La diplomatie anglaise, soucieuse des intérêts matériels de son pays, de l'extension de ses relations commerciales, ne comprenait pas qu'au point de vue religieux, le gouvernement français eût cherché à donner cette haute satisfaction à la grande majorité de la population française. Risquer le repos de l'Europe, et provoquer une prise d'armes générale, pour la jouissance de quelques temples, pour la clef de la grande porte de l'église de Bethléem, ou l'étoile dorée de sa voûte, c'était, aux yeux de la nation anglaise, un abus d'influence et un risque grave, sans profit positif, règle de sa politique

toute commerciale. L'attitude menaçante de la France 1852.
à Constantinople devait nous rendre responsables, *d'après nos voisins et amis*, des conflits qui pouvaient s'élever.

Ils nous appelaient *les provocateurs de la guerre*.

Nous avons vu M. de La Valette, à son retour de Novembre.
Constantinople, presser l'exécution de la convention sur les lieux saints. Nous avons dit que la Porte avait envoyé Affif-Bey pour son commissaire. Nous connaissons le hatti-humayoun ou firman, qui réglait la question. Il est curieux maintenant de connaître ce qui se passa à Jérusalem en présence du commissaire impérial et du délégué de la France.

Voici deux pièces de ce débat que nous avons recueillis avec cet esprit de réserve qu'il convient d'apporter dans ce grave conflit; mais elles ont un caractère de sincérité qui doit les faire accepter comme l'expression de la vérité.

Un témoin oculaire écrivit de Jérusalem, le 19 octobre :

« Je me suis rendu de Beyrouth à Jaffa par le bâ-« teau à vapeur français *le Léonidas*. Nous avions à « bord l'ingénieur envoyé par la Porte à Jérusalem, « pour examiner la coupole du saint sépulcre. Le « lendemain de l'arrivée de l'ingénieur, Affif-Bey, « commissaire extraordinaire de la Porte, l'ingénieur, « les patriarches grecs, catholiques et arméniens, et « M. Botta, consul de France, se réunirent dans « l'église. Affif-Bey ouvrit la séance, en disant ; que

1852. « le sultan est décidé à mettre un terme à toute dis-« cussion sur le rétablissement de la coupole du « saint sépulcre, et qu'il était résolu à en faire la « dépense à ses frais. Dès qu'il eut cessé de parler, « les chrétiens commencèrent à se disputer entre eux « d'une façon peu édifiante. Le tumulte s'apaisa en-« fin, et le 16, une autre réunion eut lieu dans l'é-« glise du sépulcre de Marie, pour y lire le firman « destiné à terminer les querelles des Grecs et des « Latins.

« Le firman accorde aux Latins le droit de célébrer « le service divin dans cette église, mais sans rien « changer aux dispositions des lieux. Les catholiques « avaient à choisir entre rejeter la permission ou « officier sur un autel schismatique. Ils ont préféré « le premier parti, et le firman restera ainsi sans « effet.

« Le 18, une troisième assemblée s'est tenue à « l'église de Bethléem, au sujet de l'étoile et de la « clef de la grande porte. Le firman accorde une « clef aux Latins, mais leur défend de s'en servir « plus de quatre fois par an. »

Une autre lettre de Jérusalem, à la date du 26 octobre, s'exprimait ainsi :

« La commission nommée pour décider sur la « possession de l'église du Saint-Sépulcre s'est sépa-« rée, il y a quelques jours, sans avoir obtenu d'autre « résultat que la conviction qu'on était encore assez « loin de s'entendre. Les Grecs semblaient disposés

« à faire quelques concessions; mais lorsqu'ils ont 1852.
« demandé aux catholiques si, dans le cas où on
« leur ferait des concessions sur quelques points, ils
« étaient prêts à en faire de leur côté, M. Botta a dé-
« claré que l'Église catholique regardait en principe
« toute confession séparée d'elle comme hérétique,
« qu'elle ne pouvait considérer que comme une pro-
« fanation la possession des lieux saints par une
« autre communion, et qu'elle ne pourrait se décla-
« rer satisfaite que lorsqu'elle aurait la possession
« exclusive du saint sépulcre.

« Il en est résulté, de la part des Grecs, une ré-
« ponse qu'il était aisé de prévoir. Ils ont déclaré
« qu'ils aimaient mieux garder ce qu'ils avaient, c'est-
« à-dire le *statu quo*. Le sultan, en attendant, fait
« réparer à ses frais la coupole de l'église du Saint-
« Sépulcre. »

Ainsi Grecs et Latins n'étaient pas satisfaits : tous étaient mécontents.

Les catholiques adressèrent de vives et pressantes réclamations à M. de La Valette sur la situation que leur faisait à Jérusalem le firman accordé aux Grecs. M. Botta pressa l'ambassadeur d'obtenir d'autres résultats, et d'éviter aux catholiques un contact qui blessait leur sentiment religieux. A la suite de nouvelles conférences, satisfaction fut donnée aux Latins. Affif-Bey reçut de nouvelles dépêches de la Porte. M. Berthémi, attaché à l'ambassade de France, partit de Constantinople, le 6 décembre, sur l'*Ajaccio*, Décembre.

1852. pour se rendre à Jérusalem avec des plis pour M. Botta.

Le firman, revêtu du hatti-chérif du sultan, qui avait été accordé aux Grecs, ne fut pas exécuté à Jérusalem, et il fut décidé que la clef du temple de Bethléem serait livrée aux Latins, ce qui, aux yeux du rite grec, constatait publiquement la suprématie religieuse des Latins en Orient. Les choses se passèrent même d'une manière dérisoire pour les Grecs, car Affif-Bey fit lire publiquement le firman qui leur avait été accordé; mais en même temps, il en nia l'existence en donnant suite aux arrangements concertés en faveur des Latins.

Le *statu quo* ne fut donc pas maintenu à Jérusalem, malgré les démarches pressantes de la Russie. La France obtint sans doute de bien faibles concessions, mais elles suffirent pour exaspérer l'empereur de Russie, qui, plus tard, accusa le sultan d'avoir lésé les immunités du culte orthodoxe, et violé la parole qu'il lui avait donnée solennellement. C'est pour ces actes qu'il voulut exiger à tout prix une réparation.

C'est ainsi que les irrésolutions du Divan, qui tour à tour avait résisté à la France et à la Russie, qui enfin avait cru satisfaire ces deux puissances, en leur accordant à chacune les concessions qu'elles désiraient, finirent par lui créer de graves embarras vis-à-vis de la Russie. L'immixtion de la Russie dans l'examen des réclamations de la France, fut le

résultat, dans le principe, de la faiblesse de la Porte, 1852.
qui ne sut pas s'appuyer sur les traités que la France seule pouvait invoquer, et qui, dans le cours de ces inextricables discussions, commit la faute de notifier à la Russie la décision de la commission instituée pour juger la question des lieux saints.

Dès que le chargé d'affaires de Russie eut connu la tournure que cette affaire avait prise, il expédia deux courriers à Jérusalem pour porter l'ordre au patriarche grec de quitter cette ville. Le cabinet de Saint-Pétersbourg suivait d'un œil très-attentif et jaloux la marche et les progrès de la France auprès de la Sublime Porte. M. d'Oseroff avait ordre d'expédier des courriers porteurs des exposés les plus détaillés à chaque pas ou à chaque incident de la question. Tout ce qui s'était passé à Jérusalem fut donc connu à Saint-Pétersbourg peu de jours après que M. d'Oseroff en eut reçu le compte rendu par un des attachés de la légation russe, qu'il avait envoyé sur les lieux.

Telle était la situation de la grande question qui commençait à agiter les esprits à la fin de l'année 1852.

CHAPITRE XII.

Lutte sourde de la diplomatie. — Complication nouvelle. — Ambassade du comte de Linange.

1853. Janvier. La diplomatie continua sa lutte sourde et silencieuse. Le renvoi de Reschid-Pacha, le refus de ratification de l'emprunt turc, ne furent pas une satisfaction suffisante pour la fière Russie. Chef religieux, plus encore que despote absolu, le czar voulait conserver aux yeux de ses peuples le prestige qu'il tirait de son caractère sacré de prince de l'orthodoxie grecque. Son ambassadeur à Constantinople n'avait cessé de réclamer les priviléges qu'il revendiquait, au nom de son Église, sur le saint sépulcre, et de faire valoir les droits des Grecs orthodoxes. Il transpira même déjà dans le public que les prétentions du czar sur les sujets grecs de la Porte étaient d'étendre sur eux un protectorat, qui, sous le masque de la religion, ou sous ce prétexte, serait devenu l'anéantissement du pouvoir légal et légitime du sultan dans ses propres États.

Une complication nouvelle s'ajouta encore aux difficultés de la position de la Sublime Porte. Les Monténégrins, qui jouissaient d'une demi-indépendance, mais qui reconnaissaient cependant la suzeraineté du sultan, voulurent s'affranchir du tribut qu'ils lui devaient, et firent des incursions sur le territoire turc. Le Divan envoya une armée qui, sous les ordres d'Omer-Pacha, dut pénétrer dans le Monténégro et

soumettre ces vaillants montagnards. Omer-Pacha accepta dans son état-major les services d'un certain nombre d'officiers hongrois réfugiés. Le Monténégro est limitrophe de l'Autriche. La présence de ces réfugiés en armes dans son voisinage donna des inquiétudes au cabinet de Vienne, qui revendiquait à son tour une sorte de protectorat sur les Monténégrins, et qui trouva mauvais que leur suzerain repoussât leur agression, sans l'avoir prévenu de son projet de faire avancer ses troupes contre eux. 1853.

L'empereur d'Autriche formula des plaintes contre ces mouvements des troupes turques près de ses frontières, et il envoya à Constantinople le feld-maréchal comte de Linange avec des instructions sévères.

CHAPITRE XIII.

Discussions insolites à Londres sur la question d'Orient. — Articles menaçants contre la Turquie. — Curieuse coïncidence. — Correspondance de sir H. Seymour. — Citations et rapprochements.

Dans cette première période de l'année 1853, il se passa, à Londres, quelque chose de grave et de bien insolite, dans les discussions sur la question d'Orient, ainsi transformée, par l'importance qu'elle prenait. Les hommes d'État anglais préparent souvent l'opinion publique par la voie des journaux aux événements qu'ils veulent accomplir, et sur lesquels ils désirent d'abord consulter la nation pour éviter les surprises et les critiques. Les secrets du cabinet, ses

1853. projets encore incomplets sont souvent ainsi produits au grand jour de la publicité, sous une forme à demi mystérieuse, et ces quasi révélations ont pour but de pressentir l'opinion et de disposer les esprits aux grandes choses que l'on médite.

Or, la vieille, la constante politique de l'Angleterre, celle de tous ses hommes d'État illustres, avait été en tout temps de regarder l'existence de l'empire ottoman comme nécessaire à l'équilibre européen. La dissolution de cet empire et le partage de ses débris, en réveillant trop de convoitises et de jalousies, devaient nécessairement faire craindre une conflagration générale. Et voilà cependant que tout à coup, au moment où s'agitait à Constantinople la question des lieux saints, quand la France y poursuivait de justes réclamations, ne touchant en rien à l'existence de l'empire ottoman, à son intégrité, à sa considération, au libre exercice de son administration intérieure, mais relative seulement à d'anciens priviléges du culte catholique, la presse et le cabinet anglais, oublieux un instant du système accepté et reconnu jusque-là comme le seul praticable, exprimèrent des idées et des vues diamétralement opposées à ce vieux et persévérant système.

Tout le monde put alors remarquer avec étonnement le ton qu'une partie de la presse anglaise, et surtout ses organes les plus sérieux, avaient pris à l'égard de la Turquie. Si l'on avait dû les en croire, il eût semblé que le jour était venu où il fallait effacer

l'empire ottoman de la carte du monde et se partager ses dépouilles; tout cela dans l'intérêt de la civilisation et de la paix générale. 1853.

Dans son numéro du 23 janvier 1853, le *Times* publia un article très-menaçant contre la Turquie. Il montra l'empire ottoman en dissolution : « C'est un « corps épuisé, frappé de la caducité politique la plus « profonde (disait-il); le règne de la Porte sur une « contrée des plus fertiles est une dérision. *L'inté-« rêt du commerce anglais et la conservation de nos « relations avec l'Inde, par l'Égypte, appellent l'at-« tention de l'Angleterre.* Nous aurions tout à gagner « s'il s'accomplissait dans le Levant quelque révolu-« tion utile à la cause de la civilisation. Il est difficile « de comprendre comment un mal positif aussi pro-« fond a pu être défendu si longtemps par les politi-« ques comme un bien relatif. *Le jour* où il sera « impossible de prolonger l'existence d'un gouverne-« ment tel que celui de la Porte, *est peut-être moins « éloigné qu'on ne le suppose communément*, et il n'est « que sage aux hommes d'État de se préparer à un « événement qu'il ne leur appartient pas *de retarder « indéfiniment.* »

Ce langage si significatif par les relations politiques bien connues du *Times*, empruntait un caractère plus fort de gravité par l'attitude et les paroles du premier ministre dans le Parlement.

Lord John Russel, en réponse à des interpellations qui lui furent adressées sur la question d'Orient, laissa

1853. voir dans ses paroles un ton de découragement qui faisait contraste avec ses anciennes affirmations sur la nécessité de maintenir l'intégrité et l'indépendance de la Turquie. Il discuta presque l'hypothèse d'une dissolution éventuelle de l'empire ottoman. Le maintien de cet empire n'était donc plus un article de foi pour les hommes d'État de l'Angleterre? Est-ce le *Times* qui inspira lord Russel, ou lord John, qui emprunta les colonnes de ce journal et celles du *Morning Chronicle* pour manifester une sorte d'adhésion à des propositions occultes de partage de l'empire turc? Tel est le mystère que nous demanderons au temps de nous expliquer. Que de périls révélaient ce langage et cette hésitation!!

En dehors du Parlement, les attaques se prolongèrent contre la Turquie. Les paroles du ministre encouragèrent cette polémique. Le *Times,* après avoir commenté le discours de lord Russel, et parlé de la barbarie ottomane qui avait été la terreur et le fléau de la chrétienté, et qui avait ruiné la civilisation des peuples du Levant, terminait ainsi son article :

« L'autorité des Turcs sur leurs sujets chrétiens « est évidemment sur son déclin; et quand nous ré- « fléchissons à ce que sont aujourd'hui les pays qu'ils « ont gouvernés pendant quatre siècles, à ce qu'ils « pourraient devenir, l'humanité, la civilisation, la « justice nous autorisent à croire que la Providence « veut peut-être rendre ces provinces et leurs mal- « heureux habitants à une religion plus pure et à un « gouvernement plus doux. »

Le mystère de ce langage s'est expliqué plus tard. 1853.
Mais pour l'intelligence de ce fait historique qui a, selon nous, une haute gravité, il est nécessaire que nous anticipions et que nous placions ici cette explication importante que nous ne pourrions pas renvoyer sans inconvénient.

C'est à l'époque où parurent les articles du *Times* et du *Morning Chronicle*, et où les paroles de lord John Russel furent prononcées au Parlement, qu'il faut placer la correspondance secrète de sir H. Seymour, ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg, que nous publions, *in fine*, en entier. Nous révélons ici cette singulière coïncidence des communications diplomatiques de sir H. Seymour, sur les projets de partage de la Turquie, que le czar proposait alors au cabinet anglais avec les articles du *Times* et les paroles embarrassées de lord John Russel, et son hypothèse de partage éventuel de la Turquie. Nous disons que cette coïncidence est digne de remarque : cependant nous aimons à croire qu'il n'y a pas eu d'arrière-pensée chez les ministres anglais de devenir, même dans un moment d'illusion, les complices de l'ambition moscovite. Mais l'inflexible histoire doit enregistrer tous les faits importants, et il ne peut lui appartenir de changer leur caractère quand ils se sont produits à la face du monde.

Or, voici quelques curieux extraits des communications relatives à la Turquie, faites alors au gouvernement de la reine d'Angleterre par l'empereur de Russie.

1853.

Sir H. Seymour à lord John Russel.

«Saint-Pétersbourg, 11 janvier 1853.

(Reçu à Londres le 21 janvier, secret et confidentiel.)

« Le 9 de ce mois (janvier), au soir, j'ai eu l'hon-« neur de voir l'empereur de Russie au palais de la « grande-duchesse Hélène qui, à ce qu'il paraît, *avait* « *demandé la permission* d'inviter lady Seymour et « moi pour voir la famille impériale.

« L'empereur est venu à moi, et, de la manière la « plus gracieuse, m'a dit : Vous connaissez mes sen-« timents pour l'Angleterre. C'est toujours mon in-« tention que les deux pays soient dans des termes « d'une amitié intime, et je suis sûr qu'ils continue-« ront à être dans les mêmes sentiments... Je répète « qu'il est essentiel que les deux gouvernements, c'est-« à-dire le gouvernement anglais et moi, et moi et le « gouvernement anglais, soyons dans les meilleurs « termes, et jamais la nécessité n'en a été si grande « que dans ce moment. Je vous prie de transmettre « ces paroles à lord John Russel. Lorsque nous som-« mes d'accord, je suis tout à fait sans inquiétude « quant à l'occident de l'Europe; *ce que d'autres pen-« sent ou font est de peu d'importance.* Quant à la « Turquie, c'est une autre question. Ce pays est dans « un état critique et peut nous donner beaucoup d'em-« barras.... L'empereur a dit d'abord, avec quelque « hésitation, mais à mesure qu'il continuait, avec un « ton de plus en plus affirmatif: ...Les affaires de Tur-

« quie sont dans un état de grande désorganisation. 1853.
« Ce pays menace ruine. Sa chute sera un grand malheur, et il est important que l'Angleterre et la Russie « en viennent à une entente parfaite, et qu'aucune « des deux puissances ne fasse aucun pas décisif à « l'insu de l'autre. Tenez, a ajouté l'empereur, nous « avons sur les bras un homme malade, un homme « gravement malade : ce serait, je vous le dis franchement, grand malheur si, un de ces jours, il devait « nous échapper, surtout avant que toutes les dispositions fussent prises. »

Cette lettre est intitulée : secrète et confidentielle. Elle était datée du 11 janvier 1853, et elle était arrivée à Londres le 21 ou 22 janvier, dix ou onze jours après, et c'est précisément le 23 du même mois que le *Times* publia un article dans lequel les pensées et presque les termes de la lettre (secrète et confidentielle) de sir H. Seymour étaient reproduits. C'était une admirable coïncidence.

Le rapprochement devient plus curieux et plus instructif entre le second article du *Times*, des premiers jours de février, et le n° 2 de la correspondance, daté de Saint-Pétersbourg le 23 janvier, et qui correspond encore, soit avec le discours de lord John Russel au Parlement, soit avec le second article du *Times* qui commentait ce discours.

On se rappelle le passage du *Times* et le résumé des paroles de lord John Russel, et on lit dans le document n° 2 :

1853. *Sir H. Seymour à lord John Russel.*

«Saint-Pétersbourg, le 23 janvier 1853.

«Mylord,

Février. «Le 14 janvier, j'ai eu l'honneur d'une conver-«sation très-intéressante avec l'empereur, dont il est «de mon devoir de donner connaissance à Votre Sei-«gneurie.

«L'empereur a dit : Dans l'empire turc, il y a plu-«sieurs millions de chrétiens sur les intérêts desquels «je suis appelé à veiller, pendant que, d'un autre «côté, le droit de le faire m'est garanti par des traités. «Je puis dire, en vérité, que je fais un usage modéré «de mon droit.... Notre religion, telle qu'elle est éta-«blie dans ce pays, nous est venue d'Orient, et il y «a des sentiments et des obligations qu'on ne sau-«rait perdre de vue.

«Maintenant la Turquie est tombée dans un état «de décrépitude tel que, si désireux que nous soyons «de prolonger l'existence du malade, il peut subite-«ment mourir et nous rester sur les bras. Nous ne «pouvons pas ressusciter ce qui est mort. Si l'empire «turc est renversé, il tombera pour ne plus se rele-«ver. Il est donc de la plus grande importance que «nous nous entendions mutuellement, et que nous «ne nous laissions pas surprendre par les événe-«ments. Maintenant, je désire vous parler en ami et «en gentleman : *Si nous arrivons à nous entendre «sur cette affaire, l'Angleterre et moi, pour le reste*

«peu m'importe, je tiens pour indifférent ce que font 1853
«et pensent les autres.....»

Et plus loin, nº 5 :

«L'empereur en vint à me dire que, dans l'éventualité de la dissolution de l'empire ottoman, il pensait qu'il pourrait être moins difficile d'arriver à un arrangement territorial satisfaisant qu'on ne le croyait généralement.

«Les Principautés sont, dit-il, en fait, un État indépendant sous ma protection. Cela peut continuer ainsi. La Servie peut prendre la même forme de gouvernement. Il en est de même de la Bulgarie. Il n'y a pas de raison, ce semble, pour que cette province ne forme pas un État indépendant. *Quant à l'Égypte, je comprends tout à fait l'importance que ce pays a pour l'Angleterre. Je puis alors dire seulement, que si, dans l'éventualité d'un partage de la succession ottomane, à la chute de cet empire, vous prenez possession de l'Égypte, je n'aurai pas d'objection à faire. Je dirai la même chose de Candie. Cette île peut vous convenir, et je ne sais pas pourquoi elle ne deviendrait pas une possession anglaise,* etc.»

Le rapprochement des dates ne permet pas de douter que la correspondance secrète n'eût trouvé un confident indiscret, et ce qui se passa au Parlement prouvait aussi qu'il y avait eu au moins de l'hésitation et un commencement de connivence avec la

1853. Russie. Cette hésitation eût cessé bientôt, si l'intérêt anglais n'avait pas trouvé de puissants obstacles.

CHAPITRE XIV.

Ces attaques étaient intempestives. — Comte de Linange à Constantinople; ses exigences.

Mais la merveilleuse sagacité politique des Anglais s'aperçut bientôt que la dissolution de l'empire turc profiterait surtout à ses formidables voisins, et que l'Angleterre serait à la merci de la Russie, relativement à l'Égypte et au passage des Indes, si le czar s'établissait à Constantinople. Cependant ces attaques contre un vieil et faible allié ne pouvaient être plus intempestives, car c'est dans ce moment même que la discussion sur le saint sépulcre et sur les droits de l'Église grecque faisaient craindre que les affaires ne prissent à Constantinople une tournure très-défavorable avec la Russie. Déjà le ministre de Russie, M. Oseroff, venait de manifester tout son mécontentement de l'arrangement qui avait eu lieu pour les saints sépulcres, et d'inviter le patriarche grec de porter à Constantinople les clefs de l'église de Bethléem. Il avait déclaré au Divan, dans une Note fort dure, que son gouvernement protégerait les droits des habitants de Jérusalem.

D'un autre côté, des symptômes alarmants se montrèrent aussi. Il ne faut pas s'étonner si, au milieu

de tant d'embarras, l'arrivée du comte de Linange, 1853.
avec une lettre de l'empereur d'Autriche pour le sultan, a été, à ce moment, l'événement le plus important à Constantinople. Cette lettre contenait les demandes suivantes : 1° Cession du littoral près de Gleck et de Lutovina, à l'Autriche, qui revendiquait ces deux ports comme lui appartenant; 2° Explication de l'agression faite par la Turquie contre les Monténégrins, sans en avoir prévenu l'Autriche; 3° Placer les chrétiens bosniaques sous la protection de l'Autriche. Les instructions du comte de Linange lui faisaient une obligation d'imposer à la Turquie toutes ces conditions. L'Autriche aurait désiré en outre l'extradition des réfugiés renégats, qui étaient encore en Turquie, mais ce dernier point avait été écarté.

La France et l'Angleterre intervinrent pour déterminer la Porte à adhérer à toutes ces réclamations de l'Autriche, en lui représentant que, en présence des menaces et des exigences de la Russie, il valait mieux céder à l'Autriche et conserver de bonnes relations avec cette puissance; et M. de Linange repartit bientôt après pour Vienne, porteur d'une convention conforme aux demandes de l'empereur François-Joseph. Ce succès de l'Autriche s'expliqua par le désir qu'avait la Sublime Porte de gagner la bienveillance de la France et de l'Angleterre.

Ce bon accord des deux puissances occidentales, pour amener un arrangement favorable à l'Autriche, fut un acte de haute sagacité politique. Il prouva que

1853. l'Angleterre, un moment fourvoyée par l'appât, sans doute fort tentant, d'une large part dans les dépouilles de la Turquie, revenait au vieux système anglais. Les deux cabinets devaient éviter de laisser tomber les populations du Monténégro sous la dépendance religieuse et politique de la Russie. Ils avaient d'ailleurs bien vu que l'époque n'était pas éloignée où les plus graves questions commanderaient leur attention. Ils devaient craindre, en effet, que la politique de la Russie ne précipitât une catastrophe en Orient. Chaque pas, chaque discussion rendait la position très-critique. Une dernière démarche de la Russie allait faire éclater la crise.

CHAPITRE XV.

Ambassade du prince Menschikoff. — Attitude insultante du prince; ses prétentions.

Les succès diplomatiques obtenus près du sultan par MM. de La Valette et de Linange, avaient inspiré au cabinet de Saint-Pétersbourg de frapper un grand coup à Constantinople. La mission de M. de La Valette avait été, en dernier lieu, environnée d'un grand éclat par l'arrivée de cet ambassadeur sur le vaisseau *le Charlemagne*, et par le brillant cortége qui l'entourait à son débarquement. La Russie voulut effacer par une pompe inusitée le prestige de la France, se montrer plus impérieuse et plus exigeante que l'Autriche, et donner à ses réclamations, par la rudesse

des formes, un caractère d'insulte et de menaces, comme manifestation publique de sa volonté d'imposer à la Porte les conditions qu'elle exigeait de sa faiblesse. 1853.

L'amiral, prince Menschikoff, qui dirigeait à Saint-Pétersbourg le ministère de la marine, partit pour se rendre à Constantinople, où il allait remplir une mission dont on ignorait l'objet. Il était accompagné du fils du comte de Nesselrode, chancelier de l'empire. Avant le départ de l'amiral ministre, et pour appuyer sa mission, ordre fut donné de concentrer des troupes russes sur les frontières de la Moldavie et de la Valachie et de préparer des armements dans tous les ports de la mer Noire. L'amiral Menschikoff fut chargé en même temps par l'empereur de Russie du commandement en chef des trois corps d'armée qui se réunissaient en Bessarabie et sur les frontières de la Turquie. Les pleins pouvoirs dont il était muni prouvaient à l'évidence l'importance que le czar attachait à la prompte et heureuse solution de son différend avec la Porte Ottomane.

Le prince Menschikoff se fit précéder à Constantinople, le 24 février, par un de ses aides de camp, qui vint annoncer l'arrivée du prince lui-même pour le 28.

Le prince se rendit d'abord à Odessa où il attendit pour s'embarquer d'être instruit du départ de M. de La Valette avec lequel il ne voulait pas se rencontrer. Les succès du diplomate français avaient

1853. causé à Saint-Pétersbourg trop d'insomnies. Le czar et ses ministres lui en gardaient rancune de princes. L'arrivée de l'amiral Menschikoff à Constantinople, les pouvoirs militaires dont il était investi, les menaces connues de la Russie, étaient une révélation des projets ambitieux de cette puissance et dévoilaient un avenir plein de périls. Aussi la presse anglaise changea de langage. Le *Times* et le *Morning Chronicle* quittèrent leur attitude hostile à la Turquie. Ils revinrent pour elle à des idées plus conciliantes. Il ne fut plus question de démembrement et de dissolution de l'empire ottoman. Ils firent un devoir au gouvernement anglais de veiller à la conservation de l'empire turc, comme nécessaire au maintien de la paix du monde.

Mars. Le prince Menschikoff arriva à Constantinople le 28 février. Le 2 mars, il se rendit à la Porte. Le 3 mars, Fuat-Effendi, ministre des affaires étrangères, remit sa démission entre les mains du sultan, qui l'accepta. Il fut remplacé par Rifaat-Pacha.

Ce brusque changement de ministre des affaires étrangères à Constantinople s'expliqua par la manière dont le prince Menschikoff s'était présenté à l'audience du grand-vizir. Son attitude, ses actes et ses paroles dans cette circonstance devaient avoir de si graves résultats que nous allons en donner les détails les plus circonstanciés et les plus précis.

Les succès du comte de Linange avaient déterminé la cour de Russie à suivre l'exemple de l'Au-

triche, et à forcer la Porte Ottomane à lui faire des concessions. Elle n'espéra les obtenir qu'à l'aide de cette pression et de menaces efficaces. Elle voulait à tout prix contraindre la Sublime Porte à retirer le firman favorable à la France, concernant les lieux saints, c'est-à-dire obtenir une solution du différend dans l'intérêt de l'Église grecque. Muni de ces instructions, le prince Menschikoff se présenta au palais de la Porte Ottomane dans une attitude qui dut produire une sensation extraordinaire parmi les Turcs. Le 2 mars, cet ambassadeur de la Russie devait être reçu en audience solennelle par le grand-vizir. Le premier dignitaire de l'empire et les autres membres du Divan étaient en grand costume. Les troupes formaient la haie. L'ambassadeur et sa suite ayant été annoncés, Son Excellence traversa la haie des gardes, dans le vestibule conduisant à la salle d'audience. Les tambours battirent aux champs, et la musique commença à jouer. Mais, chose bien singulière, le prince Menschikoff parut en simple redingote, portant un chapeau *qui ne paraissait pas neuf*, et tenant une canne à la main. M. d'Oseroff, chargé d'affaires de Russie, était en frac noir; M. de Nesselrode fils, attaché à la suite du prince, portait un paletot. Les ministres de la Porte Ottomane restèrent pétrifiés à cet aspect. 1853.

Le récit suivant fait par un témoin oculaire contient des détails plus curieux encore et plus complets:

La Russie, qui semble ne pas vouloir souffrir

1853. d'égal à Constantinople, a voulu renchérir sur l'Autriche. Le comte de Linange, dans ses rapports avec les personnages officiels, avait montré une raideur qui avait dû choquer le sultan et ses ministres, mais qui du moins ne s'était pas traduite aux yeux de la multitude par un acte éclatant.

Le général Menschikoff a cru devoir aller plus loin. Il est ministre de la marine en Russie, et pour s'annoncer à Constantinople, il est allé passer à Odessa une revue de la flotte russe de la mer Noire et du corps de débarquement que, depuis 1833, la Russie entretient sur le pied de guerre dans le port de Sébastopol. Vingt-sept bâtiments de guerre, vaisseaux et frégates et grands navires à vapeur, et trente mille soldats ont figuré dans ces démonstrations que l'on a cherché à rendre aussi brillantes que possible, pour que l'écho en portât le bruit à Constantinople. A la suite de ces préliminaires, et, emmenant avec lui deux généraux et deux amiraux, le général Menschikoff est arrivé dans la capitale de la Turquie, le 28 février, sur le bâteau à vapeur de guerre russe *le Foudroyant*. Tous les employés de la mission russe à Constantinople sont allés à sa rencontre, et lorsqu'il a mis pied à terre à Tophané, il y a trouvé, organisés par leurs soins, huit mille hommes, sujets russes, protégés de la Russie, ou coreligionnaires grecs, qui l'ont conduit en grande pompe jusqu'à son hôtel.

Le 2 mars, il s'est rendu à la Porte pour faire sa

visite au grand-vizir; mais contrairement à tous les 1853.
usages, il ne portait pas l'uniforme de son grade. Il était en simple habit de ville. Nous ne saurions dire ce qui se passa dans cette entrevue; mais ce qui est un fait certain, c'est que lorsqu'il fut reconduit par le grand-vizir, et invité, conformément aux traditions de la diplomatie à Constantinople, à faire une visite au ministre des affaires étrangères Fuat-Effendi, qui l'attendait, le général Menschikoff répondit très-haut et du ton le plus dédaigneux qu'il ne voulait pas voir ce ministre, à qui son gouvernement, et surtout M. Oseroff, le représentant accrédité de la Russie à Constantinople, avaient à reprocher plusieurs manques de foi.

Ces paroles, prononcées devant plusieurs témoins, eurent pour résultat de faire aussitôt donner sa démission à Fuat-Effendi. Il paraît d'ailleurs que les exigences annoncées dans le cours de la conversation avec le grand-vizir et soutenues par cette démonstration étrange, n'étaient pas moins blessantes pour la Porte que cette insulte faite à l'un de ses ministres.

Le prince Menschikoff demanda au nom de son gouvernement : que l'empereur de Russie fût désormais reconnu comme protecteur des chrétiens grecs, sujets de la Turquie, comme la France l'était depuis des siècles des catholiques du Levant; que l'élection du patriarche de Constantinople fût faite désormais par les fidèles et confirmée par l'empereur de Rus-

1853. sie, à l'exclusion du sultan, à qui la nomination et l'investiture appartiennent encore aujourd'hui.

CHAPITRE XVI.

La France et l'Angleterre prennent leurs mesures. — Lettre de M. Drouyn de Lhuys à M. de Castelbajac.

La légation de France s'empressa de transmettre à son gouvernement de si graves événements qui intéressaient la France elle-même presque autant que le sultan.

La réception de ces dépêches détermina le cabinet des Tuileries et celui de Saint-James à prendre leurs précautions contre les prétentions de la Russie. Le ton hautain de l'ambassadeur moscovite et ses procédés inouïs envers le sultan étaient une véritable provocation à l'adresse des puissances occidentales: c'était le commencement d'une agression préparée de longue main.

La France et l'Angleterre prirent avec résolution leurs mesures et en remirent l'exécution à des hommes expérimentés et bien pénétrés de la direction qu'ils devaient suivre. C'est ainsi que pour la France un décret nomma M. Delacour, ambassadeur près de la Sublime Porte, en remplacement de M. de La Valette dont la santé avait été éprouvée trop rudement par le climat et les fatigues, et qui était venu en France sur sa demande.

Quant au gouvernement anglais, dans les circonstances critiques où étaient les affaires en Orient, il voulut avoir à Constantinople un ambassadeur éprouvé par son habileté et d'un caractère ferme et élevé. Lord Stratford de Redcliffe alla reprendre son poste près du sultan. Son nom, sa haute position, ses connaissances diplomatiques, et en particulier, celle des affaires d'Orient, ne permettaient pas de choisir un plus impérieux représentant des intérêts anglais. 1853.

Le jour même du départ de M. Delacour, le ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, adressa à l'ambassadeur français près la cour de Saint-Pétersbourg la lettre suivante :

A M. le général de Castelbajac.

« Paris, le 21 mars 1853.

« GÉNÉRAL,

« Les nouvelles de Constantinople ne justifient « que trop les appréhensions que je vous exprimais « dernièrement au sujet de la mission de M. le prince « Menschikoff. L'attitude de cet ambassadeur indique « assez qu'il est moins venu pour négocier que pour « poser un ultimatum, et la concentration de trois « corps d'armée dans la Russie méridionale, jointe « aux préparatifs extraordinaires qui se font à Sé- « bastopol, ne nous permet plus de douter que le « cabinet de Saint-Pétersbourg n'ait accepté, comme « possible, l'éventualité d'une guerre avec la Porte.

1853. « C'est pour surveiller les événements que notre « escadre d'évolutions quitte demain Toulon pour se « rendre dans les mers de Grèce, où elle sera à la « disposition de M. Delacour, dont le départ de Paris « aura lieu ce soir même.

« La question des lieux saints est l'objet apparent « de la mission du prince Menschikoff. Cette mission, « à raison des circonstances qui l'accompagnent, « semble s'écarter du traité de 1841. Il nous importe « extrêmement de déchirer tous les voiles qui cou- « vrent cette situation. Veuillez donc demander à « M. de Nesselrode si le cabinet de Saint-Pétersbourg, « répudiant le principe qui a dominé depuis trente « ans les rapports des grandes puissances entre elles, « entend se rendre, à lui seul, l'arbitre des desti- « nées de la Turquie, et si, à cette politique de con- « cert à laquelle le monde a dû son repos, la Russie « veut substituer une politique d'isolement et de pré- « potence qui contraindrait les autres cabinets, dans « la crise qui se prépare, à ne consulter aussi que « leurs intérêts propres et à n'obéir qu'à leurs vues « particulières.

« Agréez, etc.

« *Signé :* DROUYN DE LHUYS. »

CHAPITRE XVII.

Les flottes cinglent vers l'Orient. — Presse de France et d'Angleterre. — Les deux cabinets resserrent leur alliance.

L'ordre fut expédié à Toulon de faire partir la flotte française pour le Levant. Elle devait se rendre d'abord dans les eaux de la Grèce. 1853.

De son côté, sur la demande formelle du grand-vizir, le colonel Rose, en l'absence de lord Redcliffe, expédia une dépêche à l'amiral Dundas, pour l'inviter à rapprocher la flotte anglaise des Dardanelles. L'amiral Dundas et ses vaisseaux étaient en ce moment mouillés dans le port de Malte. Les deux pavillons anglais et français allaient ainsi flotter prochainement près du Bosphore. Pendant que l'escadre française cinglait la première vers ce théâtre d'une guerre rendue imminente, la presse des deux pays continuait l'examen et la discussion des causes qui la provoquaient.

Le *Times* soutint de nouveau que la crise actuelle était l'affaire des lieux saints. «Qu'avons-nous à faire «dans de pareilles circonstances? disait-il. Qui sou-«tiendra que l'Angleterre doit payer pour les fautes «de la diplomatie française? que nous devons inter-«venir pour fortifier l'influence de la France dans le «Levant, comme protectrice de l'Église latine? que «nous devons si bien prendre à cœur la cause du «clergé catholique, que nous ayons à soutenir ses «prétentions à la prééminence sur les popes de

1853. « l'Église grecque ? De pareilles idées ne supportent « pas l'examen. »

Mais le journaliste se ravisait et ajoutait :

« Il est vrai que cette malheureuse et déplorable « affaire, en révélant l'impuissance de la Turquie et « les divisions de la chrétienté, au sujet du tombeau « du Christ, peut aussi servir de prétexte et d'occa- « sion pour réaliser d'autres et de plus importants « projets. C'était une conséquence que le gouverne- « ment français aurait dû prévoir, lorsqu'il a mis le « sultan dans une position si embarrassante. »

C'est à ce dernier point de vue de la convoitise russe que s'arrêta le cabinet anglais. Les hommes habiles qui dirigeaient les affaires de ce pays, n'eurent garde de laisser échapper une si bonne occasion de détruire la flotte superbe que le cabinet russe avait construite et équipée à si grands frais depuis soixante années dans la mer Noire. Cette flotte était toujours un péril pour Constantinople et pour le passage des Indes par l'Égypte.

L'Angleterre renforça aussitôt d'un bon nombre de bâtiments son escadre de la Méditerranée. Plusieurs vaisseaux partirent pour rallier l'amiral Dundas.

Mais avant de passer à une action commune par la réunion de leurs forces, les deux gouvernements de France et d'Angleterre durent resserrer leur alliance par une entente parfaite sur toutes les questions pendantes en Orient, et sur les éventualités qui pourraient en surgir.

L'Angleterre, par ses conseils, détermina la France à faire les plus larges concessions dans ses réclamations sur les lieux saints, afin d'ôter à la Russie tout prétexte de maintenir ses insoutenables exigences en faveur des Grecs, et les priviléges exorbitants qu'elle revendiquait sous le masque de la religion. La France accepta même de vider ces questions directement avec Saint-Pétersbourg. 1853.

C'est dans cet esprit de conciliation que M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, écrivit la lettre qu'on va lire, à M. de Castelbajac, ambassadeur à Saint-Pétersbourg :

« Général,

« La question des lieux saints de Jérusalem, « comme je vous le disais dernièrement, me paraît, « où elle en est arrivée, devoir être l'objet d'une ex- « plication amicale et confiante entre nous et M. le « comte de Nesselrode. Livrée plus longtemps au « zèle des agents et aux passions locales, cette af- « faire risquerait de s'envenimer et de compromettre « de la façon la plus fâcheuse, les relations de la « France et de la Russie, avec l'empire ottoman. « Vous savez, en effet, Général, que cédant tour à « tour à deux courants contraires, la Porte, depuis « un an, a rendu, au sujet des prétentions respec- « tives des Latins et des Grecs, des décisions qui « s'excluent, en quelque sorte, les unes les autres, « et dont le plus grave inconvénient, à nos yeux, est

1853. « de placer, sinon en fait, du moins dans l'opinion « égarée par les fausses appréciations des journaux, « les deux missions de France et de Russie à Con- « stantinople dans une sorte d'antagonisme, qui, je « me plais à le croire, n'est pas plus dans les inten- « tions du cabinet de Saint-Pétersbourg que dans les « nôtres. Je tiens donc à ne pas tarder plus long- « temps à déterminer le but que nous voulons at- « teindre, c'est-à-dire à bien établir la justice et la « modération de nos demandes. » (*Suit une discussion roulant sur les points de droit et de fait déjà connus.*)

« Le gouvernement de l'empereur, Général, sans « se départir officiellement des droits qu'il a trouvés « dans son héritage, a compris que dans les affaires « humaines, rien n'était absolu. Il a tenu compte, et « grand compte, des circonstances accomplies de- « puis soixante années. Il n'a pas voulu réveiller dans « l'empire ottoman, déjà si ébranlé, des passions re- « ligieuses qui se fussent infailliblement retournées « contre le pouvoir même du sultan. Il a tenu égale- « ment à ne pas froisser les sentiments personnels « de S. M. l'empereur Nicolas, chef, dans son pays, « d'une religion identique à celle que professe le « plus grand nombre des chrétiens en Orient, et ce « sont toutes ces considérations qui l'ont décidé « sans peine à réduire ses prétentions dans les « limites exactes de sa dignité et de ses devoirs. Au- « tant nous avons mis de modération, de prudence

« et d'esprit de concorde dans nos négociations avec 1853.
« la Porte, autant, je dois vous l'avouer, nous avons « été surpris des efforts que la mission de Russie à « Constantinople a tentés pour annuler les concessions, « cependant bien légères, qui nous ont été faites.

« Le cabinet de Saint-Pétersbourg, en effet, ne « saurait méconnaître la validité de nos capitulations « sans porter la plus sérieuse atteinte à ses propres « traités avec la Turquie, traités autrement avanta-« geux, autrement importants que celui dont nous ne « réclamons même pas l'exécution complète. Ce point « admis, Général, je ne vois pas sur quoi pourrait se « baser une opposition qui attribuerait à nos dé-« marches à Constantinople un caractère qu'il n'a « jamais été dans nos intentions de leur donner. Non-« seulement nous n'avons pas voulu entamer sur ce « terrain une lutte d'influence avec le cabinet de « Saint-Pétersbourg, mais nous n'avons pas songé, « malgré les textes qu'il nous eût été facile d'invo-« quer, à retirer aux chrétiens du rite grec, le droit « de jouir des avantages que le temps a consacrés « entre leurs mains.

« Notre but unique a été de relever la religion ca-« tholique d'un état d'infériorité aussi indigne d'elle « que de nous. Serait-ce là la cause du mécontente-« ment qu'on éprouve à Saint-Pétersbourg? Je ne « saurais l'admettre, après le langage plein de me-« sure et de convenance que vous a tenu M. le comte « de Nesselrode, et qui se trouve consigné dans

1853. « votre dépêche du 1er avril dernier. Ce serait, « en effet, dans notre siècle un étrange et triste « spectacle à donner au monde, que celui d'une lutte « entre deux grandes puissances chrétiennes pour « une question de primauté religieuse, débattue à « Jérusalem même, et en présence de l'islamisme!

« La raison, la dignité, l'intérêt de la religion « commandent à la France et à la Russie une autre « conduite, et si le malentendu qui avait pu résulter « d'une appréciation erronée de nos démarches, avait « besoin d'une explication, je me plais à espérer que « le cabinet de Saint-Pétersbourg, mieux renseigné « sur nos actes et nos intentions, n'hésitera pas à « rendre hommage à notre modération.

« Agréez, etc.

« *Signé :* DROUYN DE LHUYS. »

Ce langage respirait non-seulement la modération, mais il était élevé, digne d'une nation qui sent son droit et sa force. La diplomatie avait là, dans notre ministre, un interprète bien éloquent de ses aspirations.

Loin de souscrire à la proposition de nature si conciliante du cabinet français, l'empereur Nicolas voulut imposer, à son tour, des conditions qui auraient replacé l'église catholique à Jérusalem dans une situation inférieure et humiliante, et qui auraient porté à la considération de la France, dans le Levant, la plus fâcheuse atteinte.

Cette persistance de la Russie fortifia l'alliance anglo-française, et fit naître, pour le rétablissement de la paix, la nécessité de conditions nouvelles qui n'eurent plus qu'un caractère purement politique et d'intérêt européen. 1853.

Cet intérêt européen était évidemment en jeu dans ce moment, et les puissances occidentales ne pouvaient ignorer le projet de l'empereur de Russie d'occuper prochainement Constantinople. Il l'avait déclaré lui-même, dans un moment d'expansion à sir H. Seymour, qui, dans le document n° 2 des communications relatives à la Turquie, apprit à lord John Russel la confidence que lui en avait faite l'empereur Nicolas, en ces termes :

« Usant donc de franchise, je (Nicolas) vous dis « nettement que si l'Angleterre songe à s'établir un « de ces jours à Constantinople, je ne le permettrai « pas. Je ne vous prête point ces intentions. Mais il « vaut mieux dans ces occasions parler clairement. « De mon côté, je suis également disposé à prendre « l'engagement de ne pas m'y établir, en proprié- « taire, il s'entend, *car en dépositaire, je ne dis pas;* « *il pourrait se faire que les circonstances me missent* « *dans le cas d'occuper Constantinople*, *si rien ne se* « *trouve prévu*, *si l'on doit tout laisser au hasard.* »

Cette intention d'occuper Constantinople était donc une idée fixe de l'empereur Nicolas. En qualité de dépositaire, ajoutait-il, avec une admirable finesse; mais ce dépôt dans ses mains impériales,

1853. quelle aurait été sa durée, si la France et l'Angleterre avaient commis l'immense faute de la tolérer? L'empereur ne l'avait pas fixée. Ces deux cabinets étaient donc bien avertis d'un si grave projet, et ce gage une fois dans les mains de la Russie et défendu par de bonnes garnisons dans les châteaux des Dardanelles, et une flotte formidable dans le Bosphore, quelle puissance aurait pu l'arracher à la Russie?

CHAPITRE XVIII.

Encore le prince Menschikoff; sa conduite mystérieuse. — Préparatifs militaires de la Russie.

Avril. Pendant que la diplomatie se mettait en garde contre toute surprise de la Russie, et prenait silencieusement, mais énergiquement ses mesures contre l'effet de ses menaces, le prince Menschikoff faisait avec une grande ostentation une visite à Chosrew-Pacha le vieux vizir, l'homme dévoué aux idées les plus reculées et les plus répulsives de toute amélioration. Chosrew, c'était l'islamisme avec tous ses préjugés, sa barbarie et son aversion de tout progrès. C'était l'homme que Menschikoff courtisait, parce qu'il était le chef du parti qui se prononçait en faveur de la Russie, et que cette puissance voulait s'attacher par ses démonstrations affectueuses.

A l'exception de cette visite au vieux Chosrew, le prince Menschikoff, après s'être annoncé d'une manière si bruyante et si menaçante, ne fit ostensible-

ment aucune démarche significative depuis le remplacement de Fuat-Effendi. S'il entama une négociation sérieuse avec le Divan, ce fut sous le voile du mystère, et sa conduite avec tous les partis resta assez réservée, et donna lieu de penser qu'il ne voulait pas découvrir aux autres ambassadeurs le but réel de sa mission, et qu'il cherchait à donner le change à tout le monde, en attendant qu'il trouvât son jour et son heure. Ce ne fut que peu à peu et par degrés, qu'il dévoila le véritable objet de son ambassade. Ce mystère enveloppait une menace pour l'indépendance de la Turquie. 1853

Les agents attachés à sa mission se mirent à l'œuvre, mystérieusement aussi. C'est ainsi qu'on signala l'arrivée à Athènes du contre-amiral Corniloff, sur la frégate à vapeur russe, *la Bessarabie*. L'amiral fut reçu par le roi Othon, et repartit pour la Turquie, après vingt-quatre heures de séjour à Athènes. Cette visite, en pareille circonstance, couvrait un but politique. L'habileté et la prévoyance de la diplomatie russe durent faire prévoir les conséquences de l'excursion de l'amiral Corniloff en Grèce, au moment où une rupture pouvait éclater entre la Russie et la Turquie. Les probabilités de cette rupture étaient si grandes que les bruits de guerre circulaient de tous côtés. Ces bruits n'étaient pas une vaine rumeur sans cause, car les armements dans les provinces russes du Midi étaient poussés avec ardeur. Dans les premiers jours d'avril toutes les

1853. troupes furent prêtes à se mettre en marche. Les préparatifs militaires furent faits sur une si grande échelle qu'ils dépassaient ceux que fit la Russie en 1812. On faisait aussi des armements dans la grande Russie et sur le Volga. On appela sous les armes des soldats qui avaient servi pendant vingt-cinq ans et qui étaient dans la classe des vétérans.

Malgré le mystère dont s'enveloppa le général Menschikoff, dans ses relations avec la Porte, on sut qu'il avait remis au Divan une Note qui différait fort peu des propositions que nous avons déjà fait connaître. La note commençait par demander une solution nouvelle de la question des lieux saints, et qui satisferait à ce qu'on appelait les justes exigences des Grecs. Elle parlait de l'indépendance du Monténégro pour effacer l'Autriche à Constantinople. Elle exigeait l'adoption de mesures efficaces pour faire cesser les vexations auxquelles étaient en butte les chrétiens grecs de la Turquie d'Europe. Enfin, la destitution du patriarche grec de Constantinople devait dépendre désormais de la volonté du czar.

La puissance qui voulait imposer ces conditions à un voisin, devait avoir une volonté arrêtée de lui faire la guerre. Or, il était impossible d'admettre que ce fût là une cause juste de guerre entre puissances voisines. Cette question d'Orient avait de la gravité, sans doute; mais dans l'état des sociétés modernes, l'opinion publique se refusait à prévoir une guerre avec ses terribles conséquences, pour une cause fa-

cile à expliquer. Mais on n'était pas rassuré, en son- 1853.
geant à l'ambition de la Russie et à la jalousie de la politique européenne, qui devait s'opposer à la lente mais progressive dépossession de la Turquie, parce qu'il y avait là une grave atteinte portée à l'équilibre européen.

La flotte française arriva le 4 avril à Salamine. Le même jour, lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur de la Grande-Bretagne près la Porte Ottomane, débarqua à Constantinople. M. Delacour, ambassadeur de l'empereur Napoléon, y était attendu le lendemain.

Le prince Menschikoff, en voyant approcher les flottes et arriver les ambassadeurs de France et d'Angleterre, comprit qu'il était urgent pour lui de presser le Divan d'adhérer à ses propositions. Pendant plusieurs jours de suite, il eut avec le ministre des affaires étrangères des entrevues longues et fréquentes; mais rien ne transpira de plus que ce qu'on savait déjà.

La nouvelle de l'approche de la flotte française fit reprendre courage aux Turcs, qui étaient bien pressés depuis quelques jours. L'arrivée de lord Redcliffe fit un grand plaisir à tous ceux qui aimaient à voir, en ce moment critique, les intérêts anglais confiés à des mains habiles; aussi fit-on à Constantinople à lord Redcliffe et à M. Delacour, une réception cordiale, et la plus flatteuse qui eût jamais été faite aux représentants des puissances étrangères. La présence

1358. seule de ces deux ambassadeurs déjoua les projets de la Russie. Le premier résultat qu'ils obtinrent fut de faire échouer le prince Menschikoff dans son dessein de contraindre la Porte à subir un traité d'alliance offensive et défensive.

Les exigences russes réveillèrent aussi l'énergie ottomane. La Porte envoya des officiers en Égypte, afin de se concerter avec Abdas-Pacha, pour une levée de troupes, en cas de rupture avec la Russie. Elle expédia des munitions en abondance aux forts situés sur le Bosphore et dans les Dardanelles. Des lettres du grand-vizir ordonnèrent à tous les gouverneurs des provinces de se préparer à appeler la réserve sous les drapeaux, et les mouvements de troupes devinrent tous les jours plus considérables à Constantinople.

CHAPITRE XIX.

Arrangements. — Lutte au sujet du protectorat. — Article du Moniteur. — But de la mission du prince Menschikoff.

Une des mille péripéties auxquelles nous avons déjà assisté, vint encore mettre les esprits en émoi. Dans les derniers jours d'avril 1853, on regardait à Constantinople l'affaire des lieux saints comme terminée. Pour arriver à ce résultat, lord Redcliffe avait mis en présence le prince Menschikoff et M. Delacour, et grâce à l'esprit conciliant de l'ambassadeur français, il avait amené entre eux une en-

tente, qui semblait définitive sur les dernières con- 1853.
testations. Le point à fixer était la réparation de la Mai.
coupole du saint sépulcre et le règlement du service religieux des différentes communions dans l'église du tombeau de la Vierge. On avait arrêté que la coupole serait réparée aux frais du sultan, qui l'avait offert, et que, dans la distribution des heures de service, les Grecs auraient les premiers la jouissance du sanctuaire, puis viendraient les Arméniens et enfin les Latins. Le prince Menschikoff avait donc obtenu à peu près ce qui devait le satisfaire, s'il n'avait eu de graves arrière-pensées et de plus sérieuses exigences. L'acte diplomatique demandé par l'ambassadeur russe devait lui être accordé; mais là n'était pas la difficulté. La lutte existait toujours au sujet du protectorat sur la religion grecque. Le czar voulait que les représentants de la Russie eussent le droit de donner des ordres aux églises, tant à Constantinople que dans d'autres endroits et villes, ainsi qu'aux ecclésiastiques. Il exigeait même un acte explicatif et positif de garantie de tous ces points. Le sultan déclara qu'il repoussait la proposition concernant le protectorat religieux. Ce refus indisposa tellement l'ambassadeur russe, qu'il voulut rompre les négociations avec la Porte.

Dans la prévision, peut-être espérée, de ce refus du sultan d'accepter le protectorat, les armements de la Russie, suspendus depuis quelque temps, venaient d'être repris d'après des ordres partis de

1853. Saint-Pétersbourg. Le 28 avril, le prince Menschikoff présenta son ultimatum, relativement au protectorat. Il demanda une réponse pour le 10 mai, ajoutant qu'il considérerait tout délai plus long comme un manque de procédés envers son gouvernement, ce qui lui imposerait les plus pénibles obligations.

L'article suivant du *Moniteur* expliqua les derniers arrangements sur la question des lieux saints, les prétentions nouvelles de la Russie, et les éventualités qui pouvaient en surgir :

« Le *Chaptal*, expédié à Marseille par l'ambassa-« deur de France, a apporté des nouvelles de Constan-« tinople en date du 7 mai. Notre correspondant nous « apprend que la question des lieux saints a été réglée « par un firman qui n'enlève aux Latins aucune des « concessions que M. le marquis de La Valette avait ob-« tenues en leur faveur. L'intérêt spécial à la France, « dans ce débat, se trouve donc dégagé, et quant à « l'avenir, il est garanti en dépit de tout traité posté-« rieur par nos capitulations qui datent de 1740.

« Le prince Menschikoff a remis à la Porte un ul-« timatum, qui doit expirer le 10 de ce mois. Il de-« mande que la Turquie s'engage vis-à-vis de la « Russie :

« 1° A conserver les immunités et les priviléges « dont jouit l'Église grecque dans toute l'étendue de « l'empire ottoman;

« 2° Que le *statu quo* soit maintenu à Jérusalem. « Comme nous l'avons dit, ce *statu quo* comprend les

« modifications qui résultent de l'arrangement con- 1853.
« senti par M. de La Valette. Aucun changement ma-
« tériel ne sera donc apporté à la situation des Latins,
« que nos efforts auront sensiblement améliorée.

« Quant à la protection réclamée par la Russie, sur « les chrétiens du rite oriental, c'est là une question « à part, et que la Porte doit examiner sans que la « résolution qu'elle adoptera soit de nature à affecter « les intérêts de la France, à aucun autre degré que « ceux de toutes les puissances, qui, en signant le traité « de 1841, ont voulu donner, à l'intégrité de la Tur- « quie, une garantie collective.

« M. le prince Menschikoff demande encore au Di- « van la conclusion d'un traité qui placerait sous la « garantie de la Russie les droits et les immunités de « l'Église et du clergé grecs. Cette question, complète- « ment différente de celle des lieux saints, touche à des « intérêts dont la Turquie doit la première apprécier « la valeur. Si elle amenait quelques complications, « elle deviendrait une question de politique euro- « péenne dans laquelle la France se trouverait engagée « au même titre que les autres puissances signataires « du traité du 13 juillet 1841. »

La France, en terminant l'affaire des lieux saints avec un grand esprit de conciliation, faisait tomber le masque de la Russie, qui, par la mission brutale et bruyante du prince Menschikoff, avait montré que la question grave et décisive n'était pas à Jérusalem, mais bien à Constantinople. Demander au sultan un

1853. traité qui aurait placé sous la garantie de la Russie les droits et les immunités de l'Église et du clergé grecs en Turquie, c'était évidemment prendre avec injustice la direction des opérations qui devaient amener l'expropriation de la Turquie pour cause d'utilité moscovite. La prudence exigeait donc que l'Europe ne permît pas le succès de telles prétentions, si menaçantes pour l'équilibre établi, et lui faisait une obligation de veiller à sa propre sécurité.

Ni le traité de 1774, ni les traités postérieurs, ne contiennent la reconnaissance de la suprématie religieuse à laquelle la Russie prétendait sur la population grecque de l'empire ottoman, et la Porte paraît avoir, en tout temps, très-bien compris que, traiter du sort de ses sujets grecs, avec une puissance étrangère, c'était accorder à cette puissance des droits qu'aucun État ne pouvait exercer impunément sur une portion si considérable de ses sujets.

Les doutes, les perplexités du Divan furent cependant grands pour donner une réponse aux exigences de la Russie. Lord Redcliffe conseilla de temporiser, en attendant que les cabinets de Paris et de Londres pussent donner à leurs ambassadeurs des instructions précises. De son côté, le prince Menschikoff prorogea spontanément le délai qu'il avait fixé au Divan pour lui transmettre sa réponse.

1853.

CHAPITRE XX.

Réponse négative du Divan à la demande de protectorat. — 10 mai, époque critique.

Le retour de Reschid-Pacha au ministère des affaires étrangères fut regardé par tous comme une confirmation par le sultan du parti qu'il avait pris de ne point céder aux exigences de la Russie. Ce fut une démonstration comminatoire très-réelle. C'est ainsi que le considéra l'ambassadeur russe. Il s'était embarqué depuis deux jours avec tout le personnel de son ambassade, sur la frégate *la Bessarabie*, mouillée devant le palais de Buyuk-déré, lorsque, le 10 mai, il reçut la réponse négative du Divan à ses demandes de protectorat.

Au lieu de partir pour Odessa, comme il s'y attendait, il envoya, le 11, M. Argyropoulo, premier drogman de l'ambassade russe, à la Porte, pour déclarer aux ministres du sultan qu'il considérait leur réponse comme évasive et désirait en avoir une plus catégorique. M. Argyropoulo avait, en outre, pour mission d'engager les ministres à accepter un nouveau délai de trois jours, que leur offrait le prince, afin de leur donner le temps de peser mûrement *les conséquences que pouvait entraîner pour le sultan et pour l'Empire* la réponse négative qui lui avait été communiquée. Mais c'est à ces nouvelles ouvertures que la Porte répondit par la nomination d'un ministre notoirement hostile à la Russie.

1853. La Note portant refus d'accéder aux demandes de la Russie fut concertée avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre.

En voici la substance :

« Le sultan est disposé à entretenir avec la Russie « les rapports de bon voisinage. Il accueillera donc « favorablement celles des demandes du prince Men-« schikoff qui ne blessent ni son honneur, ni son « indépendance. La Porte accorde l'érection à Jéru-« salem de l'église du couvent et de l'hôpital que « veut y fonder l'empereur Nicolas, pourvu toutefois « qu'elle ait lieu de manière à maintenir intacts ses « droits d'administration intérieure. Le sultan con-« firme les priviléges religieux accordés aux sujets « chrétiens de la Porte, et spécialement aux Grecs; « mais aussi il ne peut conclure de traité avec aucune « puissance étrangère sur une question qui est exclu-« sivement du ressort de l'administration intérieure « de l'Empire. Ce serait sacrifier ses droits de sou-« veraineté et son indépendance, et, quel que soit « le caractère d'amitié dont sont empreints les rela-« tions et le sentiment réciproques du sultan et de « l'empereur, cette amitié ne saurait aller jusqu'à « imposer à la Porte un pareil sacrifice. Ce serait « contraire au droit international et à ceux de tout « État libre et indépendant. »

Cette Note et le changement du ministère étaient d'une haute importance. L'empire turc entra, le 10 mai, dans l'une des périodes les plus critiques de

son existence. La Russie avait employé contre le sultan les formes les plus hautaines et les plus insultantes. 1853.

La puissance qui, il y a moins d'un siècle, envoyait les ambassadeurs étrangers aux Sept Tours, lors d'une déclaration de guerre, qui exigeait que ceux qui venaient traiter avec elle laissassent leurs souliers à la porte de la salle d'audience, venait d'être forcée d'entendre, de la bouche du prince Menschikoff, un langage qu'aucun souverain ne peut écouter impunément. L'opinion publique n'admettait pas cependant que le repos du monde pût être sérieusement compromis par une question sur laquelle la France et l'Angleterre n'étaient pas divisées.

S'il en était autrement, disait-on de toutes parts, il ne saurait y avoir de politique plus imprévoyante et plus funeste que celle qui se jouait de la bonne foi avec des assurances qui ne pouvaient réussir qu'une fois auprès des hommes de cœur et d'honneur. On concevait plus difficilement encore qu'un gouvernement qui jusque-là s'était acquis la réputation d'avoir du respect pour la loi des nations, pût menacer de susciter une guerre que rien n'avait provoquée, pour arracher à un voisin faible son adhésion à un traité qui l'aurait déshonoré, et qu'il cherchât à justifier par l'éclat de ses préparatifs militaires, la prépotence qu'il affectait comme un suzerain sur son humble vassal. Mais l'évidence des faits ne pouvait guère se réfuter, et pendant que le langage du

1853. prince Menschikoff devenait plus menaçant à Constantinople, on apprenait à Londres et à Paris que des troupes russes couronnaient les hauteurs qui dominent Odessa, et qu'on rassemblait des bateaux pour franchir le Pruth.

Le Divan ne se laissa pas intimider. D'après les conseils des ministres de France et d'Angleterre, il prit une courageuse attitude et se prépara avec ardeur à faire face aux conséquences de sa résistance. Nul ne craignait qu'on le laissât les braver tout seul.

Dès le 19 mai, le prince Menschikoff n'était plus en rapports officiels avec la Porte, qui n'avait pas voulu admettre ses propositions dans les termes où elles avaient été formulées. Cependant à cette époque même la voie des négociations n'était pas complétement fermée. Mais on n'espérait pas les recommencer avec succès, car l'Angleterre poussait ses armements. L'escadre de la Manche, composée des vaisseaux *Sans-Pareil, London, Prince royal,* et des frégates *Impérieuse, Amphion, Léopard,* et autres, venait de lever l'ancre pour se rendre à Gibraltar.

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre, le ministre de Prusse et le chargé d'affaires d'Autriche se concertèrent pour faire en commun une tentative de conciliation; mais cette démarche demeura sans résultat, le prince Menschikoff prétendant toujours obtenir des garanties pour les immunités de l'Église grecque.

Reschid-Pacha, quoique bien résolu à rejeter la 1853
Note russe, voulut s'appuyer des conseils des ambassadeurs des quatre grandes puissances. Il les consulta sur le projet de traité présenté par le prince Menschikoff. Les quatre ambassadeurs répondirent au ministre turc :

« 21 mai 1853.

« Les représentants de la Grande-Bretagne, de la « France, de l'Autriche et de la Prusse, en réponse « au désir exprimé par S. A. Reschid-Pacha de con- « naître leur opinion sur un projet de Note, commu- « niqué par le prince Menschikoff par voie particu- « lière, sont d'avis que sur une question qui touche « de si près à la liberté d'action et à la souveraineté « du sultan, S. A. Reschid-Pacha est le meilleur juge « du parti qu'il convient de prendre, et ils ne se con- « sidèrent pas comme autorisés, dans la circonstance « actuelle, à émettre un avis à cet égard. »

(*Suivent les signatures.*)

Après la réception de cette réponse, le Divan rejeta définitivement l'ultimatum de la Russie, et ce fut dans la nuit du 21 au 22 mai que le prince Menschikoff s'embarqua, enfin, pour Odessa, sur la frégate à vapeur *la Bessarabie.* Il laissa à Constantinople des conseillers de l'ambassade pour la gestion des affaires et des intérêts des sujets russes. Néanmoins il répugnait encore d'admettre que des hostilités dussent suivre la rupture des relations diplomatiques entre

1853. la Russie et la Porte Ottomane. Mais la sagesse n'inspirait plus le cabinet de Saint-Pétersbourg. Il méconnaissait alors les assurances de modération qu'il donnait précédemment à toutes les cours de l'Europe. Il paraissait prêt à fouler aux pieds le droit des gens, qui ne considère point, comme un cas de guerre, le refus d'accéder à une demande de concessions et d'avantages que des engagements antérieurs n'ont pas stipulés.

CHAPITRE XXI.

Dépit de la presse anglaise. — Intérêts de l'Angleterre en Orient; ceux de la France. — Article du Moniteur sur les événements derniers.

La presse anglaise tenait un langage plein de dépit et de colère sur la question d'Orient. Elle qualifiait de turbulente l'ambition de la Russie. Elle traitait de rodomontades les exigences de cette puissance vis-à-vis de la Turquie.

L'Angleterre, en effet, avait de très-grands intérêts en Orient. La France n'en avait que de faibles comparativement. Nous ne partageons pas cependant l'opinion de ceux qui prétendaient, qu'en cas de guerre contre la Russie, nous ne serions que les défenseurs désintéressés et platoniques de l'indépendance de l'empire ottoman, et que notre alliance ne reposerait que sur la foi des engagements, et non sur la conformité des intérêts. C'est à nos yeux une

fausse appréciation de la situation, car nous avions 1853.
un grand intérêt commun à affaiblir la prépondérance russe dans le Pont-Euxin. La conquête de Constantinople par cette puissance nous eût porté un coup mortel dans la Méditerranée et aurait anéanti notre influence continentale.

La Russie n'avait-elle pas, d'ailleurs, touché la fibre sensible de la France, en traitant ce fier et puissant pays avec un dédain tout moscovite? Qu'on lise la lettre du 7 avril 1853, de M. de Nesselrode à M. de Brunow, et les paroles de l'empereur Nicolas dans ses confidences à sir H. Seymour, et l'on pourra se convaincre que le cabinet français ne pouvait tolérer que la jalousie du czar rayât l'influence de la France dans les relations générales des puissances de l'Europe. C'était, en effet, une singulière exception dans l'histoire! La France n'avait pu pardonner à Louis-Philippe son indulgence envers l'empereur Nicolas qui l'avait offensé. Napoléon III ne pouvait commettre la même faute; c'était le cas ou jamais de tirer l'épée de la France. Mieux éclairée, la Russie désormais aurait dû aimer notre alliance et savoir en apprécier les avantages.

Le prince Menschikoff arriva à Odessa dans la nuit du 23 au 24 mai, et il en repartit le 24, au matin, pour se rendre directement à Saint-Pétersbourg.

L'opinion publique était unanime pour supposer que l'empereur Nicolas ne persisterait pas dans ses prétentions exorbitantes à l'égard de la Turquie,

1853. au risque de faire éclater en Europe une guerre qui pouvait retarder d'un demi-siècle au moins les progrès du commerce et de l'industrie russe. On espérait encore que le différend turco-russe se terminerait par un arbitrage.

Un article parut alors dans le *Moniteur* pour expliquer la situation et donner quelques détails nouveaux sur les faits antérieurs au départ du prince Menschikoff.

« Tous les efforts tentés par Reschid-Pacha auprès « du prince ont été stériles. L'ambassadeur russe, « sans attendre la notification du Divan, a adressé au « ministre des affaires étrangères du sultan une nou- « velle Note annonçant que sa mission était terminée « et qu'il se voyait dans l'obligation de quitter Con- « stantinople, en emmenant tout le personnel de la « légation de Russie; déclarant de plus que toute at- « teinte portée au *statu quo* de l'Église d'Orient se- « rait considérée comme l'équivalent d'une infraction « aux stipulations existantes entre les deux gouver- « nements, infraction qui obligerait l'empereur Nicolas « à recourir à des moyens qu'il a toujours désiré ne « pas employer. Nonobstant la remise de cette pièce, « Reschid-Pacha a envoyé au prince Menschikoff, « sous forme particulière et confidentielle, la Note « délibérée en conseil. Cette Note a déterminé une « réponse de l'envoyé russe, dans la même forme, « par laquelle il déplore la résolution de la Porte, re- « grettant qu'on ait, dans une circonstance aussi grave,

« *cédé à des suggestions étrangères,* espérant encore 1853
« de voir le gouvernement ottoman revenir à une dé-
« termination plus sage et plus conforme aux inten-
« tions bienveillantes de l'empereur Nicolas. »

CHAPITRE XXII.

Méfiance des Turcs. Ils appellent les milices aux armes. — Armements dans les ports anglais. — Forces de terre et de mer de la Turquie.

Les Turcs avaient pu apprécier depuis longues années la nature de la bienveillance russe. Ils se méfiaient de tous ses actes, même de bienveillance, et répétaient avec juste raison à leur encontre le fameux mot antique : *Timeo Danaos*, etc. Guidés par une sage prévision, ils se préparèrent avec activité à la guerre. L'Égypte, où plusieurs officiers turcs étaient allés remplir la mission dont nous avons parlé, envoya 30,000 hommes de troupes. Des soldats et des munitions furent mis en mouvement sur tous les points de l'empire. Dans la Roumélie, la partie la plus menacée de la Turquie, le gouvernement du sultan put, dès le mois de juin, opposer 80,000 hommes sous les armes.

Il appela les milices avec une ardeur qui attestait ses craintes. Il put lever par cette voie près de 200,000 hommes. On établit d'abord deux camps : un à Brousse, et un à Schumla. Omer-Pacha fut désigné pour séraskier (général en chef). On fit venir à Con-

1853. Juin. stantinople la flotte égyptienne et les vaisseaux turcs commandés par Achmet-Pacha.

Il arrivait à chaque instant dans la capitale de la Turquie des députations chargées d'apporter au sultan l'hommage du respect et du dévouement de ses sujets. On remarqua principalement les députations envoyées par les populations grecques.

Pendant que ces préparatifs guerriers se faisaient sur le Bosphore, l'escadre anglaise de Malte venait de recevoir un nouveau renfort, ce qui portait à sept le nombre des vaisseaux qui la composaient.

Les armements furent également poussés avec activité dans les divers ports anglais. Des navires furent expédiés dans toutes les directions avec des munitions de guerre. Le comte d'Aberdeen évoqua enfin tout son courage pour ordonner à l'amiral Dundas de rallier l'escadre française sur la côte de la Turquie.

Le pacha d'Égypte ajouta un nouveau renfort de 10,000 hommes aux troupes qu'il avait déjà envoyées à la défense du sultan, ce qui porta le contingent égyptien auxiliaire à 40,000 hommes. Il mit également le restant de sa flotte à la disposition d'Abdul-Medjid.

Le chiffre des forces de la Russie est connu approximativement; on sait que ces forces sont prodigieuses.

L'état des forces de terre et de mer de l'empire ottoman doit avoir ici sa place.

1853.

Armée.

Armée régulière active . .	138,680	hommes.
Réserve	138,680	—
Troupes irrégulières . . .	68,000	—
Contingents auxiliaires . .	110,000	—
Total	455,360	hommes.

Marine.

6 vaisseaux de ligne de 90 à 74 canons et 900 à 600 hommes.
11 frégates de 64 à 62 canons de 500 à 350 hommes.
12 corvettes de 48 à 18 canons de 260 à 150 hommes.
4 bricks, 14 cutters, corvettes, etc.
6 frégates à vapeur de 800 à 450 chevaux.
8 corvettes et bâtiments inférieurs aussi à vapeur.

Telles étaient les forces de terre et de mer que la Turquie pouvait opposer à sa redoutable voisine. Mais le sultan avait des auxiliaires qui ne le laissèrent pas écraser. Les résolutions belliqueuses de l'autocrate devaient alors cesser d'inspirer de vives inquiétudes, car chaque jour qui venait de s'écouler, depuis la rupture des négociations, aurait dû lui inspirer à lui-même, empereur très-puissant de toutes les Russies, des réflexions sur la position qu'il prenait d'agresseur, sans prétexte ni sujet de plainte de son voisin, sur celle qu'il prenait aussi d'ennemi du droit public et de la paix de l'Europe, sans qu'il y eût un seul État qui l'approuvât et qui fût son allié. La cour

1853. de Saint-Pétersbourg se trompa singulièrement sur l'esprit et les dispositions du monde, si elle se persuada qu'une telle entreprise pouvait être menée à fin avec impunité. Bien loin qu'il en fût ainsi, les dispositions de l'Europe devenaient de jour en jour plus hostiles à la Russie. Les idées ambitieuses de cette puissance ne trouvaient plus d'incrédules. Lord Clarendon, lui-même, n'avait pas voulu croire au premier moment que les propositions du prince Menschikoff fussent sanctionnées par son gouvernement, et c'est à cette erreur qu'il fallait attribuer le retard des ordres expédiés à l'amiral Dundas de diriger la flotte anglaise sur les côtes de la Turquie.

CHAPITRE XXIII.

Le czar approuve Menschikoff. — Sommation à la Porte. — Préparatifs pour passer le Pruth. — Blâme de l'Europe. — Note de la Russie à ses agents.

Mais le moment était venu pour le cabinet anglais d'avouer qu'il s'était trompé. On apprit, en effet, que le prince Menschikoff était arrivé le 30 mai à Saint-Pétersbourg, et que l'empereur avait donné son entière et pleine approbation à tous les actes de son ambassadeur et exprimé son vif mécontentement de la conduite du sultan. Le czar, pour ne pas laisser de doute sur ses intentions, fit aussitôt transmettre au quatrième corps d'armée de la Pologne l'ordre de se rendre à marches forcées en Bessarabie pour rem-

placer l'armée qui s'y trouvait cantonnée et qui de- 1853.
vait envahir la Moldavie. La Russie rejeta péremptoirement la médiation des grandes puissances de l'Europe. Elle déclara que les questions soulevées ne regardaient qu'elle et la Turquie, et qu'elles ne se régleraient qu'entre elle et la Porte. Le czar voulut absolument avoir l'opprobre du succès ou la honte plus probable de la défaite. Mais quelle force surhumaine il eût fallu à la grande âme de ce souverain pour modifier à ce point sa résolution et faire des concessions à la Turquie! Cela eût paru une amende honorable.

M. de Nesselrode, avant d'agir, expédia un courrier à Constantinople pour sommer la Porte d'accepter, sous huit jours, les propositions du prince Menschikoff. Ainsi il ne resta plus d'espoir pour le maintien de la paix. Cette conduite de la Russie souleva une indignation profonde. Chacun s'affligea sur les conséquences de ses procédés, car elle ne cachait pas ses projets.

L'occupation militaire des principautés danubiennes, par les Russes, était à la veille de se réaliser. Depuis quelques jours, les préparatifs pour passer le Pruth étaient poussés avec une grande activité. Tous les Cosaques qui avaient été de service en Bessarabie furent appelés sur les bords du Danube. Le prince Gortschakoff fut nommé général en chef des troupes russes cantonnées en Bessarabie.

L'avenir se dévoila en France dans l'article suivant du *Moniteur* du 11 juin :

1853. « L'ambassadeur de Sa Majesté impériale, au mo-
« ment de son départ pour Constantinople, dans les « derniers jours de mars, était muni d'instructions « et de pouvoirs qui mettaient à sa disposition l'es- « cadre commandée par M. le vice-amiral de Lasusse. « Cet officier général avait déjà reçu, le 20 mars, « l'ordre de se rendre dans les eaux de la Grèce.

« Les gouvernements de France et d'Angleterre « ont, en outre, décidé que leurs escadres réunies se « rapprocheraient, sans plus de délai, des Dardanelles. « Les ordres sont partis, le 4 de ce mois, de Toulon « et de Marseille, par le *Chaptal* et le *Caradoc*, pour « MM. de Lasusse et Dundas. »

Il fallut donc renoncer à l'espérance qu'on avait eue de voir les négociations se rouvrir par suite de l'envoi d'un courrier de Saint-Pétersbourg à Constantinople et du voyage de M. de Nesselrode, fils, à Londres. La Porte ne pouvait accepter le nouvel ultimatum qui lui était signifié, et ce refus était pour les troupes russes le signal d'occuper les principautés du Danube. Elles n'iraient pas d'abord plus loin : elles feraient là une halte. La volonté du czar n'était pas, pour le moment, de leur faire franchir le fleuve. Mais cette marche sur le territoire turc imposait aux grandes puissances de l'Europe le devoir de résister à une agression aussi inqualifiable, et, par leur accord, elles pouvaient encore prévenir les malheurs dont l'imprudence de la Russie menaçait le monde.

L'extrémité où s'emporta la politique russe reçut

le blâme et la désapprobation de l'Europe entière. 1853.
L'autocrate avait escompté les vieilles antipathies de la France et de l'Angleterre, et s'était bercé de l'espoir d'entretenir leurs rivalités. Une alliance sincère et cordiale de ces deux puissances lui paraissait impossible à réaliser. Il avait compté aussi sur une crainte exagérée de la guerre de la part des gouvernements de l'Europe; mais jamais l'opinion de la France et de l'Angleterre ne réclama plus hautement de leurs gouvernements une fermeté inflexible dans les affaires d'Orient. S'il existait encore quelques hésitations occasionnées par l'esprit de parti, elles devaient disparaître au premier coup de canon.

A la veille de violer le territoire turc par l'occupation des Principautés, le cabinet de Saint-Pétersbourg fit communiquer une Note aux quatre grandes cours de l'Europe, par les ministres accrédités près de ces cours. Dans cette Note, l'empereur approuvait de tous points la conduite du prince Menschikoff à Constantinople, et Sa Majesté était dans l'intention de maintenir les demandes qu'elle avait cru devoir adresser à la Porte, touchant les priviléges et les garanties de la religion grecque orthodoxe, telles que ces demandes avaient été formulées dans la dernière dépêche du prince Menschikoff. Après avoir développé les motifs qui avaient déterminé l'empereur à exiger de la Porte de nouvelles garanties et à y insister, M. de Nesselrode déclarait qu'il n'était en aucune façon dans les intentions du czar, de faire la guerre

1853. à la Turquie, ni de saisir cette occasion pour porter atteinte à l'intégrité et à l'indépendance de l'empire ottoman. Cependant, M. de Nesselrode ajoutait que, dans le cas où le Divan persisterait à repousser les demandes qui lui avaient été présentées, l'empereur croirait devoir donner à son armée de Bessarabie l'ordre d'occuper les provinces danubiennes; mais que cette occupation ne devait pas avoir le caractère d'une déclaration de guerre, puisque le différend qui existait entre la Porte et la Russie rentrait dans la catégorie de ceux qui, d'après les termes des traités existants entre la Russie et la Turquie, pouvaient amener éventuellement l'occupation des Principautés. A cette circulaire était joint le projet de Note ou annexe présenté à la Porte par le prince Menschikoff.

CHAPITRE XXIV.

Cette Note précipite les événements. — Marche des troupes russes. — Les flottes alliées se rendent à Bésika. — Mesures en Occident.

Cette Note et tous les actes du cabinet russe précipitaient le dénoûment de la crise qui menaçait l'Europe. Tous les fonctionnaires de l'ambassade de Russie quittèrent Constantinople. Il ne resta dans l'hôtel de l'ambassade que M. Balabine, premier drogman. Beaucoup de négociants russes s'embarquèrent avec tout leur avoir et se rendirent à Odessa.

Les préparatifs de guerre qui se faisaient en Orient

et en Occident annonçaient qu'on était à la veille de grands événements. 1853.

L'Angleterre augmenta ses armements et prépara une grande escadre de bâtiments à hélice. Elle expédia à l'escadre de la Méditerranée des approvisionnements de poudre, de boulets et d'obus.

L'ordre fut donné à l'amiral Corry, qui croisait dans la mer de Biscaye, de rentrer dans les ports de l'Angleterre.

A Constantinople, on remorqua, vers le Bosphore, la flotte égyptienne composée de vingt bâtiments. Dans la Syrie et dans l'Anatolie, beaucoup de troupes se mirent en marche vers le littoral de la mer Noire. Le 25 juillet, 4,000 nègres, formant le contingent du bey de Tripoli, arrivèrent d'Afrique aux Dardanelles.

Le prince Gorstchakoff avait quitté Saint-Pétersbourg, le 11 juin, pour prendre le commandement en chef de l'armée qui allait envahir la Moldavie. Ses instructions consistaient à attendre au quartier général le retour du courrier envoyé à Constantinople par M. de Nesselrode, et, dans le cas où il apporterait le refus des Turcs de souscrire à l'ultimatum dont il était porteur, d'envahir brusquement les Principautés sur l'avis de nouveaux ordres qu'il recevrait de Saint-Pétersbourg.

La marche en avant des troupes russes sur le Pruth d'abord, et, bientôt après, sur le Danube, annonçait que l'ordre avait aussi été donné à l'escadre russe de Sébastopol de faire voile vers le Bosphore. Pour

1853. mettre Constantinople à l'abri d'une attaque des vaisseaux russes, la flotte française et la flotte anglaise s'avancèrent à l'entrée des Dardanelles, et jetèrent l'ancre à Bésika le 12 juin.

Le protectorat qu'exigeait la Russie, usurpation violente du fort sur le faible, n'avait même plus de prétexte.

L'islamisme venait de se dépouiller de sa vieille intolérance. Latins, Grecs, Arméniens, devaient désormais avoir toute latitude pour leurs services religieux. Le *Journal de Constantinople* publia, au mois de juin, un firman du Grand-Seigneur qui confirmait à toutes les Églises chrétiennes de l'empire leurs priviléges et le libre exercice de leur culte. Ce firman, qui venait d'être accordé à toutes les communautés chrétiennes de l'empire, était d'autant plus solide, que l'engagement, de maintenir toujours intacts ces priviléges, fut pris, par Sa Majesté le sultan et son gouvernement, publiquement et devant toutes les puissances du monde, car ce firman fut lu, le dimanche solennellement, dans chacun des patriarcats de Constantinople.

L'ambition russe s'embarrassa peu des concessions du sultan envers les divers rites chrétiens. L'intolérance des vieux musulmans eût mieux servi sa politique. Ces concessions précipitèrent le mouvement de ses troupes au lieu de les arrêter. Le quatrième corps de l'armée russe se tint prêt à franchir le Pruth. Le cinquième corps d'armée, sous les ordres du gé-

néral Luders, dut se mettre en marche pour Ismaïl. 1853
Ces deux corps étaient placés, comme nous l'avons dit, sous le commandement en chef du prince Gortschakoff. Le prince Menschikoff avait été nommé commandant en chef de toute l'armée d'opération, ainsi que de la flotte de la mer Noire.

A l'Occident, des mesures de guerre se prirent aussi. Le contre-amiral Corry arriva à Portsmouth, le 21 juin, de retour de sa croisière en Biscaye et dans la Manche, et ses vaisseaux réunis à quelques autres à Spithead formèrent une fort belle flotte.

CHAPITRE XXV.

Lettre de M. de Nesselrode à Reschid-Pacha. — Refus de la Porte. — Coïncidence singulière. — L'amiral Hamelin remplace M. de Lasusse.

Le courrier expédié de Saint-Pétersbourg déposa ses plis, le 8 juin, entre les mains de M. Argyropoulo, premier drogman de la mission russe, qui, le lendemain 9 juin, remit à Reschid-Pacha la Note ou *Ultimatissimum* de M. de Nesselrode, dans laquelle le cabinet russe demandait, dans un langage du reste plein de mesure, que la Sublime Porte accueillît le memorandum qui lui avait été laissé le 20 mai par le prince Menschikoff à son départ de Constantinople. M. de Nesselrode annonça au ministre turc que faute de cette acceptation, dans le délai de huit jours, le cabinet de Saint-Pétersbourg se verrait

1853. dans l'obligation de faire marcher ses troupes sur les frontières de la Turquie, dans le but de se munir de la garantie que la Sublime Porte s'était crue dans la nécessité de lui refuser, touchant le maintien des droits, priviléges et immunités spirituels de l'Église grecque.

Cette lettre avait une telle importance et a été suivie de si graves conséquences qu'elle doit être consignée ici.

Lettre adressée par S. Exc. le comte de Nesselrode à S. A. Reschid-Pacha, ministre des affaires étrangères.

« Saint-Pétersbourg, le 19/31 mai 1853.

« Monsieur,

« L'empereur, mon auguste maître, vient d'être « informé que son ambassadeur a dû quitter Con- « stantinople à la suite du refus péremptoire de la « Porte de prendre vis-à-vis de la cour impériale de « Russie, le moindre engagement propre à rassurer « sur les intentions protectrices du gouvernement « ottoman à l'égard du culte et des églises ortho- « doxes en Turquie.

« C'est après un séjour infructueux de trois mois, « après avoir épuisé de vive voix et par écrit, tout « ce que la vérité, la bienveillance et l'esprit de con- « ciliation pouvaient lui dicter, c'est enfin après avoir « cherché à ménager tous les scrupules de la Porte « par les modifications successives auxquelles il

« avait consenti dans les termes et la forme des ga- 1853.
« ranties qu'il était chargé de demander, que le
« prince Menschikoff a dû prendre la détermination
« que l'empereur apprend avec peine, mais que Sa
« Majesté n'a pu qu'approuver pleinement.

« Votre Excellence est trop éclairée pour ne pas
« prévoir les conséquences de l'interruption de nos
« relations avec le gouvernement de Sa Hautesse.
« Elle est trop dévouée aux intérêts véritables et per-
« manents de son souverain et de son empire pour
« ne pas éprouver un profond regret en prévision des
« événements qui peuvent éclater et dont la respon-
« sabilité pèsera tout entière sur ceux qui les pro-
« voquent.

« Aussi, en adressant aujourd'hui cette lettre à
« Votre Excellence, je n'ai d'autre but que de la
« mettre à même, tant qu'elle le peut encore, de
« rendre un très-important service à son souverain.
« Mettez encore une fois, Monsieur, sous les yeux
« de Sa Hautesse la situation réelle des choses, la
« modération et la justice des demandes de la Rus-
« sie, la très-grande offense que l'on fait à l'empe-
« reur en opposant à ses intentions si constamment
« amicales et généreuses une méfiance sans motif et
« des refus sans excuses.

« La dignité de Sa Majesté, les intérêts de son
« empire, la voix de sa conscience ne lui permettent
« pas d'accepter des procédés pareils en retour de
« tous ceux qu'elle a eus et qu'elle désire encore

1853. « avoir pour la Turquie. Elle doit chercher à en ob-« tenir la réparation et à se prémunir contre leur « renouvellement à l'avenir.

« Dans quelques semaines les troupes recevront « l'ordre de passer les frontières de l'empire, non « pas pour faire la guerre, qu'il répugne à Sa Ma-« jesté d'entreprendre contre un souverain qu'elle « s'est toujours plu à considérer comme un allié sin-« cère, mais pour avoir des garanties matérielles « jusqu'au moment où, ramené à des sentiments plus « équitables, le gouvernement ottoman donnera à « la Russie les sûretés morales qu'elle a demandées « en vain depuis deux ans par ses représentants à « Constantinople, et en dernier lieu par son ambas-« sadeur. Le projet de Note que le prince de Men-« schikoff vous a remis se trouve entre vos mains; « que Votre Excellence se hâte, après avoir obtenu « l'assentiment de S. H. le sultan, de signer cette « note *sans variantes* et de la transmettre au plus « tôt à notre ambassadeur à Odessa, où il doit se « trouver encore.

« Je souhaite vivement que, dans ce moment déci-« sif, le conseil que j'adresse à Votre Excellence, avec « la confiance que ses lumières et son patriotisme « m'inspirent, soit apprécié par elle, comme par ses « collègues du Divan, et que dans l'intérêt de la paix, « que nous devons être tous également désireux de « conserver, il soit suivi *sans hésitation ni retard.*

« Je prie Votre Excellence, etc.

« NESSELRODE. »

La Porte, après une longue délibération qui dura plusieurs jours, remit, le 16 juin, son refus positif au premier drogman. M. Balabine, le dernier membre de la légation russe qui fût resté à l'hôtel de l'ambassade, partit le lendemain 17 juin de Constantinople, porteur de ce refus. 1853.

Par une singulière coïncidence, qui prouvait les prévisions de la Russie et ses dispositions, le même jour, 17 juin, l'hospodar de Moldavie, prince Ghika, avait reçu du gouvernement russe un avis officiel, en date du 11 juin, portant que dans le cas très-probable où la Porte Ottomane rejetterait le dernier ultimatum de l'empereur Nicolas, les troupes russes devaient passer la frontière: en conséquence l'hospodar avait été invité à préparer des vivres et des charrois.

Le même avis avait été aussi notifié au prince Stirbey, hospodar de la Valachie.

Les Turcs prirent toutes leurs précautions contre les attaques des armées russes. Omer-Pacha, séraskier de l'armée ottomane, partit pour la Roumélie, accompagné de plusieurs pachas. L'armée turque se concentra sur Andrinople, pour pouvoir se porter facilement sur tous les points menacés. Omer-Pacha venait d'apprendre que les Russes étaient arrivés à Scutari, ville située à l'extrémité de leur frontière sur le Pruth, et qu'ils avaient campé le 17 juin sur les bords de cette rivière.

Le vice-amiral Hamelin fut appelé, à cette époque,

1853. au commandement en chef de l'escadre française du Levant, en remplacement du vice-amiral de Lasusse. Le motif de ce remplacement fut attribué aux lenteurs que M. de Lasusse avait mises à se rendre au mouillage de Bésika où, contrairement à ses instructions, il avait été devancé par l'amiral Dundas.

Le baron de Bruck, internonce de l'Autriche, arriva à Constantinople au milieu de ces événements. La Porte éprouva quelque inquiétude sur la conduite que l'Autriche était disposée à tenir dans la lutte qui était sur le point de commencer. Quoiqu'on sût bien que cette puissance n'approuvait pas la conduite de la Russie, on doutait qu'elle fût déterminée à appuyer la politique de résistance de la France et de l'Angleterre. La première communication de M. de Bruck dissipa en partie les doutes, mais la Porte ne put cependant pas compter également sur l'appui de toutes les puissances qui avaient signé le traité de 1841, pour le maintien de l'empire ottoman. S'il restait des doutes sur l'Autriche, on espéra vaincre les hésitations de la Prusse, car une opposition de sa part pouvait être bien fatale à ce royaume.

CHAPITRE XXVI.

Préparatifs de la guerre. — Anxiété de l'Europe. — Ordre de passer le Pruth. — Manifeste de l'empereur Nicolas.

Les préparatifs militaires continuèrent en Turquie sur une vaste échelle. La Porte avait en ce moment

près de cent mille hommes de toutes armes sur la 1853.
ligne du Danube, de Varna à Roustchouk, et l'on y envoyait chaque jour des renforts. La nouvelle de l'arrivée des flottes combinées de France et d'Angleterre, dans la baie de Bésika, produisit le plus grand enthousiasme parmi les Turcs. Ils poursuivirent avec plus de vigueur leurs préparatifs de défense.

Nous avons dit que M. Balabine, dernier membre de la légation russe, était parti de Constantinople le 17 juin, porteur de la décision par laquelle la Porte avait formellement rejeté l'ultimatum de la Russie. L'Europe dut attendre avec anxiété ce qu'allait faire le gouvernement russe, en conséquence de ce rejet. C'était une attente de quelques jours, pour apprendre son dernier mot. On pensait que le czar passerait le Pruth. Hésiter, après tant de menaces et de si graves démonstrations, c'était se condamner à la position la plus humiliante. Le passage du Pruth devait-il entraîner la guerre? Voilà où en était la grande question.

Ce fut le 25 juin qu'on apprit à Saint-Pétersbourg le rejet par la Porte de l'ultimatum de la Russie, et le lendemain, 26 ou le 27 au plus tard, les ordres furent envoyés à l'armée de Bessarabie de franchir le Pruth, d'entrer dans les Principautés et de les occuper. Le czar fit publier en même temps le manifeste suivant pour justifier cette occupation.

1853. « Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc.

« Savoir faisons :

« Il est à la connaissance de nos fidèles et bien-« aimés sujets, que de temps immémorial, nos glo-« rieux prédécesseurs ont fait vœu de défendre la foi « orthodoxe.

« Depuis l'instant où il a plu à la divine provi-« dence de nous transmettre le trône héréditaire, « l'observation de ces devoirs sacrés, qui en sont « inséparables, a été constamment l'objet de nos « soins et de notre sollicitude. Basés sur le glorieux « traité de Kaïnardji, confirmés par les transactions « solennelles conclues postérieurement avec la Porte « Ottomane, ces soins et cette sollicitude ont tou-« jours eu pour but de garantir les droits de l'Église « orthodoxe.

« Mais à notre profonde affliction, malgré tous nos « efforts pour défendre l'intégrité des droits et pri-« viléges de notre Église orthodoxe, dans ces derniers « temps de nombreux actes arbitraires du gouverne-« ment ottoman ont porté atteinte à ces droits, et « menaçaient enfin d'anéantir complétement tout « l'ordre de choses sanctionné par les siècles et si « cher à la foi orthodoxe.

« Nos efforts pour détourner la Porte d'actes sem-« blables sont restés infructueux, et même la parole « solennelle que le sultan nous avait donnée, en « cette occasion, n'a pas tardé à être violée.

« Après avoir épuisé toutes les voies de la persua- 1853
« sion et tous les moyens d'obtenir à l'amiable la sa-
« tisfaction due à nos justes réclamations, nous avons
« jugé indispensable de faire entrer nos troupes dans
« les principautés danubiennes, afin de montrer à la
« Porte où peut la conduire son opiniâtreté. Toute-
« fois, même à présent, notre intention n'est point
« de commencer la guerre par l'occupation des Prin-
« cipautés : nous voulons avoir entre les mains un
« gage qui nous réponde en tout état de cause du
« rétablissement de nos droits.

« Nous ne voulons point de conquêtes. La Russie
« n'en a pas besoin. Nous demandons qu'il soit sa-
« tisfait à un droit légitime, si ouvertement enfreint.
« Nous sommes prêt, même dès à présent, à arrê-
« ter le mouvement de nos troupes, si la Porte
« Ottomane s'engage à observer religieusement l'in-
« tégrité des priviléges de l'Église orthodoxe. Mais
« si l'obstination et l'aveuglement veulent absolu-
« ment le contraire, alors, appelant Dieu à notre
« aide, nous nous en remettrons à lui du soin de dé-
« cider de notre différend, et plein d'espoir en sa
« main toute-puissante, nous marcherons à la dé-
« fense de la foi orthodoxe.

« 26 juin 1853, de notre règne le vingt-huitième.

« NICOLAS. »

Le premier pas de l'autocrate dans cette marche à la défense de la foi orthodoxe réveilla en Europe un

1853. sentiment qui commença l'expiation de son appel presque sacrilége à la divinité. Cet acte souleva une explosion unanime de colère chez tous les organes de l'opinion publique.

Le czar pouvait bien faire appel au fanatisme du peuple russe ou à l'enthousiasme de son armée ; mais s'il persuadait à ses sujets qu'il pouvait en dehors de ses États dicter des conditions d'une manière aussi absolue qu'en dedans, ses prétentions devaient être anéanties le jour où elles viendraient à se trouver aux prises avec les lois reconnues du reste du monde. Le système qu'il représentait était armé d'énormes forces militaires et dirigé par un pouvoir absolu ; mais d'un autre côté, lorsque son ambition viendrait se heurter contre les droits des autres nations, si l'Europe restait unie et fidèle à ses intérêts et à ses devoirs communs, elle devait, dans cette circonstance, prescrire à la Russie des limites qu'elle obligerait cet empire à respecter.

Tous les maux qui allaient sortir de la guerre, devaient être imputés au gouvernement qui, au mépris du droit et de l'opinion de l'Europe, avait été le premier à troubler la paix du monde civilisé.

Juillet. Le passage du Pruth fut le premier acte de violence commis par l'autocrate. Ce fut l'emploi de la force sans prétexte réel, ce fut la violation des traités et une atteinte grave portée au droit public de l'Europe.

L'ordre parti le 27 juin de Saint-Pétersbourg,

pour faire occuper les Principautés par l'armée de Bessarabie, arriva au général Gortschakoff le 1er juillet. Le lendemain, 2 juillet, les troupes russes s'ébranlèrent en masse. Le premier corps, commandé par le général Dannenberg, passa le Pruth par Léova, et commença aussitôt l'occupation de la Valachie. Le général Gortschakoff entra à Bucharest, deux jours après. Le corps destiné à la Moldavie franchit également le Pruth, mais par Skuléni. Les généraux russes, suivant les constantes et habiles traditions des conquérants, donnèrent aux hospodars l'assurance qu'aucune modification ne serait apportée au gouvernement des Principautés. La proclamation suivante du général en chef fut adressée aux habitants de la Moldavie et de la Valachie. 1853.

Proclamation.

« Habitants de la Moldavie et de la Valachie,

« S. M. l'empereur, mon auguste maître, m'a or-
« donné d'occuper votre territoire avec le corps d'ar-
« mée dont il a daigné me confier le commandement.

« Nous arrivons au milieu de vous, ni avec des
« projets de conquête, ni avec l'intention de modifier
« les institutions qui vous régissent, et la situation
« politique que des traités solennels vous ont ga-
« rantie.

« L'occupation provisoire des Principautés que je
« suis chargé d'effectuer, n'a d'autre but que celui
« d'une protection immédiate et efficace dans des

1853. « circonstances imprévues et graves où le gouvernement ottoman, méconnaissant les nombreuses preuves d'une sincère alliance que la Cour impériale n'a cessé de lui donner depuis la conclusion du traité d'Andrinople, répond à nos propositions les plus justes par des refus, à nos conseils les plus désintéressés par la plus offensante méfiance.

« Dans sa longanimité, dans son constant désir de maintenir la paix en Orient, comme en Europe, l'empereur évitera une guerre offensive contre la Turquie, aussi longtemps que sa dignité et les intérêts de son empire le lui permettront.

« Le jour où il obtiendra la réparation qui lui est due et les garanties qu'il est en droit de réclamer pour l'avenir, ses troupes rentreront dans les limites de la Russie.

« Habitants de la Moldavie et de la Valachie, je remplis également un ordre de Sa Majesté Impériale, en vous déclarant que la présence de ses troupes dans votre pays ne vous imposera ni charges, ni contributions nouvelles, que les fournitures en vivres seront liquidées par nos caisses militaires en temps opportun, et à un taux fixé d'avance, d'accord avec vos gouvernements.

« Envisagez votre avenir sans inquiétude, livrez-vous avec sécurité à vos travaux agricoles et à vos spéculations commerciales : obéissez aux règlements qui vous régissent, et aux autorités établies ; c'est par le fidèle accomplissement de ces devoirs que

« vous acquerrez les meilleurs titres à la généreuse 1853.
« sollicitude et à la puissante protection de S. M. l'em-
« pereur.

« *Signé:* GORTSCHAKOFF. »

CHAPITRE XXVII.

Aucun traité n'autorisait la violation du territoire turc. — Enthousiasme à Saint-Pétersbourg. — Surveillance sur la mer Noire.

Aucun traité conclu entre la Sublime Porte et la Russie, antérieur à l'acte de Baltaliman, n'autorisait la violation du territoire de la Turquie, et l'acte de Baltaliman, signé en 1849, et dont la durée est de sept ans, dit, article 4, que les troupes russes ne pourront entrer dans les Principautés que dans le seul cas où des désordres viendraient à y éclater. C'est ce qui avait nécessité, en 1848, l'occupation russe et amené le traité de Baltaliman.

Or, comme la plus parfaite tranquillité régnait dans les provinces moldo-valaques, à l'époque de l'entrée des Russes, en 1853, l'occupation qu'ils effectuèrent était donc sans motif, et constituait une flagrante atteinte à l'intégrité et à l'indépendance de la Turquie. Ce fut une grave infraction aux traités de 1840 et 1841, signés par les cinq grandes puissances, et qui garantissaient cette intégrité et cette indépendance.

Nous avons dit que le fanatisme du peuple russe

1853. pouvait approuver l'occupation des Principautés. C'est ce qui arriva. Le peuple de Saint-Pétersbourg fit éclater un enthousiasme sans égal, quand il entendit la lecture de l'ordre de l'autocrate qui enjoignait aux troupes russes de traverser le Pruth. Le peuple se précipita en masses dans les rues qui avaient été spécialement illuminées. Le czar fut accueilli par de bruyantes acclamations, et dès qu'il se montrait, le peuple tombait à genoux, pour rendre un hommage fanatique au défenseur de la foi orthodoxe et de l'honneur russe. Des hommes des classes les plus humbles poussèrent l'enthousiasme si loin, que devant la voiture de l'empereur, ils dansèrent avec une joie frénétique. Le czar n'était pas seulement pour ce peuple ignorant l'autocrate de toutes les Russies; il était le chef de l'Église, le grand pope, auquel ils devaient la vénération religieuse. Quel souverain d'ailleurs fut jamais comblé de qualités aussi brillantes pour commander l'admiration et le respect de ses sujets?

L'avis donné à Omer-Pacha de l'arrivée des Russes à Skuléni fit craindre que la flotte de Sébastopol n'eût mis à la voile. Un bateau à vapeur turc reçut mission d'aller surveiller ses mouvements. Il entra le 25 juillet dans la mer Noire, pour faire une reconnaissance. Il avait à bord des officiers anglais et français. On attendit son retour avec la plus grande impatience, parce que les ambassadeurs avaient déclaré que, s'il apportait la nouvelle qu'une flotte russe ve-

nait dans la direction du Bosphore, les escadres de France et d'Angleterre, sans un instant de retard, passeraient les Dardanelles et seraient mises à la disposition de la Porte. 1853.

CHAPITRE XXVIII.

Vive émotion à Constantinople. — Te Deum chanté à Jassy par les Russes. — Conférences nouvelles. — Modération du Divan.

La nouvelle du passage du Pruth par les Russes, et de l'occupation des Principautés, arriva à Constantinople dans les premiers jours de juillet. Les esprits, déjà surexcités par tant de circonstances politiques, furent vivement émus, et une grande agitation s'ensuivit dans toute la ville. Une certaine inquiétude se fit même sentir parce qu'on redoutait à tout moment une collision entre les Turcs et les Grecs. On savait que le nombre des troupes russes entrées en Valachie se montait déjà à plus de 50,000 hommes. Cependant on puisait une profonde sécurité dans la présence des flottes alliées toujours à l'ancre à Bésika.

Les Russes n'avaient trouvé aucun ennemi à combattre pour passer le Pruth, et se rendre maîtres de la Moldo-Valachie. Ils n'avaient donc pas eu l'occasion de remporter une victoire et de triompher de quelque résistance, et cependant, le 7 juillet, un *Te Deum* fut chanté à Jassy, en l'honneur de S. M. l'empereur Nicolas, dans l'église de Saint-Spiridion. Le

1853. prince Gortschakoff, tous les généraux russes, l'hospodar, les ministres, les boyards les plus distingués, assistèrent à cette pompeuse cérémonie. Le prince Gortschakoff repartit le lendemain pour Bucharest où il établit, dès le 10, son quartier général. Près de 40,000 hommes à cette époque campaient autour de cette ville. Malgré l'excessive chaleur, il y eut peu de malades parmi les soldats : ce résultat fut attribué à ce que, dans ces premiers moments, le service des vivres était bien assuré.

Les deux armées turque et russe n'étaient pas encore en présence, et malgré le *Te Deum* chanté dans l'église de Saint-Spiridion, il n'y avait encore eu que des batailles de protocoles et de notes diplomatiques. Malgré la marche des Russes sur le territoire turc, les cabinets européens espéraient encore un dénoûment pacifique ; car, d'une part, le 15 juillet, dans la Chambre des communes lord John Russel, répondant à M. Disraëli, avait annoncé que les gouvernements français et anglais avaient fait des propositions de nature à être acceptées par la Russie et par la Turquie, et que toute discussion sur les affaires d'Orient serait inopportune, tant que la réponse du Divan et celle de Saint-Pétersbourg ne seraient pas connues ; d'autre part, l'échange actif de dépêches entre les cabinets de l'Europe rendait l'état actuel du différend turco-russe une sorte de mystère impénétrable pour le public.

Ces conférences nouvelles entre les envoyés des

puissances arrêtèrent la marche des Turcs qui, jus- 1853
qu'à ce moment, avaient laissé les Russes paisibles possesseurs des Principautés. Ils n'avaient pas fait, jusque-là, les moindres préparatifs pour effectuer le passage du Danube; seulement la concentration des troupes turques continuait à Schumla. Les Turcs fortifiaient aussi la place de Pravadi, entre Schumla et Varna. Dans l'Albanie et la Roumélie, la levée des troupes irrégulières se faisait avec une grande rapidité.

Le Divan apporta dans tous ses actes un grand esprit de suite et de sagesse. Il tint à mettre le droit de son côté, et à le faire constater. C'est ainsi que, le 14 juillet, il remit aux ambassadeurs des grandes puissances une protestation énergique contre l'occupation des principautés moldo-valaques par l'armée russe.

Le langage de cette protestation était plein de dignité et de logique. Il respirait une grande modération, et la conscience de son bon droit. Mais le Divan n'ignorait pas que cette modération ne suffisait pas, et qu'il fallait s'appuyer sur une force qui la fît respecter. C'est dans cette prévision qu'il continua avec vigueur tous ses armements, car il avait d'autres ennemis que les Russes. Le conflit prochain sur le Danube suscitait déjà des agitations sur le territoire même de l'empire turc. La Grèce était calme, en apparence, mais les agents russes étaient à l'œuvre pour fomenter partout du mécontentement.

1853 L'amiral de Lasusse remit, dans les derniers jours de juillet, le commandement de la flotte française à l'amiral Hamelin, son successeur. Ses adieux à l'escadre laissèrent percer toute sa douleur de s'éloigner d'elle à la veille des grands événements qui se préparaient, et qui lui réservaient un rôle si important. Il laissa tous les vaisseaux à leur mouillage de Bésika.

CHAPITRE XXIX.

Armements de l'Angleterre. — Flotte russe. — Sa composition.

Les armements de la marine anglaise ne se ralentissaient pas. Les Anglais construisaient, lançaient et armaient dans tous leurs ports de redoutables vaisseaux à vapeur, à hélice, à voiles et à aubes. Après deux mois de travaux, ils avaient produit une flotte, qui, aux yeux des marins, était à beaucoup près la plus formidable que l'Angleterre eût armée depuis la paix. Elle se composait en ce moment de douze vaisseaux de ligne, de dix frégates à voiles, à vapeur et à hélice, et de cinq bâtiments légers à vapeur. Au total vingt-sept bâtiments de guerre, portant ensemble quatorze cent vingt-quatre pièces de canon. Sept des vaisseaux étaient à hélice. Le *Wellington* était armé de cent trente et un canons. Les équipages s'élevaient à 10,000 hommes.

Nous plaçons en regard du tableau d'une simple division de la flotte anglaise, celui de la flotte russe,

en totalité. Les ports nombreux de l'Angleterre contenaient des réserves en tout genre pour créer, armer et équiper de nouveaux et nombreux vaisseaux, en peu de temps; tandis que la Russie avait fait, depuis longues années, de continuels efforts pour la flotte qu'elle possédait, et qui n'avait encore, soit pour le personnel, soit pour le matériel, rien qui pût en cas d'attaque la mettre en état de sérieuse et longue résistance. 1853

La flotte russe, qui comprenait tout ce que la Russie avait pu mettre à flot de bâtiments de guerre, se composait de quarante-cinq vaisseaux et de trente frégates. Elle était partagée en cinq escadres ou divisions. Les trois premières avaient pour point de réunion le port de Cronstadt, et les deux autres celui de Sébastopol, sur la mer Noire.

Le grand-duc Constantin fut nommé grand-amiral de la flotte, qu'il inspecta avec vigilance. Il avait son pavillon sur le vaisseau de cent vingt canons, *la Russie*.

La première division était placée sous les ordres du contre-amiral Zamitsky; la seconde, sous les ordres du contre-amiral Balch; la troisième, sous le commandement du contre-amiral Epantschin. Ces trois escadres formaient ce qu'on appelait, en Europe, la flotte de la Baltique.

La quatrième division était commandée par le vice-amiral Scharieff, qui avait sous ses ordres toutes les forces de la mer Noire; et enfin, la cinquième avait pour chef le vice-amiral Stankwich.

1853. Cette flotte n'avait pas l'importance que son état-major semblait indiquer. A part les Grecs et les Finlandais, qui étaient généralement de bons matelots, les équipages des vaisseaux étaient mal composés et presque tous incomplets. L'armement de la première division n'avait pu être effectué. La troisième division avait pris le large tout récemment; et la seconde, après avoir fait quelques évolutions dans la Baltique, avait relâché à Krasnagiwork.

CHAPITRE XXX.

Note élaborée à Vienne. — Modification des traités antérieurs. — Caractère nouveau de l'occupation des Principautés.

Les propositions dont avait parlé lord John Russel dans la séance du Parlement, du 15 juillet, avaient été élaborées, à Vienne, par les représentants de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche, et paraissaient être tout à fait de nature à être acceptées par le cabinet de Saint-Pétersbourg et par la Sublime Porte.

Dans le cas où l'autocrate aurait refusé les nouvelles propositions émanées des représentants des puissances à Vienne, le gouvernement autrichien laissait espérer qu'il ferait cause commune avec la France et l'Angleterre contre la Russie. Mais quel fondement asseoir sur les oscillations autrichiennes?

Ce projet stipulait notamment l'extension de l'article 7 du traité de Kaïnardji à toutes les confessions

chrétiennes, et apportait quelques modifications à ce qu'avait demandé la Russie. Dans la crainte que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'admît pas ces modifications, les armements continuèrent partout, en Orient comme en Occident. Les corps russes, de leur côté, se fortifiaient dans les Principautés d'une manière formidable. Chaque jour il arrivait de l'artillerie, destinée aux ouvrages de défense établis sur les points les plus avantageux du pays. Les Russes formèrent trois camps retranchés qui devaient protéger toutes leurs lignes. 1853

Les envahisseurs avaient promis en entrant qu'aucune modification ne serait apportée au gouvernement des Principautés, et un des premiers actes de l'occupation fût précisément de révéler l'intention des Russes de s'y établir définitivement, ce qui devait amener, non une modification simple, mais un changement complet.

En effet, cette occupation, à peine effectuée, cessa d'avoir un caractère provisoire, à titre de garantie, et prit celui d'une possession définitive. C'est ce qu'il faut induire de la conduite du consul général russe qui ordonna à l'hospodar de Moldavie et à celui de la Valachie de cesser toute communication avec la Porte et de ne plus payer le tribut au sultan, leur souverain légitime. De pareils ordres équivalaient certainement à une usurpation des droits du sultan. C'était un acte de conquérant qui constituait un préliminaire d'hostilités d'une grande importance pour toute l'Europe.

1853. La Porte s'en émut vivement et protesta de nouveau. Il fut enjoint aux hospodars de quitter le siége de leurs gouvernements et de n'avoir aucune communication avec les autorités russes. Les différentes pièces échangées à cette occasion ont une importance historique.

Lettre du consul général russe, à Bucharest, au prince de la Moldavie, en date du 23 juillet.

« J'ai l'honneur d'envoyer confidentiellement à « Votre Altesse la copie ci-incluse d'une dépêche que « M. le comte de Nesselrode, chancelier d'État, m'a-« dresse en date du 3 juillet. Vous y verrez, Prince, « les instructions les plus précises sur la conduite « que vous devez suivre en raison de l'occupation des « Principautés par les troupes impériales envers la « Porte Ottomane, ainsi que les mesures que vous « aurez à prendre pour retenir le tribut que la Mol-« davie a payé jusqu'à ce jour au souverain ottoman. »

Suit la teneur de la lettre du comte de Nesselrode, suffisamment relatée dans les deux lettres suivantes :

Lettre du prince de Moldavie au Reis-Effendi Reschid-Pacha, en date du 25 juillet.

« SEIGNEUR,

« Je vous ai exposé hier les conséquences de l'oc-« cupation des principautés danubiennes par les « troupes russes. Aujourd'hui j'ai la douleur de vous

«faire une communication que le consul russe m'a 1853.
«adressée en ce moment. Les deux documents dont «vous trouverez ci-incluses les copies, vous donne- «ront une idée de cette demande de S. M. l'empe- «reur de Russie qui m'ordonne d'interrompre mes «relations avec la Sublime Porte et l'envoi du tribut, «attendu que cela serait incompatible avec la pré- «sence de l'armée russe dans les Principautés.

«J'ai eu une entrevue avec le prince Gortschakoff «immédiatement après la réception de cette commu- «nication. J'ai cru devoir lui faire des observations «à cet égard, et je lui ai déclaré que je me trouvais «dans la nécessité d'en donner connaissance à la «Sublime Porte. Le général n'a pas élevé d'objection «à ce sujet. Comme je sens combien il est au-dessus «de mon pouvoir de toucher à des mesures dépen- «dant de la décision des deux puissances, je me «hâte, de mon côté, d'en faire un rapport à Votre «Excellence, afin qu'elle résolve dans sa sagesse ce «qu'elle jugera utile.

«Agréez, etc.»

Lettre du Reis-Effendi Reschid-Pacha au prince de Valachie, en date, de Constantinople, du 30 juillet.

«MON PRINCE,

«La Russie, en faisant entrer ses troupes dans la «Moldavie et la Valachie, a déclaré qu'elle n'avait «pas l'intention de changer les institutions ni la «situation politique de ces provinces garanties par

1853. « des traités solennels. La Sublime Porte, ayant eu « confiance dans cette déclaration, a cru devoir « laisser en fonctions Votre Altesse, ainsi que S. A. le « prince de la Moldavie.

« Cependant nous apprenons par la lettre que nous « adresse le prince de la Moldavie, que la cour de « Russie a donné l'ordre, à vous et au prince de la « Moldavie, de suspendre vos rapports avec Constan-« tinople et de ne plus payer le tribut établi, ce qui « nous a vivement étonné.

« Comme la cour de Russie a attaqué le système « des Principautés sur le point qui est en rapport « immédiat avec le droit de propriété de la Porte « Ottomane, c'est-à-dire sur ses bases, la Sublime « Porte voit clairement que dans cet état de choses « l'exercice de l'autorité légitime, comme l'exigent ses « droits inaltérables et sacrés, est devenu impossible « dans les Principautés de Moldavie et de Valachie.

« En conséquence, la Sublime Porte a décidé que « Votre Altesse et S. A. le prince de Moldavie quit-« teraient provisoirement les provinces, et cette me-« sure a été communiquée aux grandes puissances. « Il est donc nécessaire que Votre Altesse, se confor-« mant aux ordres du sultan, quitte sur-le-champ la « province, et s'il devait arriver que vous ne voulus-« siez pas obéir, la Porte Ottomane adopterait de son « côté les mesures qu'elle jugerait convenables à ses « intérêts et à ses droits. »

CHAPITRE XXXI.

Note de Vienne acceptée par la Russie. — Expansion joyeuse; doutes et anxiétés. — Les illusions se dissipent. — Décision négative de la Porte.

Après la lettre de Reschid-Pacha aux hospodars, le sultan adressa à ses sujets mahométans un manifeste qui fit honneur à son libéralisme et à la modération dont il n'avait cessé de donner des preuves. Ce document annonçait que les troupes turques resteraient sous les armes, sur les frontières, en Asie, et sur les rives du Danube, jusqu'à ce que le différend turco-russe fût aplani. C'est que, en effet, les résolutions arrêtées par la conférence de Vienne et consignées dans la Note dont nous avons parlé, avaient été ratifiées promptement par les quatre cours de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Prusse, et deux courriers étaient partis de Vienne, l'un pour Constantinople, l'autre pour Saint-Pétersbourg, chargés d'aller porter aux parties belligérantes ces résolutions des quatre puissances qui pouvaient être considérées comme une espèce d'ultimatum de l'Europe à la Russie. 1853. Août.

Le courrier parti pour Saint-Pétersbourg arriva dans cette capitale le 1er août, et le 3, l'empereur de Russie adhéra à la Note de Vienne; mais la condition formelle de l'adhésion du czar fut que l'acceptation de cette Note par la Turquie serait faite *sans modification aucune et sans aucune espèce de changement.*

1853. La nouvelle de l'acceptation de la Note par la Russie produisit à la Bourse de Paris une hausse de 3 fr. sur le 3 p. 100 et de 60 à 80 fr. environ sur les actions des chemins de fer.

Elle donna à la presse d'Angleterre et de France une expansion de satisfaction qui fit contraste avec les rudes paroles qu'elle proférait naguère contre l'autocrate. On appelait alors esprits chagrins ceux qui pensaient que l'occupation des Principautés pourrait susciter quelque nouveau conflit. Cette solution pacifique par la diplomatie et par la sagesse des gouvernements paraissait certaine à la majorité, qui se livra avec confiance à l'idée que la crise allait finir, et qu'une paix solide se cimenterait bientôt. C'était avec impatience qu'on attendait la réponse du sultan aux propositions de la Conférence. Les affaires restèrent cependant suspendues et presque paralysées par cette attente. On flottait du doute à la crainte; mais l'espérance dominait. Que d'intérêts en suspens! Que de cœurs avides d'une solution pacifique!! Les incertitudes se prolongèrent encore, et les plus cruelles déceptions frappèrent les esprits ordinairement les plus clairvoyants. Les vicissitudes nouvelles de cette crise donnèrent lieu à de scandaleux agiotages.

Au milieu de l'impatience universelle, tomba, le 13 août, l'article suivant de la *Pâtrie :*

« Une dépêche télégraphique de Trieste, arrivée « ce matin (13 août), apporte les nouvelles suivantes:

« La Sublime Porte *accepte dans toute sa teneur,*

« *et sans aucune modification,* la Note dont la rédac- 1853
« tion a été arrêtée à Vienne par les quatre cours si-
« gnataires du traité de 1841.

« Cette acceptation faite avec les expressions de la « plus parfaite courtoisie est accompagnée des assu- « rances d'une sincère amitié de la part du gouver- « nement ottoman.

« Par un sentiment de convenance facile à appré- « cier, l'ambassadeur extraordinaire, chargé de porter « au czar l'adhésion du sultan, partira pour Saint- « Pétersbourg aussitôt que les troupes russes auront « reçu l'ordre de quitter le territoire envahi.

« Le désir du sultan étant entièrement conforme « aux déclarations des gouvernements de France et « d'Angleterre, rien ne peut mettre obstacle à la con- « clusion pacifique et définitive apportée par la dé- « pêche ci-dessus. »

Mais cet article de la *Patrie* reçut immédiatement un éclatant démenti d'une autre dépêche plus ré- cente.

Elle portait :

« L'internonce a remis, le 15 août, au sultan, une « lettre de l'empereur d'Autriche, qui le pressait ami- « calement d'accepter les propositions de Vienne.

« Les ambassadeurs des grandes puissances ont « appuyé vivement la démarche de l'internonce.

« Bien que la décision du sultan n'eût pas encore « été publiquement annoncée, cependant le ton des « articles du *Journal officiel de Constantinople* ne pa-

1853. « raît laisser aucun doute sur l'acceptation par la Porte « de ces propositions. »

Cette dépêche rendit singulièrement mystérieuse celle de Trieste donnée par la *Patrie* du 13, et qui avait occasionné une forte hausse à la Bourse de Paris.

Comment ce journal avait-il pu donner comme positive l'acceptation de la Note, par la Porte, avant le 9 août, tandis que le 15 on délibérait encore dans le Divan sur l'acceptation ou le rejet de ces propositions?

Mais la *Patrie* avait trouvé les esprits très-disposés à accepter sa nouvelle comme positive, et le journal des *Débats* lui-même en était convaincu et tout radieux.

Il disait dans son numéro du 26 août :

« La paix est assurée et la crise d'Orient est terminée. Voilà le fait heureux : voilà l'événement salutaire qui doit servir de point de départ à toutes « les réflexions qui peuvent encore être faites sur la « question d'Orient. La crise est finie, grâce aux *efforts habiles et heureux* de la diplomatie européenne, « qui vient encore une fois de sauver le monde des « horreurs de la guerre, etc. »

Hélas! déjà il s'élevait des doutes sur le succès de cette habile diplomatie. Il fallut comprimer encore les élans de la reconnaissance publique pour les résultats obtenus par ces heureux pacificateurs.

Des nouvelles importantes arrivèrent de Constan-

tinople et assurèrent que le Divan n'avait pas accepté 1853.
sans changement le projet de médiation; par conséquent, on n'avait pas atteint le but qu'on s'était proposé. On ajoutait, il est vrai, que les changements de rédaction étaient sans importance et de nature à ne pas empêcher une solution pacifique, parce qu'ils étaient très-légers.

Enfin, le voile tomba et les illusions se dissipèrent. Les nouvelles que l'on reçut de Constantinople furent peu satisfaisantes. La Note agréée par les quatre puissances, et acceptée par la Russie, était partie de Vienne le 2 août. Elle était arrivée à Constantinople le 9, et ce ne fut que le 19, *dix jours après son arrivée*, que l'on prit une décision, et cette décision fut négative en partie, sur la forme du texte proposé, et ce texte renvoyé à Vienne pour y être modifié. On disait que les changements demandés étaient sans importance; mais l'important était de savoir s'il était prudent et politique de demander un changement quelconque. Si ces changements étaient sans importance, c'était un motif de plus pour ne pas insister, d'autant que cette modification tenait l'Europe en suspens, prolongeait des armements dispendieux, d'où la guerre pouvait sortir d'un instant à l'autre, et enfin, qu'elle donnait à l'empereur de Russie un prétexte fondé de rompre les négociations.

CHAPITRE XXXII.

Texte de la Note de Vienne. Son importance. — Modifications demandées par le Divan.

1853. Cette fameuse Note de Vienne qui occupa si vivement l'attention de l'Europe, et qui la tint si haletante, a été publiée. Il est peu de documents semblables qui aient excité autant de curiosité et d'intérêt, car des mots et des phrases de cette Note a dépendu longtemps la paix du monde. Elle était en forme de lettre, destinée à être adressée par Reschid-Pacha au comte de Nesselrode.

La voici accompagnée des modifications proposées par la Porte :

« Sa Majesté le sultan n'ayant rien plus à cœur « que de rétablir entre elle et l'empereur de Russie « les relations de bon voisinage et de parfaite entente, « qui ont malheureusement été troublées par de pé« nibles complications récentes, s'est imposé soi« gneusement la tâche de trouver le moyen d'effacer « les traces de ces différentes difficultés.

« Un suprême Iradé, en date de..., ayant informé « le soussigné (Reschid-Pacha) de la décision du « sultan, la Sublime Porte se félicite de pouvoir « la communiquer à S. Exc. le comte de Nessel« rode. Si, dans tous les temps, les empereurs de

« Russie ont témoigné *la plus vive sollicitude*[1] pour « le maintien des immunités et priviléges de l'Église « orthodoxe grecque dans l'empire ottoman, les sul- « tans, de leur côté, n'ont jamais refusé de les con- « firmer de nouveau par des actes solennels qui prou- « vaient leur bienveillance ancienne et constante pour « leurs sujets chrétiens. 1853.

« S. M. le sultan Abdul-Medjid, actuellement ré- « gnant, animé des mêmes dispositions, et désirant « donner à S. M. l'empereur de Russie une preuve « personnelle de son amitié la plus sincère, n'a écouté « que sa confiance infinie dans les éminentes quali- « tés de son auguste ami et allié, et a daigné prendre « en sérieuse considération les représentations[2] dont « S. Exc. le prince Menschikoff s'est rendu l'inter- « prète auprès de la Sublime Porte.

« Le soussigné a, en conséquence, reçu l'ordre de « déclarer par la présente, que le gouvernement de « S. M. le sultan restera fidèle à la lettre et à l'esprit « des stipulations des traités de Koutchouk-Kaïnardji[3]

---

1. *Modifications proposées par la Porte.*

« Quant au culte de l'Église orthodoxe grecque, les sultans « n'ont jamais cessé de veiller au maintien des immunités et « priviléges de ce culte et de cette Église dans l'empire otto- « man, et de les confirmer de nouveau par des actes solennels « qui témoignent, etc. »

2. Les communications.

3. Traité de Koutchouk-Kaïnardji, confirmé par celui d'Andrinople relatif à la protection du culte chrétien par la Porte.

1853. « et d'Andrinople, relatives à la protection du culte « chrétien, et que S. M. le sultan[1] regarde comme « une affaire d'honneur, de préserver de toute atteinte, « tant dans le présent qu'à l'avenir, la jouissance des « priviléges spirituels accordés par ses augustes pré- « décesseurs à l'Église orthodoxe dans le Levant, les- « quels sont maintenus et confirmés par lui ; et, en « outre, de permettre que le culte grec participe « dans la mesure la plus équitable à tous les avan- « tages accordés aux autres chrétiens[2], soit en vertu « de traités, soit en vertu de stipulations spéciales.

« De plus, comme le firman impérial qui a été « récemment donné au patriarcat et au clergé grec, « et qui contient la confirmation de leurs priviléges « spirituels, doit être regardé comme une nouvelle « preuve de ses nobles sentiments, et, de plus, comme « la promulgation de ce firman, qui offre toutes les « sécurités, doit dissiper toute inquiétude au sujet « du culte professé par S. M. l'empereur de Russie, « je suis heureux de me trouver chargé de faire la « présente notification. Quant à la garantie qu'à l'a- « venir rien ne sera changé dans les lieux saints à « Jérusalem, elle résulte du firman revêtu de la signa- « ture impériale du 15 du Rabi-ul-ukir 1668 (février « 1852), et c'est l'intention formelle de S. M. le sul-

1. De faire connaître que S. M. le sultan regarde, etc.

2. Les avantages accordés et qui pourront être accordés à d'autres communions chrétiennes sujettes de la Porte.

« tan, que ces décisions soient exécutées sans aucune « modification. 1853.

« La Sublime Porte, en outre, promet officiellement qu'aucun changement ne sera apporté dans « l'état des choses actuel, et qui a été récemment « réglé, sans une entente préalable avec les gouvernements de France et de Russie, et de sorte qu'aucun préjudice ne soit porté aux différentes communions chrétiennes. Dans le cas où la cour de « Russie le demanderait, un lieu convenable serait « assigné dans Jérusalem, ou dans les environs, pour « la construction d'une église consacrée à l'exercice « du culte par le clergé russe, et d'un hospice pour « les indigents et les pèlerins malades de la même « nation.

« La Sublime Porte s'engage dès ce moment à « signer à cet égard un acte solennel qui placera les « fondations pieuses sous la surveillance du consulat « général de Russie en Syrie et en Palestine.

« Le soussigné, etc. »

Telle était cette pièce appelée Note de Vienne, à laquelle se rattacha la solution d'un des plus grands conflits qui aient ébranlé le monde.

Les changements proposés par le Divan touchaient si légèrement au fond du document qu'on était en droit d'espérer qu'ils ne causeraient à Saint-Pétersbourg aucune opposition. Vaines espérances !

Néanmoins ce n'était pas sans combat et sans se

1853. faire violence que le Divan avait donné une adhésion tardive à la Note de Vienne avec les modifications indiquées. Onze jours avaient été employés en délibérations souvent irritantes.

Septembre. Il avait fallu que les représentants des quatre puissances à Constantinople pesassent de tout leur crédit pour l'obtenir. Mais en se résignant, les ministres du sultan voulurent faire suivre leur acceptation de la remise d'une Note adressée aux puissances représentées dans la conférence de Vienne pour préciser la nature des changements qu'ils indiquaient, et se justifier de ne pas admettre l'emploi d'expressions aussi équivoques que celles de conventions ou de dispositions particulières en faveur d'une communauté de tant de millions de sujets qui professent le rite grec.

CHAPITRE XXXIII.

Incertitudes de la paix. — Agitation en Turquie. — Refus pur et simple de la Russie. — Les Musulmans appellent la guerre.

La Russie accepterait-elle les modifications apportées par le Divan au projet d'accommodement de Vienne? On l'espéra; mais si l'on avait pesé ces modifications; si l'on s'était donné la peine de se former un jugement sur la marche de la politique russe dans la question orientale, d'après les antécédents de cette même politique, on n'aurait pu douter que l'empereur rejetât une forme qui lui contestait, au

moins indirectement, le droit de veiller au maintien 1853.
des immunités et priviléges de l'Église grecque orthodoxe dans l'empire ottoman.

Ainsi la paix n'était pas aussi certaine qu'on avait voulu le dire : d'ailleurs la guerre ne dépendait pas seulement de la réponse du cabinet russe; elle pouvait avoir encore une autre cause.

Tout l'empire ottoman avait été agité par l'affaire turco-russe. Les appels des redifs avaient remué jusqu'aux plus basses classes de la population. Les mécontents étaient nombreux à Constantinople. Dans le Conseil des ministres, sur quinze, il y en avait douze pour la guerre. L'armée turque, dont on avait réveillé et surexcité le fanatisme, était remplie d'ardeur et brûlait d'impatience d'en venir aux mains. Sur le Danube, Omer-Pacha se trouvait dans une position très-difficile. Ses troupes lui avaient déclaré qu'elles voulaient absolument se mesurer avec les Russes. Il ne pouvait pas combattre ce sentiment, et, d'un autre côté, il craignait que l'enthousiasme de ses soldats ne dérangeât les combinaisons de la diplomatie.

A Constantinople, la position de Reschid-Pacha n'était pas plus digne d'envie. Chaque jour des centaines d'individus se rassemblaient devant son palais et criaient que la guerre était la seule voie de salut pour la Turquie.

Leurs désirs furent bientôt satisfaits. La guerre devint imminente. Le cabinet russe refusa définiti-

1853 vement d'accepter les modifications demandées par la Porte. Pour motiver son refus d'acquiescement, le czar se prévalut des conditions qu'il avait mises à son acceptation de la Note simple: « J'adhère, avait-« il dit alors, à l'expédient concerté à Vienne; mais « qu'il soit bien entendu que la Porte n'y changera « pas un mot, et qu'elle n'y fera aucune observation. « Je ne veux pas recommencer une discussion qui « doit être close. C'est ma condition absolue, et si la « Porte ne l'observe pas, mon adhésion par cela « même devra être considérée comme non avenue. »

Ainsi son refus fut présenté comme pur et simple. La nouvelle de cette réponse, répandue sourdement le 1er septembre à Constantinople, y causa une assez grande agitation dans les esprits. Dans la nuit, on placarda sur les murs de la ville des affiches lithographiées dans lesquelles on appelait les Musulmans à la guerre sainte contre les Russes, en reprochant aux ministres leur pusillanimité pour n'avoir pas rejeté nettement la Note de Vienne.

Afin d'apaiser l'irritation publique et de marcher avec la nation musulmane, le Divan rédigea un nouveau manifeste, dans les termes les plus belliqueux. La publication en fut retardée à la demande des ambassadeurs, qui exprimèrent le désir de recevoir les réponses de leurs Cours au sujet de l'attitude récemment prise par le gouvernement ottoman, avant que cette pièce destinée à produire un grand effet ne fût lancée dans le public.

Ce manifeste parut cependant peu de jours après: c'était un appel à la nation.

CHAPITRE XXXIV.

Attitude armée. — Mouvement de troupes. — Les flottes reçoivent des renforts. — Manifestations contraires. — Imminence des hostilités.

Par le rejet de la Note modifiée, la question 1853.
d'Orient tout entière recommença, et dans des circonstances plus difficiles qu'auparavant. S'il avait été douteux que le czar voulût déférer aux conclusions d'une Conférence européenne, il était devenu plus invraisemblable qu'il voulût accepter les conditions additionnelles venant directement de la Turquie.

Un projet de médiation venait d'échouer: il était possible que les événements marchassent plus vite en Orient que les expédients des cabinets pour arriver à une solution.

Le sultan se hâta de pourvoir à sa sûreté par une attitude armée qui devait garantir, comme disait le manifeste, son indépendance et ses droits souverains. Il fit venir d'Asie des troupes nombreuses qui se montrèrent remplies d'un vif enthousiasme guerrier. Les populations étaient dans ce moment animées d'un esprit tel, que le sultan aurait perdu le trône et la vie, s'il avait accepté des conditions déshonorantes.

1853. En Valachie, le mouvement des troupes russes continua vers l'ouest. Elles abandonnèrent le camp qu'elles avaient établi à quelques lieues de Bucharest et en formèrent un autre après avoir remonté le Danube. Les Turcs firent la même manœuvre. Ils partirent de Roustchouk et se concentrèrent aussi plus haut sur les bords de ce fleuve.

De leur côté, les flottes à Bésika recevaient continuellement des renforts. Les manifestations qui, dans ces circonstances, éclatèrent en Grèce, durent attirer l'attention des cabinets de Paris et de Londres. En effet, la Grèce avait l'œil fixé sur les événements qui se préparaient. Ses sympathies étaient pour la Russie, et son gouvernement prenait déjà des mesures pour éloigner les Hellènes du territoire turc au moment où la guerre éclaterait. Le ministre de l'intérieur à Athènes adressa une circulaire à tous les nomarques ou gouverneurs des provinces, afin de leur recommander de ne plus délivrer aux sujets grecs des passe-ports pour Constantinople ou tout autre point de l'empire ottoman.

Des dispositions bien opposées se manifestèrent chez nos voisins d'outre-Manche. De grands meetings se tinrent en Angleterre sur la question d'Orient, et eurent pour but la résistance par la guerre à la Russie.

A Constantinople, quelques démonstrations belliqueuses parmi les ulémas et le peuple, pendant les fêtes du Baïram, firent craindre aux ambassadeurs

des puissances étrangères une explosion populaire 1853.
contre les chrétiens; aussi, le 14 septembre, M. Delacour et lord Redcliffe, pour protéger leurs nationaux, invitèrent les amiraux à faire entrer dans le Bosphore deux frégates françaises et deux frégates anglaises, qui furent placées sous les ordres du contre-amiral Le Barbier de Tinan. La Russie ne manqua pas de crier à la violation des traités, et n'admit pas qu'une autre cause sérieuse eût fait passer les Dardanelles à ces quatre frégates des flottes alliées que celle de la braver et de couvrir Constantinople contre une surprise de la flotte russe de Sébastopol.

Outre les quatre frégates qu'il conduisit au Bosphore, le contre-amiral français eut de plus sous ses ordres six autres bâtiments à vapeur qui étaient déjà à Constantinople, savoir : la frégate *Rétribution*, la corvette *Fury* et l'aviso *le Caradoc*, pour les Anglais; la frégate *Sané*, la corvette *le Chaptal* et le stationnaire *l'Ajaccio*, pour les Français, sans compter le vaisseau *le Friedland*, qui était venu réparer dans l'arsenal de Constantinople quelques avaries éprouvées au mouillage de Bésika.

L'imminence des hostilités avec la Russie et la présence de ces bâtiments calmèrent peu à peu l'effervescence des Turcs. Le parti de la guerre et celui de la paix dans le Divan s'entendirent pour ne pas faire de nouvelles concessions, et les armements continuèrent sans relâche.

1853.

CHAPITRE XXXV.

Ni paix, ni guerre. — Évolutions de la diplomatie. — La Russie veut garder son gage. — Voyage du czar à Olmütz. Son but et ses espérances.

La situation de l'Europe était vraiment critique en ce moment. On n'avait pas encore la guerre, et l'on avait perdu les bienfaits de la paix. Une grande perturbation avait déjà lieu. Mais si la guerre devait éclater, quelles seraient les puissances belligérantes? La question entre la Russie et les gouvernements européens restait encore exactement ce qu'elle était il y avait un mois. Nul ne pouvait dire encore jusqu'où pourraient aller les empiétements de l'empereur de Russie, ni jusqu'à quel point ses adversaires pourraient se réunir pour s'y opposer. Toutes les quatre puissances avaient concouru à la rédaction d'une Note qui, à leurs yeux, devait garantir la sûreté du sultan contre la tentative de l'autocrate. Elles avaient ensuite sanctionné de leur suffrage les interprétations proposées par les Turcs. Elles s'étaient montrées prêtes à déclarer que leurs conditions primitives avaient été conçues dans ce sens et non dans aucun autre. L'empereur de Russie, de son côté, s'était non-seulement opposé à ce que la Porte intervînt directement dans la décision des médiateurs, il avait encore ultérieurement manifesté des idées tout à fait contraires aux propositions qui lui

avaient été faites. Il avait demandé, en vertu ou en dépit de la Note de Vienne, toutes les prérogatives que cette Note avait eu en vue de lui ôter, et la question s'était retrouvée avoir sa première forme d'empiétement de la part du czar et de résistance de la part de l'Europe. 1853.

L'unique but des grandes puissances était d'empêcher que, sous prétexte de droits spirituels, la Russie ne prît dans les États ottomans un pied qui servît à réaliser dans la suite des projets d'ambition politique et de conquête territoriale. Voilà le but de toutes les transactions qui eurent lieu : mais jusqu'à quel point, ou à quel prix pouvait-il être atteint? Quelles garanties l'Europe devait-elle exiger de l'empereur Nicolas pour prévenir le retour de si fatales perturbations, et asseoir une paix honorable et durable? Là était la difficulté.

La Russie, qui s'était emparée d'un gage pour l'obtention de ses prétentions, ne paraissait pas disposée à s'en dessaisir dans ce moment. L'armée d'occupation avait reçu l'ordre de passer l'hiver dans les Principautés. L'administration russe avait consenti des traités de fournitures pour cinq mois. Le prince Gortschakoff venait de porter à la connaissance de tous les chefs de corps de l'armée expéditionnaire, l'instruction qui lui avait été envoyée de Saint-Pétersbourg par le ministre de la guerre pour prescrire les mesures qui devaient être adoptées par l'armée russe dans ses quartiers d'hiver en Moldavie et en Valachie.

1853. L'empereur de Russie comprit que dans les circonstances où il était placé, quelque considérables que fussent ses forces de terre et de mer, il aurait besoin de l'alliance d'une des grandes puissances. Dans cette pensée, il se rendit à Olmütz, accompagné du grand-duc, héritier présomptif, et d'une suite brillante et nombreuse, pour y faire une visite à l'empereur d'Autriche. Il espéra, par cette démarche significative, exercer une influence sur la décision du gouvernement autrichien. Il fondait ses espérances sur l'ascendant personnel qu'il possédait sur le jeune empereur François-Joseph. La visite qu'il fit à Olmütz n'eut évidemment d'autre but que de détacher le chef de la monarchie autrichienne de la politique traditionnelle de son empire, et de le soustraire aux conseils de ses alliés occidentaux. Il faut convenir que l'empereur Nicolas était doué de toutes les brillantes qualités qui pouvaient exercer un prestige fascinateur sur ce jeune empereur. Là, au milieu des parades guerrières et des fêtes les plus splendides, les souverains du Nord agitèrent les plus grandes questions diplomatiques. L'empereur Nicolas mit toute son habileté à persuader François-Joseph de son désintéressement et de la droiture de ses intentions.

Dans ces conférences d'Olmütz et dans tous les documents diplomatiques émanés de la chancellerie russe à cette époque, le czar se plaignit vivement de l'état de suspicion dans lequel le plaçaient les es-

cadres des puissances alliées mouillées à Bésika. Il prit texte surtout de l'entrée dans le Bosphore des frégates sous les ordres de l'amiral de Tinan, pour reprocher à la France et à l'Angleterre cet acte comminatoire, blessant pour lui, et qui constituait, à son point de vue, une éclatante violation des traités. 1853.

CHAPITRE XXXVI.

Situation que le traité de 1841 fait à la Turquie et à ses alliés. — L'occupation des Principautés par les Russes ouvre les Dardanelles aux vaisseaux alliés. — Préoccupation du czar.

C'est donc le cas d'examiner ici quelle situation faisait à la Turquie et à ses alliés le traité de 1841.

La politique turque d'abord, puis la politique européenne avaient eu pour principe fondamental que les Dardanelles seraient fermées aux vaisseaux de guerre étrangers. Dans la première révolte de Méhémet-Ali contre son souverain nominal, la Russie avait montré un empressement extraordinaire à envoyer des secours au sultan dans sa fâcheuse position, et, bien qu'il ne fût pas besoin de tant de sympathie et qu'on la tînt même entière pour suspecte, le czar se prévalut de ses services pour demander que, lorsque l'affaire serait terminée, un traité spécial fût négocié entre la Russie et la Porte, sous la pression de la première, ledit traité devant avoir force d'exécution pendant huit ans. Ce fut

1853. le traité d'Onkiar-Skélessin : c'est sous ce nom qu'on le connaît. Il portait, qu'en considération des événements passés, et de ce que pourraient exiger les circonstances ultérieures, il y aurait une alliance défensive entre les deux parties contractantes. En vertu de cette alliance, la Russie s'engageait à protéger la Porte Ottomane contre les périls qu'on appréhendait du côté de l'Égypte, et en retour la Porte devait affranchir la Russie des règlements qui fermaient les Dardanelles à toutes les autres puissances. Peu d'années après, l'Égypte se révolta de nouveau. Mais les gouvernements européens ensemble se chargèrent de l'intervention. Pour un temps, ce fut à l'exclusion de la France, que l'on regardait comme trop favorable aux intérêts du pacha ; mais il y eut définitivement commun accord et coopération générale. En conséquence, il se fit en 1841, pour la seconde fois, des engagements entre Méhémet-Ali et son souverain, et l'on détermina de nouveau la position de la Porte vis-à-vis de l'Égypte et de l'Europe.

D'après le traité qui fut alors conclu, les priviléges de la Russie disparurent, et les Dardanelles furent encore fermées aux vaisseaux de guerre de toutes les nations, sans exception. C'est le traité de 1841 qui était en vigueur à l'époque dont nous nous occupons. Il portait que le sultan n'admettrait aucun vaisseau de guerre étranger dans les Dardanelles, tant que la Porte Ottomane serait en paix.

Nous n'avons pas besoin de faire observer que du moment qu'une armée étrangère aurait franchi la frontière turque dans le but avoué d'exercer une contrainte sur le gouvernement de ce pays, un état de guerre avait remplacé un état de paix, et que le sultan devint libre dès lors d'ouvrir les Dardanelles aux vaisseaux qu'il jugeait convenable d'y appeler. De la part des Turcs la fermeture des Dardanelles était une règle de vulgaire prudence; car c'était là, en effet, que se trouvaient les premières fortifications de Constantinople; mais de la part de l'Europe, le principe se fondait sur la jalousie seule. Un vaste empire était virtuellement en état de dissolution, et nulle des puissances n'était disposée à en laisser aucune autre la devancer dans les chances d'une lutte à la curée, en prenant là un certain pied, et en s'y créant une influence ou une autorité toute particulière. 1853.

L'empereur de Russie se préoccupait à bon droit de l'apparition des escadres alliées dans le Bosphore. Il avait mis, pendant les vingt-huit ans de son règne, sa constante sollicitude dans la création d'une marine imposante. Il craignait qu'elle ne fût anéantie dans un conflit avec les puissances occidentales. Les amiraux russes semblaient au contraire pleins de confiance dans leurs forces de mer. Ils poussaient l'illusion au point de se croire en état de courir les chances d'un combat naval contre les flottes coalisées. C'est dans ce sentiment d'exaltation guerrière qu'une

1853. grande revue de la flotte russe fut passée dans les premiers jours d'octobre, par le prince Menschikoff. Cette flotte, composée de cinquante navires, non compris les chaloupes canonnières, fit la petite guerre et subit une inspection des plus rigoureuses, à la suite de laquelle la composition de quelques équipages fut modifiée. On enrôla avec de grands avantages un assez bon nombre de matelots grecs.

CHAPITRE XXXVII.

Désir de la paix. — L'armée ottomane se renforce. — Discours du sultan. — Résolution prise par le Divan de déclarer la guerre à la Russie.

Dans les circonstances graves où se trouvait l'Europe, le silence que garda quelque temps la diplomatie ouvrait le champ à toutes les conjectures, et le désir de la paix, si nécessaire à tous les intérêts, se faisait jour à la moindre occasion. Tantôt on faisait circuler le bruit d'une nouvelle coalition des trois puissances du Nord; tantôt le fil des négociations était repris, et une solution pacifique paraissait probable et s'offrait à toutes les espérances. Beaucoup de gens se complaisaient à se rassurer contre les éventualités de la guerre. L'issue de cette grave question d'Orient eut ainsi le privilége de tenir pendant plus de six mois l'Europe en suspens. La vérité est que le fil des négociations ne fut jamais abandonné, et que la conférence de Vienne eut à résoudre des

1853.

difficultés de différentes natures qu'elle attaqua les unes après les autres.

La première avait consisté dans la rédaction de la Note primitive ; la seconde, dans les modifications apportées par le Divan, et la troisième, dans l'interprétation que la Russie avait déclaré vouloir donner à cette Note et qui en changeait l'esprit et le but.

Octobre.

Quand les difficultés augmentèrent, la diplomatie redoubla d'efforts pour dénouer pacifiquement la situation; mais elle ne put assez se hâter, et la force des choses amena des complications qu'il ne lui fut plus possible de surmonter. La France et l'Angleterre ne purent voir de bon œil les empiétements de la Russie en Orient.

Les événements prouvèrent, en effet, bientôt que la solution pacifique et heureuse était bien loin de se réaliser. Le fil des négociations se rompit enfin, et ne dut pas se renouer de longtemps.

Le 3 octobre 1853, les métalliques baissèrent à Vienne de 1 p. 100, sur le bruit de l'arrivée de nouvelles de Constantinople, d'après lesquelles le Divan avait pris des résolutions dans le sens de la guerre; ce qu'on savait de ses armements et des levées d'hommes qu'il faisait dans tout l'empire, dut faire croire à la réalité de ces résolutions.

L'armée ottomane s'élevait en effet à 327,000 hommes, et ce chiffre s'augmentait journellement des renforts qui arrivaient de toute la province. L'enrôlement des recrues et l'appel des rédifs ne rencon-

1853. traient point de résistance. Loin de là, le fanatisme poussait la population aux armes et lui rendait facile toute espèce de sacrifices.

Les événements avaient marché rapidement et l'on sut alors quelles causes avaient fait éclater des changements graves dans cette longue affaire d'Orient.

Le 24 septembre, le sultan réunit dans son palais de T'chéragan, situé sur la rive d'Europe, tous ses ministres et leur tint un discours dans lequel, en approuvant tout ce qui avait été fait par voie diplomatique, il déclara qu'il ne pouvait aucunement accepter la Note rédigée à Vienne; qu'il la considérait comme attentatoire à sa dignité et à l'indépendance de son empire, dépôt sacré que Dieu lui avait confié; qu'il ne voulait l'accepter qu'avec les modifications; mais qu'il ordonnait à tous ses ministres de ne souffrir aucun désordre dans la ville et de veiller surtout au bien-être de tous ses sujets sans distinction de classe ni de religion.

En même temps, le sultan ordonna qu'un conseil fût tenu le lendemain à la Sublime Porte, et que là, il ferait savoir ses intentions impériales. Ce fut dans ce conseil, composé de trois cents personnes, tenu le 25, que fut prise la résolution de déclarer la guerre à la Russie, résolution à laquelle du reste tout le monde s'attendait à Constantinople, et que tous les musulmans étaient disposés à saluer avec joie, sans se préoccuper des conséquences qu'elle pourrait entraîner pour la Turquie, c'est-à-dire, soit que les puis-

sances de l'Occident fussent les auxiliaires de la Turquie, soit que les quatre puissances l'abandonnassent à ses propres forces. Il faut ajouter que si cette résolution de guerre fut prise à l'unanimité par le Divan, elle fut ratifiée par le grand conseil de l'empire à l'unanimité, moins trois voix. 1853.

Cette résolution de la Sublime Porte, prise contre l'avis des ambassadeurs, ajoutait une circonstance bien singulière à toutes les phases successives de la question d'Orient. C'était la Porte Ottomane, qu'on appelait un corps mort, presque en dissolution, qui se prononçait par l'organe de son suprême conseil pour une guerre ouverte!!

Le czar recueillit en cette occasion le fruit de sa provocation. La dépêche du comte de Nesselrode, dont nous avons parlé au chapitre XXV, mit elle-même obstacle aux desseins de son maître. C'était en réalité cette dépêche qui avait ruiné sa cause. Si, après avoir accepté la Note de Vienne, l'empereur avait repoussé les modifications proposées par la Turquie, sans essayer de donner à la Note une interprétation à sa façon, il aurait pu demander aux quatre puissances de compléter l'arrangement dont elles avaient formulé les termes. Mais en interprétant la Note dans le sens de la Russie, en fondant sur cette Note les prétentions mêmes qu'elle avait pour but d'écarter, il mettait ses desseins à découvert, détruisait l'œuvre de la conférence et réduisait à néant la Note de Vienne comme base éventuelle de nouveaux arrangements,

1853. Ainsi ce fut du Divan que partit le mouvement offensif : ce fut par son ordre que le choc des armées vint mettre en activité l'état de guerre que l'invasion du territoire turc, par la puissance russe, avait virtuellement créé.

CHAPITRE XXXVIII.

Traités déchirés par l'invasion des Principautés. — Omer-Pacha. — Organisation de l'armée turque.

Lorsque les Russes franchirent le Pruth, ils déchirèrent tous les traités existants. Les pièces signées à Kaïnardji, à Andrinople ne furent plus que des papiers sans importance. Après l'invasion des Principautés, les conditions auxquelles le czar et le sultan pouvaient terminer leur querelle ne devaient plus se régler qu'en vertu d'un nouveau traité. Cette solution, et c'était la seule possible, devait s'accomplir tôt ou tard, lorsque les événements de la guerre auraient forcé l'empereur Nicolas à renoncer à ses prétentions, lorsque surtout la défaite de ses armées et la destruction de sa flotte de la mer Noire auraient affaibli son influence et porté une atteinte grave au prestige de sa puissance.

La déclaration de guerre de la Porte à la Russie fut notifiée aux quatre grandes puissances. La condition suivante y fut jointe : « Les hostilités ne se« raient ouvertes, toutefois, que dans le cas où les

« troupes russes n'auraient pas évacué les Principautés 1853.
« dans le délai de quinze jours, à partir de la som-
« mation. »

Nous avons dit que le commandement en chef de l'armée turque, en Bulgarie, avait été confié à Omer-Pacha, qui passait pour le meilleur général que le sultan eût à son service.

Omer-Pacha se rendit d'abord à Andrinople pour diriger les mouvements des troupes turques dont il opéra la concentration à Schumla. Il établit là un vaste camp et en fit son quartier général. Il y réunit près de 100,000 hommes et déploya une grande activité pour organiser cette armée composée d'éléments si divers. Les fortifications des places de guerre de cette partie de la frontière turque appelèrent toute son attention, car elles allaient devenir le théâtre de la guerre. Nous le suivrons dans cette mémorable campagne qui a tant ajouté à sa gloire.

CHAPITRE XXXIX.

Ordres donnés. — Demande de concours actif, adressée aux ambassadeurs de France et d'Angleterre. — Les agents russes agitent la Grèce. — Sommation au prince Gortschakoff. Sa réponse négative.

Après la résolution de la guerre, le Divan donna ses soins à régler les préparatifs des hostilités. On fit publier un manifeste du sultan à son peuple proclamant la guerre sainte.

1853. Le hatt-impérial, ou décret du sultan, sanctionnant la décision du grand conseil, fut transmis à la Porte. Des courriers furent aussitôt expédiés à Omer-Pacha et à tous les chefs de corps pour leur enjoindre de se tenir prêts à tout événement. Une demande, adressée à la France et à l'Angleterre, réclama leur concours moral et actif, et leurs ambassadeurs furent invités à faire entrer immédiatement les deux flottes dans les Dardanelles. Cette demande fut accueillie sans hésitation de la part des ambassadeurs, qui transmirent les réquisitions nécessaires aux amiraux commandant les escadres. Comme les volontaires affluaient de tous côtés, on n'arbora pas l'étendard du Prophète. On jugea qu'il était inutile d'employer ce moyen usité autrefois.

Les agents russes n'attendaient que l'ouverture des hostilités, ou même la déclaration de guerre, pour précipiter l'agitation qu'ils préparaient en Grèce de longue main. Le mouvement insurrectionnel éclata sur la frontière de la Grèce, dans la partie qui sépare cet État de la Turquie. Cette manifestation des Grecs, si voisine de la déclaration de guerre, ne laissa aucun doute sur les manœuvres de la Russie pour s'en faire des auxiliaires en temps opportun.

L'ordre fut transmis à Omer-Pacha, en son camp de Schumla, de sommer le prince Gortschakoff d'évacuer les Principautés dans le délai de quinze jours. Le séraskier s'empressa d'y obtempérer. Il fit cette sommation par la lettre dont la teneur suit :

1853.

Omer-Pacha, général en chef turc, au prince Gortschakoff, général en chef russe.

« Monsieur le Général,

« J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre par « l'ordre de mon gouvernement. Tandis que la Porte « Ottomane épuisait tous les moyens de conciliation « pour maintenir la paix et son indépendance, la cour « de Saint-Pétersbourg n'a cessé de susciter des dif- « ficultés. Elle a même violé les traités par l'occupa- « tion des deux principautés de la Moldavie et de la « Valachie, parties intégrantes de l'empire ottoman.

« La Porte Ottomane, au lieu d'user de représailles, « s'est bornée alors à des protestations, sans s'éloigner « de la voie qui pouvait conduire à un arrangement. « La Russie ne manifeste point des sentiments pa- « reils. Elle repousse les propositions que lui avaient « recommandées les puissances médiatrices, et néces- « saires à la sûreté et à l'honneur de la Sublime Porte. « En conséquence il ne lui reste d'autre parti à pren- « dre que de recourir à la guerre, et c'est un devoir « impérieux pour elle.

« Toutefois, comme l'invasion des principautés da- « nubiennes et la violation des traités qui l'a accom- « pagnée sont la cause réelle de la guerre, la Porte « Ottomane, comme dernière preuve de ses inten- « tions pacifiques, propose par mon organe à Votre « Excellence d'évacuer lesdites provinces, et elle vous « accorde pour cela un délai de quinze jours à comp-

1853. « ter de la réception de cette lettre. Si pendant ce « délai, je recevais de Votre Excellence une réponse « négative, le commencement des hostilités en serait « la conséquence naturelle.

« Voilà ce que j'ai l'honneur de communiquer à « Votre Excellence, et je saisis cette occasion en « même temps de vous assurer de ma haute estime.

« *Signé :* OMER-PACHA. »

Le prince Gortschakoff répondit négativement :

« Mon maître, écrivit-il, n'est pas en guerre avec « la Turquie; mais j'ai ordre de ne quitter les Prin- « cipautés que dès que la Porte aura donné à l'em- « pereur les satisfactions morales qu'il réclame. Dès « que ce point aura été obtenu, j'évacuerai les Prin- « cipautés immédiatement, en tout temps et en toute « saison. Si je suis attaqué par l'armée turque, je me « bornerai à la défensive.

« *Signé :* PRINCE GORTSCHAKOFF. »

CHAPITRE XL.

La Turquie ne combattra pas seule. — Motifs des alliés. — Préparatifs des flottes pour entrer dans les Dardanelles. — Dispositions militaires.

C'est ainsi que les cartels s'échangèrent avec courtoisie. La lice était ouverte; les combattants allaient mesurer leurs forces. Les puissances étrangères, ou du moins quelques-unes, pouvaient-elles rester té-

moins impassibles de cette lutte inégale? On apprit, 1853.
ce que l'on prévoyait depuis longtemps, que le prudent et habile Reschid-Pacha avait reçu des assurances favorables de la part de M. Delacour et de lord Redcliffe.

S'il n'y avait pas eu des intérêts généraux engagés dans la question d'Orient, il est probable que la France et l'Angleterre auraient laissé l'empire ottoman sous la garde du Prophète.

En effet, l'empire ottoman représente une souveraineté pleine d'anomalies, de faiblesses et d'incertitudes, qui tous les cinq ans redevient un sujet de difficultés pour l'Europe. Cet empire présente le solécisme extraordinaire de 3 millions de musulmans exerçant, sinon le despotisme, au moins une barbare domination sur 12 millions de chrétiens. Mais l'absorption de territoires, qui serait la suite de la conquête de la Turquie, serait si dangereuse pour le repos de l'Europe, qu'il est du devoir de cette dernière de s'y opposer provisoirement à tout prix.

Ce devoir incombait plus spécialement à la France et à l'Angleterre, et toutes deux allaient le remplir avec ardeur et sans s'arrêter à l'immensité des dépenses et des sacrifices.

Les escadres stationnées à Bésika reçurent, avec des transports de joie, l'invitation qui leur fut adressée par la Porte d'entrer dans les Dardanelles. Elles firent rapidement leurs préparatifs d'appareillage. Ce mouvement des flottes n'était pas un fait isolé.

1853. Elles allaient être renforcées considérablement. On venait de prescrire à Toulon l'armement immédiat des frégates à vapeur *le Vauban*, *le Descartes*, *l'Asmodée*, *le Cacique*, *le Montézuma* et *le Panama*. Des ordres de même nature avaient été expédiés dans tous nos ports.

En Angleterre, le ministre de la guerre avait donné l'ordre à six régiments qui tenaient garnison en Irlande de se tenir prêts à être embarqués pour la Méditerranée. On avait également prescrit au lord haut commissaire des îles Ioniennes de faire des préparatifs pour la réception d'une partie de l'escadre de Portsmouth qui devait aller prendre part à la lutte dans l'Orient. On préparait à Sengléa des projectiles qui pouvaient faire croire que les Anglais voulaient faire de Sébastopol, comme de Copenhague, il y avait cinquante ans.

L'empereur Nicolas connaissait la gravité de la lutte qui se préparait. Si la déclaration de guerre de la Turquie avait produit une impression pénible et dédaigneuse dans son âme si fière, son caractère n'était pas de nature à plier au moment où on lui jetait le gant. Il était d'ailleurs convaincu que les résolutions guerrières de la Porte Ottomane étaient dues aux insinuations provocatrices de l'Angleterre. Il prit soudain des mesures de guerre de la plus haute importance. On sait que les forces militaires de la Russie comprennent deux divisions principales : 1° l'armée destinée aux grandes opérations

en Europe ; 2° les troupes ayant une destination 1853.
locale.

La première de ces deux armées, dite l'armée d'Europe, qui se trouvait alors cantonnée dans la partie occidentale de l'empire, et dont les principaux corps occupaient la Pologne russe, tandis que les autres corps, placés en arrière, formaient la réserve, fut appelée tout entière à l'activité. La Russie devait avoir ainsi, dès le premier choc, 300,000 hommes sur le Danube et 200,000 en Asie.

Les levées qu'elle préparait et les irréguliers dont elle disposait porteraient bientôt ses troupes au double de ces chiffres.

Le corps russe du Danube s'avança de plus en plus vers ce fleuve. Il fut bientôt échelonné sur une ligne de défense parallèle à celle de l'armée turque. Le prince Gortschakoff fit construire sur la rive gauche du Danube 3,000 baraques en bois, dans chacune desquelles il y avait dix à quinze hommes. L'infanterie, la cavalerie et l'artillerie arrivèrent à leurs postes avec une inconcevable rapidité.

A une lieue de Bucharest, à Giourdju, on établit un camp de 30,000 hommes. Des camps pareils échelonnés furent occupés par les troupes russes. 180 voitures chargées d'équipages de ponts se dirigèrent, du 12 au 16 octobre, dans le camp le plus rapproché du Danube, et l'on vit des essaims de cosaques faire des patrouilles le long du fleuve.

Le corps d'armée du général Luders, fort de

1853. 35,000 hommes, s'approcha du Pruth. Tous ces mouvements avant-coureurs de prochaines hostilités décidèrent les boyards à faire leurs préparatifs pour quitter le pays au premier coup de canon.

Une division russe de 20 à 25,000 hommes occupa la petite ville de Gieurgevo, vis-à-vis de Roustchouk, et s'y retrancha.

En face, les Turcs établirent leur camp de tentes vertes et blanches dans les jardins si pittoresques de cette ville de Roustchouk.

Il s'élevait en amphithéâtre sur les Balkans. Les feux de ce camp faisaient une impression magique quand on les apercevait de la rive gauche du Danube. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, les yeux restaient frappés du spectacle ravissant qu'offraient les tentes coniques des Ottomans toujours vertes en l'honneur du Prophète.

La place forte de Routschouk se faisait remarquer par son aspect imposant. Elle devint le centre d'un nombreux corps d'armée. La ville, assise sur un coteau escarpé, au bord du fleuve, était entourée de remparts qui en couronnaient le sommet. Sur la plage régnait une série de batteries basses. Les autres places fortes des Turcs le long du Danube étaient en ce moment assez bien entretenues et assez bien armées.

Omer-Pacha dirigea une division de ses troupes vers Ismaïl, et fit occuper une petite île près de Widdin, ce qui révélait son intention de franchir le

Danube sur ce point reconnu comme avantageux 1853.
pour une pareille opération.

CHAPITRE XLI.

Explications du Moniteur sur la déclaration de guerre de la Turquie. — Réflexions sur cet article.

Le *Moniteur*, longtemps silencieux, s'expliqua enfin sur la déclaration de guerre de la Turquie. Il dit:

« Ainsi que l'ont fait connaître les documents offi« ciels récemment publiés, la question ouverte de« puis plusieurs mois à Constantinople, vient d'entrer « dans une phase nouvelle. La Porte a pensé, qu'au « point où en étaient les choses, elle devait renon« cer à la voie des négociations, et il ne paraît plus « permis d'espérer qu'un conflit puisse être prévenu.

« Dès le début de cette crise, le gouvernement de « Sa Majesté Impériale en avait apprécié la portée. Il « avait compris que l'intégrité et l'indépendance de « l'empire ottoman étaient en cause, et qu'elles ne « pourraient être compromises sans que la pondé« ration des forces sur lesquelles repose la sécurité « de l'Europe, ne fût gravement altérée.

« La Porte ayant pensé que dès ce moment la « guerre convenait seule à sa dignité, le gouverne« ment de S. M. l'empereur n'avait point à se dé« partir de la ligne politique que, dès le commence-

1853. « ment, il s'était tracée. Les deux cabinets de Paris « et de Londres ont prescrit à leurs escadres de « franchir les Dardanelles, et en ce moment elles « doivent avoir mouillé dans la mer de Marmara.

« La paix est l'intérêt permanent des peuples. Pé« nétré de cette pensée, à la veille d'occuper le trône, « où l'appelait le vœu du pays, l'empereur a donné « la solennelle assurance de concourir de tous ses « efforts à la conservation de la paix, dont l'Europe « goûtait avec bonheur le bienfait. Mais cette paix « manquerait évidemment de sa condition essentielle, « si elle cessait d'avoir pour base l'équilibre néces« saire au maintien des droits et à la sécurité des « intérêts de tous.

« Telles sont les considérations qui avaient décidé « l'envoi de la flotte de Toulon à Salamine, et de « Salamine à Bésika. Telle est encore la pensée qui la « guidera dans la nouvelle destination qu'elle a re« çue. Tel est le but que le gouvernement de l'em« pereur ne perdra pas de vue, jusqu'à ce que la paix « puisse se rasseoir sur les seuls fondements qui la « rendent profitable et sûre. Une semblable entre« prise était digne de réunir les pavillons des deux « grands États de l'Occident, et de faire naître ainsi « le beau spectacle d'une entente parfaite dans l'ac« tion comme dans les négociations........

« La coopération des cabinets de Vienne et de « Berlin ne sera pas perdue pour les négociations qui « devront servir à faciliter la solution du différend.

« Tant de circonstances réunies en faveur d'une 1853.
« cause qui est celle de toute l'Europe, permettent « d'envisager les éventualités avec sécurité, et d'at-« tendre le résultat avec confiance. »

Mais cette phase nouvelle dans laquelle venait d'entrer la question d'Orient, d'après le *Moniteur*, quel était son caractère? Nous connaissons la première: c'était une *lutte de pondération des forces de l'Europe*, ou plus simplement, une résistance par les protocoles aux envahissements de la Russie, pour maintenir l'intégrité et l'indépendance de la Turquie. La nouvelle phase n'avait plus ce caractère de simple résistance diplomatique. Elle s'annonçait avec une pensée d'action qui indiquait un but plus élevé, bien plus important. Dans la première, la diplomatie luttait pour maintenir les traités; dans la seconde, la guerre déchirait et anéantissait toutes les conventions anciennes et récentes. Dans l'une ne s'agitaient que les intérêts ottomans, dans l'autre, c'était la sécurité, c'était l'indépendance de l'Europe qui devenaient l'enjeu du combat. C'était par les armes et par la victoire qu'on voulait enfin asseoir une paix profitable et sûre; mais cette paix était une conquête difficile, puisqu'elle constituait une grande entreprise, et si cette entreprise était digne de réunir les pavillons des deux grands États de l'Occident, c'est qu'elle devait procurer à l'Europe une sécurité profonde, à l'abri de toutes les atteintes de la puissance envahissante, qui, suivant la presse anglaise, mena-

1853. çait le repos du monde. Cette puissance c'était le colosse russe que l'Europe voyait avec effroi toucher d'une main les clefs du Sund et de l'autre celles des Dardanelles. La paix pouvait-elle être sûre tant que l'Europe pourrait craindre de voir la Russie s'emparer de l'entrée de la Baltique et de celle de la mer de Marmara? L'autocrate maître du Sund et des Dardanelles, retranché dans ces positions inexpugnables, aurait développé rapidement ses forces navales dans ces deux mers devenues sa propriété exclusive, et bientôt ses escadres auraient dominé dans l'Océan et dans la Méditerranée. L'Europe, soumise et tremblante, serait retournée à la barbarie, et n'aurait eu d'autre destinée que celle que l'autocrate aurait bien voulu lui octroyer.

C'était donc vraiment une grande entreprise et bien digne de réunir les pavillons de France et d'Angleterre, que celle qui devait affaiblir ce colosse, refouler la puissance russe, et lui interdire la domination exclusive de la mer Noire. La France attendit ces résultats avec confiance.

CHAPITRE XLII.

Le général Baraguey d'Hilliers remplace M. Delacour. — Reschid-Pacha rejette une Note nouvelle de M. de Bruck. — Entrée des flottes. — Détails sur leur marche.

La déclaration de guerre créa à Constantinople des exigences nouvelles dans les fonctions des ambassadeurs. La présence d'un général diplomate pouvait

être rendue nécessaire par les circonstances et par 1853.
les événements.

Ce fut dans ces prévisions que le gouvernement français nomma le général de division Baraguey d'Hilliers ambassadeur près de la Sublime Porte, en remplacement de M. Delacour, qui fut rappelé. Le général fut invité à se rendre immédiatement à son poste.

La diplomatie, malgré les armements, la déclaration de guerre et le mouvement en avant des armées, était toujours infatigable pour prévenir une collision devenue cependant imminente. C'est ainsi que, le 20 octobre, M. de Bruck, internonce d'Autriche, remit au Divan une Note élaborée, comme étant le résultat des conférences d'Olmütz, et qui exprimait l'idée que ce que voulait l'empereur de Russie c'était le maintien strict du *statu quo* religieux de son culte, savoir : une égalité entière de droits et d'immunités entre l'Église grecque et les autres communautés chrétiennes, sujettes de la Porte, par conséquent la jouissance en faveur de l'Église grecque des avantages accordés à ces communautés. Il n'entendait point ressusciter les priviléges de l'Église grecque tombés en désuétude par l'effet du temps ou des changements administratifs, etc.

Cette Note se terminait par l'invitation que faisait le cabinet autrichien à la Porte de se décider à l'adoption pure et simple de la Note de Vienne. Reschid-Pacha déclara hautement : que les Turcs l'avaient repoussée et ne voulaient plus la discuter.

1853. Le lendemain, 21 octobre, pour donner plus de force à ses refus et montrer l'énergie de sa détermination, ce même ministre, Reschid-Pascha, notifia aux ambassadeurs d'Autriche et de Prusse l'invitation faite aux amiraux de faire entrer les flottes anglaise et française dans les Dardanelles.

Voici un extrait de sa lettre :

«En vertu des traités de 1841, les détroits des «Dardanelles et de la mer Noire étaient fermés aux «vaisseaux de guerre étrangers; mais l'état de «guerre amené par les actes du cabinet russe a mis «la Sublime Porte dans la nécessité de s'assurer le «bénéfice du droit qui résulte pour elle de cette «convention, et les flottes de la France et de l'An-«gleterre, augustes alliées du sultan, ont été invi-«tées à entrer dans le détroit des Dardanelles. Les «firmans nécessaires ont été expédiés à ce sujet au «gouverneur de ce détroit, et j'ai reçu l'ordre de «S. M. le sultan de donner à Votre Excellence con-«naissance officielle de cette résolution, en votre «qualité de représentant de la cour d'Autriche (de «Prusse) signataire dudit traité.

«Je suis, etc.

«*Signé:* RESCHID-PACHA.»

Les escadres avaient mis quelques jours à faire leurs préparatifs de départ. Elles ne quittèrent Bésika que le 22 octobre. Mais le temps était si mauvais, le vent si violent, que les frégates à vapeur ne

purent pas donner la remorque aux vaisseaux à voiles; en sorte que, quelques heures après l'appareillage, la flotte combinée se trouva dispersée dans les différents mouillages des Dardanelles, sans qu'un seul bâtiment eût pu entrer dans la mer de Marmara. 1853.

Le 23 octobre, le contre-amiral Le Barbier de Tinan put atteindre Gallipoli avec trois vaisseaux de ligne. L'amiral Dundas ne parvint qu'au mouillage du premier château, avec le *Britannia* qu'il montait, et la frégate à vapeur *l'Albion,* vaisseau à trois ponts, et les frégates à vapeur *Rétribution* et *Vengeance* jetèrent l'ancre sous le vieux château. Les bâtiments demeurés en arrière ne firent aucune avarie grâce à l'habileté des officiers et l'énergie des équipages, et ils purent se mettre tous à l'abri.

Nous reproduisons une lettre écrite par un témoin oculaire et qui présente un tableau intéressant de ce passage mémorable des Dardanelles par les deux flottes.

«Dardanelles, le 24 octobre 1853.

« Depuis plusieurs jours l'escadre avait appris
« qu'elle devait remonter pour aller prendre ses
« quartiers d'hiver.

« Le 22, à deux heures du matin, par un beau
« clair de lune les deux escadres commencent le
« mouvement : chaque vapeur va s'attacher au com-
« pagnon désigné; tous se mettent en marche.

1853. « Les deux escadres se mêlent; tous s'agitent; les « panaches de fumée s'épaississent, chassés par un « vent du nord déjà frais : ils forment au loin un « épais nuage.

« Pour les marins, l'intérêt était palpitant. Une « loyale émulation s'établit entre les deux escadres, « entre chaque navire. Les instruments, les yeux me- « surent la distance.

« Nous gagnons : bravo, *Mogador!* bravo, *Sané!* « Nous sommes gagnés : chauffe! chauffe! L'amour- « propre national est vivement excité. Bref, on nous « avait trop vanté les remorqueurs anglais, trop dé- « précié les nôtres : nous n'avons rien à envier à nos « voisins.

« Au milieu de la lutte, de l'émotion générale, « un magnifique incident vient s'emparer de tous les « esprits, absorber tous les regards. Le *Napoléon* « paraît remorquant la *Ville de Paris.* Il arrive; ce « n'est point une lutte : c'est un triomphe général « sur toute la ligne qu'il parcourt avec une effrayante « rapidité, défiant les vents qui grondent et les cou- « rants. Nous paraissions tous immobiles, lui, sem- « blait courir. Il double les vieux châteaux d'Europe « et d'Asie à l'endroit où le passage est le plus res- « serré, et salue le pavillon turc : les forts lui ré- « pondent avec les pièces du plus fort calibre.

« Cependant la tête de colonne a marché. Elle ar- « rive aux châteaux et, avec des intentions plus mo- « destes que le *Napoléon*, elle veut les franchir;

« mais à mesure que le *Jupiter* se présente au pas- 1853.
« sage, la violence du courant, jointe à celle du vent « qui a redoublé, le rejette au large et le fait re- « culer. Il est obligé de mouiller, ainsi que son « remorqueur. L'*Albion* le suit, conduit par la *Ré-* « *tribution*, puissant remorqueur qui développe, dit- « on, six cents chevaux et plus: vains efforts! Ils « sont refoulés et vont mouiller sur le côté opposé. « Le *Mogador* se présente à son tour remorquant « l'*Iéna*, vaisseau à trois ponts, rasé. Il paraît lutter « avec plus d'avantage: il recule cependant, mais il « ne lâche pas prise. Il continue, et, dans un effort « suprême, finit par franchir le passage. Tous les « autres, français et anglais, avaient mouillé sur les « deux rives, à des distances plus ou moins grandes. « Le *Charlemagne* traînant le *Valmy*, n'avait pu lui « faire parcourir que quelques milles. Il le laissa « dans la baie de Bésika, en compagnie du *Britan-* « *nia* (amiral Dundas) et du *Trafalgar* qui n'avaient « pas été plus heureux. Il s'avance seul alors et « double les vieux châteaux.

« Résultat de cette journée: quatre vaisseaux fran- « çais ont franchi le passage; pas un anglais ne l'a « pu. Nous verrons qui arrivera le premier à Con- « stantinople! »

CHAPITRE XLIII.

Première collision entre les Russes et les Turcs. — Cérémonie imposante dans le camp turc. — Discours d'Omer-Pacha à ses soldats.

1853. C'est le jour même que s'effectuait le passage des Dardanelles par les escadres, qu'eut lieu sur le Danube la première collision entre les Russes et les Turcs.

Huit chaloupes canonnières russes et deux bateaux à vapeur de guerre de la flottille du Danube, voulurent remonter le fleuve pour se rendre à Galatz en passant devant Isaatka, forteresse turque, située sur la rive droite, entre Reni et Ismaïl. Cette flottille, dans sa tentative de forcer le passage, essuya un feu très-vif de la forteresse. Les Russes répondirent avec ardeur au feu des Turcs, et furent assez heureux pour arriver au complet au lieu de leur destination; mais ils éprouvèrent une assez forte perte, car ils eurent douze marins tués et cinquante blessés. Cette perte fut avouée par le prince Menschikoff dans son rapport à l'empereur.

Cette agression était le fait des Russes, car, quoique la réponse du prince Gortschakoff à la sommation d'Omer-Pacha eût été considérée comme négative, néanmoins sur une démarche des représentants des quatre cours alliées, le gouvernement ottoman avait donné l'ordre d'ajourner les hostilités jusqu'au 1er novembre, ajoutant seulement que dans

le cas où les hostilités auraient été commencées, cet ordre devait être considéré comme non avenu. 1853.

Les Turcs ne firent que repousser l'attaque des Russes. L'ouverture des hostilités avait été précédée le 9 octobre, dans le camp turc de Schumla, d'une bien imposante cérémonie. Toute l'armée turque, composée de 32,000 hommes sous les armes, avait écouté religieusement la lecture du Hatti-Schérif de Sa Majesté Impériale, qui décidait enfin la guerre. Cette lecture fut suivie de la prestation de serment, pratiquée pour la première fois dans les armées ottomanes. Le séraskier Omer-Pacha avait fait réunir tous les drapeaux sur le centre du front de l'armée en bataille, devant lequel se tenait debout le grand muphti, en grand costume, ayant entre ses mains le livre sacré de l'islamisme. Derrière lui se tenait Omer-Pacha, entouré de tous les officiers généraux et subalternes de l'armée. La main droite étendue vers leurs étendards et les yeux tournés sur le livre sacré, tous promirent, les uns après les autres, d'âme et de corps, de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense des droits souverains du trône ottoman.

C'est dans ce moment solennel qu'Omer-Pacha adressa à ses troupes la proclamation suivante :

« SOLDATS IMPÉRIAUX,

« Quand nous combattrons notre ennemi, fermes « et courageux, nous ne fuirons pas, et pour nous

1853. « venger de lui, nous sacrifierons notre tête et notre « âme. Voyez le Coran: nous l'avons juré sur le Co- « ran. Vous êtes musulmans, et je ne doute pas que « vous ne sacrifiiez votre tête et votre âme pour la « religion et pour le gouvernement. Mais s'il est « parmi vous un seul homme qui ait peur de la « guerre, qu'il le dise, car il est trop périlleux de se « présenter à l'ennemi avec de tels hommes. La peur « est une maladie du cœur. Celui qui a peur sera « employé dans les hôpitaux et à d'autres services; « mais plus tard quiconque tournera le dos à l'en- « nemi sera fusillé !

« Les hommes courageux qui veulent au contraire « s'immoler pour la religion et pour le trône, qu'ils « restent. Leur cœur est uni à Dieu, fidèles à la re- « ligion; et s'ils se montrent valeureux, Dieu leur « donnera certainement la victoire.

« Soldats, purifions notre cœur et puis confions- « nous dans l'assistance de Dieu. Combattons, et « faisons le sacrifice de nous-mêmes, comme nos « aïeux, et, comme ils nous ont légué notre patrie et « notre religion, nous devons les léguer à nos fils. « Vous savez tous que le but de cette vie est de ser- « vir dignement Dieu et le sultan, et de gagner « ainsi le ciel. Soldats, quiconque a de l'honneur « doit penser et servir dans ces sentiments.

« Dieu nous protége! »

Le prince Gortschakoff, avant de commencer les hostilités, crut nécessaire de mettre les Principautés

en état de siége, ce qui obligea l'hospodar, prince 1853
Démétrius Stirbey, à cesser ses fonctions. Il se retira en Transylvanie. Tous les membres des cours civiles furent renvoyés dans l'intérieur du pays, et depuis lors les cours militaires seules eurent mission de rendre la justice. On défendit sous peine de mort toute communication avec les Turcs.

CHAPITRE XLIV.

Premier mouvement des Turcs en avant. — Passage du Danube. — Combat d'Oltenitza. — Les Turcs échouent à Gieurgevo. — Flottes alliées dans le Bosphore.

Nous avons vu que les Russes avaient pris l'initiative des hostilités en forçant le passage d'Isaatka. Les Turcs, qui jusqu'alors étaient restés sur la rive droite du Danube, firent enfin leur premier mouvement en avant. Une division de leur armée, forte de 12,000 hommes, traversa le fleuve à Widdin, le 27 octobre, pour s'établir à Kalafat, à une heure de distance sur la rive gauche du Danube. Le surlendemain, un autre corps de troupes, venu de Sophia, qui est à vingt lieues sud-ouest de Widdin, passa aussi sur la rive gauche, de sorte que les Turcs eurent environ 20,000 hommes à Kalafat. Ce double passage s'effectua sans résistance, ou plutôt sans combat, car aucun corps russe ne s'était montré pour s'opposer au débarquement des Turcs.

1853. Novembre

Cependant l'occupation d'une petite île, près de Widdin, par Omer-Pacha, indiquait son intention d'opérer le passage du fleuve en cet endroit. Maîtres de Kalafat, les Turcs élevèrent aussitôt de forts retranchements et augmentèrent les fortifications de cette place qui était peu considérable. Ces travaux bien dirigés rendirent très-difficile à l'ennemi de les déloger de cette position qui était parfaitement choisie. Ce passage, effectué avec tant de bonheur et sans obstacle, fut suivi d'un second qui eut lieu, le 2 et le 3 novembre, à Oltenitza. Cette seconde division, forte de 12,000 hommes, fut attaquée par l'armée russe, qui voulut jeter les Turcs dans le fleuve. Après un combat acharné, qui dura plus de trois heures, et dans lequel on fit plusieurs charges à la baïonnette, les Turcs repoussèrent les Russes et conservèrent leur position.

Les pertes furent grandes de chaque côté. Celles des Russes étaient les plus importantes. Ils laissèrent sur le champ de bataille un grand nombre de morts, parmi lesquels il se trouva beaucoup d'officiers subalternes et un certain nombre d'officiers supérieurs. Cette affaire fut appelée combat d'Oltenitza, du nom de cette ville, près de laquelle il avait eu lieu.

Le 1er et le 2 novembre, les Turcs essayèrent aussi de passer le Danube à Roustchouk, mais les Russes étaient en force à Gieurgevo, où ils avaient établi depuis longtemps des retranchements formidables. Les Turcs les canonnèrent vainement pendant deux jours

de suite sans obtenir le moindre succès, et furent 1853.
obligés de rentrer à Roustchouk. Ils renouvelèrent leur attaque le 4, mais tout aussi inutilement. Le 8, ils voulurent s'établir dans la petite île de Mokano, près de Roustchouk, et déjà ils l'occupaient presqu'en entier, lorsque le général Soïmanoff accourut, les chargea vigoureusement et finit par les chasser de l'île.

Pendant que ces hostilités avaient lieu sur le Danube, les flottes combinées annonçaient, par leur présence près du Bosphore, la claire intention des puissances occidentales de prendre en temps et lieu une part très-active à la lutte.

Le 1er novembre, elles quittèrent leur mouillage de la mer de Marmara. Le 2, elles jetèrent l'ancre dans le Bosphore. Les amiraux Dundas et Hamelin se rendirent aussitôt à Constantinople pour présenter leurs hommages au sultan, et pour conférer avec leurs ambassadeurs et avec les ministres de la Sublime Porte.

CHAPITRE XLV.

Résolution pacifique de l'Autriche. Sa circulaire à ses agents à l'étranger. Résultat de la visite du czar à Olmütz.

La résolution prise alors par le gouvernement autrichien était au contraire toute pacifique; car c'est dans ce moment qu'il adressa à ses agents à l'étranger une circulaire qui portait la déclaration suivante:

1853. « Sa Majesté Impériale (François-Joseph), fidèle à « son système pacifique, n'a pas hésité un moment « quant à la ligne de conduite que son devoir lui tra- « çait dans la nouvelle phase où est entrée la question « d'Orient. Tant que les intérêts de son propre em- « pire ne seront pas directement menacés par la « guerre, Sa Majesté restera neutre, d'autant plus « que les déclarations positives et réitérées de la cour « de Russie lui donnent la certitude que cette puis- « sance ne songe point à empiéter sur l'intégrité de « l'empire ottoman, ni sur la souveraineté du sultan. »

On le voit, la visite du czar à Olmütz avait produit son effet, et l'empereur d'Autriche était encore sous le charme séducteur de ce puissant monarque, qui, par la distinction et la noblesse de ses manières, était vraiment le type d'un chef de grand empire. Les déclarations *positives et réitérées* de la cour de Russie donnaient à François-Joseph la certitude de son désintéressement; donc l'Autriche resterait neutre. Les faits n'avaient point encore assez parlé. *Les intérêts de son propre empire* pouvaient seuls lui faire prendre une autre direction, lui faire tenir un langage différent. Cette circulaire formait un contraste frappant avec la déclaration du *Moniteur*. Pouvait-on attendre une décision franche et significative, et encore moins une coopération quelconque de l'Autriche dans une pareille situation? Cette franchise eût été en opposition avec tous les antécédents de ce cabinet.

CHAPITRE XLVI.

Manifeste de l'empereur Nicolas à l'occasion de la déclaration de guerre par la Turquie. — Commentaire de ce manifeste par le Moniteur ; celui de la presse anglaise.

Le 2 novembre l'empereur de Russie adressa à ses 1853
sujets un manifeste à l'occasion de la déclaration de guerre de Turquie. Ce manifeste reçut à Saint-Pétersbourg la plus grande publicité : c'est une pièce curieuse et historique.

Manifeste de S. M. l'Empereur.

«Saint-Pétersbourg, le 2 novembre 1853.

« Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas Ier, empe-« reur et autocrate de toutes les Russies, etc.;

« Savoir faisons :

« Par notre manifeste du 14 juin de la présente « année, nous avons fait connaître à nos fidèles et « bien-aimés sujets les motifs qui nous ont mis dans « l'obligation de réclamer de la Porte Ottomane des « garanties inviolables en faveur des droits sacrés de « l'Église orthodoxe.

« Nous leur avions annoncé également que tous nos « efforts pour ramener la Porte, par des moyens de « persuasion amicale, à des sentiments d'équité et à « l'observation fidèle des traités, étaient restés infruc-« tueux, et que nous avions par conséquent jugé in-« dispensable de faire avancer nos troupes dans les « principautés du Danube. Mais en adoptant cette

1853. « mesure, nous conservions encore l'espoir que la « Porte reconnaîtrait ses torts et se déciderait à faire « droit à nos justes réclamations.

« Notre attente a été déçue.

« En vain même les principales puissances de l'Eu- « rope ont cherché par leurs exhortations à ébranler « l'aveugle obstination du gouvernement ottoman : « c'est par une déclaration de guerre, par une pro- « clamation remplie d'accusations mensongères con- « tre la Russie, qu'il a répondu aux efforts pacifiques « de l'Europe, ainsi qu'à notre longanimité. Enfin, « enrôlant dans les rangs de son armée les révolu- « tionnaires de tous les pays, la Porte vient de com- « mencer les hostilités sur le Danube. La Russie est « provoquée au combat : il ne lui reste donc plus, se « reposant en Dieu avec confiance, qu'à recourir à la « force des armes pour contraindre le gouvernement « ottoman à respecter les traités et pour en obtenir la « réparation des offenses par lesquelles il a répondu à « nos demandes les plus modérées et à notre sollicitude « légitime pour la défense de la foi orthodoxe en « Orient, que professe également le peuple russe.

« Nous sommes fermement convaincu que nos « fidèles sujets se joindront aux ferventes prières que « nous adressons au Très-Haut, afin que sa main « daigne bénir nos armes, dans la sainte cause qui a « trouvé de tous temps d'ardents défenseurs dans nos « pieux ancêtres.

« In te, Domine, speravi : non confundar in æternum.

« Donné à Tsarskolé-Sélo, le 28e jour du mois 1853.
« d'octobre (1er novembre) de l'an de grâce 1853 et « de notre règne le 28e.

« *Signé :* NICOLAS. »

Le *Moniteur* se hâta de commenter ce manifeste. Après avoir rappelé les précédents de la question qui s'agitait entre la Russie et la Turquie, l'affaire des lieux saints terminée, les exigences du prince Menschikoff, la Note de Vienne, les modifications proposées à cette Note par la Turquie, il continuait ainsi : « Le Divan opposa à ce projet de Note des objections que les puissances regrettèrent, mais dont elles crurent toutefois devoir tenir assez de compte pour engager le cabinet de Saint-Pétersbourg à les admettre. Non-seulement ce cabinet s'y refusa; mais les explications dans lesquelles M. le comte de Nesselrode est entré pour motiver le rejet dès modifications proposées par Reschid-Pacha ont été de telle nature, que la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne et la Prusse ont reconnu, d'un commun accord, qu'il ne leur était plus possible de recommander à la Porte l'acceptation pure et simple de la Note de Vienne. C'est dans ces circonstances que S. M. le sultan a pris le parti de déclarer la guerre. Ce souverain a agi dans la plénitude de sa responsabilité; mais il n'est pas exact de dire, comme le fait le manifeste russe, « que les principales puissances de l'Europe « aient vainement cherché, par leurs exhortations, à

1853. « ébranler l'aveugle obstination du gouvernement « ottoman. » Les principales puissances de l'Europe, et particulièrement la France et l'Angleterre, ont au contraire reconnu que si leur action conciliatrice n'était pas épuisée, l'arrangement à intervenir ne devait plus être conclu à des conditions dont le cabinet de Saint-Pétersbourg s'était chargé lui-même de démontrer le danger.

« Le manifeste se termine en disant qu'il ne reste plus à la Russie, provoquée au combat, qu'à recourir aux armes pour forcer la Turquie à respecter les traités; mais il n'indique pas les clauses de ces traités que la Porte aurait violés.....

« Le traité d'Andrinople pose le Pruth pour limite aux deux empires; le Pruth a été franchi, en pleine paix, par une armée russe. En passant le Danube à leur tour, les Turcs ne prennent pas l'offensive; c'est le territoire ottoman, tel qu'il est déterminé par les traités, qu'ils essayent de défendre contre une agression dont la date remonte à quelques mois..... »

Ce commentaire du *Moniteur* était vigoureux de logique. Les Anglais ne laissèrent pas passer le manifeste de l'empereur de Russie sans lui lancer de rudes attaques. Leur discussion était dure et acerbe. Le *Morning Post* l'analysa avec la verve et l'acrimonie qui caractérisent son patron et son inspirateur (lord Palmerston).

La critique du *Globe* mérite une citation particulière :

D. Quand la guerre n'est-elle pas la guerre? 1853.

R. C'est quand l'empereur de Russie la fait.

D. Quand l'empereur de Russie fait-il la guerre?

R. C'est quand il a besoin de garanties matérielles du respect des traités.

D. Comment l'empereur de Russie fait-il respecter les traités?

R. En violant lui-même ses engagements personnels.

Quoi qu'il en soit des commentaires et des critiques, le manifeste russe produisit un grand effet sur les populations auxquelles il était adressé. Les préparatifs guerriers redoublèrent d'activité. Les fonderies de Saint-Pétersbourg et les arsenaux furent occupés jour et nuit. Chaque jour on expédia aux armées des quantités considérables de matériel : on n'oublia aucune des mesures qui sont les conséquences fâcheuses de la guerre. Ainsi le cabinet de Saint-Pétersbourg fit publier une déclaration du ministre des finances, suivant laquelle l'embargo ne serait pas mis sur les navires turcs avant le 28 novembre. On voit que ce délai n'était pas long.

Après ce délai, tous les navires turcs séjournant dans les ports russes devaient être déclarés de bonne prise, quand même ils n'auraient pas à leur bord des marchandises appartenant exclusivement à des sujets turcs.

Les pavillons neutres jouirent d'une complète liberté, même pendant les hostilités.

1853. En même temps, des ordres furent expédiés de Saint-Pétersbourg pour faire entrer de nouvelles troupes dans les Principautés. Le corps russe commandé par le général d'Osten-Sacken, et fort de 50,000 hommes, franchit le Prûth par suite des mêmes ordres.

Si les Russes faisaient mouvoir leurs nombreuses armées et les lançaient au delà du Pruth, de leur côté, les Turcs continuaient avec ardeur leur mouvement en avant. Après l'occupation de Widdin et de Kalafat, et le combat d'Oltenitza, ils attaquèrent Galatz et Ibraïla. La première de ces villes était située dans la Moldavie sur la rive gauche du Danube, et la seconde en Valachie sur la même rive du fleuve.

Le sultan porta également son attention sur tous les points où il pouvait être attaqué. Une grande concentration de troupes s'opéra sur les frontières d'Asie, et l'escadre turque partit pour croiser dans la mer Noire et pour protéger les côtes d'Asie. Cette division de la flotte ottomane était composée d'un vaisseau, de cinq frégates et d'un bâtiment à vapeur, sous le commandement de Hassan-Pacha.

La Sublime Porte somma en même temps le gouvernement serbe de se déclarer pour ou contre la Turquie. Il lui signifia que ses forteresses devaient recevoir des garnisons turques.

La tranquillité était en ce moment complète à Constantinople, et la population manifestait toujours un grand enthousiasme pour la guerre, Mais la guerre

occasionne d'immenses dépenses : le trésor turc était 1853
vide. Aussi parmi tous les graves embarras qu'on éprouva, le plus grand, à coup sûr, fut celui des finances.

CHAPITRE XLVII.

Succès et revers de part et d'autre. — Prise du fort Saint-Nicolas en Asie par les Turcs. Ils échouent à Bucharest. Ils repassent le Danube. — Croisière du Wladimir. — Insurrection en Grèce.

Sur les deux théâtres de la guerre, les deux parties belligérantes venaient d'éprouver des succès et des revers.

En Asie, une petite division de l'armée turque, composée d'irréguliers, la plupart Kurdes, et d'un bataillon de la garde impériale, se porta, le 28 octobre, sur le fort russe de Chefkéli, ou Saint-Nicolas, défendu par trois bataillons. La résistance des assiégés fut opiniâtre; mais après quatre heures de combat, le fort fut emporté de vive force.

Pendant l'action, des troupes russes des environs étant venues au secours de leurs camarades, le bataillon de la garde impériale laissa le fort aux seuls irréguliers et se porta à leur rencontre; se déployant en ordre, il fit une décharge meurtrière, s'élança sur elles à la baïonnette et les culbuta de toutes parts.

Sur le Danube on s'attendait alors à une marche vigoureuse des Turcs, d'Oltenitza sur Bucharest, et déjà l'on avait répandu le bruit que leurs troupes avaient investi cette place.

1853. Mais les pluies torrentielles qui eurent lieu après le combat d'Oltenitza furent fatales à la marche des Turcs. Retardés par les inondations qui, en détrempant le terrain, rendaient impossibles les mouvements de l'artillerie, ils perdirent un temps précieux.

Ces retards avaient permis aux Russes de concentrer la plus grande partie de leurs troupes autour de Bucharest, et l'expédition des Turcs sur cette place manqua. Le général Gortschakoff avait eu le temps de réunir 45 à 50,000 hommes pour la défense de ce point stratégique important.

Dans cette situation, les Turcs se décidèrent à arrêter leur mouvement. Ils battirent en retraite, tenant l'ennemi en respect par une contenance ferme et par des retours offensifs très-meurtriers. Ils ne voulurent pas lui laisser en état les constructions qu'ils avaient élevées. Après avoir détruit le bâtiment appelé *la Quarantaine*, et tous les ouvrages faits à Oltenitza, ils réussirent à repasser le Danube dans le plus grand ordre et sans avoir été inquiétés par l'ennemi. L'évacuation d'Oltenitza eut lieu le 12 novembre. Les Turcs qui s'étaient emparés, le 3, de cette place, ne la conservèrent donc que pendant neuf jours. Les jours suivants, ils évacuèrent également plusieurs autres points, et ne conservèrent sur la rive gauche du Danube que la position importante de Kalafat. Ce fut en vain que les Russes firent des efforts inouïs pour les déloger de cette position, les Turcs la conservèrent. Ils en augmentèrent les fortifications et dé-

ployèrent une activité incroyable dans la construction des redoutes. 1853.

Tous ces mouvements de l'armée turque étaient dirigés avec habileté et prudence, soit pour l'attaque, soit pour la retraite, par les ordres d'Omer-Pacha qui avait établi son quartier général à Nosgrad, au-dessus de Schumla.

Nous avons vu qu'une division de la flotte ottomane avait mis à la voile de Buyucdéré sur le Bosphore, pour aller faire une croisière dans la mer Noire. Aussitôt que les navires de guerre turcs avaient paru sur cette mer, une division de l'escadre russe, forte de trois vaisseaux de ligne, de cinq frégates et de plusieurs bateaux à vapeur, partit de Sébastopol pour leur donner la chasse.

Le vapeur russe *le Wladimir* se détacha de la flotte et se porta en avant comme éclaireur. Il captura, après quelques jours de croisière, et ramena à Sébastopol deux bâtiments: l'un turc, appartenant au commerce, avec un chargement de cuivre, et l'autre, vapeur de guerre égyptien de dix canons. Ce dernier se défendit vivement et n'amena son pavillon que lorsqu'il fut tout à fait désemparé. Dans cette action, les Russes eurent deux hommes tués et deux blessés.

La nouvelle de cette heureuse croisière du *Wladimir* arriva à Saint-Pétersbourg au moment où l'empereur Nicolas recevait, de l'armée d'Asie, la relation de deux affaires assez sérieuses dans lesquelles l'avantage était resté aux Russes.

1853. La première avait eu lieu au village de Bayaudour, le 11 novembre, et la seconde, le 14, au même endroit.

Le bruit des hostilités commencées sur le Danube et en Asie, fit éclater une insurrection presque générale sur le continent de la Grèce. Cette insurrection, nous l'avons déjà fait pressentir en parlant de la disposition des esprits. Jamais, depuis la guerre de l'indépendance, on n'avait vu dans ce pays une agitation semblable à celle qui se manifesta après la déclaration de guerre faite par la Turquie à la Russie. De tous côtés, il arriva des adresses au roi Othon qui l'invitaient à déclarer la guerre à la Porte Ottomane. Les Fanariotes étaient les plus ardents. Ils avaient à leur tête le Thessalien Païkos, et voulaient soulever la Thessalie et l'Épire, si les Grecs les secondaient. Le gouvernement grec se renferma pendant quelque temps dans une attitude passive. La Porte Ottomane était parfaitement informée de ces mouvements, et pour sa sûreté, elle envoya à la frontière deux corps d'armée de 12,000 hommes chacun. Le premier corps, sous les ordres de Saïd-Pacha, devait prendre position près de Ladatsche, en Thessalie, et le second à Arta, sous les ordres du fils du pacha de Janina. De son côté, le gouvernement grec ordonna une concentration de troupes dans un camp établi à Zeïtoun, près de la frontière. Il donna pour prétexte de ce rassemblement de troupes la nécessité d'empêcher les incursions des brigands.

C'est au milieu de ces événements que, le 27 novembre, l'empereur Nicolas donna son assentiment à l'abdication volontaire des hospodars de la Moldavie et de la Valachie, et chargea le général comte de Budberg de l'administration des deux Principautés, avec le titre de commissaire général et de *plénipotentiaire de Sa Majesté*. 1853.

CHAPITRE XLVIII.

Meeting anglais. — Curieux discours de sir Charles Napier. — Nouvelles conférences et nouvelles Notes de la diplomatie.

Quittons un instant le tumulte des camps et le choc des armées, pour assister à un meeting anglais et entendre de curieuses discussions sur la question d'Orient, des hourras pour les Turcs et des grognements pour les Russes.

Le 18 novembre, eut lieu, dans la halle aux blés, à Manchester, un meeting, dans le but d'exprimer la sympathie anglaise pour la Turquie dans sa lutte contre l'autocrate.

Voici comment s'y exprima sir Charles Napier (cet extrait est une peinture assez exacte du caractère et des dispositions d'esprit du célèbre amiral) :

« Ce qui a (dit-il) le plus attiré contre la Turquie « le courroux de l'Autriche et de la Russie, c'est l'hos« pitalité généreusement accordée par elle aux réfu« giés hongrois.

1853. « L'Autriche et la Russie lui adressèrent alors de « rudes remontrances. Lord Palmerston les pria de « se calmer. (*Rires et applaudissements.*) Une flotte fut « envoyée à l'entrée des Dardanelles, et l'Autriche « et la Russie se saluèrent. (*Applaudissements.*) Vous « connaissez très-bien la mission du prince Menschi- « koff et du prince de Linange. Menschikoff fut ar- « rêté dans sa mission par la goutte, et ce fut pitié « vraiment que le mal ne l'eût pas plutôt pris à la tête « ou à l'estomac. (*Hilarité.*) Lorsque le prince n'eut « plus la goutte, il poussa droit à Constantinople, et « jamais mission au monde, vous le savez, ne fut ca- « ractérisée par plus d'insolence et d'effronterie.

« Si au moment où cela se passait nous avions été « aussi forts que nous le sommes aujourd'hui (mais « la société des amis de la paix nous avait peu à peu « réduits à l'impuissance) (*on rit*), nous aurions dit « alors fièrement à la Russie : Si vous passez le Pruth, « nous allons à Constantinople, et l'escadre anglaise, « au lieu d'être passée en revue à Spithead, passerait « sa revue dans la Baltique. (*Applaudissements.*) L'in- « solence de la Russie dans toute cette affaire est « flagrante. Mais voyons quelles seraient les consé- « quences de la continuation de l'occupation des Prin- « cipautés par les Russes. Quel est l'homme assez « simple pour s'imaginer que la Russie laissée à la « libre possession des Principautés bornera là toute « son ambition? Croyez-vous qu'elle se contente de « si peu? (*Non! non!*) Elle ira droit à Constanti-

« nople, et alors l'Europe sera dans une belle posi- 1853
« tion! La Russie possédera la Baltique au nord, le « Bosphore et les Dardanelles au sud. Alors le colosse « étendra ses bras nerveux, et, dans un hideux em« brassement, il étouffera l'Europe. (*Applaudisse« ments.*) Mais une fois à Constantinople, croyez-vous « que la Russie s'arrêtera là? (*Non! non!*) Il lui fau« dra l'Égypte, et alors notre route des Indes est con« fisquée (*Bien! bien!*), etc. »

Pendant que les hostilités que nous avons racontées se passaient en Asie et sur les bords du Danube, des négociations pour la paix continuaient, sans que ces hostilités fussent suspendues. La médiation commune de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse, redoublait ses efforts, jusque-là si infructueux, pour amener un arrangement dans cet interminable différend turco-russe. A la suite de plusieurs conférences, les grandes puissances avaient arrêté d'envoyer à Constantinople une autre proposition d'arrangement de ce différend, basée sur un nouveau projet. Nous donnons place ici à ces nouvelles Notes; mais avant de les produire, disons d'abord à quel point de vue, selon nous, devait se placer la diplomatie; quelle situation lui était faite.

Par l'occupation des Principautés et par l'état de guerre qu'elle avait amené, on pouvait à ce moment discuter toutes les relations anciennes et actuelles entre la Sublime Porte et la Russie. Tous les traités, depuis celui de Kaïnardji, conclu en 1774, jusqu'à

1853. la convention de Baltalimau étaient annulés. Les arrangements extraordinaires extorqués à la Turquie par la victoire, au profit des Russes, relativement à l'Église d'Orient, aux lieux saints et aux Principautés étaient détruits. Le renouvellement de ces conventions dépendait désormais de l'issue de cette guerre et de l'attitude de l'Europe. Si la Turquie, soit par ses efforts, soit avec le secours des autres puissances de l'Europe, pouvait traiter à conditions égales ou supérieures, elle devait en finir avec des traités humiliants et qui la plaçaient sous la dépendance de la Russie.

La conférence de Vienne, dans les séances qu'elle tint pour saisir les occasions de rétablir la paix, ne pouvait avoir perdu de vue ces circonstances et ces éventualités de l'avenir.

Les puissances occidentales désiraient la paix, sans aucun doute: elles avaient montré la plus grande activité pour arriver sérieusement à ce résultat; mais au milieu de ces dispositions générales, la diplomatie russe semblait n'avoir alors, comme elle n'a eu dans toutes les phases analogues de l'histoire, qu'une préoccupation en négociant: gagner du temps, pour pouvoir prendre ses mesures et arriver plus facilement à son but. Ces faits étaient connus de l'Europe entière, et les négociations qui se poursuivaient étaient une preuve nouvelle de l'évidence bien constatée de cette situation.

Le rétablissement d'une action commune entre la

France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse était 1853.
devenu une réalité puissante. Cet accord entre les grandes puissances produisit un acte important. Le 5 décembre, fut signé, à Vienne, entre ces quatre cours, un protocole destiné à rapprocher et à confondre leur politique. Quoi qu'il pût arriver désormais sur le double théâtre où s'agitait la lutte commencée entre la Russie et la Turquie, il y avait à l'Occident un contre-poids dans la résolution à laquelle ces puissances venaient de s'arrêter.

Mais quelle base prendre pour remplacer le traité de 1841? Il fallait des garanties sérieuses contre les empiétements de la Russie, dont le rôle avait changé, et qui se trouvait précisément menacer l'œuvre à laquelle elle avait elle-même coopéré. Cette œuvre était détruite déjà par son fait et par l'état de guerre. Lorsque cette crise commença et laissa déjà pressentir toute sa gravité, les gouvernements de l'Europe virent bien qu'il y avait pour eux un devoir commun à remplir dans l'intérêt de la sécurité générale du continent. Ils virent bien qu'un conflit, où était engagée une question de souveraineté et d'indépendance pour l'empire ottoman, était naturellement du ressort de tous les cabinets. De là était née aussi la Note un moment proposée à l'acceptation de la Russie et de la Turquie. On sait le peu de fortune de cette Note. Elle disparut un jour, laissant à demi dissoute la Conférence qui l'avait élaborée. Qui avait soufflé sur elle? Un peu tout le monde, mais surtout

1853. Décembre. M. de Nesselrode par sa fatale interprétation. Cet insuccès et cette impuissance devaient profiter à la paix future, car c'était là du replâtrage diplomatique, sans garanties solides. Les forces de terre et de mer de la Russie ôtaient toute sécurité à l'Europe. Ces forces devaient être affaiblies ou l'Europe devait se résigner à vivre dans l'effroi pour son indépendance. Mais la Conférence ne vit pas les choses d'aussi haut : dans son esprit de conciliation, elle ne voulut pas formuler encore cette volonté ferme, sage et prévoyante de l'Europe.

Voici ses œuvres d'alors. On devait mieux espérer pour l'avenir. Le 5 décembre, comme nous l'avons dit, furent signés, à Vienne, le Protocole et la Note dont nous donnons le texte, comme pièces importantes.

N° 1. — *Protocole.*

Les soussignés, représentants de l'Autriche, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Prusse, conformément aux instructions de leurs Cours, se sont réunis en Conférence, à l'effet de rechercher les moyens d'aplanir le différend survenu entre la cour de Russie et la Sublime Porte.

Les proportions que ce différend a prises et la guerre qui a éclaté entre les deux empires, malgré les efforts de leurs alliés, sont devenues, pour l'Europe entière, l'objet des plus sérieuses préoccupations. En conséquence, LL. MM. l'empereur d'Au-

triche, l'empereur des Français, la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le roi de Prusse, également pénétrés de la nécessité de mettre un terme à ces hostilités qui ne pourraient se prolonger sans affecter les intérêts de leurs propres États, ont résolu d'offrir leurs bons offices aux deux hautes parties belligérantes, dans l'espoir qu'elles ne voudraient pas elles-mêmes encourir la responsabilité d'une conflagration, alors que par un échange de loyales explications elles peuvent encore la prévenir, en replaçant leurs rapports sur le pied de paix et de bonne entente. 1853.

Les assurances données, à différentes reprises, par S. M. l'empereur de Russie, excluent, de la part de cet auguste souverain, l'idée de porter atteinte à l'intégrité de l'empire ottoman.

L'existence de la Turquie, dans les limites que les traités lui ont assignées, est en effet devenue une des conditions nécessaires de l'équilibre européen, et les plénipotentiaires soussignés constatent avec satisfaction que la guerre actuelle ne saurait en aucun cas entraîner dans les circonscriptions territoriales des deux empires des modifications susceptibles d'altérer l'état de possession que le temps a consacré en Orient, et qui est également nécessaire à la tranquillité de toutes les autres puissances.

S. M. l'empereur de Russie ne s'est du reste point bornée à ces assurances : elle a fait déclarer que son intention n'avait jamais été d'imposer à la Porte des

1853. obligations nouvelles, ou qui ne fussent pas exactement conformes aux traités de Kaïnardji et d'Andrinople, stipulations d'après lesquelles la Sublime Porte a promis de protéger dans toute l'étendue de ses États le culte chrétien et ses Églises. La cour de Russie a ajouté que, en réclamant du gouvernement ottoman un témoignage de sa fidélité à ses engagements antérieurs, elle n'avait nullement entendu amoindrir l'autorité du sultan sur ses sujets chrétiens, et que son but unique avait été de demander des éclaircissements de nature à prévenir toute équivoque et tout motif de mésintelligence avec une puissance amie et voisine.

Les sentiments manifestés par la Sublime Porte, pendant les dernières négociations, attestent, d'un autre côté, qu'elle était prête à reconnaître toutes ses obligations contractuelles, et à tenir compte, dans la mesure de ses droits souverains, de l'intérêt de S. M. l'empereur de Russie pour un culte qui est le sien et celui de la majorité de ses peuples.

Dans cet état de choses, les soussignés sont convaincus que le moyen le plus prompt et le plus sûr d'atteindre le but désiré par leurs Cours serait de faire en commun une communication à la Sublime Porte pour lui exposer le vœu des puissances de contribuer par leur intervention amicale au rétablissement de la paix, et la mettre en état de faire connaître les conditions auxquelles elle serait disposée à traiter.

Tel est le but de la Note collective ci-jointe, adressée 1853.
au ministre des affaires étrangères du sultan, et des instructions identiques transmises en même temps par les cours d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne et de la Prusse à leurs représentants à Constantinople.

N° 2. — *Note collective.*

« Les soussignés, représentants, etc....., réunis « en Conférence à Vienne, ont reçu des instructions « à l'effet de déclarer que leurs gouvernements respectifs envisagent avec un profond regret le commencement des hostilités entre la Russie et la Porte, « et désirent vivement, en intervenant entre les puissances belligérantes, éviter toute nouvelle effusion « de sang et mettre un terme à un état de choses qui « menace sérieusement la paix de l'Europe.

« La Russie ayant donné l'assurance qu'elle était « disposée à traiter, et les soussignés, ne doutant pas « que la Porte ne soit animée du même esprit, ils « demandent, au nom de leurs gouvernements respectifs, d'être informés des conditions auxquelles « le gouvernement ottoman consentirait à négocier « un traité de paix.»

Les quatre gouvernements, signataires du protocole et de la Note collective, se hâtèrent d'adresser simultanément une dépêche à leurs ambassadeurs à Constantinople, contenant des instructions identiques, conformément à la déclaration du 5 décembre.

1853. Ces instructions avaient pour but de diriger les représentants des quatre puissances dans la conduite qu'ils devaient suivre pour obtenir du gouvernement turc son adhésion aux résolutions adoptées à Vienne.

Nous avons déjà dit souvent que les faits qui s'accompliraient sur les divers champs de bataille constateraient surtout l'impuissance de la diplomatie, déjoueraient tous ses efforts et les frapperaient d'insuccès jusqu'au jour où un coup décisif serait porté à la puissance russe.

La Note de Vienne du 5 décembre, le protocole qui l'avait accompagnée et les instructions adressées aux ambassadeurs des quatre puissances, allaient disparaître sous la fumée des coups de canon et rester stériles, comme les Notes précédentes, et tous les actes diplomatiques élaborés avec tant de soin et de sollicitude.

Pendant que sur les bords du Danube quelques combats partiels sont livrés, soit à Kalafat, soit à Matschin, et que les troupes turques échangent de simples canonnades avec les Russes, sans avoir avec eux d'engagement sérieux, de vraies batailles se livrent en Asie.

Le 26 novembre, dans les environs d'Halkalzik, un corps turc de 10,000 hommes subit une grave défaite. La bataille dura près de onze heures, et la perte des Ottomans fut de 4,000 hommes, tant tués que blessés ou faits prisonniers. Ils laissèrent aussi au pouvoir de l'ennemi treize canons et plusieurs

drapeaux, qui furent pour le général russe Andro- 1853.
nikoff les trophées de cette journée.

Quelques jours plus tard, l'armée russe, commandée par le général Béboutoff, remporta un avantage signalé sur le séraskier Abdi-Pacha, près Angousti, le 1er décembre. Vingt-quatre canons tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Les Turcs abandonnèrent leur camp, où les Russes trouvèrent une quantité considérable de munitions de guerre. Abdi-Pacha, qui commandait l'armée turque, fut accusé de lâcheté pour avoir quitté un des premiers le champ de bataille. Après sa défaite, il se retira vers Kars, chef-lieu du pachalik de ce nom.

Au sujet de cette bataille, l'empereur Nicolas écrivit au général Béboutoff : « Comme témoignage de « la satisfaction particulière que nous ont causée votre « bravoure et le talent militaire dont vous avez donné « des preuves dans le combat livré, le 1er décembre, « sur les rives de l'Arpatchaï, en repoussant avec mes « vaillants soldats un corps d'armée turc de trente-« six mille hommes (deux fois plus fort que le vôtre), « en prenant vingt-quatre canons, plusieurs drapeaux « et tout le camp ennemi, je vous confère les in-« signes de deuxième classe de Saint-Georges, etc. »

En France, la marine redoublait d'activité pour augmenter nos forces navales. Plusieurs bâtiments furent achevés et lancés avec succès dans les différents ports. A Cherbourg on mit à flot le *Beaumanoir,* brick de première classe; à Brest, le *Duquesne;*

1853. à Lorient, l'*Annibal*, et à Toulon, le *Fleurus*. C'étaient là trois beaux vaisseaux à hélice de cent canons et qui pouvaient être munis chacun d'un appareil de six cent cinquante chevaux. Dans tous les ports on construisit et l'on arma des bâtiments de toutes dimensions, et l'on prépara activement des approvisionnements et des munitions de guerre. On sentait que des événements graves s'approchaient et qu'il fallait être prêt à leur faire face.

CHAPITRE XLIX.

Affaire déplorable de Sinope. — Destruction d'une escadrille turque par les Russes. — Quatre mille morts; quatre cents blessés retrouvés et rapportés à Constantinople.

Pour justifier cette prévision, un grand fait venait de s'accomplir, qui précipita toutes les décisions et dont le retentissement en Europe exerça une prompte et vigoureuse influence sur les résolutions nouvelles des puissances occidentales.

Le 30 novembre l'amiral russe Nachimoff, à la tête de six vaisseaux de ligne, força l'entrée de la rade de Sinope et détruisit, en une heure de combat, sept frégates, deux corvettes, un bateau à vapeur et trois transports turcs. Le carnage fut effroyable, car cette flotte transportait des troupes sur les côtes d'Asie, et quatre mille Turcs trouvèrent la mort sous les boulets et la mitraille des Russes.

La frégate à vapeur *le Taïf*, qui était heureusement 1853.
en dehors de la rade, échappa à ce grand désastre. Elle gagna rapidement le large, quand elle vit l'action engagée entre des forces si inégales, et alla porter à Constantinople la nouvelle de cette catastrophe.

La flottille turque, chargée de troupes destinées aux places des côtes d'Asie, venait d'entrer dans la rade de Sinope et avait jeté l'ancre pour opérer ce débarquement. L'incurie habituelle des Turcs avait négligé depuis longtemps les fortifications de cette rade, qui offre cependant un mouillage favorable. Toute la défense consistait dans une faible batterie, placée au bord du rivage, établie avec si peu de prévoyance, qu'elle se trouva masquée par les bâtiments turcs et ne put diriger ses boulets sur les vaisseaux russes. La flotte de l'amiral Nachimoff, sortie de Sébastopol sur l'annonce de l'apparition de l'escadrille turque, avait été avertie, dès le 28 novembre, que cette dernière se dirigeait dans les eaux de Sinope. Elle fit voile aussitôt vers ces parages. La flottille turque, en voyant approcher les bâtiments russes, fit ses préparatifs de combat avec résolution, et le brave Osman-Pacha rejeta avec hauteur la sommation qui lui fut faite d'amener son pavillon.

L'amiral russe essaya alors d'enlever les transports turcs avec ses embarcations; mais, n'ayant pas réussi, il s'avança sur l'escadrille turque avec ses vaisseaux de ligne. Osman-Pacha ordonna le feu sans hésiter. Mais quelle résistance pouvaient opposer des bâti-

1853. ments si faibles à des vaisseaux de haut bord, armés de pièces à la Paixhans et du plus fort calibre? Les Russes avaient de plus la facilité et la liberté des manœuvres. Ils lançaient sans coup férir leurs effroyables projectiles sur ces bâtiments de force si inférieure, et chacune de leurs bordées faisait d'horribles ravages. Ils ont pu, dans de telles conditions, non pas vaincre, car il n'y avait pas de combat sérieux pour eux, mais détruire, brûler et couler, de sang-froid et en peu d'instants, douze bâtiments turcs. Une seule frégate échappa à la destruction sur le champ de bataille; mais en vain les Russes espérèrent-ils l'amener à Sébastopol, car elle sombra en pleine mer, par suite de ses avaries, et Osman-Pacha, blessé et prisonnier, fut transporté de cette frégate, avec sa suite, sur le vaisseau amiral. En s'éloignant de ce lieu de désolation, de ces débris fumants, au milieu desquels surnageaient plus de trois mille cadavres, les Russes envoyèrent encore plusieurs bordées sur les misérables maisons de la ville, qu'ils auraient voulu réduire en cendres comme la flottille.

Le *Taïf*, que nous avons vu fuir à toute vapeur de Sinope, arriva le 2 décembre à Constantinople, et y répandit cette triste nouvelle. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre expédièrent aussitôt chacun un grand steamer avec ordre de se rendre à Sinope.

Ces deux bateaux à vapeur partirent le 4 décembre. A leur retour à Constantinople, ils rapportèrent

quatre cents blessés turcs et tous les détails que nous venons de donner sur ce désastre. Les rapports des commandants anglais et français constatèrent qu'il n'était pas mort moins de quatre mille Turcs dans cet engagement. Ils avaient fait feu les premiers et s'étaient comportés avec un grand courage. L'arrivée des steamers sauva probablement d'une triste mort les blessés qui avaient survécu à cette boucherie. L'émotion produite à Constantinople par la nouvelle de ce sinistre fut celle d'une consternation générale. Mais le résultat immédiat de la destruction de l'escadrille turque amena une mesure décisive, celle de l'entrée des escadres française et anglaise dans la mer Noire. 1853.

Jusque-là la France et l'Angleterre n'avaient pas pris la position de puissances belligérantes. Elles avaient agi seulement comme médiatrices. On voulait, non pas prolonger la guerre, mais y mettre fin. Dans cette pensée les mouvements des flottes coalisées dans le Pont-Euxin n'étaient destinés qu'à empêcher des événements susceptibles de nuire plus encore que les précédents à la paix générale. Mais ce fait de Sinope fit naître de nouvelles complications. Un arrangement satisfaisant devint alors difficile. Un changement politique devait s'opérer dès lors de la part des alliés.

CHAPITRE L.

Entrée des flottes alliées dans la mer Noire. — Dépêches de M. Drouyn de Lhuys au général Baraguey d'Hilliers. — Ivresses de joie à Saint-Pétersbourg.

1853. En France, comme en Angleterre, la déplorable affaire de Sinope agit puissamment sur l'opinion publique. Elle fortifia le bon accord entre le gouvernement de Paris et celui de Londres. Ils s'entendirent complétement sur la question de l'entrée de leurs flottes dans la mer Noire, ainsi que pour donner à leur politique en Orient le caractère d'une intervention plus active. Cette intervention plus active des puissances occidentales inspira deux dépêches adressées à peu de jours de distance à l'ambassadeur français à Constantinople par M. Drouyn de Lhuys, ainsi qu'à M. Walewski, ambassadeur à Londres.

A M. le général Baraguey d'Hilliers.

«Paris, le 13 décembre 1853.

« Général,

«La dépêche télégraphique que vous m'avez fait «l'honneur de m'adresser, en date du 3 de ce mois, «m'est parvenue hier soir. Mais je connaissais déjà, «par une autre voie, la destruction de la flottille «ottomane, mouillée dans la rade de Sinope. Cet «événement a causé une pénible impression au gou«vernement de Sa Majesté Impériale. Nos alliés ont «subi un échec dans des circonstances et sur un élé-

« ment où la démonstration commune de la France 1853.
« et de l'Angleterre avait précisément pour objet de « la protéger, et nous ne saurions nous dissimuler « que le coup hardi et heureux que la Russie vient « de frapper n'atteint pas seulement la Turquie.

« Vous m'annoncez, Général, que, d'accord avec « lord Stratford, vous vous êtes empressé d'envoyer « en reconnaissance deux bâtiments à vapeur jusqu'à « hauteur de Sinope. Vous avez jugé avec raison que « notre pavillon ne pouvait pas tarder davantage à « paraître dans la mer Noire, et je vous invite, en « vous inspirant de vos instructions, à user de toute « la latitude qu'elles vous donnent pour autoriser « M. l'amiral Hamelin à combiner sans retard les « mouvements de notre escadre de façon à rendre « impossible le retour d'un événement semblable à « celui que nous déplorons et à détruire l'effet moral « qu'il n'aura pas manqué de produire.

« Le gouvernement de l'Empereur s'en remet avec « confiance à vos inspirations personnelles : il est « néanmoins une opération qui me semble tout indi- « quée ; c'est celle qui aurait pour but de ravitailler, « soit en hommes, soit en vivres, l'armée d'Anatolie, « et les places du littoral : l'assistance que nous prête- « rons à la flotte turque, aujourd'hui qu'une escadre « de Sébastopol a pris l'offensive contre le territoire « ottoman, ne serait plus qu'un acte entièrement con- « forme aux devoirs que nous avons acceptés en faisant « avancer nos forces navales jusqu'à Constantinople.

1853. « L'adhésion de la Porte aux ouvertures de la Con-
« férence de Vienne ne devait pas, dans l'opinion « du gouvernement de Sa Majesté Impériale, sus- « pendre l'entrée de tout ou partie de notre escadre « dans la mer Noire. Le danger d'une nouvelle at- « taque subsistera tant qu'un armistice n'aura pas « été conclu, et cette appréhension suffit pour expli- « quer de notre part une surveillance qui est devenue « nécessaire, dans le double intérêt de la Turquie « et de notre propre dignité. Je transmets à M. le « comte Walewski une copie de cette dépêche pour « qu'il la communique à lord Clarendon.

« Recevez, etc.

« *Signé :* DROUYN DE LHUYS. »

La rentrée prochaine de lord Palmerston dans le ministère anglais allait contribuer beaucoup à faire prendre par les deux cabinets des mesures plus décisives que par le passé. Le désastre de Sinope avait empiré la situation. Il nécessita une action plus prompte et plus vigoureuse. M. Drouyn de Lhuys exprima nettement et hautement les moyens auxquels s'arrêtait le gouvernement français à la suite de ce grave événement. Il écrivit en conséquence à M. le comte Walewski la communication qu'il le chargeait de faire au cabinet de Saint-James.

A M. le comte Walewski. 1853.

«Paris, le 15 décembre 1853.

«Monsieur le Comte,

«Je vous ai fait connaître la première impression «du gouvernement de l'Empereur à la nouvelle de «la destruction de la flottille ottomane dans la rade «de Sinope, et je ne doutais pas qu'elle ne fût com«plétement partagée par le gouvernement de Sa Ma«jesté Britannique. Je vois par la dépêche télégra«phique de lord Stratford, que lord Clarendon a «bien voulu vous communiquer, que nos représen«tants à Constantinople ont tout de suite compris la «nécessité d'une démonstration de nos forces navales «dans la mer Noire, et je me plais à penser qu'au «retour des frégates à vapeur envoyées en recon«naissance à Bourgas et à Sinope même, ils n'auront «pas hésité à faire sortir du Bosphore le gros des «deux escadres. L'opération qu'ils se proposaient de «seconder, et qui est celle dont lord Clarendon et «moi nous avons eu également l'idée, sera un pre«mier indice de la surveillance qu'il est devenu né«cessaire d'exercer sur une côte où nous n'avions «pas supposé qu'une agression pût si vite se pro«duire.

«En effet, nos dernières informations de Saint-«Pétersbourg nous représentaient encore la Russie «comme disposée à traiter, et décidée surtout à ne «prendre nulle part l'offensive. Cette confiance ex-

1853. « pliquait l'immobilité de nos flottes. Il nous parais-
« sait suffire que la présence de notre pavillon dans
« les eaux de Constantinople attestât notre ferme in-
« tention de protéger cette capitale contre un danger
« soudain, et nous ne voulions pas que notre appari-
« tion prématurée dans des parages plus rapprochés
« du territoire russe risquât d'être prise pour une
« provocation. L'état de guerre rendait sans doute
« une collision possible sur mer, comme sur terre,
« entre les parties belligérantes; mais nous avions
« été autorisés à inférer des déclarations réitérées de
« la Russie que notre réserve serait imitée par elle,
« et que, ne se méprenant point sur le véritable but
« de notre démonstration, elle éviterait, avec le même
« soin que nous, les occasions d'une rencontre, en
« s'abstenant de procéder à des mesures agressives
« dans les limites où, si nous avions pu la croire
« animée d'intentions différentes, notre action aurait
« naturellement dû s'exercer concurremment avec la
« sienne.

« En un mot, Monsieur le Comte, nous admet-
« tions, sans le dire cependant, que la flotte de Sé-
« bastopol protégeât le littoral asiatique de l'empire
« russe, en éclairât les approches, en ravitaillât les
« garnisons; et, dans aucune de ces circonstances,
« nous n'aurions eu à intervenir pour gêner ses mou-
« vements. C'eût été attaquer la Russie; et nous
« n'avions franchi les Dardanelles que pour défendre
« la Turquie.

« L'expédition dirigée contre Sinope a donc dé- 1853.
« passé toutes nos prévisions : ce fait modifie égale-
« ment le rôle que nous aurions désiré pouvoir gar-
« der jusqu'au bout. A l'usage que nous lui laissions
« de la mer, dans l'intérêt de sa défense, la Russie
« a substitué comme une sorte d'abus de sa position
« pour attaquer notre allié dans ses ports : et, non
« contente d'exercer une souveraineté illégale dans
« les principautés du Danube, elle semble vouloir
« encore étendre, avec toutes les horreurs de la
« guerre, sa domination absolue sur l'Euxin.

« Lorsque le gouvernement de Sa Majesté Impé-
« riale et celui de Sa Majesté Britannique ont décidé le
« mouvement de leurs escadres vers Constantinople,
« il avait été question, vous vous le rappelez, d'inviter
« les amiraux à informer le commandant en chef des
« forces navales russes de l'objet de leur mission. Le
« moment est venu d'accomplir cette démarche, puis-
« que nos ménagements n'ont, en définitive, servi
« qu'à empirer la situation. Je propose donc, Mon-
« sieur le Comte, d'ordonner à MM. les vice-amiraux
« Hamelin et Dundas de déclarer à M. le prince Men-
« schikoff, ou à M. le vice-amiral Korniloff, que les
« gouvernements de France et d'Angleterre sont ré-
« solus à prévenir la répétition de l'événement de
« Sinope, que tout bâtiment russe rencontré en mer
« par les nôtres sera dorénavant invité à rentrer dans
« le port de Sébastopol, et que toute agression ten-
« tée, malgré cet avertissement, contre le territoire

1853. « ou le pavillon ottoman, sera repoussée par la force.

« Par suite de cette déclaration, nous nous trou- « verons, conjointement avec la Turquie, les maîtres « d'un vaste bassin qui baigne les provinces à la fois « les plus importantes et les plus exposées de l'em- « pire russe, et, à l'occupation de la Moldavie et de « la Valachie, nous opposerons, tant qu'elle durera, « une occupation correspondante, dont les consé- « quences seront assurément plus graves, pour le « cabinet de Saint-Pétersbourg, que celles de la prise « de possession des Principautés ne sauraient l'être « pour la Porte. Ou l'armée commandée par M. le « prince Gortschakoff repassera le Pruth, ou nos « vaisseaux, autant que la saison le permettra, croi- « seront dans l'Euxin et intercepteront toutes les « communications maritimes de la Russie avec ses « provinces asiatiques.

« Nous conserverions ainsi la mer Noire comme un « gage, jusqu'à l'évacuation des Principautés et le ré- « tablissement de la paix. En attendant, l'influence « de l'Occident presque inconnue dans ces parages y « pénétrera : les dangers, auxquels notre présence « exposera une domination mal assise, les rapports « et les intérêts nouveaux qu'elle peut développer « dans des contrées perdues pour le commerce du « monde, tels sont, Monsieur le Comte, les sérieux « motifs de réflexion qu'une pareille démonstration, « accomplie avec vigueur, est faite pour inspirer au « cabinet de Saint-Pétersbourg.

« L'attitude de ce cabinet, les prétentions qu'il a 1853
« affichées, l'envahissement de la Moldavie et de la « Valachie, en pleine paix, l'agression hardie dont « Sinope était le théâtre, il y a peu de jours, tout cet « ensemble de circonstances annonce des vues et des « résolutions, que l'Europe ne saurait changer qu'en « prenant, à son tour, un parti énergique, et je n'en « vois pas, pour le moment, de plus efficace que ce- « lui que je viens d'indiquer. La France et l'Angle- « terre, par l'indépendance de leur politique et les « moyens dont elles disposent, se trouvent appelées « à se décider les premières. C'est une tâche, Monsieur « le Comte, que le gouvernement de l'Empereur est « prêt, pour sa part, à accepter, si le gouvernement « de Sa Majesté Britannique est, de son côté, disposé « à la soutenir avec lui. La volonté de Sa Majesté Impé- « riale est donc, que vous en transmettiez l'assurance « à lord Clarendon, en lui remettant copie de cette lettre.

« Agréez, etc.

« *Signé:* DROUYN DE LHUYS. »

La détermination du cabinet français fut transmise aussitôt à M. Baraguey d'Hilliers, qui devait la mettre à exécution sans aucun retard. On lui écrivit:

A M. le général Baraguey d'Hilliers.

« Paris, le 28 décembre 1853.

« GÉNÉRAL,

« Depuis la dépêche que j'ai eu l'honneur de vous « écrire, à la date du 13 de ce mois, un examen ap-

1853. « profondi de la situation nous a convaincus qu'il « était indispensable d'imprimer à notre attitude un « caractère plus décidé : vous en jugerez par la dé« pêche ci-jointe, que j'ai écrite à M. le comte Wa« lewski. Assister à la lutte qui a commencé en « Orient, sans chercher à en restreindre les effets, ce « serait exposer l'empire ottoman à des épreuves que « l'intérêt général de l'Europe commande de lui épar« gner. Le gouvernement de l'empereur et le gouver« nement de Sa Majesté Britannique ont en consé« quence décidé que MM. les vice-amiraux Hamelin « et Dundas ne devaient plus tarder davantage à in« former de l'objet de leur mission M. le com« mandant en chef des forces navales russes. Vous « veillerez, Général, à ce que cette démarche s'accom« plisse dans les formes les plus convenables, mais « avec assez de netteté pour qu'aucune méprise ne « soit possible. Nos amiraux annonceront à qui de « droit qu'ils ont reçu l'ordre de déclarer que les « gouvernements de France et d'Angleterre sont ré« solus à prévenir la répétition de l'événement de Si« nope; que tout bâtiment de guerre russe rencontré « en mer par les nôtres sera dorénavant invité et con« traint à rentrer à Sébastopol ou dans le port le plus « voisin, et que toute agression tentée contre le ter« ritoire ou le pavillon ottoman leur imposerait la pé« nible obligation de repousser la force par la force.

« En arrêtant de si graves mesures, en prêtant à « la Turquie un appui qui témoigne si hautement de

«leur bienveillant intérêt pour elle, la France et 1853.
«l'Angleterre ne veulent pas abandonner le terrain «où l'Autriche et la Prusse se sont placées avec elle. «Loin de là, le gouvernement de l'empereur et celui «de Sa Majesté Britannique ont le ferme espoir que «leurs nouvelles résolutions, dans le cas où la Porte «n'aurait pas complétement accédé aux propositions «des quatre puissances, serviront à vaincre toutes «ses hésitations. Du moment où nous protégeons la «Turquie, où nous voulons empêcher qu'elle ne soit, «au détriment de l'Europe entière, accablée par des «forces supérieures, nous avons le droit et le devoir «de lui demander d'adhérer à des conditions qui nous «paraissent faites pour sauvegarder sa dignité et son «indépendance. Agir autrement, ce serait rompre «l'accord qui s'est établi si heureusement entre les «grandes puissances et que nous voulons maintenir. «Ce serait compromettre nous-mêmes le repos du «monde, et encourager la continuation d'une guerre «dont nous aurions cessé de reconnaître la légiti«mité.

«En résumé, si la France et l'Angleterre, à raison «des moyens dont elles disposent, acceptent, dès à «présent, la nécessité d'agir avec plus d'énergie, elles «restent, quant au but à atteindre, étroitement liées «à l'Autriche et à la Prusse, et le rétablissement de «la paix sur les bases posées dans les conférences «de Vienne demeure le vœu le plus ardent des quatre «puissances. La Porte comprendra, qu'en retour de

1853. «nos sacrifices, elle nous doit l'assurance que nous «la trouverons toujours prête, à quelque moment «que les négociations puissent s'ouvrir, à contribuer «à leur succès par ses loyaux efforts, et qu'elle n'é- «mettra pas de nouvelles prétentions de nature à «changer le caractère du débat qui a surgi entre elle «et le cabinet de Saint-Pétersbourg.

«Dans ces limites, le gouvernement de l'empereur «et celui de Sa Majesté Britannique ont la conviction «de soutenir le bon droit, et la présence de leurs «flottes dans la mer Noire devient pour l'Europe «une garantie du maintien de l'existence de l'empire «ottoman dans des conditions qu'elle a proclamées «nécessaires à son équilibre politique.

«Agréez, etc.

«*Signé:* DROUYN DE LHUYS.»

Tandis que le malheur de Sinope inspirait en Occident une si profonde tristesse, cette prétendue victoire causait à Saint-Pétersbourg l'ivresse de la joie. On y chanta des *Te Deum*, on s'y livra à des ovations envers les vainqueurs. Des vainqueurs!!

La joie d'un pareil succès s'accrut encore par les bulletins de l'armée d'Asie. Ces triomphes imprimèrent tout à coup un nouvel et plus fort élan aux opérations de guerre de la Russie. Elle espérait maintenant renverser tous les obstacles, et ne doutait plus de la défaite prochaine de son faible adversaire. Les 12, 13 et 14 décembre, des masses considé-

rables de troupes russes se mirent en marche sur la petite Valachie. Le prince Gortschakoff, commandant en chef des corps qui opéraient dans les Principautés, dirigeait tous leurs mouvements. A mesure que le troisième corps d'armée russe approchait de la frontière orientale de la Valachie, le corps du général d'Annemberg marchait sur la petite Valachie. 1853.

CHAPITRE LI.

La guerre prend de plus fortes proportions. — Toute chance de paix est éloignée. — Diplomatie encore à l'œuvre. — Inquiétudes superstitieuses des Russes.

Nous touchons dans notre récit à la fin de 1853. La guerre, loin de se terminer, prenait alors chaque jour de plus fortes proportions. Les parties belligérantes et les autres puissances qui se disposaient à prendre part à la guerre, continuaient leurs levées de troupes et leurs armements. Les Anglais, dans leur irritation extrême de la catastrophe de Sinope et de la destruction de la division navale turque, reprochaient aux amiraux des flottes combinées de ne pas l'avoir protégée efficacement en la faisant escorter par une division des escadres alliées. En Angleterre, comme en France, les esprits étaient unanimes pour déclarer que la journée de Sinope éloignait toutes les chances de paix. L'irritation était violente dans les deux pays et l'on s'y livrait à d'a-

1853. mères récriminations et à de vives manifestations contre la Russie.

Cependant la diplomatie, toujours calme et patiente, était encore à l'œuvre *pour dénouer la crise par une solution pacifique.* Le Divan avait accepté le patronage des puissances occidentales, et il était en parfait accord (selon le désir exprimé si nettement par le ministre français) avec les représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse, sur les conditions auxquelles il pourrait honorablement concourir au rétablissement de la paix.

La presse anglaise seule poussait à la guerre. D'après elle, à moins que l'Angleterre et la France ne fussent disposées à abdiquer leur ancienne position en Europe, la lutte, qui menaçait, devait arriver tôt ou tard. Il serait devenu bientôt évident, même pour les plus aveugles partisans de la paix, que l'abandon de la Turquie n'aurait fait qu'acheter une halte dans les empiétements de la Russie. Si le but immédiat de l'envahisseur avait été atteint, la puissance qui alors forçait l'Europe et l'Asie à la guerre, se serait bientôt servie des mêmes armes dans un but d'agrandissement. Mieux valait encore à tout prendre, ajoutait-elle, résister à l'agression moscovite sur le Danube, en Asie, dans la mer Noire et dans la mer Baltique, que sur le Rhin, les Alpes, dans la Méditerranée ou dans la mer du Nord.

Des prétextes de guerre ne manqueraient jamais à ceux qui avaient donné des instructions au prince

Menschikoff, et l'on trouverait toujours dans le cabinet de Saint-Pétersbourg, des motifs de guerre, là où il trouverait un territoire à prendre ou une mer à enclaver dans ses possessions. 1853.

Ce langage violent était répété à Londres chaque jour sur tous les tons, comme si de pareilles attaques contre la Russie devaient détourner l'attention de l'Europe des envahissements incessants de l'Angleterre, qui est maîtresse, sur tous les points du globe, des terres les plus fertiles, des ports les mieux placés et les plus sûrs, et qui affiche la prétention hautaine de s'arroger le monopole du commerce et la suprématie sur toutes les mers. Étrange contradiction! Mais plus étranges encore l'apathie et la tolérance des grandes puissances maritimes!

Le résumé des faits accomplis jusqu'à la fin de décembre 1853 établit qu'à l'exception de Kalafat et de Chefkéli, autrement appelé fort Saint-Nicolas, que les Turcs occupaient toujours à la fin de 1853, les Russes n'avaient pas éprouvé de grands revers, qu'ils n'avaient pas été véritablement entamés, tandis qu'ils avaient fait subir de cruelles pertes à la Turquie, qui n'avait pu les déloger des principautés danubiennes.

Cependant certains faits jetaient de vives inquiétudes dans les âmes superstitieuses des Russes. Ils regardaient comme un lugubre pronostic pour l'issue de la guerre, que le premier acte d'hostilité en Asie eût été la prise d'un petit fort qui portait le

1853. nom du saint patron du czar! Si saint Nicolas continuait à protéger l'empereur, leur grand patriarche, si ce n'était que par oubli ou inadvertance, qu'il avait laissé les Osmanlis, ces êtres païens, pénétrer dans le fort, placé sous ses auspices, il aurait au moins favorisé les quatre ou cinq tentatives très-audacieuses et très-énergiques des Russes pour reprendre le fort qu'occupaient ces impies; mais ces tentatives avaient été toutes repoussées avec des pertes sensibles.

Un autre fait non moins susceptible d'agir sur ces esprits soumis au fanatisme, c'était la perte en pleine mer de la frégate *le Foudroyant*. Le prince Menschikoff, dont l'ambassade est suffisamment connue, était regardé comme l'auteur et la première cause de la guerre actuelle: si donc le *Foudroyant*, qui avait porté à Constantinople le prince Menschikoff, avait sombré plus tard en pleine mer Noire, il était très-évident (pour les Russes) que c'était là un avant-coureur sinistre pour le czar. Si saint Nicolas laissait prendre les forts qui portaient son nom, il s'avouait vaincu; et si le *Foudroyant* périssait dans une tempête, l'empire de Russie, à n'en pas douter, était menacé de sombrer comme le *Foudroyant*.

Les popes devaient avoir bien du mal pour dissuader leurs fidèles de ces ridicules craintes, car ils étaient capables de les partager eux-mêmes!

CHAPITRE LII.

Cessation probable de la paix en Europe. — Tristesse générale. — Fanatisme musulman. — Mesures annoncées publiquement. — Développement des forces navales en France.

Au commencement de cette année 1854, toutes les probabilités se réunissaient pour faire entrevoir prochainement une coopération active à la guerre par les puissances occidentales. Cette certitude d'hostilités prochaines entre la France et l'Angleterre d'un côté, et de l'autre la Russie, jeta la tristesse dans toutes les relations, et ôta aux premiers jours de cette année, dans toute l'Europe, leur joie habituelle. Cette cessation d'une longue paix, dont les douceurs étaient si bien appréciées de toutes les classes de la société, laissait de noires appréhensions dans les esprits. Cette guerre qui allait commencer, quelle serait sa durée? Quelle issue aurait-elle? Comment, et à l'avantage de quelle puissance pourrait-elle se terminer? Que d'incertitudes! que de massacres! que de désastres! que de ruines! Quel fatal et sombre génie avait soulevé cette tempête politique et amassé dans les airs cette pluie de larmes et de sang? Les rêves d'une ambition impatiente, une extension de territoire, la possession des rives du Bosphore, celle des clefs de la Baltique et des Dardanelles dans les mains du czar; voilà ce qui avait poussé les bandes russes dans les Principautés, sous le prétexte d'un protectorat religieux et d'une

1854. Janvier.

1854. sollicitude mystique pour l'orthodoxie. L'opinion publique, exhalant sa malédiction, exprimait le vœu qu'un prochain et terrible châtiment fît expier tant de funestes prétentions, et rendît le calme à notre belle Europe.

La conduite de la Russie porta l'exaltation guerrière à Constantinople à un si haut degré que, les délibérations du Divan ayant paru prendre un caractère pacifique, les softas (étudiants), irrités de l'irrésolution de la Porte et de ses hésitations à pousser la guerre, firent des rassemblements nombreux, qui finirent par une émeute et des manifestations alarmantes. La force armée seule put rétablir la tranquillité, et il fallut arrêter quatre cents émeutiers pour réprimer cette grave agitation populaire. Le fanatisme musulman s'irritait au souvenir des insultes publiques faites à la nation par le prince Menschikoff, par la violation flagrante des traités, dans l'occupation des Principautés; mais il s'enflammait surtout au souvenir de la boucherie de Sinope. Les quatre cents blessés rapportés à Constantinople par les vapeurs anglais et français, étaient les tristes et éloquents débris de ce désastre, dont l'image pleine de douleur surexcitait chez les musulmans des sentiments de vengeance et de fureur. Ces sentiments s'exaltèrent et se fortifièrent par la nouvelle répandue à Constantinople et répétée par les journaux de Saint-Pétersbourg, que l'empereur Nicolas avait décerné de hautes récompenses et donné de brillants éloges

à l'amiral Nachimoff pour cette affaire de Sinope, 1854.
qui avait présenté le triste spectacle de six vaisseaux de haut bord, appuyés de cinq grandes frégates, détruisant sans coup férir douze faibles transports impuissants à se défendre, et celui d'un amiral assistant de sang-froid à ce massacre inutile de 4,000 Ottomans, dont le courage était digne d'un meilleur sort. Un *Te Deum* avait été chanté solennellement dans la capitale de la Russie pour remercier le Dieu de charité de cette effusion barbare de sang humain.

Mais les puissances de l'Occident, que nous nommerons protectrices de la Turquie, se préparaient à appeler sur cet acte, si opposé à notre civilisation, le châtiment qu'il avait si justement provoqué. Elles exposèrent au grand jour les sentiments que ce fait déplorable leur inspirait et les mesures qu'elles avaient été amenées à prendre. Cette appréciation du fait de Sinope et les décisions qu'il provoqua furent exprimées dans une circulaire que M. Drouyn de Lhuys adressa aux légations de l'Empire, à la date du 30 décembre 1853; — jusque-là la diplomatie seule en avait eu la confidence. La circulaire les livra à la publicité en dessinant en larges traits la situation nouvelle. Les escadres entraient dans la mer Noire pour protéger le territoire et le pavillon ottomans. Comme conséquence de ce changement d'attitude et comme moyen de protection, le gouvernement français augmenta son armée, en appelant sous les drapeaux la dernière moitié de la

1854. classe de 1852. Il donna aussi à ses forces navales un développement considérable. Des ordres très-précis prescrivirent la plus grande activité dans le port de Toulon. Sur tous les chantiers, dans tous les ateliers de cet arsenal maritime, on remarqua bientôt un mouvement extraordinaire. On se pressait, on se hâtait sur tous les points ; aucun instant n'était perdu. On pressait sans relâche l'armement de six vaisseaux qui devaient être prêts à prendre la mer dans un bref délai. Pour donner à ces travaux une plus forte impulsion, le ministre de la marine envoya à Toulon un de ses aides-de-camp pour lui rendre compte de l'état de l'armement du *Vauban*, du *Cacique* et de quelques autres bateaux à vapeur, ce qui dénotait que l'on voulait en venir aux mesures de rigueur. Les magasins de cet arsenal étaient approvisionnés déjà pour l'envoi d'une armée de 40,000 hommes, et cette armée pouvait se réunir dans un mois.

On poursuivait avec la même ardeur, dans les autres ports de l'empire, l'achèvement et l'armement de tous les navires de guerre, et surtout, à Cherbourg, celui du *Tilsit*.

CHAPITRE LIII.

Les flottes alliées protégent les convois turcs. — Instructions données aux amiraux. — Communication au gouverneur de Sébastopol.

Le mouvement des escadres combinées dans la mer Noire commença le 30 décembre. Ce jour-là,

quatre bâtiments français et autant d'anglais quittèrent Beïcos et jetèrent l'ancre des deux côtés des roches Cyanées. Les roches Cyanées sont situées sur la côte sud de la mer Noire, près du Bosphore et dans l'ouest. 1854.

Le 3 janvier, les flottes levèrent l'ancre et entrèrent définitivement dans la mer Noire. Un grand nombre de navires du commerce qui avaient été retenus à Constantinople par les tempêtes de l'équinoxe, partirent à leur suite pour les différents ports de cette mer.

Sous la protection des vaisseaux alliés et de sept vaisseaux de la flotte ottomane, un convoi turc prit le large également, le 3, pour porter à Batoun un renfort de 10,000 hommes, ainsi que de l'artillerie et des munitions. Ce convoi se composait de 15 transports, de 5 frégates, de 3 corvettes et de 2 bricks. Sous une escorte aussi formidable, la flottille turque de transport devait se trouver à l'abri des attaques de la flotte russe.

Au moment où les flottes entraient dans la mer Noire, les signaux du *Britannia*, qui portait le pavillon de l'amiral Dundas, firent connaître aux vaisseaux anglais l'ordre du jour suivant : « Notre devoir « est de protéger les vaisseaux et le territoire otto- « mans contre toute agression et dans toutes les par- « ties de la mer Noire. »

Les instructions données aux amiraux par leurs gouvernements leur prescrivaient de saluer les vais-

1854. seaux russes : de les inviter à rentrer dans leurs ports ; d'accompagner les vaisseaux turcs aux différents ports de Turquie; de croiser devant les côtes de ce pays ; d'éviter toute collision entre les belligérants ; de ne pas approcher des côtes russes, et, si l'on était attaqué, de se tenir sur la défensive.

La frégate à vapeur anglaise, *la Rétribution*, se détacha des escadres, le jour même du départ, pour aller remplir une mission délicate. Elle dut se rendre à Sébastopol pour y porter au gouverneur russe la communication qui suit :

Au nom de l'amiral Dundas et de l'amiral Hamelin, commandants des escadres de France et d'Angleterre :

Au gouverneur de Sébastopol.

« Conformément aux ordres de mon gouvernement « (anglais, français), l'escadre combinée de France « et d'Angleterre est sur le point de faire son appa- « rition dans la mer Noire. Ce mouvement a pour « objet de protéger le territoire ottoman contre toute « agression ou acte hostile.

« J'en informe Votre Excellence, afin d'empêcher « toute collision tendant à troubler les relations ami- « cales existant entre nos deux gouvernements, rela- « tions que je désire conserver, et que, sans aucun « doute, Votre Excellence a non moins à cœur de « maintenir.

« Je serais en conséquence heureux d'apprendre

« que Votre Excellence, animée de ces dispositions, 1854.
« a jugé utile de donner à l'amiral commandant les « flottes russes les instructions nécessaires pour pré- « venir tout incident de nature à troubler la paix.

« DUNDAS, HAMELIN. »

Les flottes anglaise et française, arrivées le 11 à Sinope, détachèrent une division de bâtiments à vapeur sur Batoun, où s'était dirigé le convoi turc portant les 10,000 hommes de troupes et les autres objets de ravitaillement. Ce convoi y était arrivé et avait opéré heureusement son débarquement.

Les flottes étaient encore à Sinope, lorsque la frégate à vapeur anglaise, *la Rétribution*, vint les rejoindre.

La *Rétribution* avait pénétré hardiment, malgré les brouillards, dans le port de Sébastopol[1]. Elle annonça

1. La *Rétribution* avait à son bord des officiers français, porteurs de la notification de l'amiral Hamelin.

Suivant les récits des officiers français et anglais à bord de la *Rétribution*, ils auraient pu lever avec assez d'exactitude les plans de la ville et des forteresses de Sébastopol, pendant l'intervalle de deux à trois heures qui leur avaient été accordées pour remettre les dépêches et prendre l'accusé de réception signé du vice-gouverneur. Sébastopol leur avait paru extrêmement fortifié. Ces officiers pensaient qu'il était presque impossible à une flotte seule de prendre cette place sans la coopération d'une armée de terre. Il y avait en tout sept cents canons, dont quelques-uns portaient fort loin et étaient pointés sur la pleine mer, et d'autres disposés de manière à défendre, par leurs feux croisés, l'entrée immédiate du port. Toutes ces pièces étaient

1854. aux amiraux Dundas et Hamelin que la flotte russe était sortie.

Les escadres combinées rejoignirent aussitôt la division détachée à Batoun. Plus tard, on apprit que les Russes avaient concentré leurs forces maritimes à Kaffa, en Crimée, non loin du détroit qui conduit du Pont-Euxin dans la mer d'Azoff.

Le convoi turc, après avoir débarqué ses troupes et le matériel qu'il portait, rentra sans accident à Constantinople.

CHAPITRE LIV.

Enthousiasme à Constantinople. — Irritation du czar : instructions à ses ambassadeurs à Paris et à Londres. — Les alliés continuent à protéger les convois turcs. — Rentrée des flottes russes à Sébastopol.

Ce mouvement des escadres combinées produisit à Constantinople un enthousiasme général. Il rendit les engagements volontaires innombrables et poussa toutes les classes de la population à faire des dons spontanés au sultan. Il devait causer à Saint-Péters-

---

en parfait état, les hommes qui les servaient, en nombre très-considérable. Les forts avaient la forme d'une tour, et presque tous étaient garnis d'une triple rangée de canons. D'après ces officiers, il était difficile d'attaquer la place du côté de la mer; mais, à quelques milles de distance de Sébastopol la côte étant d'un accès aisé, la ville pourrait être prise par une armée de 25,000 hommes. Plus tard, si on laissait les Russes fortifier ces points, il faudrait le double de cette force.

bourg une manifestation toute contraire : aussi rien ne peut peindre l'irritation excessive contre l'Angleterre et la France, que produisirent sur l'esprit du czar l'annonce de cette nouvelle et la notification qui fut faite au cabinet russe, par voie diplomatique, de l'entrée des flottes; mais ce qui fit surtout un grand effet sur l'empereur, ce fut la nouvelle de la communication donnée à l'amiral Menschikoff, gouverneur de Sébastopol, par les amiraux anglais et français. La Russie, cependant, ne considéra pas, comme un *casus belli*, l'entrée des flottes alliées dans la mer Noire; mais c'était dans la supposition seulement qu'elles auraient reçu l'ordre de traiter la Turquie et la Russie sur le même pied. Pour avoir à ce sujet une déclaration précise, l'empereur Nicolas adressa de suite des instructions à ses ambassadeurs près des cours des Tuileries et de Saint-James. Il donna en même temps l'ordre de pousser avec une grande activité les préparatifs de guerre. 1854.

L'empereur de Russie voulait une explication officielle pour motiver le rappel de ses ambassadeurs et se déclarer dégagé de toutes les promesses qu'il avait faites antérieurement aux puissances médiatrices; mais il ne pouvait ignorer que le véritable objet du mouvement que les flottes avaient reçu l'ordre d'exécuter était de convaincre tout le monde, et lui le premier, que dans cette querelle la France et l'Angleterre n'étaient pas restées neutres, car la neutralité signifie indifférence, et les puissances occiden-

1854. tales avaient itérativement déclaré aux prétentions de la Russie que l'Europe ne s'y soumettrait jamais.

Jamais, il ne s'était agi un seul instant d'abandonner cette politique. La reine d'Angleterre, à l'ouverture du Parlement, ne devait pas faire une réponse équivoque ou embarrassée à une question qui intéressait l'honneur et la loyauté de son pays.

L'empereur Napoléon n'était pas disposé non plus à mettre de l'hésitation pour faire connaître sa décision, conforme en tous points aux résolutions de l'Angleterre. Restait alors à voir quelle serait la conduite des envoyés russes en recevant ces réponses des deux souverains. Étaient-ils autorisés à suspendre les relations diplomatiques avec les cours de France et d'Angleterre, dans le cas où la réponse ne leur paraîtrait pas satisfaisante?

Toutes ces questions se faisaient partout, et l'esprit public devançait, ou voulait pénétrer le secret des événements.

Le rappel des ambassadeurs était devenu tout à fait probable et même certain, car les lettres de Constantinople avaient dû apprendre au czar que, au retour dans cette ville des bateaux à vapeur turcs qui étaient allés avec les escadres combinées porter des troupes et des objets de ravitaillement à l'armée d'Asie, ces bâtiments, à peine arrivés, étaient rentrés en chargement, et devaient reprendre le plus tôt possible la route de la mer Noire, toujours sous l'escorte de la flotte anglo-française. Le cabinet russe

devait se convaincre ainsi que cette première visite 1854.
que les bâtiments anglais et français avaient faite à Batoun et à Chefkéli n'était pas une simple démonstration, mais bien le commencement d'un nouveau rôle, le début d'une action qui devait se continuer et qui tiendrait les flottes des puissances occidentales longtemps dans la mer Noire. Elles venaient en effet de recevoir l'ordre de faire voile de nouveau pour Sinope et de se rendre de là devant Sébastopol pendant que l'escadre turque se dirigerait sur Varna. Aussi les Russes jugèrent-ils à propos de ne plus se trouver dans leur voisinage, et tous les navires de guerre de cette nation durent rentrer à Sébastopol. Les Turcs, au contraire, obtinrent de nouveaux renforts d'Égypte, et, sous la protection puissante des flottes alliées, ils continuèrent à faire des armements considérables.

CHAPITRE LV.

Article violent de la Gazette de Saint-Pétersbourg contre l'Angletere. — Rejet dédaigneux de la 2e Note de Vienne. — Forme blessante du refus.

Au milieu de pareilles démonstrations des musulmans et des puissances occidentales, quel accueil pouvait faire l'empereur Nicolas à la Note que nous avons dit avoir été élaborée à Vienne par les représentants des quatre puissances, et qui contenait des propositions déjà agréées par le Divan? La dernière

1854. circulaire de M. Drouyn de Lhuys, communiquée officiellement à Vienne et à Berlin, n'avait pas, de son côté, pu inspirer des résolutions pacifiques au cabinet russe.

La *Gazette de la Cour*, à Saint-Pétersbourg, fit d'ailleurs clairement pressentir quelle résolution méditait l'empereur de Russie; car elle publia un article de la plus grande violence contre le gouvernement anglais.

« La Grande-Bretagne, y était-il dit, est la cause « principale de toutes les commotions européennes, « et le malveillant entremetteur qui a inspiré et soufflé « aux Turcs un esprit absurde et bizarre d'indépen- « dance. »

Un autre organe de la chancellerie russe, le *Journal de Francfort*, dit plus fort encore :

« La Russie sait que la Grande-Bretagne ne veut « non-seulement pas éviter la guerre, mais qu'elle « veut même éviter le rétablissement de la paix. La « conduite de son représentant à Constantinople *en « est la preuve.* L'état de la question d'Orient ne con- « seille pas la guerre à la Russie, car la Russie ne « peut pas la vouloir; mais il la conseille à cette même « Angleterre, qui, *depuis Copenhague jusqu'à Navarin, « a prouvé que toute marine de guerre en Europe, « qui peut être anéantie, devra l'être.* Les Turcs, en « déclarant la guerre, n'ont été que les faibles et do- « ciles instruments de l'Angleterre pour arriver à la « destruction de la marine russe. »

Ne nous étonnons plus si, après de telles publications, la Russie rejeta les propositions de la conférence de Vienne, du 4 décembre, avec une hauteur calculée pour blesser les puissances médiatrices. 1854.

Elle déclara en substance : que les nouvelles propositions de Vienne, outre qu'elles étaient incompatibles avec la dignité de l'empereur, ne pourraient servir qu'à détourner l'attention de la véritable question en litige entre la Porte et la Russie, et que, en conséquence, elle rejetait absolument ces propositions.

Pour montrer cependant qu'il consentait encore à traiter, l'empereur nomma le prince Gortschakoff, son ministre plénipotentiaire, et c'était à lui que la Porte devrait s'adresser quand elle voudrait ouvrir des négociations. Toutefois, l'empereur déclara qu'il serait inutile à la Porte de songer à prendre ce parti, si elle le faisait sous l'impression erronée, que l'empereur renonçait à aucune des conditions énoncées dans l'ultimatum du prince Menschikoff.

Comme on le voit, cette réponse était tout à fait péremptoire. Elle avait de plus une forme essentiellement blessante pour la Turquie d'abord, avec laquelle le czar dédaignait de traiter directement, et qu'il renvoyait à la merci d'un de ses aides-de-camp; mais elle était blessante aussi pour la France et pour l'Angleterre que l'autocrate accusait de lui faire des propositions incompatibles avec sa dignité et dans le seul but de détourner l'attention de la véritable

1854. question. Le czar oubliait aussi que le protocole du 4 décembre avait établi un concert commun, et que la question n'était plus individuelle, mais bien générale et européenne.

CHAPITRE LVI.

Opérations militaires : affaires de Zétati et de Kalafat, etc. — Le général Lüders à Braïla. — Gortschakoff à Craïova.

Les événements accomplis dans le Pont-Euxin, et les préoccupations qu'ils donnèrent à la diplomatie par le caractère nouveau qu'ils venaient de revêtir, ne contribuèrent pas à ralentir les opérations des armées de terre.

Les troupes russes avaient continué de s'avancer toujours dans les Principautés. Le corps du général d'Osten-Sacken y était entré tout entier.

Les bords du Danube, et en particulier les environs de Kalafat, furent le théâtre de beaucoup d'escarmouches. Les deux parties eurent des tués et des blessés.

Une affaire plus chaude et plus sérieuse eut lieu le 6 janvier et jours suivants. Le 6, une division turque, de la force de 15,000 hommes, appuyée par quinze pièces d'artillerie, attaqua la position fortifiée de Citaté ou Zétati, près de Kalafat, et l'enleva, après avoir fait éprouver aux Russes une perte de 2,500 hommes. Un renfort de 8 ou 10,000 Russes, venant de

Karakal, dut rebrousser chemin, après avoir perdu 1854.
200 hommes et tenté vainement de secourir la position attaquée. Cette affaire fut brillante pour les Turcs et leur fit le plus grand honneur.

Le lendemain, 7, le combat se renouvela avec acharnement, mais sans avantage de part et d'autre. Le 8, au matin, l'action commença avec la même intrépidité des deux côtés, et ce champ de bataille, si vivement disputé, et couvert de nombreux cadavres russes et musulmans, finit par être abandonné par les uns et par les autres. Mais l'action se renouvela à Périkow, aux environs de Rodovan, et, après un combat aussi sanglant que celui du 6, les Russes se maintinrent dans leur position. Du 6 au 10 janvier, et pendant qu'on se battait avec tant d'opiniâtreté à Zétati et à Périkow, il y avait aussi plusieurs escarmouches assez vives près de Matschin, petite forteresse turque vis-à-vis de Braïla. Les Turcs et les Russes se battirent là avec fureur pour la possession d'une île qui resta définitivement aux Turcs.

Le général Lüders avait établi son quartier général à Braïla, où il avait réuni un nombreux état-major, avec un corps de 12,000 hommes. Cette position laissait entrevoir le projet de passer le fleuve et de se porter bientôt sur la rive droite du Danube. Non loin de là, le général Gortschakoff se tenait à Craïova, et le corps russe qui occupait Gieurgevo, se préparait à attaquer Roustchouk.

1854.

CHAPITRE LVII.

L'intervention des flottes agrandit la guerre. — Explications demandées par la Russie. — Lettre de lord Clarendon. — Neutralité de la Suède et du Danemark.

La lutte s'était trouvée jusque-là circonscrite entre les Russes et les Ottomans, en Asie, dans le Pont-Euxin et sur les bords du Danube; mais l'occupation de la mer Noire par les flottes combinées, mais l'intervention plus active des puissances occidentales, entraînant le protectorat du pavillon et du territoire turcs, et de toutes les propriétés ottomanes, constituèrent évidemment une manifestation telle, qu'il en dut sortir, et très-prochainement, un état d'hostilités entre ces puissances et la Russie, qui agrandirait le théâtre de la guerre. L'initiative de cette intervention fut attribuée à l'empereur Napoléon III et à M. Drouyn de Lhuys, d'après les documents diplomatiques communiqués au Parlement anglais. Mais une différence de langage s'était manifestée dans les instructions données par les gouvernements anglais et français à leurs ambassadeurs.

Le gouvernement anglais, en notifiant que les vaisseaux russes seraient sommés de rentrer aux ports si on les rencontrait, avait déclaré : « que la flotte « turque n'entreprendrait aucune opération agressive « par mer aussi longtemps que les choses resteraient « dans le présent état. » Le gouvernement français

ne prit aucun engagement semblable. L'empereur de 1854.
Russie avait donc le droit de reprocher à la déclaration de l'Angleterre une ambiguïté qui n'existait pas dans celle de la France. Comment d'ailleurs la Russie n'aurait-elle pas vu un acte direct d'hostilité dans cette intervention des flottes combinées qui protégeaient les convois turcs chargés de troupes et de munitions pour les côtes d'Asie, et qui forçaient les navires russes de rentrer dans leurs ports, sans leur permettre de communiquer entre leurs différentes places sur le littoral de la mer Noire?

Tels étaient les points précisément sur lesquels des explications furent demandées par la Russie et devaient être données par les deux gouvernements anglais et français; mais leur réponse à coup sûr allait précipiter la rupture des relations diplomatiques. La position était très-tendue, et les dispositions chez les divers cabinets de plus en plus irritantes et hostiles.

Nous en apportons pour preuve une dépêche de lord Clarendon à sir H. Seymour et qui peint en termes clairs et énergiques les sentiments du cabinet britannique.

Le comte de Clarendon à sir H. Seymour.

«Ministère des affaires étrangères, le 31 janvier 1854.

«MONSIEUR,

«Je vous adresse, sous ce pli, la copie d'une Note qui m'a été adressée par le baron Brunow, ainsi que

1854. la copie de ma réponse. Je vous envoie aussi la copie d'une dépêche du comte de Nesselrode que le baron Brunow, par ordre de son gouvernement, a remise entre mes mains. Son esprit est si extraordinaire, que je suis contraint de vous prier de communiquer au chancelier (comte de Nesselrode) l'impression qu'elle a produite sur le gouvernement de Sa Majesté. Cette dépêche finit par ces mots : « Un hasard suffit « aujourd'hui pour produire une collision d'où naî« trait une conflagration générale, et l'empereur re« pousse d'avance la responsabilité de l'initiative qui « en aura donné le signal. »

« Il semblerait résulter de là que le gouvernement russe a entièrement oublié l'origine de cette malheureuse querelle : il semblerait avoir oublié, qu'aussitôt après que l'unique cause du démêlé entre la Russie et la Porte avait été arrangée d'une manière satisfaisante, le prince Menschikoff a requis en termes péremptoires l'assentiment du sultan à une certaine interprétation large et neuve du traité de Kaïnardji; que sur l'offre du gouvernement turc de substituer d'autres assurances conciliantes à celles proposées par le prince Menschikoff, l'ambassadeur russe quitta Constantinople; qu'immédiatement après, le comte de Nesselrode demanda à la Porte, dans le délai de huit jours, de renvoyer signée la Note que le sultan avait précédemment déclaré qu'il serait fatal à son indépendance d'accepter, sous la menace que si Sa Hautesse n'y faisait pas droit, des armées russes occu-

peraient les principautés de Moldavie et de Valachie; 1854.
que le sultan ayant refusé de se soumettre, sous l'empire de la contrainte, à une exigence si humiliante, cette menace a été mise à exécution, et les provinces du sultan, contenant 4 millions de sujets, ont été envahies, en temps de paix profonde, par les troupes russes; que le territoire du sultan a été depuis lors occupé comme pays conquis, le gouvernement russe violant ainsi le *statu quo* de l'Europe, se mettant en opposition avec les intentions proclamées par les grandes puissances de l'Europe en 1840 et 1841, et donnant à la Russie *le caractère de perturbatrice de la paix générale.*

« Non content de cette agression qui avait été annoncée d'abord, comme une occupation temporaire, et comme un gage matériel détenu jusqu'à ce que la Porte ait fait droit aux demandes de la Russie, l'empereur de Russie a mis sur pied de grandes armées, à grands frais, évidemment dans le but de passer le Danube et de tenter la conquête de Constantinople. Il ne faut pas perdre de vue, ainsi que je l'ai fait observer fréquemment, qu'aucune insulte aux sujets chrétiens de la Porte n'avait fourni même un prétexte à de tels actes. Au contraire, par l'introduction de nouvelles lois pour leur protection, leurs progrès graduels en opulence et en intelligence, et les perfectionnements généraux dans les arts de la paix, la condition des chrétiens était manifestement en voie d'amélioration. Tous les événements sérieux qui ont

1854 eu lieu depuis, la déplorable effusion de sang humain, l'oppression des populations des Principautés, l'agression du territoire turc en Asie, le désastre de Sinope et l'entrée des escadres combinées dans la mer Noire, sont les conséquences de la conduite non provoquée du gouvernement russe, et si malheureusement une rencontre de hasard venait à produire une collision d'où naîtrait une conflagration générale, l'empereur de Russie tentera vainement de repousser une responsabilité qui devra s'attacher à lui, qui, en temps de paix profonde, a le premier envahi le territoire de son voisin inoffensif.

« Vous donnerez lecture et copie de cette dépêche au comte de Nesselrode.

« Je suis, etc.

« *Signé :* CLARENDON. »

On voit par cette lettre que si M. de Nesselrode avait fait entendre des menaces de rupture, le ministre anglais lui renvoyait ses menaces avec hauteur et même avec un peu de rudesse.

Ce fut dans la prévision d'une prochaine rupture que les gouvernements de Suède et de Danemark s'empressèrent de dresser en commun une déclaration officielle de neutralité qu'ils communiquèrent aux diverses puissances. En voici un extrait :

« Le système que S. M. le roi de Danemark se propose d'observer et d'appliquer, sans exception, est celui *d'une stricte neutralité.* Il repose sur la loyauté,

l'impartialité et une estime égale pour les droits de 1854.
toutes les puissances. Les deux puissances (Suède et Danemark) étant d'accord, voici les devoirs que cette neutralité imposera au roi de Danemark, et les avantages qu'il en recueillera : 1° s'abstenir durant la guerre, qui pourrait éclater, de toute participation dans l'intérêt de l'une des parties belligérantes au préjudice de l'autre; 2° admettre dans les ports de la monarchie les vaisseaux de guerre et les navires de commerce des puissances belligérantes. Cependant le port de Christiania pourra être fermé à ces bâtiments ainsi qu'aux bâtiments de transport appartenant aux flottes des puissances belligérantes. Les corsaires ne seront pas admis dans les ports danois et suédois, ni dans les rades; fermer les ports de la monarchie, excepté dans les cas d'urgence, et défendre dans ces ports la condamnation et la vente des prises. »

Cette déclaration notifiée à la France et à l'Angleterre fut acceptée sans difficulté par ces deux puissances; mais elle ne fut pas approuvée par la Russie. L'autocrate aurait voulu d'abord faire alliance avec la Suède et le Danemark, et avoir au moins la libre entrée pour ses vaisseaux dans tous les ports et rades de ces deux États.

Après avoir échoué dans cette tentative, il ne voulut pas reconnaître la déclaration de neutralité, et parut exiger que la Suède et le Danemark fermassent tous leurs ports aux puissances belligérantes. Le gou-

1854 vernement suédois répondit par un refus; le gouvernement danois en fit autant.

CHAPITRE LVIII.

Discours de la reine d'Angleterre. — Réponse du cabinet de Londres à M. de Brunow; celle de M. Drouyn de Lhuys à M. de Kisseleff. — Les ambassadeurs quittent la France et l'Angleterre. — Rappel des ambassadeurs français et anglais de Saint-Pétersbourg.

Le discours que prononça la reine d'Angleterre, le 31 janvier, au Parlement, ne diminua en rien les appréhensions que chacun éprouvait sur l'imminence de la guerre. Loin de là, il les augmenta.

La reine dit :

« L'espoir que j'ai exprimé, à la fin de la dernière « session, que le différend qui existait entre la Russie « et la Porte Ottomane serait bientôt arrangé, ne « s'est pas réalisé, et j'ai le regret de dire qu'un état « de guerre s'en est suivi.

« J'ai continué d'agir avec la coopération cordiale « de l'empereur des Français, et les efforts que j'ai « faits avec mes alliés pour conserver et rétablir la « paix entre les puissances en lutte, quoiqu'ils aient « été sans succès jusqu'à ce jour, n'ont pas cessé un « seul instant.

« Je ne manquerai pas de persévérer dans ces ef- « forts; mais la continuation de la guerre pouvant « affecter profondément l'intérêt de l'Angleterre et « celui de l'Europe, je crois nécessaire de procéder

« à une nouvelle augmentation de mes forces de terre 1854.
« et de mer, dans le but d'appuyer mes représentations et de contribuer plus efficacement au rétablissement de la paix. »

Ce langage ferme et modéré du discours de la Couronne mérite une approbation unanime. Il n'y a pas là d'expansion verbeuse et vide. Les Anglais parlaient peu, mais ils armaient. Ils ne disaient pas de grands mots, mais leur dire, ils étaient prêts à le soutenir par l'action. Ils donnèrent dans cette circonstance une nouvelle preuve de ce patriotisme dont ils sont le plus beau modèle. A ce discours de la reine, qui demandait, à cause des événements en perspective, de nouveaux subsides, ils répondirent par une adresse votée après de courtes réflexions et sans aucun amendement.

Quoique courte, cette discussion cependant impressionna vivement l'opinion publique. Ainsi lord Russel, après avoir rappelé l'historique de la Note de Vienne, dit : « que le commentaire fait de cette « Note par M. de Nesselrode avait montré que l'em« pereur de Russie, au lieu de se relâcher de ses « prétentions, était prêt à ajouter à son injustifiable « agression, quelque chose, dit lord Russel, quelque « chose que je *n'hésite pas à qualifier de frauduleux*. » Cette expression fut accueillie avec des applaudissements.

Puis un ancien ministre, lord Ellenborough, fit entendre ces graves paroles : « Je n'ai pas le moindre

1854. « doute que nous sommes au commencement d'une « des guerres les plus formidables que ce pays ait « jamais eu à soutenir. Je regrette profondément « que le peuple de ce pays ne semble pas du tout « comprendre les grandes proportions, et la durée « probable, et les conséquences terribles de cette « guerre. » Lord Clanricarde ajouta : « Je suis en-« tièrement d'accord avec le noble lord, et je pense, « comme lui, que la guerre que nous sommes à la « veille d'engager, sera probablement une des plus « désastreuses que nous ayons jamais eues. » Des murmures interrompirent, et lord Clanricarde reprit : « Je ne veux pas dire désastreuses pour notre « pays, mais pour l'humanité. »

Le cabinet britannique remit, le 31 janvier, après la séance du Parlement, à M. le baron de Brunow, ministre plénipotentiaire de l'empereur de Russie, la réponse à la dernière Note que ce ministre avait communiquée à lord Clarendon, par ordre de son gouvernement, et qui avait pour objet de demander des explications catégoriques sur les conséquences que pouvait avoir l'entrée dans la mer Noire des escadres de la France et de l'Angleterre. Cette réponse fut telle que tout le monde la pressentait, même à Vienne et à Berlin. Elle ne satisfit pas M. de Brunow, qui demanda ses passe-ports. Son départ de Londres interrompit les relations diplomatiques entre l'Angleterre et la Russie.

M. de Kisseleff, ministre plénipotentiaire de Rus-

sie près la cour des Tuileries, avait reçu de son cabinet les mêmes instructions que M. le baron de Brunow. 1854. Février.

Pour se conformer à ces instructions, M. de Kisseleff adressa à M. le ministre des affaires étrangères une demande d'explication. Les lettres de cet ambassadeur à M. Drouyn de Lhuys et la réponse de ce ministre sont des pièces historiques que nous devons conserver pour la vérité de ce débat.

M. de Kisseleff à M. Drouyn de Lhuys.

« Le soussigné, envoyé extraordinaire et ministre « plénipotentiaire de S. M. l'empereur de Russie, a « reçu l'ordre de s'expliquer et de s'entendre avec « S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères sur le « sens précis d'une communication dont M. le mi« nistre de France à Saint-Pétersbourg vient de s'ac« quitter verbalement auprès de M. le chancelier de « l'Empire.

« Si elle a été motivée par le désir d'éloigner « l'éventualité d'une collision entre les forces navales « russes et ottomanes, ce résultat ne saurait être ob« tenu que par l'observation d'un principe de juste « réciprocité.

« A cet effet il faudrait d'abord qu'il fût expressé« ment entendu que l'escadre ottomane eût désor« mais à s'abstenir de toute agression contre le pavillon « et contre le territoire russes sur les côtes d'Europe « et d'Asie.

1854. « Ces dispositions ainsi convenues et strictement « mises à exécution auraient pour résultat de suspendre de fait les hostilités par mer entre les parties belligérantes.

« Le soussigné a l'honneur d'inviter S. Exc. M. le « ministre des affaires étrangères à vouloir bien l'informer, en réponse à cette Note, si les intentions « du gouvernement de S. M. l'empereur des Français « sont d'accord avec celles du cabinet impérial sur « les principes de parfaite réciprocité établis par la « présente communication.

« Le soussigné, etc.

« *Signé :* KISSELEFF. »

M. Drouyn de Lhuys à M. de Kisseleff.

« Paris, le 1er février 1854.

« Le soussigné, ministre secrétaire d'État au département des affaires étrangères, s'est empressé « de placer sous les yeux de S. M. l'empereur la « Note que M. de Kisseleff, envoyé extraordinaire et « ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur de « Russie, lui a fait l'honneur de lui adresser en date « du 26 du mois de janvier.

« Le gouvernement de Sa Majesté Impériale avait « pensé que la communication dont M. le général, « marquis de Castelbajac, s'était rendu l'organe auprès de S. Exc. M. le comte de Nesselrode, ne devait pas laisser de doute sur ses intentions; mais

«puisque le cabinet de Saint-Pétersbourg a jugé 1851.
«nécessaire de provoquer à ce sujet de nouvelles «explications, l'Empereur, mon auguste souverain, «m'a ordonné de les lui fournir avec la plus entière «loyauté.

«L'escadre française n'est entrée dans la mer Noire «que lorsque des faits, sur la gravité desquels il n'y «avait malheureusement plus à se méprendre, ont «révélé les dangers que courait l'existence d'un em- «pire dont la conservation est nécessaire à celle de «l'équilibre européen. Le gouvernement de Sa Majesté «Impériale a en conséquence voulu, par l'interposi- «tion de ses forces navales, arrêter, autant qu'il dé- «pendait de lui, le cours d'une guerre qu'il n'avait «vu éclater qu'avec le plus profond regret, et que «ses efforts les plus sincères avaient vainement tenté «de conjurer.

«M. le vice-amiral Hamelin a reçu, dans ce but «tout pacifique, l'ordre de mettre le territoire et le «pavillon ottomans à l'abri des attaques dont ils «pourraient encore devenir l'objet, en faisant rentrer «les navires russes rencontrés en mer dans le port «russe le plus voisin, et d'empêcher, en même «temps, que les vaisseaux turcs ne dirigent aucune «agression contre le littoral de l'empire russe. Ces «bâtiments ne doivent être employés qu'au ravitail- «lement des côtes de la Roumélie et de l'Anatolie, «c'est-à-dire contribuer seulement à la défense de «la Turquie, menacée dans l'intégrité de son terri-

1854. « toire et dans ses droits de souveraineté, par l'occu-
« pation de deux de ses provinces, et par le déploie-
« ment d'un appareil maritime et militaire hors de
« proportion avec les ressources dont elle dispose
« elle-même.

« C'est de cette différence caractéristique dans
« les positions respectives que le gouvernement de
« Sa Majesté Impériale a tenu compte, lorsqu'il a
« transmis au commandant en chef de ses forces na-
« vales les instructions, au sujet desquelles de plus
« amples informations lui sont demandées : et il
« n'aurait pu interdire d'une façon absolue au pa-
« villon ottoman la navigation de la mer Noire, sans
« affaiblir encore les moyens de défense déjà insuffi-
« sants de la Sublime Porte.

« Le soussigné ne voit pas qu'une telle attitude
« soit en contradiction avec les sentiments d'amitié
« que le gouvernement de Sa Majesté Impériale pro-
« fesse pour la Russie, et il déclare hautement qu'elle
« ne lui a été inspirée que par le vif désir de coopérer
« au rétablissement de la paix entre les deux parties
« belligérantes, à des conditions proposées par l'une
« d'elles et soumise à l'autre après avoir reçu la
« sanction des grandes puissances de l'Europe.

« Le soussigné, etc.

« *Signé :* DROUYN DE LHUYS. »

1854.

M. de Kisseleff à M. Drouyn de Lhuys.

« Paris, le 4 février 1854.

« Le soussigné, envoyé extraordinaire de S. M. « l'empereur de Russie, a eu l'honneur de recevoir « la Note que S. Exc. le ministre, secrétaire d'État « au département des affaires étrangères, a bien voulu « lui adresser en date du 1er février.

« Elle ne satisfait point aux conditions de juste « réciprocité sur lesquelles le soussigné a reçu l'ordre « d'insister, au nom de sa cour, par sa Note de « fin janvier.

« Cette communication, si elle avait été appréciée « comme elle méritait de l'être, aurait eu pour effet, « d'une part, de restreindre les calamités de la « guerre dans des limites acceptables pour les deux « parties belligérantes, tandis que, de l'autre, elle « offrait à la France une nouvelle preuve du désir « constant de S. M. l'empereur d'éloigner de ses re- « lations avec elle tout motif de mésintelligence.

« Le soussigné regrette que l'esprit de bienveillance « qui a dicté cette démarche n'ait pas rencontré des « intentions également conciliantes. Dès lors sa ligne « de conduite était tracée par un sentiment profond « de respect pour la dignité du souverain qu'il a « l'honneur de représenter.

« Fidèle à ses devoirs, il ne saurait admettre que « le gouvernement de S. M. l'empereur des Français, « en paix avec la Russie, prétende entraver la liberté

1854. « des communications que la marine impériale est « chargée d'entretenir entre les ports russes, tandis « que les navires turcs transportent des troupes d'un « port ottoman à l'autre sous la protection de l'es- « cadre française.

« Cette distinction étant contraire aux règles « du droit public, comme aux égards mutuellement « observés entre puissances amies, le soussigné se « trouve placé par là dans l'impossibilité de conti- « nuer l'exercice de ses fonctions tant que le gou- « vernement de S. M. l'empereur des Français n'aura « pas repris, envers la Russie, une attitude conforme « aux rapports de bonne intelligence et d'amitié qui « ont si heureusement subsisté jusqu'ici entre les « deux pays.

« Plus le soussigné attachait de prix à entretenir « ces rapports, plus il regrette l'obligation où il se « trouve de les suspendre.

« Il a l'honneur de notifier à M. le ministre des « affaires étrangères qu'il va quitter Paris, accom- « pagné du personnel de l'ambassade, et se rendre « en Allemagne jusqu'à nouvel ordre.

« Le soussigné, etc.

« *Signé:* KISSELEFF. »

Après avoir fait ces notifications aux ministres anglais et français, MM. le baron de Brunow et de Kisseleff quittèrent l'Angleterre et la France et se rendirent à Bruxelles. Cette suspension des relations

diplomatiques entre les puissances occidentales et la Russie ne constituait pas encore l'état de guerre, mais elle le préparait et en était le préliminaire indispensable. Le manifeste publié le 15 février par le *Journal de Saint-Pétersbourg* fut regardé comme une sorte de déclaration de guerre. « L'attitude que « viennent de prendre les deux puissances occiden- « tales constitue, aux yeux de l'empereur Nicolas, « de grandes atteintes à ses droits comme souverain « belligérant, et une coopération active à la guerre « dont ces puissances étaient jusqu'ici restées spec- « tatrices. 1854.

« Le czar a cru devoir protester dès aujourd'hui « contre une pareille atteinte, se réservant d'adopter « telle conduite qu'il lui conviendra de suivre dans « les futurs contingents. En attendant, il a jugé que « provisoirement la position faite à ses représentants, « près les gouvernements de Paris et de Londres, « ne pouvait se concilier plus longtemps avec ce « qu'il se doit à lui-même et à d'anciennes relations, « qui, quoique délicates dans ces derniers temps, « n'avaient point encore perdu le caractère d'une « amitié et d'une bienveillance mutuelles.

« En conséquence, les rapports diplomatiques se « trouvent suspendus entre la Russie et les deux « gouvernements d'Angleterre et de France. »

De leur côté, les cabinets anglais et français avaient dès le 7 février donné ordre à leurs ambassadeurs de quitter Saint-Pétersbourg:

1854.

Le comte de Clarendon à sir H. Seymour.

« Ministère des affaires étrangères, le 7 février 1854.

« MONSIEUR,

« Dans la soirée du 4 février, le baron Brunow a « remis en mes mains une Note annonçant que les « relations diplomatiques entre l'Angleterre et la « Russie sont suspendues, et qu'il va quitter l'Angle-« terre avec les membres de la légation russe. En « conséquence, immédiatement après la réception « de cette dépêche, vous informerez le comte de « Nesselrode que vous avez ordre de quitter Saint-« Pétersbourg avec tous les membres de la légation « de Sa Majesté.

« Vous reviendrez en Angleterre en évitant tout re-« tard inutile de votre départ du territoire de Russie. « Des instructions semblables sont adressées aujour-« d'hui même par le gouvernement français au comte « de Castelbajac.

« Je suis, etc.

« *Signé :* CLARENDON. »

Le départ de Saint-Pétersbourg des deux ambassadeurs anglais et français eut ainsi lieu par suite des ordres de leurs cours; mais il fut accompagné d'une circonstance notable. Sir H. Seymour quitta Saint-Pétersbourg, sans voir l'empereur. On lui donna seulement avis que ses passe-ports étaient prêts.

M. de Castelbajac avait demandé à être traité

comme son collègue : mais l'empereur ayant exprimé le désir de le voir, le général se rendit à cette invitation, et pendant l'entrevue, il reçut la décoration de saint Alexandre Newski des mains de Sa Majesté Impériale, dont les adieux furent d'une courtoisie parfaite et d'une bienveillance remarquable. 1854.

CHAPITRE LIX.

Mission du comte Orloff et de M. de Budberg. — Leurs propositions rejetées à Vienne et à Berlin. — Ces deux cabinets rejettent une neutralité écrite et absolue. — Hésitations de la Prusse. — Retour du comte Orloff. — Le Moniteur. — Lord Clarendon.

En présence de la guerre qui était à la veille d'éclater entre la Russie et les deux puissances maritimes, il parut opportun au cabinet de Saint-Pétersbourg de s'entendre avec l'Autriche et la Prusse au sujet de toutes les éventualités qui pourraient naître de la guerre.

Le comte Orloff et M. de Budberg eurent mission de se rendre, le premier à Vienne, le second à Berlin. C'étaient deux personnages distingués, jouissant tous deux de la confiance particulière de leur souverain. La mission dont fut chargé le comte Orloff près la cour de Vienne, a été l'objet de l'attention générale. Le comte fut reçu le 30 janvier en audience particulière par l'empereur, et remit une lettre autographe du czar dans laquelle Sa Majesté renouvelait l'assurance qu'elle ne voulait pas porter atteinte à

1854. l'intégrité de la Turquie, et qu'elle était prête à conclure une paix honorable pour toutes les parties, sous la condition que la Porte Ottomane accepterait les demandes contenues dans la Note de Vienne qui avait suivi les conférences d'Olmütz. Sous cette condition seulement, la Russie se joindrait à la conférence des grandes puissances qui régleraient les rapports de la Turquie avec les autres États. Le comte Orloff, dans le projet, ou plutôt le contre-projet de Note qu'il apporta, proposa aussi :

1° Qu'un plénipotentiaire turc fût envoyé, soit au quartier général de l'armée d'occupation, soit à Saint-Pétersbourg, pour traiter directement avec la Russie, sous la faculté de prendre les conseils des représentants des quatre puissances;[1]

2° Que les anciens traités entre la Russie et la Porte fussent renouvelés;

3° Que la Turquie prît des engagements au sujet des réfugiés politiques;

---

1. Les explications de cette proposition se trouvent dans la dépêche n° 376 de sir H. Seymour à lord Clarendon. Elle est fort curieuse et se résume ainsi :

« La Russie se trouve gravement insultée de l'idée qu'ont « eue les puissances occidentales de lui demander d'envoyer un « plénipotentiaire pour conférer avec le plénipotentiaire turc, « sous les auspices des ministres alliés. C'est, d'après M. de Nes- « selrode, une insulte qui ne pouvait être faite qu'à l'un des « plus petits États de l'Europe. Jamais, avait ajouté M. de Nes- « selrode, depuis cent ans, la Russie ne fut soumise à un pareil « traitement dans ses relations avec la Turquie, et l'on ne peut « pas penser qu'elle veuille s'y soumettre maintenant. »

4° Que la Porte fît une déclaration entièrement conforme à l'ultimatum du prince Menschikoff relativement à la protection des chrétiens grecs. 1854.

Ces propositions, diamétralement contraires aux conditions formulées dans le protocole du 13 janvier et adoptées par toute l'Europe, furent successivement et péremptoirement rejetées par l'empereur François-Joseph en personne, par ses ministres et par la conférence des quatre puissances qui signa un nouveau protocole dans le sens du rejet.

La proposition faite au gouvernement prussien par M. de Budberg n'était autre qu'une demande d'alliance intime avec l'empereur Nicolas, qui, pour reconnaître les avantages de cette alliance au moment de la guerre, proposait à la Prusse d'occuper militairement la Pologne, en cas d'hostilités, et s'engageait à protéger la Prusse par terre et par mer, contre les conséquences de cette alliance. M. de Manteuffel répondit que la Prusse n'avait pas besoin de protection étrangère, et qu'elle n'accepterait aucune alliance à des conditions semblables.

Mais les deux envoyés de la Russie avaient aussi mission de demander une déclaration catégorique sur le point de savoir quelle politique les deux puissances allemandes suivraient dans le cas d'une collision entre la Russie et les deux puissances occidentales, et si elles se renfermeraient dans une stricte neutralité, dans le cas même où une rencontre aurait lieu dans la Baltique entre la Russie et ces puissances.

1854. L'Autriche refusa, non-seulement de prendre l'engagement d'une neutralité absolue, mais elle déclara qu'elle considérerait comme une mesure hostile, le passage du Danube et l'occupation permanente des principautés danubiennes par les Russes.

La réponse de la Prusse à M. de Budberg au sujet de la neutralité absolue, n'eut pas la netteté de celle de la cour d'Autriche : cependant elle persista à vouloir conserver sa pleine liberté d'action, comme puissance médiatrice, et à se réserver de prendre conseil de ses intérêts et des événements qui pourraient surgir.

A notre avis, les organes de l'opinion publique, et peut-être la diplomatie elle-même, eurent tort de regarder comme un insuccès complet la mission du comte Orloff, et celle de M. de Budberg. Relativement à la Turquie, les contre-propositions dont était porteur le plénipotentiaire russe, dénotaient de la part du czar la volonté de ne pas céder, et les exigences nouvelles qu'il exprimait rendaient ses propositions inadmissibles pour tous. Mais en ce qui touche une neutralité réelle de la part des puissances allemandes, est-il bien vrai que le comte Orloff ait si complétement échoué, ou plutôt M. de Budberg? Nous osons exprimer une opinion contraire. Le czar avait-il besoin d'une neutralité formulée dans une convention : et parce que ce traité contenant des stipulations de neutralité, ne fut pas rédigé par écrit, en était-il moins certain que les deux

puissances allemandes, sous la condition de l'évacuation des Principautés, avaient promis, sans écrit, il est vrai, que cette neutralité serait observée, et qu'elles ne prendraient contre la Russie aucune mesure agressive? Nous croyons à l'affirmative. 1854.

Un traité de neutralité eût été forcément un traité d'alliance, et aurait dénaturé le caractère même de cette neutralité. Un pareil traité eût compromis les deux puissances allemandes. Le czar dut se contenter de l'expression de leurs vives et vieilles sympathies, basées sur des sentiments de chaude gratitude. Il existait entre ces deux puissances et la Russie un lien politique qui était la base d'un grand intérêt réciproque.

Mais si une grande réserve était imposée à l'Autriche, par la nécessité de surveiller le bas Danube, d'assurer la liberté de navigation sur ce fleuve et sur le Pont-Euxin, comme aussi de préserver ces parages de l'absorption russe, il y avait, d'un autre côté, pour elle et pour la Prusse une perte immédiate, et des plus certaines à courir par une alliance avouée avec la Russie: c'était l'anéantissement de toute la marine militaire et marchande de ces deux puissances, qu'elles regardaient, à bon droit, comme précieuses à leur commerce, à leur industrie et à toutes leurs relations au dehors: navires de tous genres, ports de guerre ou de commerce, tout eût disparu dans vingt-quatre heures sous les attaques des marines combinées.

1854. Le cabinet de Saint-Pétersbourg connaissait parfaitement les rapports naturels qui existaient entre les deux puissances allemandes et la question d'Orient. Il savait que leur position et leurs intérêts leur imposaient une stricte neutralité, à la condition que le czar rentrerait dans les limites que lui avaient faites les traités.

Le comte Orloff retourna à Saint-Pétersbourg, où il arriva le 14 février. Il était porteur à son retour d'autres propositions qu'il avait reçues du cabinet impérial d'Autriche. Ces propositions ne furent pas acceptées par l'empereur Nicolas. La diplomatie était de plus en plus impuissante pour terminer cette querelle. Les événements de la guerre en devaient seuls donner la solution.

C'est au sujet de ce nouveau refus de la Russie que lord Clarendon dans le Parlement anglais prononça ces paroles remarquables :

« Des conditions justes et honorables ont été of-« fertes à l'empereur de Russie. Il aurait pu avec « honneur pour lui-même tirer l'Europe de l'anxiété « où elle est aujourd'hui plongée. Il aurait pu lui « épargner les calamités de la guerre, et au lieu de « cela, il a rejeté ses offres, il a ajouté à ses pre-« mières exigences, il a fait des représentations, il a « adressé des remontrances à ses plus proches alliés, « et par la réquisition qu'il leur a faite de se joindre « à lui, ce n'est pas trop dire qu'il a jeté le défi à « l'Europe. Ce défi sera relevé. »

En Prusse les opinions dans la haute société étaient 1854. tellement partagées, que la neutralité paraissait au roi être le seul parti pour sortir d'embarras. Le prince de Prusse, frère de ce monarque, s'était prononcé contre une neutralité égoïste et équivoque. Son Altesse honorait les nobles qualités de son auguste beau-frère le czar; mais comme prince prussien et héritier présomptif de la couronne (qu'il porte aujourd'hui), Son Altesse Royale ne balança pas à déclarer, en plein conseil d'État, que le moment était venu pour la Prusse de prendre une attitude décisive et de notifier au cabinet de Saint-Pétersbourg que le refus d'accepter les propositions de Vienne forcerait la Prusse à se ranger du côté des puissances occidentales et à les suivre jusqu'au bout. Le prince trouva des contradicteurs, et l'esprit indécis du roi, son frère, devait entretenir les irrésolutions du cabinet prussien.

Le roi de Prusse voulait persuader à l'Europe qu'il avait choisi le beau rôle, car voici comment il faisait parler ses organes officiels: « La Prusse n'a pas re-
« fusé d'apprécier, dans la conférence de Vienne,
« les prétentions de la Russie dans leurs rapports
« avec la Porte Ottomane, et dans la réponse sur la
« question de droit, elle a pris une position déter-
« minée du côté des puissances occidentales. Ainsi la
« Prusse ne peut être appelée neutre, uniquement
« parce qu'elle n'a pas encore pris part aux hostilités;
« elle a été impartiale dans l'examen de la question

1854. « de droit. Cependant elle n'est pas restée sans pren-
« dre un parti lors de la solution. Sa position est « *celle de l'indépendance;* cette position lui donne la « possibilité de faire pencher le poids de sa puissance « du côté où elle aura *reconnu le droit*, et de choisir « pour cet acte le moment favorable aux intérêts de « l'Allemagne.

« La Prusse ne peut pas se déclarer neutre dans « un sens absolu et inébranlable d'aucun côté. Elle « ne peut pas non plus se prêter à une alliance de « neutralité, comme la Russie l'avait proposé. Il y a « une limite où la Prusse, pour sauver ses intérêts, « qui ne sont pas séparés des intérêts généraux euro-« péens, pourrait se trouver forcée de se prononcer « contre la Russie. »

Pour amener l'Autriche dans l'alliance anglo-française, le *Moniteur* montra la France disposée, dans les circonstances où était l'Europe, à conserver une attitude qui dévoilât sa pensée d'abjurer tout esprit de conquête, et de repousser toute révolution nouvelle.

Lord Clarendon, dans le Parlement (séance du 21 février), développa la même idée en disant: « Grâce à six mois de *patience et de modération*, on « a pu produire contre la Russie une force morale et « matérielle sans exemple. L'Autriche et la Prusse « se rangent à côté de la France et de l'Angleterre. « Il n'y a plus aucune espérance de paix : la guerre « sera poussée avec vigueur. »

Lord Clarendon, sans aucun doute, ne voulut pas parler de coopération active, mais bien d'une simple neutralité; or, la neutralité que paraissaient vouloir garder la Prusse et l'Autriche, avait cela d'utile, que la guerre ne serait point générale, mais localisée dans la mer Noire, sur le Danube et dans la Baltique. 1854.

CHAPITRE LX.

Traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Angleterre. — Armements redoutables. — Flotte des Russes. — Levées de la France. — Escadres.

Les deux gouvernements de France et d'Angleterre, ayant passé de la médiation à l'intervention, durent, en entrant dans le domaine des faits, se préparer activement à la lutte formidable qui était la conséquence de cette intervention.

Un traité d'alliance offensive et défensive entre ces deux puissances régla les conditions de leur coopération. Ce ne fut pas seulement sur le théâtre de la guerre que l'alliance offensive et défensive dut produire ses résultats. Une circulaire de M. Drouyn de Lhuys prescrivit aux agents diplomatiques et consulaires de France, en cas d'hostilités avec la Russie, d'accorder leur appui aux sujets anglais et au commerce de la nation anglaise, dans le cas où leur sécurité serait menacée. Les bâtiments et les sujets

1854. anglais, dans le ressort desdits agents, devaient être considérés comme ayant les mêmes droits que les bâtiments et les sujets français, à toute l'assistance que comporteraient leurs attributions. Les mêmes instructions furent données aux agents anglais.

Ces préliminaires remplis, pour pousser les opérations avec vigueur, comme le voulait lord Clarendon, on travailla dans les arsenaux anglais avec une activité extraordinaire à des armements de guerre, et ces travaux produisirent des résultats capables de frapper l'observateur même le plus étranger aux affaires de la marine. Il n'était pas de semaine où l'on ne nous annonçât que quelques-uns de ces redoutables vaisseaux à hélice, qui étaient encore sur les chantiers il y avait quelques mois, étaient lancés à l'eau, entraient en armement, expérimentaient leurs machines, étaient prêts à appareiller, à courir au-devant de l'ennemi. Les choses marchaient avec une rapidité presque incroyable, et qui était le plus sûr indice de la réalité de la puissance navale de l'Angleterre. En moins de sept mois elle put armer onze vaisseaux à hélice, et trois mois après elle devait être en mesure de disposer de dix-huit vaisseaux à vapeur; sans compter les frégates. C'était incomparablement la flotte la plus redoutable qui eût jamais paru sur les mers. L'amiral, sir Charles Napier, un des plus audacieux et des plus habiles marins de l'Angleterre, fut appelé au commandement de la flotte de la Baltique.

La flotte que les Russes pouvaient opposer dans 1854.
la Baltique à l'escadre anglaise de l'amiral Napier, se composait de trois divisions d'environ neuf vaisseaux de ligne chacune; elles étaient mouillées dans les ports de Revel dans l'Esthonie, de Helsingfort et de Cronstadt, tous les trois situés dans le golfe de Finlande.

La France, de son côté, ne mit aucune négligence à faire des levées de troupes et à disposer ses vaisseaux. Un décret de l'empereur appela au service actif les réserves des classes de 1849 et 1850, ce qui, joint à l'appel déjà fait de la classe de 1851 et aux 80,000 soldats de la classe de l'année, devait porter l'armée française au chiffre énorme de 600,000 hommes.

Le corps expéditionnaire anglais fut porté dans le principe à 30,000 hommes, et le corps expéditionnaire français à 50,000 combattants de toutes armes. Le gouvernement anglais, pour accélérer le transport des troupes, ajouta à ses propres bâtiments le fret d'un certain nombre de navires appartenant à la compagnie Cunard. On embarqua d'abord environ 6,000 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, qui se rendirent à Malte, où une destination ultérieure leur serait indiquée. D'autres régiments, de différentes armes, se disposèrent encore à s'embarquer pour le Bosphore.

L'escadre française, dite de l'Océan, placée à Brest sous le commandement du vice-amiral Bruat, reçut

1854. également l'ordre d'appareiller, et le 7 février elle mit à la voile. Le 17 elle franchit le détroit de Gibraltar, composée de cinq vaisseaux de ligne, de plusieurs bateaux à vapeur et de quelques frégates. Elle se partagea en deux divisions, dont l'une, sous les ordres du contre-amiral Charner, se dirigea vers Alger, et l'autre, commandée par M. Bruat, se rendit à Toulon pour embarquer une partie du corps expéditionnaire et le conduire en Orient.

L'empereur prescrivit en outre de préparer une troisième escadre, dite de réserve. Les ordres furent sur-le-champ mis en cours d'exécution. Cette escadre dut se composer de dix vaisseaux de ligne, de quatorze frégates, de quinze corvettes à voiles et à vapeur. M. Parceval Deschênes, vice-amiral, fut nommé au commandement de cette escadre; M. Penaud, contre-amiral, en fut le commandant en second.

Pour ne pas laisser affaiblir notre matériel, et nous conserver tous les moyens de succès, un décret prohiba l'exportation des armes de guerre, plomb, soufre, salpêtre, machines à vapeur, chevaux, etc., et enfin celle de tout ce qui pouvait servir comme moyen militaire à l'attaque et à la défense.

L'Autriche, quoique placée en état de neutralité, en présence de la continuation de la guerre entre les Turcs et les Russes, et de la prochaine entrée en campagne des deux puissances de l'Ouest, concentra une armée de 25,000 hommes dans le Banat (Croatie), indépendamment des forces déjà envoyées, dans

le but de les employer là où les circonstances pourraient l'exiger. Ce corps de 25,000 hommes eut ordre de se disposer le long de la frontière sud-est de la Transylvanie, sur le flanc droit des Russes, en Moldavie, et sur le derrière des corps russes qui occupaient la Valachie. C'était là une habile disposition stratégique, dictée par une sage prévoyance. 1854.

CHAPITRE LXI.

Lettre de l'empereur Napoléon III à l'empereur Nicolas. — Réponse du czar.

Avant de tirer le premier coup de canon, l'empereur Napoléon, laissant les formes ordinaires de la diplomatie, voulut, par une démarche directe et personnelle auprès de l'empereur Nicolas, tenter d'arriver à une conclusion pacifique.

Il lui écrivit la lettre dont la teneur suit :

«Palais des Tuileries, le 20 janvier 1854.

« SIRE,

« Le différend qui s'est élevé entre Votre Majesté « et la Porte Ottomane en est venu à un tel point de « gravité, que je crois devoir expliquer moi-même « directement à Votre Majesté la part que la France « a prise dans cette question et les moyens que j'en- « trevois d'écarter les dangers qui menacent le repos « de l'Europe.

1854. « La Note que Votre Majesté vient de faire remettre « à mon gouvernement et à celui de la reine Victoria, « tend à établir que le système de pression adopté « dès le début par les deux puissances maritimes, a « seul envenimé la question. Elle aurait, au contraire, « ce me semble, continué à demeurer une question « de cabinet, si l'occupation des Principautés ne l'a- « vait transportée, tout à coup, du domaine de la « discussion dans celui des faits. Cependant, les « troupes de Votre Majesté une fois entrées en Va- « lachie, nous n'en avons pas moins engagé la Porte « à ne pas considérer cette occupation comme un cas « de guerre, témoignant ainsi notre extrême désir de « conciliation. Après m'être concerté avec l'Angle- « terre, l'Autriche et la Prusse, j'ai proposé à Votre « Majesté une Note destinée à donner une satisfac- « tion commune. Votre Majesté l'a acceptée. Mais à « peine étions-nous avertis de cette bonne nouvelle, « que son ministre, par des commentaires explicatifs, « en détruisait tout l'effet conciliant et nous empê- « chait par là d'insister à Constantinople sur son « adoption pure et simple. De son côté, la Porte avait « proposé à la Note des modifications que les quatre « puissances représentées à Vienne ne trouvèrent pas « inacceptables. Elles n'ont pas eu l'agrément de Votre « Majesté. Alors la Porte, blessée dans sa dignité, « menacée dans son indépendance, obérée par les « efforts déjà faits pour opposer une armée à celle « de Votre Majesté, a mieux aimé déclarer la guerre

« que de rester dans cet état d'incertitude et d'abais- 1854.
« sement. Elle avait réclamé notre appui ; sa cause « nous paraissait juste; les escadres anglaise et fran- « çaise reçurent l'ordre de mouiller dans le Bos- « phore.

« Notre attitude vis-à-vis la Turquie était protec- « trice, mais passive. Nous ne l'encouragions pas à la « guerre. Nous faisions sans cesse parvenir aux oreilles « du sultan des conseils de paix et de modération « persuadés que c'était le moyen d'arriver à un accord, « et les quatre puissances s'entendirent de nouveau « pour soumettre à Votre Majesté d'autres proposi- « tions. Votre Majesté, de son côté, montrant le « calme qui naît de la conscience de sa force, s'était « bornée à repousser, sur la rive gauche du Danube, « comme en Asie, les attaques des Turcs, et avec la « modération digne du chef d'un grand empire, elle « avait déclaré qu'elle se tiendrait sur la défensive.

« Jusque-là, nous étions donc, je dois le dire, « spectateurs intéressés, mais simples spectateurs de « la lutte, lorsque l'affaire de Sinope vint nous forcer « à prendre une position plus tranchée. La France « et l'Angleterre n'avaient pas cru utile d'envoyer des « troupes de débarquement au secours de la Tur- « quie. Leurs drapeaux n'étaient donc pas engagés « dans les conflits qui avaient lieu sur terre; mais « sur mer, c'était bien différent. Il y avait à l'entrée « du Bosphore trois mille bouches à feu, dont la « présence disait assez haut à la Turquie que les deux

1854. « premières puissances maritimes ne permettraient « pas de l'attaquer sur mer.

« L'événement de Sinope fut pour nous aussi bles- « sant qu'inattendu, car peu importe que les Turcs « aient voulu ou non passer des munitions de guerre « sur le territoire russe. En fait, des vaisseaux russes « sont venus attaquer des bâtiments turcs dans les « eaux de la Turquie et mouillés tranquillement dans « un port turc. Ils les ont détruits, malgré l'assu- « rance de ne pas faire une guerre agressive, malgré « le voisinage de nos escadres. Ce n'était plus notre « politique qui recevait là un échec, c'était notre « honneur militaire. Les coups de canon de Sinope « ont retenti douloureusement en Angleterre et en « France, dans le cœur de tous ceux qui ont un vif « sentiment de la dignité nationale. On s'est écrié « d'un commun accord : Partout où nos canons peu- « vent atteindre, nos alliés doivent être respectés. « De là l'ordre donné à nos escadres d'entrer dans la « mer Noire, et d'empêcher par la force, s'il le fal- « lait, le retour d'un semblable événement. De là, la « notification collective envoyée au cabinet de Saint- « Pétersbourg, pour lui annoncer que, si nous em- « pêchions les Turcs de porter une guerre agressive « sur les côtes appartenant à la Russie, nous proté- « gerions le ravitaillement de leurs troupes sur leur « propre territoire.

« Quant à la flotte russe, en lui interdisant la na- « vigation de la mer Noire, nous la placions dans des

« conditions différentes, parce qu'il importait, pen- 1854.
« dant la durée de la guerre, de conserver un gage,
« qui pût être l'équivalent des parties occupées du
« territoire turc, et faciliter la conclusion de la paix
« en devenant le titre d'un échange désirable.

« Voilà, Sire, la suite réelle et l'enchaînement des
« faits. Il est clair qu'arrivés à ce point, ils doivent
« amener promptement ou une entente définitive ou
« une rupture décidée. Votre Majesté a donné tant
« de preuves de sa sollicitude pour le repos de l'Eu-
« rope, elle y a contribué si puissamment par son
« influence bienfaisante contre l'esprit de désordre,
« que je ne saurais douter de sa résolution dans l'al-
« ternative qui se présente à son choix. Si Votre Ma-
« jesté désire, autant que moi, une conclusion paci-
« fique, quoi de plus simple que de déclarer qu'un
« armistice sera signé aujourd'hui, que les choses
« reprendront leur cours diplomatique, que toute
« hostilité cessera, et que toutes les forces belligé-
« rantes se retireront des lieux où des motifs de
« guerre les ont appelées.

« Ainsi les troupes russes abandonneraient les
« Principautés et nos escadres la mer Noire. Votre
« Majesté, préférant traiter directement avec la Tur-
« quie, nommerait un ambassadeur qui négocierait
« avec un plénipotentiaire du sultan une convention
« qui serait soumise à la conférence des quatre puis-
« sances. Que Votre Majesté adopte ce plan, sur le-
« quel la reine d'Angleterre et moi sommes parfaite-

1854. « ment d'accord, la tranquillité est rétablie et le « monde satisfait. Rien, en effet, dans ce plan qui « ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse « blesser son honneur. Mais si, par un motif diffi- « cile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, « alors la France, comme l'Angleterre, serait obligée « de laisser au sort des armes et aux hasards de la « guerre, ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par « la raison et par la justice.

« Que Votre Majesté ne pense pas que la moindre « animosité puisse entrer dans mon cœur; il n'é- « prouve d'autres sentiments que ceux exprimés par « Votre Majesté elle-même dans sa lettre du 17 jan- « vier 1853, lorsqu'elle m'écrivait : « *Nos relations* « *doivent être sincèrement amicales*, *reposer sur les* « *mêmes intentions : maintien de l'ordre, amour de* « *la paix, respect aux traités et bienveillance réci-* « *proque.* » Le programme est digne du souverain « qui le traçait, et je n'hésite pas à l'affirmer: j'y suis « resté fidèle.

« Je prie Votre Majesté de croire à la sincérité de « mes sentiments, et c'est dans ces sentiments que « je suis, Sire, de Votre Majesté

« Le bon ami,

« *Signé :* NAPOLÉON. »

La réponse à cette lettre arriva à Paris le 20 février, et le 21 l'on put lire dans le *Moniteur* :

« Nous avons annoncé hier que l'empereur avait 1854.
« reçu une réponse de Saint-Pétersbourg. Dans sa « lettre à l'empereur, le czar discute les conditions « d'arrangement qui lui avaient été proposées, et dé- « clare qu'il ne peut entrer en négociations que sur « les bases qu'il a fait connaître. Cette réponse ne « laisse plus de chance à une solution pacifique, et « la France doit se préparer à soutenir, par des « moyens plus efficaces, la cause que n'ont pu faire « prévaloir les efforts persévérants de la diplomatie.

« En défendant plus énergiquement les droits de « la Turquie, l'empereur compte sur le patriotisme « du pays, sur l'alliance intime de l'Angleterre et sur « les sympathies des gouvernements de l'Allemagne.

« Ces gouvernements ont constamment déclaré « qu'ils voulaient, aussi résolûment que nous, main- « tenir l'équilibre européen, faire respecter l'inté- « grité et l'indépendance de l'empire ottoman. Il n'y « a pas d'autre question engagée dans le débat.

« L'attention se tourne vers l'Autriche, que sa po- « sition appelle à jouer un rôle actif et important. « L'Autriche s'est toujours prononcée avec une grande « fermeté en faveur des points qui ont été établis « dans le Protocole de la conférence de Vienne du « 5 décembre dernier.

« Nous avons toute confiance dans la loyauté et le « caractère chevaleresque du jeune empereur d'Au- « triche. Nous trouvons en outre une garantie des « dispositions de son gouvernement dans les intérêts

1854. « de ses peuples, intérêts qui sont identiques aux « nôtres.

« Dans les circonstances générales de la politique « européenne, la France, forte de ses intentions « loyales et désintéressées, n'a rien à redouter de la « lutte qui se prépare. Elle sait d'ailleurs qu'elle peut « compter sur l'énergie, autant que sur la sagesse de « l'empereur. »

Nos lecteurs verront avec intérêt le texte même de la lettre de l'empereur de Russie.

Réponse de S. M. l'empereur Nicolas.

« Saint-Pétersbourg, 9 février 1854.

« SIRE,

« Je ne saurais mieux répondre à Votre Majesté qu'en répétant, puisqu'elles m'appartiennent, les paroles par lesquelles sa lettre se termine : « Nos relations doivent être sincèrement amicales et reposer « sur les mêmes intentions : maintien de l'ordre, « amour de la paix, respect aux traités et bienveil« lance réciproque. » En acceptant, dit-elle, ce traité, tel que je l'avais moi-même tracé, elle affirme y être restée fidèle.

« J'ose croire, et ma conscience me le dit, que je ne m'en suis point écarté. Car, dans l'affaire qui nous divise et dont l'origine ne vient pas de moi, j'ai toujours cherché à maintenir des relations bienveillantes avec la France. J'ai évité avec le plus grand soin de

me rencontrer sur ce terrain avec les intérêts de la religion que Votre Majesté professe; j'ai fait au maintien de la paix toutes les concessions de forme et de fond que mon honneur me rendait possibles; et, en réclamant pour mes coreligionnaires, en Turquie, la confirmation des droits et priviléges qui leur ont été acquis depuis longtemps, au prix du sang russe, je n'ai demandé autre chose que ce qui découlait des traités. Si la Porte avait été laissée à elle-même, le différend qui tient en suspens l'Europe eût été depuis longtemps aplani. Une influence fatale est venue se jeter à la traverse. En provoquant des soupçons graves, en exaltant le fanatisme des Turcs, en égarant leur gouvernement sur mes intentions et la vraie portée de mes demandes, elle a fait prendre à la question des proportions si exagérées, que la guerre a dû en sortir. 1854.

« Votre Majesté me permettra de ne point m'étendre trop en détail sur les circonstances exposées à son point de vue particulier dont sa lettre présente l'enchaînement. Plusieurs actes de ma part, peu exactement appréciés, suivant moi, et plus d'un fait interverti, nécessiteraient, pour être rétablis, tels au moins que je les conçois, de longs développements qui ne sont guère propres à entrer dans une correspondance de souverain à souverain. C'est ainsi que Votre Majesté attribue à l'occupation des Principautés le tort d'avoir subitement transporté la question du domaine de la discussion dans celui des faits. Mais elle perd

1854. de vue que cette occupation, purement éventuelle encore, a été devancée, et en grande partie amenée, par un fait antérieur fort grave, celui de l'apparition des flottes combinées dans le voisinage des Dardanelles, outre que déjà, bien auparavant, quand l'Angleterre hésitait encore à prendre contre la Russie une attitude comminatoire, Votre Majesté avait la première envoyé sa flotte jusqu'à Salamine.

« Cette démonstration blessante annonçait, certes, peu de confiance en moi. Elle devait encourager les Turcs, et paralyser d'avance le succès des négociations, en leur montrant la France et l'Angleterre prêtes à soutenir leur cause à tout événement. C'est encore ainsi que Votre Majesté attribue aux commentaires explicatifs de mon cabinet sur la Note de Vienne l'impossibilité où la France et l'Angleterre se sont trouvées d'en recommander l'adoption à la Porte.

« Mais Votre Majesté peut se rappeler que nos commentaires ont suivi, et non précédé, la non-acceptation pure et simple de la Note, et je crois que les puissances, pour peu qu'elles voulussent sérieusement la paix, étaient tenues à réclamer d'emblée cette adoption pure et simple, au lieu de permettre à la Porte de modifier ce que nous avions adopté sans changement. D'ailleurs, si quelque point de nos commentaires avait pu donner matière à difficultés, j'en ai offert, à Olmütz, une solution satisfaisante, qui a paru telle à l'Autriche et à la Prusse.

« Malheureusement, dans l'intervalle, une partie de

la flotte anglo-française était déjà entrée dans les Dardanelles, sous prétexte d'y protéger la vie et les propriétés des nationaux anglais et français, et, pour l'y faire entrer tout entière, sans violer le traité de 1841, il a fallu que la guerre nous fût déclarée par le gouvernement ottoman. Mon opinion est que, si la France et l'Angleterre avaient voulu la paix comme moi, elles auraient dû empêcher à tout prix cette déclaration de guerre, ou, la guerre une fois déclarée, faire au moins en sorte qu'elle restât dans les limites étroites que je désirais lui tracer sur le Danube, afin que je ne fusse pas arraché de force au système purement défensif que je voulais suivre. 1854.

«Mais du moment qu'on a permis aux Turcs d'attaquer notre territoire asiatique, d'enlever un de nos postes frontières (même avant le temps fixé pour l'ouverture des hostilités), de bloquer Akhalteykh et de ravager la province d'Arménie; du moment qu'on a laissé la flotte turque libre de porter des troupes, des armes et des munitions de guerre sur nos côtes, pouvait-on raisonnablement espérer que nous attendrions patiemment le résultat d'une pareille tentative? Ne devait-on pas supposer que nous ferions tout pour la prévenir? L'affaire de Sinope s'en est suivie : elle a été la conséquence forcée de l'attitude adoptée par les deux puissances, et l'événement ne pouvait certes leur paraître inattendu.

«J'avais déclaré vouloir rester sur la défensive, mais avant l'explosion de la guerre, tant que mon hon-

1854. neur et mes intérêts me le permettraient, tant qu'elle resterait dans de certaines bornes. A-t-on fait ce qu'il fallait faire pour que ces bornes ne fussent pas dépassées? Si le rôle de spectateur ou celui de médiateur même ne suffisait pas à Votre Majesté, et qu'elle voulût se faire l'auxiliaire armé de mes ennemis, alors, Sire, il eût été plus loyal et plus digne d'elle de me le dire franchement d'avance, en me déclarant la guerre. Chacun alors eût connu son rôle.

« Mais nous faire un crime après coup de ce qu'on n'a rien fait pour empêcher, est-ce un procédé équitable? Si les coups de canon de Sinope ont retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui, en France et en Angleterre, ont le vif sentiment de la dignité nationale, Votre Majesté pense-t-elle que la présence menaçante à l'entrée du Bosphore des trois mille bouches à feu dont elle parle, et le bruit de leur entrée dans la mer Noire, soient des faits restés sans écho dans le cœur de la nation dont j'ai à défendre l'honneur? J'apprends d'elle, pour la première fois (car les déclarations verbales qu'on m'a faites ici ne m'en avaient encore rien dit), que, tout en protégeant le ravitaillement des troupes turques, sur leur propre territoire, les deux puissances ont résolu *de nous interdire la navigation de la mer Noire*, c'est-à-dire apparemment le droit de ravitailler nos propres côtes.

« Je laisse à penser à Votre Majesté si c'est là, comme elle le dit, faciliter la conclusion de la paix,

et si, dans l'alternative qu'on me pose, il m'est per- 1854.
mis de discuter, d'examiner même un moment ses propositions d'armistice, d'évacuation immédiate des Principautés, et de négociation avec la Porte d'une convention qui serait soumise à une conférence des quatre cours. Vous-même, Sire, si vous étiez à ma place, accepteriez-vous une pareille position? Votre sentiment national pourrait-il vous le permettre? Je répondrai hardiment que non. Accordez-moi donc, à mon tour, le droit de penser comme vous-même. Quoi que Votre Majesté décide, ce n'est pas devant la menace que l'on me verra reculer. Ma confiance est en Dieu et dans mon droit, et la Russie, j'en suis garant, saura se montrer en 1854 ce qu'elle fut en 1812.

« Si toutefois Votre Majesté, moins indifférente à mon honneur, en revient franchement à notre programme, si elle me tend une main cordiale, comme je la lui offre en ce dernier moment, j'oublierai volontiers ce que le passé peut avoir eu de blessant pour moi. Alors, Sire, *mais alors seulement*, nous pourrons discuter, et peut-être nous entendre. Que sa flotte se borne à empêcher les Turcs de porter de nouvelles forces sur le théâtre de la guerre. Je promets volontiers qu'ils n'auront rien à craindre de mes tentatives. Qu'ils m'envoient un négociateur, je l'accueillerai comme il convient. Mes conditions sont connues à Vienne. C'est la seule base sur laquelle il me soit permis de discuter.

1854. « Je prie Votre Majesté de croire à la sincérité des sentiments avec lesquels je suis, Sire, de Votre Majesté,

« Le bon ami,

« NICOLAS. »

Cette réponse est rédigée avec la finesse éloquente et l'habileté logique que la diplomatie russe emploie dans toutes les pièces importantes qui sortent de sa chancellerie. Nous faisons acte de haute impartialité en la citant dans son entier.

La conclusion que chacun tira de cette réponse, c'est que le cabinet russe persistait dans des conditions déclarées plusieurs fois inadmissibles.

CHAPITRE LXII.

Appel par le czar au fanatisme de ses sujets. — Mouvement des troupes et des escadres. — Croisières. — Relâches. — Nouveaux convois. — Tempêtes.

Le 22 février parut, à Saint-Pétersbourg, une proclamation de l'autocrate faisant appel au fanatisme de ses sujets, et prêchant, au nom de l'orthodoxie grecque, la guerre sainte contre la France et l'Angleterre, qu'elle accusait de se placer à côté des ennemis de la chrétienté.

1854.

Texte de la proclamation.

« Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas Ier, empe-
« reur et autocrate de toutes les Russies, roi de Po-
« logne, etc.,

« Faisons connaître à tous :

« Nous avons déjà fait connaître à nos chers et
« fidèles sujets la cause de notre mésintelligence avec
« la Porte Ottomane.

« Depuis lors, malgré l'ouverture des hostilités,
« nous n'avons pas cessé de former, comme nous le
« faisons encore aujourd'hui, le désir sincère d'arrêter
« l'effusion du sang.

« Nous avions même nourri l'espérance que la ré-
« flexion et le temps convaincraient le gouvernement
« turc de son erreur, suggérée par de *perfides insi-*
« *nuations* dans lesquelles nos prétentions justes et
« fondées sur les traités ont été représentées comme
« un empiétement sur son indépendance, cachant des
« arrière-pensées de domination. Mais vaine a été
« jusqu'à présent notre attente. Les gouvernements
« anglais et français ont pris parti pour la Turquie,
« et la présence de leurs flottes, réunies à Constan-
« tinople, a principalement servi à l'encourager dans
« son obstination.

« Enfin, les deux puissances occidentales, sans dé-
« claration de guerre préalable, ont fait entrer leurs
« flottes dans la mer Noire, en proclamant la réso-
« lution de défendre les Turcs et d'entraver la libre

1854. « navigation de nos vaisseaux de guerre dans la dé- « fense de notre littoral.

« Après un mode d'agir aussi inouï dans les rap- « ports des puissances civilisées, nous avons rappelé « nos légations d'Angleterre et de France, et inter- « rompu toutes relations politiques avec ces puis- « sances.

« Et ainsi contre la Russie, combattant pour l'or- « thodoxie, se placent, à côté des ennemis de la « chrétienté, l'Angleterre et la France. Mais la Russie « ne manquera pas à sa sainte vocation, et si sa fron- « tière est envahie par l'ennemi, nous sommes prêts « à lui faire tête avec toute l'énergie dont nos ancê- « tres nous ont légué l'exemple. Ne sommes-nous pas « aujourd'hui encore ce même peuple russe dont la « vaillance est attestée par les fastes mémorables de « l'année 1812? Que le Très-Haut nous aide à le « prouver à l'œuvre. Dans cet espoir, combattant pour « nos frères opprimés qui confessent la foi du Christ, « la Russie n'aura qu'un cœur et une voix pour s'é- « crier :

« Dieu, notre Sauveur! qui avons-nous à craindre? « Que le Christ ressuscite et que ses ennemis se dis- « persent!

« Donné à Saint-Pétersbourg, le 21 février. »

Le mouvement des troupes et des vaisseaux qu'on expédiait des côtes de France et d'Angleterre vers l'Orient s'effectuait au moment où la rigueur de la

saison avait suspendu les opérations militaires dans 1854.
la mer Noire et sur les bords du Danube.

Nous avons vu revenir à Constantinople, dans les premiers jours de janvier, les bâtiments ottomans qui avaient porté des troupes et du matériel à Batoun, sur les côtes d'Asie, et nous avons dit que les flottes combinées, après l'heureux débarquement du convoi turc, avaient fait voile vers Sébastopol, pendant que les navires turcs rentraient à Constantinople pour prendre un nouveau chargement. Les flottes combinées tinrent la mer jusqu'au 20 janvier, et firent une croisière des plus pénibles. Elles essuyèrent de fort gros temps, et luttèrent nuit et jour contre les rafales subites et les tempêtes effroyables qui rendent cette mer si dangereuse, et qui lui ont mérité le nom sinistre qu'elle porte. Le mauvais temps, la fatigue des équipages et la nécessité de renouveler leurs approvisionnements, déterminèrent les amiraux à opérer leur retour à Constantinople. Ils jetèrent l'ancre, mais momentanément, dans la rade de Béïcos. Ils n'avaient rencontré dans leur croisière aucun bâtiment russe, car tous s'étaient retirés dans leurs différents ports, laissant aux alliés la possession exclusive de la mer.

Pendant que les escadres se réparaient et faisaient leurs approvisionnements, les navires turcs, tant de guerre que simples transports, se chargeaient de nouveaux renforts préparés en toute hâte. Sous l'escorte des flottes anglaise et française, deux nouveaux

1854. convois considérables prirent la mer dans les premiers jours de février, l'un pour se rendre à Varna, où il arriva le 10 février, l'autre pour porter à Batoun un second corps de troupes avec beaucoup de matériel. Ces deux convois étaient à peine arrivés à leurs destinations, que les tempêtes ne permirent plus aux escadres combinées, ni aux flottes russes de se montrer dans la mer Noire.

CHAPITRE LXIII.

Insurrection grecque. — Proportions de la révolte des Grecs. — Ordres rigoureux du Divan. — Erreur des Grecs. — Répression.

L'Europe étonnée avait vu les mouvements insurrectionnels de la Grèce éclater presque le jour même où l'on publia la déclaration de guerre de la Turquie contre la Russie.

Des émissaires n'avaient cessé depuis lors de traverser la Turquie, de la parcourir d'un bout à l'autre. Ces émissaires n'étaient pas des Russes, mais bien des Grecs et des Slaves. Tous n'échappèrent pas à la vigilance de la police turque; car le 20 janvier, on mit en arrestation à Constantinople un moine, le père Athanase, prêtre grec, de la Société des étéristes, ainsi que plusieurs officiers grecs et le baron russe Œlsner. Ces messieurs étaient la tête d'une

vaste conspiration contre la Porte, comme le démontrèrent les papiers importants, trouvés chez le baron Œlsner, qui dévoilèrent toute cette conspiration qui, de la Bulgarie, de Janina, Salonique, Monténégro et Smyrne, s'étendait aux principales îles de l'archipel grec et avait ses principaux centres à Athènes, Constantinople et Bucharest. Ce fut grâce à ces intrigues fomentées de longue main, et avec une habileté digne de Machiavel, qu'une révolte sérieuse éclata sur les frontières de l'Albanie, de la Macédoine et de la Thessalie. Les insurgés avaient formé un corps nombreux d'Arnautes et de Grecs. En apprenant que Janina était soulevée et que les insurgés s'organisaient et commençaient à agir, les troupes turques de la frontière du Monténégro se mirent en marche contre les révoltés; mais déjà l'insurrection s'était développée. Elle s'étendait dans l'Épire et prenait de grandes proportions. Ces agitations, que les menées de la Russie excitaient parmi les Grecs qui habitaient les États ottomans, préoccupèrent vivement les gouvernements de France et d'Angleterre. L'Autriche dut y reconnaître la violation des principes politiques qui jusque-là avaient été suivis et proclamés par le cabinet russe. 1854.

Dans la Chambre des communes, un orateur observa judicieusement qu'il fallait que l'Angleterre et la France, par une protection avouée, active et reconnue, pussent inspirer aux Grecs une pleine confiance dans leur haute protection, et les détourner

1854. de la sollicitude ambitieuse et si intéressée de l'empereur de Russie.

Le cabinet ottoman, instruit de cette prise d'armes des révoltés, transmit des ordres positifs et rigoureux aux pachas de Janina et de Larisse sur les mesures à prendre contre les rebelles. Chacun de ces pachas eut 10,000 hommes à sa disposition. On ne saurait assez admirer l'énergie déployée alors par les autorités turques pour comprimer ce mouvement insurrectionnel, habilement préparé par la Russie, comme un puissant auxiliaire qui devait détourner une partie des forces turques, pendant que les Russes traverseraient le Danube, battraient les troupes d'Omer-Pacha, franchiraient les Balkans et s'empareraient de Constantinople avant l'arrivée des renforts que pourraient expédier les puissances occidentales.

C'est dans ce but qu'avait été organisée cette formidable insurrection, à laquelle se rattachaient des armements faits dans le Monténégro et la Servie qui se liaient étroitement les uns aux autres. Ces armements obligèrent les Turcs à manœuvrer de manière à empêcher toute communication militaire entre la Servie et le Monténégro. Le pacha de Scutari concentra toutes ses troupes pour les employer sur la frontière, afin de mettre obstacle à la jonction des Monténégrins avec les Grecs insurgés. Ces derniers rêvaient un État fédératif, et il était question d'y comprendre, avec tout le royaume grec, continent et îles, les îles Ioniennes elles-mêmes, qu'on enlè-

verait aux Anglais. Mais cet État fédératif ne devait pas être soumis au protectorat de la Russie. C'est ainsi que l'insurrection grecque, mise en action par les émissaires russes, croyait s'organiser en État indépendant, tandis qu'elle ne travaillait que pour le compte de la Russie, qui la laissait dupe de ses illusions. Si les Grecs pouvaient en douter, nous leur soumettrions ce passage du n° 6 des documents diplomatiques, relatifs à la question d'Orient, intitulés : *Correspondance secrète et confidentielle.* Sir H. Seymour y raconte à lord Russel la communication suivante que venait de lui faire l'empereur Nicolas (6 mars 1853) : 1854.

« Je (Nicolas) ne permettrai *jamais* une tentative « de reconstituer un empire byzantin, ou une ex« tension *telle de la Grèce*, qu'elle pût devenir *un* « *État puissant.* Encore moins permettrai-je le dé« membrement de la Turquie en petites républiques, « asiles des Kossuth, des Mazzini et des autres ré« volutionnaires de l'Europe. Plutôt que de me sou« mettre à quelqu'un de ces arrangements, je ferai « la guerre et aussi longtemps que je pourrai dis« poser d'un homme et d'un mousquet. »

L'énergie des mesures employées contre les révoltés les empêcha d'obtenir le succès qu'ils espéraient. La loi martiale fut proclamée dans les provinces insurgées, et les autorités turques firent fusiller ceux des agitateurs qui furent pris les armes à la main. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre

1854. voulurent coopérer à la répression immédiate de l'insurrection et l'arrêter à son début. Ils envoyèrent en Grèce deux bâtiments à vapeur ayant pour mission de porter secours aux Turcs. Les ambassadeurs craignaient avec raison que cette révolte ne passât bientôt les frontières de l'Albanie et ne s'étendît à toute la Grèce. Cette crainte était motivée sur le départ de 1,500 Grecs qui s'étaient rendus à Janina pour prendre part au mouvement.

CHAPITRE LXIV.

Sommation des cabinets de Paris et de Londres à celui de Saint-Pétersbourg. — Déclarations de la Prusse et de l'Autriche. — Nomination des généraux en chef.

Le départ des ambassadeurs avait opéré la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et les puissances occidentales. Le refus d'adhésion à toutes les propositions était un nouveau pas fait vers la guerre; mais ce n'était pas encore l'état de guerre déclarée. La Russie avait intérêt à user de ses lenteurs habituelles. Pour provoquer l'ouverture des hostilités, il fallait donc une déclaration préalable, nette et précise. C'est pour arriver à cette déclaration que les deux gouvernements de France et d'Angleterre adressèrent à l'empereur de Russie une sommation formelle d'avoir, dans un délai de six jours, à prendre l'engagement solennel d'évacuer

les Principautés avant le 30 avril. Le refus de la Russie de répondre ou d'obtempérer à cette communication serait considéré comme une déclaration de guerre. 1854.

Les courriers porteurs de cette sommation quittèrent Londres et Paris le 28 février. Ils durent faire connaître aux cabinets de Prusse et d'Autriche la sommation dont ils étaient porteurs, en les invitant à adhérer à un traité d'alliance entre les quatre grandes puissances.

Cette notification provoqua deux déclarations officielles des gouvernements de Prusse et d'Autriche. Ces deux pièces étaient de la plus haute importance et jetaient une vive lumière sur l'état politique de l'Europe. Mars.

Le langage de l'Autriche, sans être très-explicite, était clair et assez ferme. L'Autriche rappelait hautement que le gouvernement impérial (d'Autriche) était convaincu que la sommation péremptoire faite par les deux puissances occidentales à la Russie se fondait sur des droits réels auxquels elle avait constamment adhéré, et à l'appui de sa déclaration, le gouvernement autrichien poursuivit activement et sans relâche ses préparatifs de guerre.

La Prusse seule renonça à toute espèce de participation aux mesures actives projetées par les autres puissances. Son refus de concours était une concession importante à la Russie. Elle aggrava la position générale du continent, en neutralisant le rôle que le

1854. peuple allemand était invité à remplir. La cour de Prusse, hésitante et faible, publia cette déclaration de non-adhésion au traité proposé par les puissances occidentales, après avoir été vivement pressée par les autres puissances. Elle se sépara non-seulement de la politique générale de l'Europe, mais encore elle s'opposa expressément aux mesures que réclamait et que recommandait l'Autriche elle-même. Et cependant, peu de jours après, M. de Manteuffel disait dans la Chambre prussienne : «Le gouvernement fera « prochainement des communications à la Chambre. « Elle verra qu'il n'a pas dévié de sa politique. Les « flottes qui entrent dans la Baltique appartiennent à « des puissances avec lesquelles la Prusse est en paix « et en bonne intelligence. »

Ces puissances s'embarrassèrent peu de ces hésitations, ou même de cette opposition. On passa outre fort résolûment.

Un des premiers actes des puissances belligérantes fut la désignation des généraux qui devaient conduire les opérations de la guerre et commander les formidables armées qui allaient se trouver en présence.

Le prince Paskewitsch fut nommé au commandement de l'armée russe sur le Danube. Il était plus que septuagénaire, et la vieillesse le rendait infirme. On assurait, au sujet de ce choix, que l'empereur Nicolas, dont l'esprit était superstitieux et soumis aux idées mystiques, regardait le prince Paskewitsch comme son étoile. Sa confiance en lui n'avait pas ab-

solument pour base le génie militaire, ni sa grande autorité sur l'armée; Paskewitsch était, pour l'empereur Nicolas, un palladium; c'était le signe mystérieux du czar : *hoc signo vinces*. C'était, en effet, le prince Paskewitsch qui avait terminé, en 1829, la guerre du Caucase, qui lui avait valu le titre de comte d'Erivanski, celle de Pologne, en 1832, qui lui fit accorder le titre pompeux de prince de Varsovie; et, enfin, c'est Paskewitsch encore qui mit fin, en 1849, à la guerre de Hongrie. La guerre nouvelle était une rude charge pour ce noble vieillard. Un tel fardeau ne convenait ni à son âge, ni à ses forces. Il devait craindre lui-même de compromettre son ancienne gloire. Soldat, il obéit. 1854.

Lord Raglan, connu sous le nom de Fitz-Roy Sommerset, fut revêtu des fonctions de général en chef des troupes anglaises, formant le corps expéditionnaire en Turquie, c'était un fort digne choix. Lord Raglan avait fait son apprentissage militaire sous les ordres du duc de Wellington, qui l'avait remarqué et l'avait fait son aide de camp. Il avait servi en cette qualité dans de nombreuses campagnes, et s'était trouvé à côté du héros anglais dans les batailles les plus mémorables. Un boulet français lui avait emporté un bras. Doué d'une bravoure antique, lord Raglan possédait à fond la science militaire et passait comme un homme de guerre éprouvé, dont le coup d'œil était juste sur le champ de bataille, comme sa sagesse dans le conseil. Ce général se rendit à Paris

1854. dans les derniers jours de février, pour s'entendre avec les autorités françaises sur le meilleur plan de campagne à adopter en Turquie par les forces combinées. Les fatigues de la guerre et la sombre douleur d'être témoin impuissant des pertes énormes de l'armée anglaise, sans compensation de gloire et d'avantages satisfaisants, allaient briser l'âme de ce noble vétéran, dont le dernier soupir devait s'exhaler aux pieds des remparts de Sébastopol qui ne pouvaient être emportés et conquis que par la vaillance indomptable des soldats français.

Le gouvernement français n'avait pas encore fait son choix. Il y avait encore de l'hésitation sur le général auquel serait confiée cette grande mission.

CHAPITRE LXV.

Discours de l'empereur Napoléon III aux chambres. — Hostilités prochaines. — Le roi de Prusse toujours hésitant. — Marche résolue de Napoléon. — Exécution de l'entreprise. — Flottes. — Leur composition. —Départ.

Le discours prononcé, le 3 mars, par l'empereur Napoléon, à l'ouverture de la session législative de 1854, apprit à l'Europe que les hostilités étaient prochaines. Nous ne citerons de ce discours que ce qui avait trait à la guerre.

« Messieurs les Sénateurs, Messieurs les « Députés,

« ......L'année dernière, dans mon discours d'ou-

« verture, je promettais de faire tous mes efforts pour 1854.
« maintenir la paix et rassurer l'Europe. J'ai tenu pa-
« role. Afin d'éviter une lutte, j'ai été aussi loin que
« me le permettait l'honneur. L'Europe sait mainte-
« nant, à n'en plus douter, que si la France tire l'é-
« pée, c'est qu'elle y aura été contrainte. Elle sait
« que la France n'a aucune idée d'agrandissement.
« Elle veut uniquement résister à des empiétements
« dangereux; aussi, j'aime à le proclamer hautement,
« le temps des conquêtes est passé sans retour, car
« ce n'est pas en reculant les limites de son terri-
« toire, qu'une nation peut désormais être honorée
« et puissante; c'est en se mettant à la tête des idées
« généreuses, en faisant prévaloir partout l'empire
« du droit et de la justice. Aussi, voyez les résultats
« d'une politique sans égoïsme et sans arrière-pen-
« sée. Voici l'Angleterre, cette ancienne rivale, qui
« resserre avec nous les liens d'une alliance de jour
« en jour plus intime, parce que les idées que nous
« défendons sont en même temps celles du peuple
« anglais.

« L'Allemagne, que le souvenir des anciennes guer-
« res rendait encore défiante, et qui, par cette raison,
« donnait, depuis quarante ans, peut-être trop de
« preuves de déférence à la politique de Saint-Péters-
« bourg, a déjà recouvré l'indépendance de ses allu-
« res, et regarde librement de quel côté se trouvent
« ses intérêts. L'Autriche surtout, qui ne peut pas
« voir avec indifférence les événements qui se prépa-

1854. « rent, entrera dans notre alliance et viendra ainsi « confirmer le caractère de moralité et de justice de « la guerre que nous entreprenons.

« Voici, en effet, la question telle qu'elle s'engage. « L'Europe, préoccupée de luttes intestines depuis « quarante ans, rassurée d'ailleurs par la modération « de l'empereur Alexandre, en 1815, comme par « celle de son successeur jusqu'à ce jour, semblait « méconnaître le danger dont pouvait la menacer la « puissance colossale qui, par ses envahissements « successifs, embrasse le Nord et le Midi, qui pos- « sède presque exclusivement deux mers intérieures, « d'où il est facile à ses armées et à ses flottes de « s'élancer sur notre civilisation. Il a suffi d'une pré- « tention mal fondée, à Constantinople, pour réveiller « l'Europe endormie.

« Nous avons vu, en effet, en Orient, au milieu « d'une paix profonde, un souverain exiger tout à « coup de son voisin plus faible, des avantages nou- « veaux, et, parce qu'il ne les obtenait pas, envahir « deux de ses provinces. Seul, ce fait devait mettre « les armes aux mains de ceux que l'iniquité révolte. « Mais nous avions aussi d'autres raisons d'appuyer « la Turquie. La France a autant, et peut-être plus « d'intérêt que l'Angleterre à ce que l'influence de la « Russie ne s'étende pas indéfiniment à Constanti- « nople, car régner sur Constantinople, c'est régner « sur la Méditerranée, et personne de vous, Messieurs, « je le pense, ne dira que l'Angleterre seule a de grands

« intérêts sur cette mer, qui baigne trois cents lieues 1854.
« de nos côtes. D'ailleurs, cette politique ne date pas « d'hier; depuis des siècles, tout gouvernement na- « tional, en France, l'a soutenue; je ne la déserterai « pas.

« Qu'on ne vienne donc plus nous dire : Qu'allez- « vous faire à Constantinople? Nous y allons avec « l'Angleterre pour défendre la cause du sultan, et, « néanmoins, pour protéger les droits des chrétiens. « Nous y allons pour défendre la liberté des mers et « notre juste influence dans la Méditerranée. Nous y « allons avec l'Allemagne pour l'aider à conserver le « rang dont on semblait vouloir la faire descendre « pour assurer ses frontières contre la prépondérance « d'un voisin trop puissant. Nous y allons enfin avec « tous ceux qui veulent le triomphe du bon droit, de « la justice et de la civilisation.

« Dans cette circonstance solennelle, Messieurs, « comme dans toutes celles où je serai obligé de faire « appel au pays, je suis sûr de votre appui, car j'ai « toujours trouvé en vous les sentiments généreux « qui animent la nation. Aussi, fort de cet appui, de « la noblesse de la cause, de la sincérité de nos al- « liances, et confiant surtout dans la protection de « Dieu, j'espère arriver bientôt à une paix qu'il ne « dépendra plus de personne de troubler impuné- « ment. »

De son côté, l'empereur Nicolas, dans un long mémorandum adressé à ses agents à l'étranger, jus-

1854. tifia sa conduite, et rejeta sur les cabinets de France et d'Angleterre les terribles éventualités de la guerre. Il se plaignit de l'état de suspicion où il avait été placé, et de la confiance qu'on lui avait refusée. Il dit que l'occupation des Principautés n'était pas plus un *casus belli* que le siége d'Anvers, l'occupation d'Ancône par la France, et le blocus du Pirée avec la capture des bâtiments grecs par l'Angleterre.

Dans son discours, l'empereur Napoléon avait gardé le silence sur la Prusse; on en avait été généralement frappé. Mais les motifs de ce silence ressortaient de tous les actes du roi Frédéric-Guillaume. Napoléon fit sagement de se taire sur la conduite de ce souverain, bien qu'il s'exprimât avec un peu trop de confiance sur celle de l'empereur d'Autriche. Le gouvernement prussien paraissait jouer en ce moment un jeu double. Il tenait un pied dans chaque camp et posait un doigt dans chacun des bassins de la balance. Il affectait même de voir le danger sur le Rhin plutôt que sur la Baltique. Les hésitations, les irrésolutions du roi de Prusse étaient un singulier mystère, car ce prince avait tenu à la Russie un langage ferme qui indiquait l'intention de braver les conséquences d'une séparation, sinon d'une rupture. Il se posait en souverain indépendant dans ce moment, tandis qu'il se faisait un rôle subalterne, celui d'un roi qui attend les événements pour avouer une politique dans laquelle, avec de la décision, il aurait eu pour lui, de suite, l'appui de toute l'Europe réunie.

Ses illusions étaient grandes. L'histoire lui deman- 1854.
dera comment il a pu abandonner, dans une circonstance si grave, les intérêts de l'Allemagne et surtout ceux de la nation prussienne.

La marche résolue et ferme de la France contrastait avec celle de la Prusse. L'empereur Napoléon déclarait à la face du monde que la France tirait son épée, que ses armées de terre et de mer allaient à Constantinople défendre le sultan, arrêter les empiétements de la Russie et protéger les droits des chrétiens. Cette détermination, à peine connue, avait déjà fait cesser l'espèce de vassalité qui pesait sur quelques puissances allemandes, qui reprirent, dès ce moment, la liberté de leurs allures.

Tout marchait vers l'exécution de cette grande entreprise. La frégate à vapeur *le Christophe Colomb* reçut l'ordre de se tenir prête à prendre la mer le 7 mars. Parmi ses passagers se trouvèrent quinze officiers supérieurs qui se rendaient à Constantinople. Tous les officiers de marine en congé ou en permission furent avisés de rejoindre leurs ports respectifs, et l'on transmit à Toulon l'ordre d'embarquer l'expédition française du 15 au 20 mars.

Les Anglais, avant de faire entrer leurs vaisseaux dans la Baltique, avaient pris les mesures de précaution qui ne font jamais défaut à leur vigilance habituelle pour assurer leurs succès maritimes. Ils envoyèrent en avant la frégate à vapeur *l'Hécla*, ayant à son bord plusieurs officiers de marine, in-

1854. génieurs hydrographes, avec mission de faire exécuter des sondages et d'explorer les côtes de la Baltique.

Ils demandèrent aussi, d'accord avec la France, l'autorisation de faire stationner les flottes combinées à Kiel, port spacieux et sûr du Holstein. Le gouvernement danois ne pouvait pas faire une réponse négative.

La flotte anglaise précéda la flotte française dans la Baltique, parce qu'on espérait pouvoir attaquer les vaisseaux russes, que les glaces auraient pu empêcher, jusque-là, de se mettre à l'abri derrière Cronstadt. D'ailleurs, la flotte de l'amiral Parseval Deschênes n'était pas prête. Elle attendait de Toulon l'*Hercule* et le *Duguesclin* et quelques autres vaisseaux et frégates de différents ports. Le vaisseau *l'Austerlitz* fut le seul vaisseau français qui accompagna l'escadre anglaise.

La première division de cette flotte partit de Portsmouth pour sa destination guerrière, au milieu des applaudissements de milliers de spectateurs, en présence de la reine et de la famille royale, et accompagnée des vœux de toute la nation anglaise. Sir Charles Napier avait sous ses ordres une flotte de 44 navires, comptant 22,000 hommes d'équipages, et 2,200 canons. Ces navires étaient mus par une force de 16,000 chevaux de vapeur. Six bâtiments seulement étaient privés de cet auxiliaire si puissant. La flotte passa le canal sur deux lignes et par un ciel

sans nuages. Sir Charles Napier donna pour premier 1854
ordre à chaque vaisseau de prendre une double ration de chloroforme!! Mais cette flotte ne devait pas entrer dans la Baltique avant la déclaration de guerre de l'Angleterre à la Russie.

Composition de l'escadre anglaise de la Baltique.

Commandant en chef : Sir CHARLES NAPIER.

Commandant en second sous les ordres de l'amiral : les contre-amiraux CHADS et CORRY.

PREMIÈRE DIVISION.

Vaisseaux à hélice :	Canons.	Hommes.	Capitaines.
Duc-de-Wellington	130	1100	GORDON.
Royal-Georges	121	960	CODRINGTON
Saint-Jean-d'Acre	102	980	KEPPEL.
Princesse-Royale	91	820	Lord PAYET.
Cressy	81	750	WARREN.
Boscawen	70	600	GLANVILLE.
Edinburgh	58	600	HEWLES.
Bleinheim	60	600	PELHAM.
Hogue	60	600	RAMSAY.
Ajax	58	600	WARDEN.
Vaisseaux à voiles :			
Neptune	120	970	HULTON.
Prince-Régent	90	840	SMITH.
Monarch	84	750	ERSKINE.
Frégates à hélice :			
Impérieuse	51	530	WASSON.
Euryalus	51	530	RAMSAY.
Arrogant	47	450	YELVERTON.
Amphion	34	300	KEY.
Tribune	31	300	CARNEGIE.

1854.

Steamers à roues :	Canons.	Hommes.	Capitaines.
Léopard	18	560	GIFFORD.
Odin	16	560	SCOTT.
Magicienne	16	400	FISHER.
Valorous	16	400	BUCKLE.
Rulldoy	6	500	HALT.
Gorgon	6	320	CUNNING.
DEUXIÈME DIVISION.			
Vaisseaux à hélice :			
Cæsar	91	830	ROBB.
Jean-Watt	91	830	ELLIOT.
Nile	91	830	MARTIN.
Majestic	91	780	HOPE.
Vaisseaux à voiles :			
Saint-Georges	120	970	EVRES.
Waterloo	120	970	Lord KERR.
Saint-Vincent	101	900	SCOTT.

Plus une douzaine environ de bâtiments à vapeur de toutes classes.

CHAPITRE LXVI.

Emprunt. — Succès complet. — Rapport de M. Bineau à l'empereur. — Différence des moyens entre la France et l'Angleterre. — Tentative du czar sur le roi de Suède.

Ces grandes expéditions de troupes et l'armement de flottes si formidables nécessitaient des dépenses immenses. Pour y subvenir, le gouvernement français saisit le Corps législatif d'un projet de loi ayant pour but d'autoriser le ministre des finances à contracter un emprunt de 250 millions. Ce projet, pré-

senté dans la séance du 6 mars, fut voté le lendemain 7, à l'unanimité, et présenté le même jour à la sanction de l'empereur. 1854.

Le succès de cet emprunt fut complet. Le ministre des finances, M. Bineau, dans son rapport à l'empereur sur cet emprunt, s'exprima ainsi : « Sire, « Votre Majesté m'a autorisé à procéder par sous« cription publique à l'emprunt de 250 millions, et « du 14 au 25 mars, les registres ont été ouverts « aux chefs-lieux des départements et des arrondis« sements de l'empire. La France a noblement ré« pondu à la confiance de l'empereur. Dès le premier « jour, la souscription publique était devenue une « souscription nationale : 98,000 souscripteurs se « sont fait inscrire, et la souscription s'élève à 467 « millions. La France a donné son énergique ad« hésion à la politique suivie par son gouvernement « dans les grandes circonstances où l'Europe vient « d'entrer. »

Les moyens de pousser la guerre étaient ainsi assurés en France. En Angleterre, le chancelier de l'Échiquier avait aussi demandé un supplément à la contribution immobilière dite *income tax*. Pour les Anglais, il n'y avait pas besoin de recourir au crédit; les recettes courantes devaient couvrir l'excédant des dépenses[1].

---

1. La différence qui existe dans la situation financière de la France et celle de l'Angleterre nous porte à consigner ici ce

1854. Nous avons parlé du refus que l'empereur Nicolas avait fait de reconnaître la neutralité que voulaient garder la Suède et le Danemark. La persistance de ces deux gouvernements à rejeter les propositions de la Russie et une alliance étroite avec elle avait laissé apercevoir à l'autocrate une arrière-pensée de s'allier tôt ou tard aux puissances occidentales. Pour écarter cette résolution que pouvaient prendre ces deux cabinets, le czar adressa des instructions pressantes à M. Doschekoff, son ambassadeur près la cour de Suède, et fit entendre qu'au besoin la flotte russe ferait une démonstration sur Stockholm.

La Suède prit aussitôt ses mesures pour défendre la politique qu'elle s'était faite. Elle augmenta considérablement sa flotte, ainsi que son armée de terre.

---

qui se passa dans les deux pays au sujet des subventions nécessitées pour la guerre. L'Angleterre, pour subvenir aux frais de cette guerre, rétablit l'*income tax*, et demanda à cet impôt immobilier un supplément actuel de soixante-quinze millions de francs.

Tout au contraire, le ministre français, dans son exposé des motifs pour l'emprunt de deux cent cinquante millions, dit : que les frais de la guerre actuelle devaient être payés par la paix ; qu'il fallait les demander à l'avenir et non au présent ; tandis que le chancelier de l'Échiquier demandait au présent de supporter la dépense de la guerre actuelle, parce que, la dette anglaise étant plus élevée que les dettes de toutes les puissances réunies, il ne fallait plus y ajouter qu'en cas de grandes et absolues nécessités,

L'entrée prochaine des escadres anglaise et française 1854.
la rassurait d'ailleurs contre toutes les tentatives de la Russie.

CHAPITRE LXVII.

Le czar s'irrite contre l'Angleterre et surtout contre lord Russel. — Article violent du Journal de Saint-Pétersbourg. — Interpellation à Londres. — Correspondance diplomatique communiquée ; son importance.

Mais ce qui se passait en Angleterre préoccupait bien autrement l'empereur Nicolas. Il se sentait confus et humilié des avances qu'il avait faites en pure perte à cette nation qui, par l'organe de ses orateurs et par toutes ses feuilles publiques, s'attaquait alors à sa personne qu'elle insultait, et à sa puissance qu'elle bravait et voulait affaiblir. Il fut surtout grandement irrité du langage tenu en plein Parlement par lord John Russel. Un article du *Journal de Saint-Pétersbourg*, du 2 mars, reprocha vivement au ministre anglais son langage amer, ses sanglants outrages contre l'empereur Nicolas, et son intempérance de langage contre un souverain auquel son pays n'avait pas encore déclaré la guerre..... L'article poursuivait :

« Ce qui importe dans ce discours, ce ne sont point les invectives du ministre; c'est la nature des déterminations qu'il révèle de la part du gouvernement anglais. Il devient désormais évident que la paix du monde ne dépend plus seulement du hasard,

1854. mais que la guerre entre bien décidément dans les plans arrêtés du ministère anglais.

« Là devait forcément aboutir cette fatale méfiance qui, dans la question d'Orient, a été le germe de toutes les difficultés antérieures et qui va les conduire enfin au plus déplorable dénoûment.

« Que cette méfiance eût pu être conçue par la France, qu'elle ait jusqu'à un certain point trouvé place dans l'esprit d'un gouvernement encore récent, n'ayant pas eu le temps d'acquérir par une longue expérience de nos relations avec lui une notion exacte de nos intentions véritables, et, cédant involontairement à l'opinion presque traditionnelle qu'on s'est faite de la politique russe en Orient, c'est ce qui se conçoit aisément; mais de la part de l'Angleterre, éclairée sur les antécédents et le caractère de l'empereur par des rapports de longue date, un sentiment de cette nature a droit de surprendre. Moins qu'aucun autre, le gouvernement britannique aurait dû accueillir de pareils soupçons. *Il a dans les mains la preuve écrite qu'ils ne reposent sur aucun fondement.* »

L'article se terminait en rappelant que la position douteuse de l'empire turc et les éventualités qui pouvaient se présenter avaient déterminé le cabinet russe à s'épancher avec abandon et franchise avec les ministres anglais. Il disait que cette correspondance aurait dû éviter à lord Russel de se laisser aller à des préventions regrettables. L'empereur

s'était expliqué de manière à ne laisser aucun doute 1854
sur ses intentions. Interpellé au sujet de cet article du *Journal de Saint-Pétersbourg*, dans la Chambre des lords, par le comte de Derby, lord Aberdeen répondit : que la déclaration du cabinet russe relevait le gouvernement anglais de la réserve qu'il s'était imposée; que la correspondance dont il était question serait communiquée au Parlement et qu'elle parlerait elle-même.

C'est donc bien le manifeste impérial publié par le *Journal de Saint-Pétersbourg*, qui fit prendre cette grave et inusitée détermination ; et c'est ainsi que la collection déjà si riche des documents diplomatiques relatifs à la guerre d'Orient, s'augmenta par la publication de ces nouvelles dépêches, dont nous avons déjà parlé et qui offrent le plus vif intérêt. Elles contiennent les communications échangées au commencement de 1853, entre le cabinet anglais et la cour de Saint-Pétersbourg, à propos de propositions de partage de la Turquie, faites plusieurs fois par l'empereur Nicolas, même à l'époque de son voyage en Angleterre en 1844.

Cette correspondance n'avait pas été communiquée au Parlement anglais. Elle avait été jugée sans doute comme étant d'une nature trop intime. Elle était considérée ainsi par le gouvernement russe, qui disait dans son manifeste : « Il ne nous est pas permis « de divulguer des documents non officiels, dont le « secret n'appartient pas à l'empereur seul, *et qui*

1854. « *renferme les épanchements d'une confiance alors* « *mutuelle.* »

Cette publication fut une précieuse révélation pour l'histoire de la question d'Orient. Elle donna lieu à des analyses et à des conclusions bien opposées. L'Angleterre n'y aperçut qu'un beau rôle rempli par ses ministres, qui avaient refusé péremptoirement de s'associer à tout changement dans le *statu quo* de l'Europe, comme étant une source de difficultés et de périls pour le monde.

La Russie en tira la preuve de sa loyauté et de sa modération, qui ne voulait que prévenir des désordres et une confusion fâcheuse pour le repos de l'Europe.

Malgré ce langage, la France dut voir dans cette correspondance avec quel dédain l'empereur de Russie la traitait; quelle indifférence il affectait pour les décisions de son gouvernement dans cette grave question. « Lorsque nous (disait le czar), Angleterre et « Russie, sommes d'accord, *je m'inquiète peu de* « *l'ouest de l'Europe;* peu m'importe ce que disent ou « font *les autres puissances.* »

Ainsi la France ne valait pas la peine qu'on cherchât à se la concilier; son épée n'était d'aucun poids dans la balance politique!!

Cependant cette correspondance prouve: que c'était d'un œil jaloux que le czar suivait tous les mouvements de la France en Orient, qu'il nous enviait le protectorat que nous exercions depuis des siècles

sur les lieux saints. On y voit combien il avait souf- 1854.
fert de l'entrée du *Charlemagne* dans les Dardanelles, de l'apparition de la flotte française devant Tripoli. Tout y révèle, dans l'esprit de l'empereur de Russie, une idée de rivalité chagrine. Nos succès semblent au czar une atteinte mortelle à son influence à Constantinople. N'était-ce pas là cependant rendre un hommage involontaire à cette puissance qu'il affectait de dédaigner et qui allait porter à son orgueil des coups si sensibles?

Dans ces conversations relatives à l'Orient, il ne fut pas question une seule fois de la Prusse, même par allusion. Rien ne prouvait mieux la position secondaire à laquelle cet État était descendu, que ce fait, que l'empereur de Russie ne tenait pas plus de compte de ses intérêts ou de ses affections que de ceux du Wurtemberg ou de la Bavière.

Relativement à l'Autriche, l'empereur avait dit : « Lorsque je parle de la Russie, je parle en même « temps de l'Autriche : *ce qui convient à l'une, con-* « *vient à l'autre.* »

Le *Moniteur*, au sujet de cette correspondance *secrète et confidentielle*, après avoir rappelé les hardiesses excessives de la Russie, dans ces confidences, et la manière dont elle refaisait la carte de l'Europe, ajoutait :

« Quant au gouvernement de l'empereur Napo- « léon III, il n'a qu'une observation à faire sur le « soin avec lequel la Russie le laissait à l'écart dans

1854. « ses plans de remaniement territorial, c'est que l'on « s'est retourné vers lui après avoir échoué à Londres, et qu'il a eu à son tour à décliner des avances « plus ou moins directes, qui ne sont point sans analogie avec celles dont l'Angleterre avait été d'abord « l'objet. »

Les Anglais applaudirent vivement à cette déclaration du *Moniteur* relative aux offres faites à la France par M. de Kisseleff. Ils exaltèrent la loyauté et la sagesse de Napoléon III pour avoir résisté aux désirs et aux cajoleries de la Russie, sans savoir que l'Angleterre les avait déjà repoussés.

Si j'essayais mon analyse personnelle de cette correspondance si curieuse à tant de titres, je dirais : que les H. Seymour, les Redcliffe, les Russel et les Clarendon se sont montrés de très-habiles diplomates et qu'ils ont *utilement* servi les intérêts anglais. Ils ont atteint un but difficile et qu'ils n'avaient osé espérer d'abord[1].

---

1. Je consacre une admiration plus élevée et plus sympathique aux deux hommes d'État qui rendirent alors à la France de si éminents services.

La diplomatie française, dirigée par M. Drouyn de Lhuys, a gardé dans le cours de ces longues négociations une attitude digne de notre grand pays. Jamais ministre des affaires étrangères en France n'avait rédigé ses document en langage aussi élevé. Je rends un hommage profond à cet illustre homme d'État, qui fit preuve, durant son ministère, d'une si éclatante

Mais que de révélations sortent pour moi des paroles de sir H. Seymour, rapprochées des actes diplomatiques qui s'en sont suivis !! 1854

Il écrivait : « J'ai (H. Seymour) exprimé ma con-
« viction que la négociation (du czar avec le sultan),
« appuyée, *comme je le supposais*, *de la menace de*
« *mesures militaires*, suffirait pour assurer une ré-
« ponse favorable *aux justes demandes de la Russie*
« (aux justes !!). J'ai ajouté qu'on pourrait prévoir
« deux conséquences de l'apparition d'une armée
« russe sur les frontières de la Turquie : l'une, *une*
« *contre-démonstration de la France*, l'autre, etc. »

Ainsi sir H. Seymour trouvait *justes* les demandes de la Russie, et sa conviction était que la négociation, appuyée de la menace de mesures militaires, suffirait pour assurer une réponse favorable *aux justes demandes de la Russie.* Avec quel art profond la probabilité d'une expédition française est mise sous les yeux du czar, pour réveiller sa jalousie et lui faire brusquer les mesures militaires qu'il hésitait à prendre ! Pour la clarté de nos conséquences, disons : que ceci se passait dans le courant de janvier 1853,

---

capacité, et dont l'honnêteté et le patriotisme proclamés par tous doivent lui mériter la reconnaissance de la France.

M. le marquis de La Valette le seconda avec une rare habileté, avec la dignité et la fermeté qui rehaussent tant son beau caractère : à lui aussi l'admiration et la reconnaissance publiques.

1854. et que le prince Menschikoff n'arriva à Constantinople pour remplir sa mission hautaine que le 28 février suivant. Les demandes de la Russie, appuyées par la menace de mesures militaires, insinuées par sir H. Seymour, au mois de janvier précédent, ne parurent plus justes alors à lord Redcliffe, et l'on sait ce qui s'en est suivi.

Mais les articles du *Times* des 23 janvier et 6 février 1853, mais le discours prononcé par lord Russel au Parlement quelques jours après, donnent lieu aux plus sérieuses réflexions et aux plus graves conséquences. Le temps dévoilera la marche tortueuse et égoïste du cabinet britannique. Mais ce que nous en connaissons, nous force de résumer logiquement nos conclusions sur les faits constants des diplomates anglais.

Sir H. Seymour, ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg, n'a cessé d'insinuer habilement au czar qu'il avait pris le beau rôle et qu'il ne devait pas être le jouet des incertitudes et des faiblesses du Divan, ni la victime des prétentions françaises. Il a constamment surexcité l'amour-propre du fier et si impétueux czar, pour le pousser à une démonstration compromettante vis-à-vis de l'Europe. Nous en tirons la preuve de la lettre ci-dessus, et de la manière dont le traita l'empereur Nicolas, lorsque, sur l'ordre de lord Clarendon, sir H. Seymour dut quitter Saint-Pétersbourg. On lui notifia simplement que ses passeports étaient prêts. Il ne reçut aucune visite et partit

comme un homme qui avait tout à craindre de prolonger son séjour dans la capitale de la Russie. Quel contraste avec les adieux pleins de courtoisie et d'estime que l'empereur prodigua à M. de Castelbajac!! 1854.

Lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur anglais à Constantinople vers la même époque, ne cessa, de son côté, d'inspirer au sultan des sentiments de résistance et de terreur, en agitant à ses yeux le sombre tableau de l'envahissement russe, et de réveiller ses craintes sur l'absorption de la Turquie par la puissance moscovite. Cette attitude est peinte à longs traits dans divers articles du *Journal de Saint-Pétersbourg* et dans plusieurs circulaires du cabinet russe.

Telles furent, sur les derniers temps, les vraies causes de la solution par la guerre de la question d'Orient. Tel fut le chef-d'œuvre de la politique anglaise, qui détourna par cette habile manœuvre sur la Russie les bataillons français qui avaient jeté tant d'alarmes sur les rivages de l'Angleterre. Avec cette sécurité que les Anglais se procuraient aux dépens de la Russie, ils avaient de plus une alliance heureuse, qui leur permettait de s'aider des puissantes forces de la France pour la destruction de Sébastopol, l'anéantissement de la marine et des établissements russes dans la mer Noire. L'affaiblissement d'une marine, même secondaire, sera toujours le sujet de la plus haute satisfaction pour tous les cœurs anglais, car c'est une garantie pour eux de cette su-

1854. prématie des mers qui les enfle de tant d'orgueil et d'une si intolérable outrecuidance.

L'importance historique des documents secrets et confidentiels nous oblige de les reproduire textuellement. Nous les renvoyons à la fin de notre récit, pour ne pas l'interrompre. Lus attentivement, ils dévoileront les causes, la marche et la conclusion de la question des lieux saints, qui, en grandissant, se transforma en question d'Orient, et produisit cette grande coalition des forces de l'Occident contre l'empire russe. On en tirera, comme la Russie, la conséquence que la guerre entrait dans les plans bien arrêtés du ministère anglais, pour détruire Sébastopol et la marine russe, comme l'avaient été, à d'autres époques, celles de la France, du Danemark à Copenhague et de la Turquie à Navarin. Mais on y verra aussi, avec nous, que la diplomatie anglaise, pour atteindre son succès, eut pour complices et associés la susceptibilité mystique, l'ambition ardente de l'empereur Nicolas, et un peu aussi, sans doute, ses dédains pour la France, qui irritèrent profondément cette nation fière et sensible. L'affaiblissement de la Russie fut dès lors juré comme une nécessité pour l'Europe, pour son indépendance, pour sa civilisation.

Quand donc, s'inspirant des vrais intérêts de leur pays, les souverains de Russie et de France jureront-ils à leur tour de mettre au néant la prépondérance maritime de l'Angleterre, et feront-ils cesser la hon-

teuse vassalité qui pèse sur toutes les nations dans tous les lieux baignés par l'Océan? 1854.

CHAPITRE LXVIII.

Discours du roi de Prusse. — Le maréchal Saint-Arnaud nommé chef de l'expédition française. — Généraux des diverses divisions. — Croisière du Vauban.

Le 17 mars, au moment où le ministère anglais livrait au Parlement les précieux documents de la correspondance secrète, le roi de Prusse faisait lire dans la deuxième chambre à Berlin un discours, dont il convient de donner un extrait :

« MESSIEURS,

« Le gouvernement est résolu à sauvegarder, dans « tous les cas, sa coopération pour le maintien de « l'équilibre européen, qui appartient à la Prusse. « Mais nous devons dire que, jusqu'ici, nous n'a- « vons pas, dans la mesure des autres puissances « dont la position géographique et les ressources « maritimes diffèrent des nôtres, la mission d'in- « tervenir d'une manière active pour protéger l'in- « tégrité de l'empire ottoman, dans une lutte dont « l'extension ne saurait encore s'apprécier, et dont « l'objet primitif n'est pas compris dans la sphère des « intérêts de notre patrie, mais *bien dans celle des « priviléges et de l'influence que d'autres États reven- « diquent dans les pays soumis à la Porte Ottomane.*

1854 « Si donc nous ne nous croyons pas appelés, quant « à présent, à nous associer d'une manière active à « la lutte actuelle, le cœur paternel de S. M. le roi « se réjouit de conserver à la Prusse et à ses alliés « allemands, les bénédictions de la paix plus long- « temps que cela ne paraît faisable aux puissances « qui y sont immédiatement intéressées. »

Ces puissances intéressées immédiatement à la lutte s'y préparaient hardiment. Le maréchal Saint-Arnaud, ministre de la guerre, venait d'être nommé, par l'empereur Napoléon, général en chef de l'armée expéditionnaire en Orient.

Le maréchal Saint-Arnaud avait conquis ses premiers grades en Afrique. Il s'était formé à la science militaire sous les ordres du vaillant maréchal Bugeaud. Il avait de la bravoure et de belles qualités militaires. Il désirait vivement commander en chef le corps expéditionnaire en Turquie, malgré l'état très-délabré de sa santé. La part qu'il avait prise à la journée du 2 décembre contribua beaucoup au choix que fit de lui Napoléon III.

Saint-Arnaud devait trouver en Orient une bataille à gagner, et le bonheur de rester enseveli dans son triomphe.

Les généraux Canrobert et Bosquet furent désignés pour commander deux divisions de troupes, et le prince Napoléon la division de réserve.

Une de ces divisions, réunie depuis quelque temps dans le département des Bouches-du-Rhône, fut

embarquée le 19 mars avec le général Canrobert. Ce 1854.
premier convoi de troupes françaises destinées à l'armée d'Orient, quitta Marseille le même jour, à six heures du soir, se rendant directement à Gallipoli.

Des vapeurs anglais arrivaient déjà successivement à Malte en très-grand nombre et y débarquaient les troupes anglaises qui formaient le corps expéditionnaire en Turquie. Sept mille hommes, environ, étaient alors réunis dans cette île et leur nombre s'augmentait chaque jour.

Le *Banksée*, frégate à vapeur, alla porter des ordres à cette expédition pour hâter son arrivée en Turquie. En attendant leur débarquement, les officiers du génie avaient tracé l'emplacement d'un camp à Gallipoli, destiné à couvrir les Dardanelles d'Europe, à l'endroit où le col de l'Isthme est le plus resserré et d'où l'on peut voir les deux mers, Marmara et golfe de Saros. Les travaux furent poussés avec activité et achevés au mois de juin. On travailla aussi à un camp retranché aux portes mêmes de la capitale, à San-Stephano, sur la route d'Andrinople.

Des commissaires partirent par ordre du sultan dans diverses directions, pour préparer le service des approvisionnements pour les armées auxiliaires.

Un conseil fut investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes les mesures relatives à la guerre.

Pour surveiller les mouvements de l'escadre russe, la frégate française à vapeur, *le Vauban*, se présenta

1854. devant Sébastopol, mais hors de portée du canon. Il put cependant compter les vaisseaux présents au port. Ils étaient au nombre de dix, dont trois à trois ponts, plus une frégate. Sept de ces vaisseaux formaient une ligne d'embossage qui tenait toute la largeur de la passe, en s'appuyant du côté sud sur la pointe du bassin et du côté nord sur la pointe de la Severna. Un peu en dehors de cette ligne d'embossage, à l'endroit le plus resserré de la passe (à peu près 800 mètres), une estacade avait été établie au moyen d'une chaîne flottante, dans le genre de celle qui ferme l'entrée du port de Brest. Trois vaisseaux étaient en réparation dans le port. Les forts de toutes les batteries de la côte étaient armés et garnis de soldats à leur poste de combat.

CHAPITRE LXIX.

Progrès de l'insurrection grecque. — Démission des généraux grecs. — Mobile chimérique. — Concours des flottes combinées pour s'opposer à cette levée d'armes.

Les émissaires russes déployaient toute leur activité pour créer de graves embarras à la Turquie, sur son propre territoire, et détourner ainsi une partie des forces qu'elle pourrait employer sur le Danube.

L'insurrection grecque faisait tous les jours de nouveaux progrès. Zavellas avait été nommé commandant en chef des insurgés. Souli et toute la côte septentrionale de l'Épire étaient sous les armes. L'in-

surrection s'étendait à Clerc, depuis la chaîne du Pinde jusqu'à Merzova. Zeno Mellos, frère de l'aide de camp du roi Othon, s'était rendu avec 400 hommes dans l'Épire. Son compagnon, Téméli, l'avait suivi avec 300 soldats grecs et 4 pièces de campagne. 1854.

Le fanatisme était poussé au plus haut degré sur le territoire grec. Le mouvement avait éclaté aussi à Bérat, en Albanie. Des colonels et même des généraux de l'armée grecque avaient donné la démission de leur grade pour aller rejoindre les insurgés.

Voici le texte d'une de ces démissions : « Monsieur « le Ministre, ma patrie appelle le secours de tous « ses enfants; je ne saurais être sourd à sa voix. En- « gagé par mon grade au service du gouvernement « hellénique, qui est en bonne relation avec la Porte « Ottomane, je crois de mon devoir de déposer entre « vos mains ma démission.

« *Signé :* RHANGOS. »

Une autre démission était ainsi conçue : « Mon pays « natal se trouve tout près des provinces de l'Épire, « où nos frères combattent pour l'indépendance. En « arrivant ici, le bruit des armes, les gémissements « des mourants ont frappé mes oreilles. Je ne saurais « me dispenser, sans lâcheté, Sire, d'obéir à la voix « de la patrie qui m'appelle à son aide. Au moment « de me ranger à côté de mes frères, je dépose, aux « pieds de Votre Majesté, mon grade de colonel.

« *Signé :* STRATOS. »

1854. Les ministres hellènes n'avaient pris aucune mesure pour arrêter ces désertions aux insurgés. Aussi cette attitude excita une profonde irritation, en France et en Angleterre, contre le cabinet d'Athènes et celui de Saint-Pétersbourg, qui, tous deux, cependant protestèrent contre cette imputation de favoriser l'insurrection grecque.

Ce désordre et cette prise d'armes n'avaient qu'un mobile chimérique, et ne devaient aboutir qu'à une complète inutilité. On se sentait le cœur serré et contristé en songeant aux éventualités graves auxquelles s'exposait cet ingrat et malheureux pays. On accusait de faiblesse et de duplicité coupables ce roi qui était débordé par une partie de ses sujets, et à qui ses fonctionnaires et ses généraux envoyaient leur démission pour aller grossir les rangs des insurgés.

Cette insurrection se faisait au profit de la Russie, malgré la déclaration qu'elle venait de faire : « de ne « jamais permettre à la Grèce de s'ériger en État « puissant ; » et contre les Français et les Anglais qui étaient les seuls vrais amis et protecteurs de cette vieille patrie des arts et des sciences, qu'ils pouvaient seuls arracher à sa misère actuelle, et qui seuls pouvaient lui rendre son antique fertilité et son rang parmi les nations maritimes.

L'ambassadeur turc à Athènes, offensé des rapports du gouvernement grec avec les insurgés, demanda ses passe-ports. Le chargé d'affaires d'Angleterre eut de la peine à le détourner de la résolution

qu'il avait prise de quitter la Grèce de suite. Mais, peu de temps après, l'ambassadeur ottoman, n'obtenant aucune satisfaction du roi Othon, prit le parti de s'embarquer pour Constantinople. 1854.

Les puissances occidentales, d'accord avec le Divan, résolurent de s'opposer énergiquement aux révoltés et de comprimer ce mouvement par la force. Une partie de la garnison de Constantinople fut dirigée sur l'Épire, principal foyer de l'insurrection grecque pour arrêter son extension. 6,000 Turcs, escortés par des navires des flottes combinées, furent débarqués à Volo, pour combattre les insurgés.

Le *Gomer*, frégate à vapeur française, et deux autres vapeurs, l'un français et l'autre anglais, furent envoyés au Pirée sous le commandement du contre-amiral Le Barbier de Tinan. Le roi Othon fut sommé derechef d'empêcher les collectes et les levées de volontaires. Déjà, le général Grivas, l'un des principaux chefs de l'insurrection, avait été battu par les Turcs, et s'était enfui, emmenant avec peine quarante des siens.

Afin d'écarter les émissaires russes du foyer de l'insurrection grecque, le Divan ordonna de mettre à exécution la décision qu'il avait prise, six mois auparavant, relativement à l'expulsion du territoire turc de tous les sujets du czar.

Aucune action sérieuse n'avait eu lieu pendant les froids de l'hiver sur les bords du Danube. Quelques petits combats d'artillerie avaient seulement fait éprouver des pertes aux deux parties. Les Turcs

1854. avaient continué de résister, à Kalafat, à toutes les forces des assiégeants, qui finirent par abandonner l'investissement de cette place. Les Russes laissèrent seulement 3,000 hommes dans les environs. Le reste se retira et prit position entre le Schyl et l'Alouta.

Ce mouvement se combinait d'ailleurs avec les ordres venus de Saint-Pétersbourg au général Gortschakoff de transporter son quartier général de Bucharest à Braïla, ce qui dénotait l'intention des Russes de passer le Danube; mais ce passage ne devait avoir lieu qu'après la déclaration de guerre des puissances occidentales à la Russie.

Le départ de la flotte anglaise pour la Baltique donna lieu à d'immenses préparatifs de défense sur les divers points du golfe de Finlande qui étaient vulnérables du côté de la mer. L'empereur Nicolas, dont l'activité était prodigieuse, visita, lui-même, diverses places fortes, telles que Cronstadt, Oranienbaum et Helsingfort, pour stimuler l'ardeur des ouvriers employés aux travaux de défense.

Sans exagérer ni diminuer l'importance des préparatifs qui se firent sur toutes les côtes russes pour recevoir les escadres combinées, il y aurait eu une inqualifiable folie à supposer ou à soutenir que nos flottes auraient une tâche facile, ou qu'elles n'auraient pas trouvé la résistance la plus déterminée et la plus désespérée. Les gouvernements alliés le savaient bien, aussi ne manquèrent-ils pas de mettre tout en œuvre pour diminuer les risques et la résistance.

CHAPITRE LXX.

Période de guerre. — Déclaration du ministre d'État au Sénat et au Corps législatif. — Traité d'alliance entre la Porte, la France et l'Angleterre.

La mission du prince Menschikoff avait été signalée 1854.
par de graves inconvenances à l'égard d'un souverain allié, à la majesté duquel, sous le patronage de son caractère d'ambassadeur, il était venu insulter jusque dans son palais et au milieu d'une audience solennelle. Cet indigne procédé avait retenti douloureusement dans toutes les cours de l'Europe. Mais le silence de l'empereur de Russie, son refus de répondre à la sommation que lui avaient adressée la France et l'Angleterre, constituèrent, à l'égard de ces deux cabinets, un affront d'une nature en quelque sorte plus éclatante et plus authentique. Ce procédé insultant aggrava les torts du czar et ajouta à l'irritation qu'avait excitée son injuste agression. Il mit les alliés dans la nécessité d'imposer à la Russie des conditions de paix plus dures et qui devaient être un obstacle à ses excessives prétentions. Ce silence fut considéré comme une réponse négative et donna ouverture aux hostilités.

Toutes les indécisions, toutes les incertitudes cessèrent le 28 mars; on entra enfin dans la période de guerre.

Ce jour-là, le ministre d'État se rendit au Sénat et au Corps législatif pour y faire une communication au nom de l'empereur.

1854. A deux heures et demie, M. le ministre fut introduit par les messagers d'État dans la salle du Corps législatif, et lut, au milieu du profond recueillement de l'Assemblée, la déclaration suivante :

« MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

« Le gouvernement de l'empereur et celui de Sa « Majesté Britannique avaient déclaré au cabinet de « Saint-Pétersbourg que si le démêlé avec la Sublime « Porte n'était pas replacé dans des termes purement « diplomatiques, de même que si l'évacuation des « principautés de Moldavie et de Valachie n'était pas « commencée immédiatement et effectuée à une date « fixe, ils se verraient forcés de considérer une ré- « ponse négative ou le silence comme une déclaration « de guerre.

« Le cabinet de Saint-Pétersbourg ayant décidé « qu'il ne répondrait pas à la communication précé- « dente, l'empereur me charge de vous faire connaître « cette résolution, qui constitue la Russie avec nous « dans un état de guerre dont la responsabilité ap- « partient tout entière à cette puissance. »

Les résolutions suivantes furent les premières mesures que nécessita cette communication aux chambres :

Déclaration.

« ART. 1er. Un délai de six semaines, à partir de « ce jour, est accordé aux navires de commerce russes « pour sortir des ports français,

« En conséquence, les navires de commerce russes, 1854.
« qui se trouvent actuellement dans nos ports, ou « ceux qui, étant sortis des ports russes antérieure- « ment à la déclaration de guerre, entreront dans les « ports français, pourront y séjourner et compléter « leur chargement jusqu'au 9 mai inclusivement.

« Art. 2. Ceux de ces navires qui viendraient à être « capturés par les croiseurs français, après leur sortie « des ports de l'empire, seront relâchés, s'ils éta- « blissent, par leurs papiers de bord, qu'ils se ren- « dent directement à leur port de destination, et qu'ils « n'ont pu encore y parvenir.

« *Le ministre des affaires étrangères*,
« Drouyn de Lhuys. »

Déclaration relative aux neutres, aux lettres de marque, etc.

« S. M. l'empereur des Français, ayant été forcée « de prendre les armes pour secourir un allié, désire « rendre la guerre aussi peu onéreuse que possible « aux puissances avec lesquelles elle demeure en paix.

« Afin de garantir le commerce des neutres de « toute entrave inutile, Sa Majesté consent pour le « présent à renoncer à une partie des droits qui lui « appartiennent comme puissance belligérante, en « vertu du droit des gens.

« Il est impossible à Sa Majesté de renoncer à l'exer- « cice de son droit de saisir les articles de contre- « bande de guerre, et d'empêcher les neutres de trans-

1854. « porter les dépêches de l'ennemi. Elle doit aussi « maintenir intact son droit, comme puissance belli-« gérante, d'empêcher les neutres de violer tout blo-« cus effectif qui serait mis, à l'aide d'une force suf-« fisante, devant les forts, les rades ou les côtes de « l'ennemi.

« Mais les vaisseaux de Sa Majesté ne saisiront pas « la propriété de l'ennemi chargée à bord d'un bâti-« ment neutre, à moins que cette propriété ne soit « contrebande de guerre.

« Sa Majesté ne compte pas revendiquer le droit « de confisquer la propriété des neutres trouvée à « bord des bâtiments ennemis.

« Sa Majesté déclare, en outre, que, mue par le « désir de diminuer autant que possible les maux de « la guerre, et d'en restreindre les opérations aux « forces régulièrement organisées de l'État, elle n'a « pas, pour le moment, l'intention de délivrer des « lettres de marque pour autoriser les armements en « course. »

Pour rassurer les armateurs des différents ports sur les risques que pourrait leur faire courir l'ouverture des hostilités, le ministre de la marine informa les chambres de commerce que des lettres de marque ne seraient pas délivrées par les États-Unis, et que le gouvernement fédéral avait déclaré formellement aux représentants de la France que des actes aussi contraires au droit des gens ne seraient pas tolérés sur le territoire de l'Union.

Les Anglais expédièrent la corvette à vapeur, *la Gorgone*, à l'amiral Napier, pour lui faire connaître la déclaration de guerre, et l'inviter à commencer les hostilités. 1854

Dans la nuit du 12 au 13 mars avait été signé, à Constantinople, par lord Stratford de Redcliffe, le général Baraguey d'Hilliers et Reschid-Pacha, un traité d'alliance entre la Porte, la France et l'Angleterre, et qui se composait de cinq articles.

Par le premier, la France et l'Angleterre s'engageaient à soutenir la Turquie par la force des armes, jusqu'à la conclusion d'une paix qui assurerait l'indépendance de l'empire ottoman et l'intégrité des droits du sultan. Les deux puissances protectrices s'obligeaient, en outre, à ne retirer de la crise actuelle et des négociations qui devaient la terminer, aucun avantage particulier.

Par l'article second, la Porte prenait, de son côté, l'engagement de ne faire la paix en aucun cas, sans avoir au préalable obtenu le consentement et sollicité la participation des deux puissances, comme aussi d'employer toutes ses ressources pour pousser la guerre avec vigueur.

Dans l'article troisième, les deux puissances promettaient d'évacuer, aussitôt après la conclusion de la paix, et sur la réquisition de la Porte, tous les points de l'empire que leurs troupes auraient pu occuper pendant la guerre.

Par l'article quatrième, les contractants réglaient

1854. l'indépendance des mouvements des armées alliées, l'obligation des autorités turques de faire droit à leurs réquisitions, le respect à la propriété et la manière dont serait discuté et convenu le plan de campagne.

Enfin, l'article cinquième et dernier fixait la date et le mode d'échange des ratifications.

A ce traité étaient attachés, comme parties intégrantes, plusieurs protocoles qui traduisaient en articles de loi ou de règlement les points essentiels de la convention. L'un avait rapport à l'institution de tribunaux mixtes dans tout l'empire; il ne comprenait pas moins de dix-huit pages, et il était appelé à remplacer les capitulations. Un second était relatif à une avance de 20 millions de francs à faire de compte à demi par la France et par l'Angleterre. Un troisième avait rapport à la régularisation des impôts, à la suppression du haratch ou impôt de capitation considéré depuis longtemps par le gouvernement turc, comme le rachat du service militaire, et qui entraînait par son abolition l'entrée des chrétiens dans l'armée.

L'Europe chrétienne accepta ce traité avec une satisfaction bien légitime, mais les musulmans fanatiques, et il y en a beaucoup parmi les sujets du sultan, témoignèrent quelque mécontentement des concessions qui avaient été faites aux chrétiens par la Porte.

CHAPITRE LXXI.

Moyens de résistance de la Russie. — Les Russes franchissent le Danube.

L'empereur de Russie ne restait pas inactif. Il connaissait l'énergie et les ressources des puissances formidables qui entraient en lutte avec lui. Aussi prit-il toutes ses mesures pour parer les coups qu'on se disposait à lui porter. Son premier soin fut pour la défense de Cronstadt et le salut de sa flotte de la Baltique. Il opposa à ses adversaires, pour première résistance, la flotte dite des sèches, qu'il fit abriter derrière des écueils, et qui, par des feux bien nourris, devait faire du mal à plus d'un vaisseau ennemi. Il arma d'une puissante et nombreuse artillerie, Asel, Revel et Sweaborg, qui sont les avant-gardes de Cronstadt, et qu'il fallait détruire ou enlever avant d'arriver à cette formidable forteresse, derrière laquelle se trouvait la plus grande partie de la flotte russe. L'île fut reliée à la terre ferme par une digue formant une longue et sûre batterie de canons du plus fort calibre et de la plus grande portée, et dont le nombre s'élevait à plus de 800. Les batteries du rivage qui protégeaient l'entrée du port furent considérablement renforcées. Telles étaient les redoutes, protégées encore par des bas-fonds et d'innombrables écueils, qui devaient être prises avant qu'on pût attaquer le port lui-même, où se trouvaient les vaisseaux qui présentaient une dernière ligne de canons. 1854.

1854. Nous avons fait connaître les ordres donnés de Saint-Pétersbourg au général Gortschakoff de masser ses troupes sur les bords du Danube, pour franchir ce fleuve dès que la guerre aurait éclaté entre les puissances occidentales et la Russie. Le cabinet russe avait regardé comme une véritable déclaration d'hostilités la sommation qui lui avait été faite au nom de la France et de l'Angleterre, et, en conséquence, l'ordre fut expédié de passer le Danube et de pénétrer en Turquie.

Ce fut le 22 mars, à la pointe du jour, que les Russes commencèrent à franchir le fleuve. Ce passage dura toute la journée, et fut exécuté sur trois points à la fois, au moyen de quatre ponts établis sur des bateaux amarrés les uns aux autres. Les colonnes russes partirent simultanément, de Braïla en Valachie, de Galatz en Moldavie, et d'Ismaïl en Bessarabie. Cette opération fut conduite par le général Lüders, commandant le cinquième corps, sous la direction du général en chef, prince Gortschakoff, et du général Schilders, chef d'état-major. Outre deux divisions de son corps d'armée, il avait avec lui la division Ourtschakoff, qui appartenait au troisième corps commandé par le général d'Osten-Sacken.

A quatre heures du matin, les batteries russes établies au-dessous de Braïla, dans les îles du Danube, ouvrirent un feu violent contre les retranchements turcs, au-dessus et au-dessous de Matschin, et la canonnade dura toute la journée. Le 23, à sept heures

du matin, les Russes recommencèrent le feu; mais les Turcs ne ripostèrent pas très-vigoureusement. Alors six bataillons russes, avec quatre pièces de canon, passèrent le fleuve sur quatre grands bateaux, sous la protection de la flottille du Danube, pour prendre terre au-dessous de Matschin, où ils se mirent en position, tandis que le corps du génie était occupé à jeter un pont sur le Danube. Les Turcs dirigèrent leur feu, qui dura jusqu'à la nuit, principalement contre le vapeur *le Pruth,* contre le pont en construction et contre les bateaux qu'on y employait, mais sans grand résultat. Dans la nuit, ils évacuèrent leurs retranchements, où ils laissèrent vingt morts. Les Russes avaient aussi une perte de vingt morts et trente blessés. Parmi ces derniers se trouva le général du génie Dubrowski, qui perdit une jambe. 1854.

Pendant que s'exécutait ce mouvement, le général Lüders passait avec six bataillons près de Galatz, et le général Ourtschakoff avec treize bataillons à Ismaïl, tous deux sur des bateaux.

Le général Lüders n'éprouva point de résistance et il s'avança à deux heures de marche dans l'intérieur du pays.

Le pont près de Galatz étant achevé, vingt-six bataillons y passèrent avec de la cavalerie et de l'artillerie. Sur ce point le général Ourtschakoff eut à vaincre une résistance opiniâtre, ayant à traverser le fleuve vis-à-vis de Toultscha, dans sa plus grande

1854. largeur, sous un feu très-vif. Les redoutes élevées par les Turcs sur la rive droite furent enlevées d'assaut; les Russes s'emparèrent de onze canons et firent cent cinquante prisonniers. Les Turcs essuyèrent d'assez grandes pertes en morts et en blessés. Du côté des Russes il y eut de leur aveu trois cents morts et blessés. Après avoir repoussé les Turcs, les Russes établirent sans difficulté trois ponts, près de Braïla, de Galatz et de Toultscha.

La colonne partie de Braïla investit aussitôt Matschin. La division du général Ourtschakoff, venant d'Ismaïl, occupa la petite ville de Toultscha, mais non le fort, qui ne voulut pas se rendre. Enfin le général Aurep, venant de Galatz, prit devant Isaatcha une position intermédiaire. Par cette manœuvre, les Russes opérèrent simultanément le blocus des trois forteresses turques du bas Danube. Les troupes ottomanes se trouvant en trop petit nombre, sur cette ligne, pour opposer une plus grande résistance à des forces très-supérieures, se replièrent sur Bubodagh, petit fort situé à dix lieues au sud, dans une contrée montueuse, près du lac Bussina. Les forces russes qui passèrent sur la rive droite comprenaient quarante et un bataillons d'infanterie, trois régiments de cavalerie, un de cosaques et cent quarante canons. L'effectif du corps d'armée turc stationné entre Toultscha et Matschin était évalué seulement à 30,000 hommes, avec soixante canons. Cependant, malgré leur infériorité numérique, ils soutinrent longtemps

l'effort des Russes à Turtukaï et leur firent essuyer de grandes pertes. 1854

Le 24 mars, le général Lüders commença le siége de Matschin, place bien fortifiée, et dont la garnison venait d'être augmentée de 4,000 hommes.

Omer-Pacha adressa à la Porte, sur le passage du Danube par les Russes, un rapport dont nous extrayons le passage suivant :

« Les Russes, appuyés par les forces considérables « qu'ils ont sur le fleuve, et disposant d'un grand nom« bre de bateaux, sont venus avec des troupes nom« breuses sur trois points à la fois : Pot-Bachi, qui « est plus bas que Matschin, Tchatal-Bournon, au« dessus de Toultscha, et un autre point au-dessous « de cette ville. Nos troupes ont combattu et déployé « un courage extraordinaire, si bien qu'un régiment « russe, qui a le premier attaqué la batterie de « Tchatal, a été complétement détruit et qu'il n'en est « pas resté un seul homme. Deux bataillons envoyés « ensuite ont eu à peu près le même sort; mais la « batterie, attaquée bientôt après par quinze batail« lons à la fois, a été prise.

« Les troupes russes dirigées sur Pot-Bachi ont « été repoussées trois fois à la baïonnette et ont perdu « plus de 1,000 hommes. Six pièces de canon, ame« nées par eux de ce côté-ci du fleuve, n'ont pu être « prises par les nôtres et sont restées sur place jus« qu'au soir, étant inabordables à cause du feu croisé « des batteries de l'artillerie de l'ennemi et de ses

1854. « chaloupes canonnières. Nos batteries, foudroyées « par de grosses pièces d'artillerie, ayant été mises « dans un état qui ne permettait plus à nos soldats « d'y rester, le feu a cessé des deux côtés, après un « combat qui a duré plus de quarante-huit heures « sans discontinuer, c'est-à-dire, après que nos troupes « avaient supporté, pendant deux jours et deux nuits, « non-seulement le feu des chaloupes canonnières de « l'ennemi, mais celui de vingt-cinq pièces d'artil- « lerie et de deux mortiers placés dans l'île et dans les « batteries qui sont sur le bord du fleuve. Quelques « heures après et pendant la nuit nos troupes se sont « retirées avec leur artillerie. »

Tandis que les Russes marchaient en avant sur le Danube et s'emparaient des places turques, ils abandonnaient au contraire tous les forts qu'ils avaient construits à si grand'peine et à si grands frais sur la côte orientale de la mer Noire. Ils ne voulurent pas laisser tomber ces trophées au pouvoir des escadres alliées, et en les évacuant ils se massèrent sur Tifflis et sur Anapa.

CHAPITRE LXXII.

L'occupation du bas Danube par les Russes éveille l'attention à Vienne et à Berlin. — Alliance offensive et défensive entre l'Autriche et la Prusse. — Article additionnel très-important.

Avril. Mais la marche en avant de la Russie sur le Danube, le passage de ce fleuve, l'occupation d'une partie du territoire ottoman, et la rencontre qui au-

rait bientôt lieu entre les armées russes et celles des armées alliées, ne pouvaient laisser l'Autriche et la Prusse témoins impassibles des éventualités qui se préparaient. Déjà les complications survenues en Orient avaient été discutées au sein de la Diète. Le développement de tant de forces militaires dans les provinces danubiennes était incompatible avec les intérêts les plus graves et les plus immédiats de l'Autriche, ainsi qu'à ceux de l'Allemagne. Il était du devoir général de l'Allemagne de garantir la liberté de commerce du bas Danube et de s'opposer à toute restriction de ses communications par eau avec l'Orient. L'industrie et le commerce de l'Allemagne s'ouvrent dans ces contrées un champ vaste et fécond. C'était donc une exigence de sa politique, une condition du développement de sa richesse nationale, d'empêcher une occupation prolongée des deux rives du Danube par les forces de la Russie. 1854.

Les cabinets de Vienne et de Berlin reconnurent la nécessité de parer aux dangers enfantés par les graves circonstances du moment. Aussi le 20 avril fut conclu, à Berlin, entre l'Autriche et la Prusse, un traité d'alliance offensive et défensive. Son but fut d'arrêter la Russie et de la contraindre à évacuer les provinces danubiennes. Il fut en même temps une garantie pour l'intégrité des États allemands. Nous ne reproduisons pas le texte de ce traité, mais seulement l'article additionnel très-important qui y fut annexé.

1854. *Article additionnel au traité d'alliance offensive et défensive conclu entre l'Autriche et la Prusse.*

« Conformément à l'article 2 de la convention con- « clue aujourd'hui, entre S. M. le roi de Prusse et « S. M. l'empereur d'Autriche, et en vertu duquel une « entente plus explicite devait avoir lieu sur l'éven- « tualité de l'action de l'une des parties contractantes, « pour la défense des territoires de l'autre, Leurs « Majestés n'ont pas pu se dissimuler qu'une occu- « pation prolongée des territoires du sultan sur le « bas Danube par les troupes russes mettrait en « danger les intérêts politiques, moraux et matériels « de toute la confédération germanique, ainsi que « ceux de leurs États, et cela d'autant plus à mesure « que la Russie étendra ses opérations militaires « contre la Turquie. Les cours d'Autriche et de Prusse « s'unirent dans le désir d'éviter, autant que possi- « ble, toute participation à la guerre qui a éclaté « entre la Russie d'un côté, et la France, l'Angleterre « et la Turquie de l'autre, et en même temps d'aider « au rétablissement de la paix générale. Les deux « cours regardent surtout comme un puissant élé- « ment de pacification les explications données ré- « cemment par le cabinet de Saint-Pétersbourg à « Berlin, dans lesquelles la Russie paraît considérer « la cause primitive de l'occupation des Principautés « comme écartée par les concessions récemment faites « et dans beaucoup de points accomplies en faveur

« des chrétiens sujets de la Porte, et les deux cours 1854.
« déploreraient profondément que ces éléments de
« pacification ne reçussent pas de réalisation ultérieure. Elles espèrent donc que les réponses qu'on
« attend de Saint-Pétersbourg aux propositions de
« Berlin, faites le 8 de ce mois (avril), offriront les
« garanties nécessaires d'une prompte sortie des
« troupes russes du territoire turc. Dans le cas où ces
« espérances seraient déçues, les plénipotentiaires
« susnommés (*suivent les noms comme dans le Traité*)
« sont convenus de l'engagement spécial désigné par
« l'article 2 du traité.

« Article unique. L'Autriche adressera, de son
« côté, à la cour impériale de Russie des ouvertures
« ayant pour but d'obtenir de S. M. l'empereur de
« Russie qu'il veuille bien donner les ordres nécessaires pour suspendre tout mouvement en avant de
« son armée sur le territoire ottoman et aussi pour
« obtenir de Sa Majesté des garanties complètes pour
« la prochaine évacuation des principautés danubiennes. De son côté, le gouvernement prussien
« appuiera avec énergie ces propositions.

« Si, contrairement à toutes les espérances, les
« réponses de la cour de Russie étaient de nature à
« ne point donner une sécurité complète au sujet des
« deux points ci-dessus mentionnés, alors, dans le
« but d'arriver à ce résultat, l'une des parties contractantes adoptera des mesures en vertu des stipulations de l'article 2 du traité conclu aujourd'hui,

1854. « qui porte que toute attaque contre le territoire de « l'une ou de l'autre des deux parties contractantes « devra être repoussée par l'autre, à l'aide de tous « les moyens militaires qui sont à sa disposition.

« Toutefois une action offensive des deux parties « contractantes ne sera déterminée que par l'incor- « poration des Principautés ou par une attaque ou « passage de la ligne des Balkans par la Russie.

« Berlin, le 20 avril 1854.

« *Signé :* BARON DE MANTEUFFEL,
« BARON DE HESS, etc. »

CHAPITRE LXXIII.

La Russie s'arrête au pied des Balkans. — Résistance héroïque de Silistrie. — Paskewitsch blessé. Levée du siége. — Les Russes repassent le Danube. Ils évacuent les Principautés.

Ce traité d'alliance offensive et défensive, conclu entre l'Autriche et la Prusse, mais surtout l'article additionnel de ce traité, fit prendre à la Russie la résolution d'arrêter la marche de ses troupes au pied des Balkans. Elle venait d'ailleurs de voir briser tous ses efforts devant la place forte de Silistrie, qu'elle n'avait pu emporter cette fois comme en 1829. Les Turcs déployèrent, pendant le siége mémorable de cette forteresse, une bravoure qui donna à leur résistance le caractère du désespoir. Ils avaient juré de repousser les Russes ou de s'ensevelir sous les

ruines des remparts que le sultan les avait chargés 1854
de défendre. Ils eurent d'ailleurs le concours efficace de quelques officiers français et anglais pour diriger les travaux de défense de la place.

Le maréchal Paskewitsch, généralissime de l'armée russe, fut blessé aux approches de la place et obligé d'abandonner le commandement de l'armée confiée à sa vieille expérience. Silistrie vit pâlir cette récente étoile du Nord, car la retraite des Russes ne s'opéra qu'après plusieurs assauts sans résultats avantageux et après des combats sanglants et opiniâtres dans lesquels les Osmanlis restèrent vainqueurs, puisque les Russes ne purent les déloger de Silistrie et qu'ils se virent contraints de lever le siége.

Le maréchal Paskewitsch n'avait pas recherché ce commandement. Il avait fait acte de dévouement, en se soumettant aux ordres de son souverain, malgré son grand âge et ses infirmités. Il prévoyait, dit-on, tous les malheurs de cette guerre. L'histoire doit lui tenir compte de sa généreuse abnégation, car ce revers prévu devait être plus pénible à ce noble guerrier au souvenir de sa brillante et glorieuse carrière.

Les Russes repassèrent le Danube en bon ordre. La marche en avant des colonnes françaises et anglaises, qui s'avançaient par Andrinople et par Varna au secours des Turcs, contribua puissamment aussi à les forcer de se replier sur les provinces moldo-valaques. Mais ils ne s'arrêtèrent pas là, et les Principautés furent, bientôt après, évacuées elles-mêmes.

1854 La Russie ne put donc pas faire croire que cette retraite fut motivée uniquement sur les concessions récemment faites en faveur des chrétiens, sujets de la Porte, car la cause primitive de l'occupation était, non dans le refus de concessions par le sultan à ses sujets chrétiens, mais bien dans les prétentions à un protectorat de la Russie sur ses coreligionnaires habitant la Turquie. C'était là ce qui avait provoqué la guerre que la France et l'Angleterre venaient de déclarer à l'autocrate, et puisque ce dernier persistait à exiger ce protectorat, les puissances occidentales alliées de la Turquie devaient, à leur tour, marcher vers les frontières de la Russie et faire invasion sur son territoire.

N'y avait-il pas d'ailleurs, à Sébastopol, une flotte considérable, *destinée à périr*, d'après le système anglais? Telle devait être l'issue fatale de cette guerre d'Orient, où la France allait acquérir beaucoup de gloire, au prix des plus grands sacrifices d'hommes et d'argent, et l'Angleterre, fidèle à sa politique absorbante, recueillir le prix essentiel de sa coopération, par l'anéantissement de la marine russe dans la mer Noire. La France avait alors le malheur, rendu nécessaire par la faute du czar, de prêter le concours de ses forces navales à cette œuvre de déplorable destruction. Espérons que désormais la sagesse de son gouvernement lui imposera, comme système constant, de se déclarer la protectrice des marines secondaires, et que, pour grandir son influence sur

toutes les mers, elle s'attachera beaucoup plus à l'avenir à un large et puissant développement de sa marine. 1854.

Disons quelle fut dans cette guerre notre situation navale.

CHAPITRE LXXIV.

Déploiement d'une vaste force navale en France. — Trois escadres. Les flottes ajoutent une force immense aux armées de terre.

La France faisait en ce moment le déploiement d'une vaste force navale. L'escadre de la Baltique, sous le commandement de M. le vice-amiral Parseval Deschênes, quitta la rade de Brest au mois d'avril, et mit à la voile pour se rendre dans le golfe de Finlande.

Cette escadre embarqua un corps expéditionnaire de troupes d'infanterie et d'artillerie de marine.

Elle avait pour mission d'aller détruire les fortifications de Bomarsund, et se composait des bâtiments suivants :

Escadre de la Baltique.

Bâtiments.	Espèces.	Canons.	Chevaux.
Le Tage	vaisseau de 2e rang . .	100	»
L'Austerlitz	mixte de 2e rang. . . .	100	540
L'Hercule	*idem* de 2e rang . . .	100	»
Le Jemmapes	*idem* de 2e rang. . . .	100	»
Le Breslaw	*idem* de 3e rang. . . .	90	»
A reporter . . .	5	490	540

1854.

Bâtiments.	Espèces.	Canons.	Chevaux.
	Report . . 5	490	540
Le Duguesclin. . . .	mixte de 3e rang. . . .	90	»
L'Inflexible	*idem* de 3e rang. . . .	90	»
Le Duperré	*idem* de 4e rang. . . .	80	»
Le Trident.	*idem* de 4e rang. . . .	80	»
La Sémillante	frégate de 1er rang. . .	60	»
L'Andromaque.	*idem* de 1er rang. . .	60	»
La Vengeance	*idem* de 1er rang. . .	60	»
La Poursuivante. . . .	*idem* de 2e rang . . .	50	»
La Virginie	*idem* de 2e rang . . .	50	»
La Zénobie.	*idem* de 2e rang . . .	50	»
La Psyché	*idem* de 3e rang . . .	40	»
Le Darien	frégate à vapeur. . . .	14	450
Le Phégéton.	corvette à vapeur . . .	10	400
Le Souffleur.	*idem*	6	220
Le Milan.	aviso à vapeur.	4	200
Le Lucifer.	*idem*	6	200
L'Aigle.	*idem*	6	200
Le Doin	*idem*	4	120
TOTAL . . .	23	1,250	2,330

Quelle désolante disproportion, si on compare cette flotte de la Baltique avec la flotte anglaise sur cette mer qui comptait une force de 16,000 chevaux, 22,000 matelots et 2,250 canons!!!

Escadre de la mer Noire.

Les forces navales de la France, dans la mer Noire, sous le commandement du vice-amiral Hamelin, comprenaient :

1854.

Bâtiments.	Espèces.	Canons.	Chevaux.
Le Friedland.	vaisseau de 1er rang. .	120	»
Le Valmy	*idem* de 1er rang. .	120	»
La Ville de Paris . . .	*idem* de 1er rang. .	120	»
Le Henri IV	*idem* de 2e rang . .	100	»
Le Bayard	*idem* de 3e rang . .	90	»
Le Charlemagne. . . .	mixte.	90	450
L'Iéna	*idem* de 3e rang. . . .	90	»
Le Jupiter	*idem* de 3e rang. . . .	90	»
Le Marengo	*idem* de 4e rang. . . .	80	»
Le Gomer	frégate à vapeur. . . .	16	450
Le Mogador	*idem*	8	650
Le Descartes.	*idem*	20	540
Le Vauban.	*idem*	20	540
Le Cacique	*idem*	14	450
Le Magellan	*idem*	14	450
Le Sané	*idem*	14	450
Le Caton.	corvette à vapeur . . .	4	200
Le Prométhée	*idem*	4	200
La Salamandre.	*idem*	4	120
La Sérieuse	corvette à gaillards . .	30	»
Le Mercure	brick de 1re classe. . .	20	»
L'Olivier.	*idem* de 1re classe. . .	20	»
Le Beaumanoir	*idem* de 1re classe. . .	20	»
Le Cerf	brick aviso.	10	»
Le Héron	aviso à vapeur.	2	200
La Mouette	*idem*	2	200
TOTAL . . .	26	1,122	4,900

L'escadre de l'amiral Bruat, destinée à agir dans la mer Noire, dans les eaux de Gallipoli et dans l'archipel du Levant, se composait des bâtiments ci-après :

1854.

Deuxième escadre de l'Océan.

Bâtiments.	Espèces.	Canons.	Chevaux.
Le Montebello	vaisseau de 1er rang	120	»
Le Napoléon	*idem* à vapeur	92	960
Le Suffren	*idem* de 3e rang	90	»
Le Jean-Bart	mixte de 3e rang	90	450
La Ville de Marseille	*idem* de 4e rang	80	»
L'Alger	*idem* de 4e rang	80	»
La Pomone	frégate mixte de 3e rang	40	220
Le Cafarelli	frégate à vapeur	14	450
Le Rolland	corvette à vapeur	8	400
Le Primauguet	*idem*	8	400
TOTAL	10	622	2,880

Indépendamment de ces trois escadres et de toutes les frégates ou corvettes à vapeur réunies dans la Méditerranée pour le transport de l'armée d'Orient, toutes les stations navales avaient reçu des renforts importants dans l'archipel des Antilles, dans l'océan Pacifique, dans les mers de l'Indo-Chine et dans tous les parages où s'exerce l'industrie de la pêche maritime.

La marine française possédait dans ce moment, sur toutes les mers, 56,000 marins embarqués.

De son côté, l'Angleterre réunissait des forces maritimes bien supérieures et avait d'innombrables réserves.

Ces flottes ajoutaient une force immense, incalculable aux ressources déjà si grandes des puissances alliées, qui les rendaient maîtresses absolues de la

mer Noire, de la Baltique et autres. Elles leur donnaient la facilité de transporter simultanément sur le point qu'on voulait attaquer les troupes et les moyens nécessaires pour assurer le succès de l'opération projetée. Elles assuraient aussi le service des munitions et des subsistances. La Russie, par l'immense étendue de ses côtes, ne pouvait présenter à ses adversaires que des corps isolés, que les grandes distances et les difficultés des routes empêchaient de ravitailler, et qui se trouvaient ainsi à la merci des assaillants. Il était dès lors facile de prévoir l'issue de la guerre. La mer était pour la France et l'Angleterre un trop puissant auxiliaire. 1854.

Ici s'arrête notre travail. Il contient l'exposé exact des causes de cette guerre et l'enchaînement des faits d'où elle devait sortir. Le choc des armées va éclater. Nous avons laissé aux hommes spéciaux la belle mission de raconter cette magnifique épopée. Notre tâche était plus modeste; mais quelle opiniâtre patience il nous a fallu pour coordonner tous ces détails et en faire un tout régulier, compacte, et facile à suivre dans une complication de faits et de situations si inextricables!

Saluons, avant de clore ce récit, avec enthousiasme les hauts faits militaires qui s'accomplirent à l'Alma, à Inkerman, à Tractir, à Bomarsund et à Malakoff, lieux immortels, où, dans une auréole de gloire, sont inscrits tant de nobles preux, qui ont porté si haut la renommée de vaillance des soldats français.

1854. Gloire donc à ces généreux enfants de la France! Oui, gloire à ces illustres guerriers qui préludaient avec tant d'éclat aux victoires à jamais célèbres de Magenta et de Solférino!! et à celles qui les attendent sur les bords du Niémen!

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES.

Communications relatives à la Turquie, faites au gouvernement de la reine d'Angleterre par l'empereur de Russie.

(Janvier-avril 1852.)

N° 1. — *Sir G. H. Seymour à lord John Russel.*

(Reçu le 23 janvier. — Secret et confidentiel.)

Saint-Pétersbourg, le 11 janvier 1852.

MILORD,

Le 9 de ce mois au soir, j'ai eu l'honneur de voir l'empereur de Russie au palais de la grande-duchesse Hélène, qui, à ce qu'il paraît, avait demandé la permission d'inviter lady Seymour et moi pour voir la famille impériale.

L'empereur est venu à moi, et, de la manière la plus gracieuse, m'a dit qu'il avait appris avec grand plaisir que le gouvernement de Sa Majesté venait définitivement d'être constitué, et a ajouté qu'il croyait que ce ministère aurait une longue durée.

Sa Majesté Impériale a voulu tout particulièrement que je portasse cette assurance au comte Aberdeen, qu'il connaissait depuis environ quarante ans, et pour qui il avait autant d'égards que d'estime. Sa Majesté Impériale a voulu que je la rappelasse au souvenir de Sa Seigneurie.

« Vous connaissez mes sentiments pour l'Angleterre, me dit l'empereur, ce que je vous ai dit je vous le répète; c'était tou-

jours mon intention que les deux pays fussent dans les termes d'une amitié intime (*close amity*), et je suis sûr qu'ils continueront à être dans les mêmes sentiments. Vous êtes ici depuis quelque temps, et, comme vous avez vu, il n'y a eu que fort peu de points sur lesquels nous n'ayons pas été d'accord ; nos intérêts, au fait, sont dans presque toutes les questions les mêmes. »

J'ai fait observer à l'empereur que réellement je ne m'étais pas aperçu, depuis mon séjour à Saint-Pétersbourg, qu'il y eût entre nous des divergences d'opinion, excepté en ce qui touchait au chiffre dynastique de Napoléon III, point au sujet duquel chaque gouvernement avait sa manière de voir, mais qui, après tout, n'était pas essentiel.

« Ce chiffre III, a répondu l'empereur, demanderait de longues explications, je n'en parlerai donc pas pour le moment ; je serais cependant bien aise que vous entendissiez ce que j'ai à dire là-dessus, je vous prierai donc de me venir voir un matin, lorsque je serai un peu plus libre. »

Naturellement, j'ai prié l'empereur d'être assez bon pour me donner ses ordres à ce sujet.

L'empereur, en attendant, a continué ainsi : « Je répète qu'il est essentiel que les deux gouvernements, c'est-à-dire le gouvernement anglais et moi, et moi et le gouvernement anglais, soyons dans les meilleurs termes, et jamais la nécessité n'en a été aussi grande que dans ce moment. Je vous prie de transmettre ces paroles à lord John Russel. Lorsque nous sommes d'accord, je suis tout à fait sans inquiétude quant à l'occident de l'Europe ; ce que d'autres pensent au fond est de peu d'importance. Quant à la Turquie, c'est une autre question ; ce pays est dans un état critique et peut nous donner beaucoup d'embarras. Mais je vais vous quitter. » Et, en disant cela, l'empereur s'en allait en me serrant très-gracieusement la main.

J'ai aussitôt réfléchi que la conversation était incomplète et pourrait ne jamais être reprise. Aussi, pendant que l'empereur me tenait encore la main : « Sire, ai-je dit, avec votre gracieuse

permission, je voudrais prendre la liberté de dire un mot.» — «Certainement, répondit l'empereur; qu'est-ce? j'écoute.»

«Sire, ai-je repris, Votre Majesté a été assez bonne pour m'assurer de la conformité de ses vues avec celles de mon gouvernement, ce qui, assurément, m'a causé le plus grand plaisir et sera reçu avec une satisfaction générale en Angleterre; mais je serais excessivement heureux si Votre Majesté voulait ajouter quelques mots propres à calmer les inquiétudes relatives aux affaires de la Turquie, inquiétudes que les événements passés ont éveillées à un si haut degré chez le gouvernement de Sa Majesté Britannique; peut-être Votre Majesté daignera-t-elle me charger de quelques assurances de plus à cet égard.»

Les paroles et le geste de l'empereur, quoique toujours très-gracieux, témoignaient qu'il n'avait aucune intention de me parler des démonstrations qu'il est sur le point de faire dans le sud de l'empire. Il a dit cependant, d'abord avec quelque hésitation, mais, à mesure qu'il continuait, avec un ton de plus en plus affirmatif: «Les affaires de Turquie sont dans un état de grande désorganisation; le pays menace ruine: la chute sera un grand malheur, et il est important que l'Angleterre et la Russie en viennent à une entente parfaite et qu'aucune des deux puissances ne fasse aucun pas décisif à l'insu de l'autre.»

J'ai fait observer en quelques mots combien j'étais heureux d'entendre ce langage de la bouche de Sa Majesté Impériale; que c'était certainement la manière dont les questions relatives à la Turquie devaient être traitées.

«Tenez, a ajouté l'empereur, comme s'il continuait ses observations, tenez, nous avons sur les bras un homme malade, un homme gravement malade; ce serait, je vous le dis franchement, un grand malheur, si, un de ces jours, il devait nous échapper, surtout avant que toutes les dispositions fussent prises. Mais, enfin, ce n'est point le moment de vous parler de cela.»

Il était évident pour moi que l'empereur ne voulait pas prolonger la conversation. J'ai donc dit : « Votre Majesté est si gracieuse, qu'elle me permettra de lui faire encore une observation : Votre Majesté dit que l'homme est malade ; c'est bien vrai ; mais Votre Majesté daignera m'excuser, si je lui fais observer que c'est à l'homme généreux et fort de ménager l'homme malade et faible. »

L'empereur m'a quitté alors d'une manière qui m'a fait penser qu'au moins je ne l'avais pas offensé, et il m'a de nouveau parlé de l'intention qu'il avait de m'envoyer chercher un jour.

Donnera-t-il suite à cette intention? Voilà ce qui n'est pas aussi sûr pour moi. Il est peut-être bon que je dise à Votre Seigneurie que je me propose de donner connaissance au comte de Nesselrode de ma conversation avec l'empereur.

Je suis convaincu que le chancelier est invariablement favorable aux mesures de modération, et, autant qu'il est en son pouvoir, aux vues anglaises. Son désir d'agir de concert avec le gouvernement de Sa Majesté ne peut donc qu'être fortifié lorsqu'il sera informé des déclarations amicales que l'empereur m'a faites à ce sujet.

En relisant ma dépêche, je suis convaincu que la conversation, quoique présentée en abrégé, a été fidèlement rendue par moi ; le seul point de quelque importance dont je n'aie pas parlé est que l'empereur m'avait dit que les dernières nouvelles de Constantinople étaient plus satisfaisantes, les Turcs paraissant être plus raisonnables, bien qu'on ne voie pas comment ils le sont devenus.

Je ferai seulement observer que nous avons tout intérêt à ce qu'il soit bien entendu qu'aucune décision dans les affaires de la Turquie ne sera prise sans un concert avec le gouvernement de la reine, par un souverain qui dispose de quelques 100,000 baïonnettes.

Agira-t-on conformément à cet accord? Voilà ce qu'on peut

révoquer en doute, d'autant plus que les assurances de l'empereur sont un peu en contradiction avec les mesures sur lesquelles il a été de mon devoir d'appeler l'attention de Votre Seigneurie.

Néanmoins les paroles de l'empereur me paraissent avoir une valeur considérable, et certainement elles m'offrent dans ce moment un avantage dont je ne manquerai pas de profiter.

Votre Seigneurie me pardonnera si je lui fais observer qu'en réfléchissant avec attention sur ma conversation avec l'empereur, il me semble que cette ouverture et d'autres de la même nature qui pourraient encore être faites, tendent à poser un dilemme par lequel il est fort à désirer que le gouvernement de Sa Majesté ne se laisse pas lier. Ce dilemme me paraît être celui-ci : Si le gouvernement de Sa Majesté Britannique ne s'entend pas avec la Russie relativement à ce qui doit avoir lieu dans l'hypothèse de la dissolution de la Turquie, il aura d'autant moins sujet de se plaindre, au cas où les suites seraient désagréables à l'Angleterre. Si, au contraire, le gouvernement de Sa Majesté entrait dans l'examen de ces éventualités, il serait jusqu'à un certain degré partie consentante à une catastrophe qu'il lui importe tant d'éloigner aussi longtemps que possible.

Ceci peut sans doute se résumer en ces mots : l'Angleterre doit désirer un accord intime avec la Russie dans le but d'empêcher la chute de l'empire ottoman, tandis que la Russie serait bien aise que cet accord fût appliqué à des événements dont la chute de la Turquie serait la conséquence.

J'ai l'honneur....

P. S. Depuis que la dépêche ci-dessus a été écrite, le ministre d'Autriche m'a dit que l'empereur lui avait parlé de la conversation qu'il avait eue avec moi. « J'ai dit à sir Hamilton Seymour, lui a dit l'empereur, que le nouveau ministère me paraissait fort, et que je souhaitais beaucoup qu'il durât, quoi-

que, à vrai dire, en ce qui concerne l'Angleterre, je sache que c'est avec le pays qu'il faut que nous soyons amis. Nous ne devons pas pencher pour tel ou tel parti. »

G. HAMILTON SEYMOUR.

N° 2. — *Sir G. H. Seymour à lord John Russel.*

(Reçu le 6 février. — Secret et confidentiel.)

Saint-Pétersbourg, le 23 janvier 1853.

MILORD,

Le 14 de ce mois, conformément à une invitation reçue du chancelier, je suis allé chez l'empereur et j'ai eu l'honneur d'avoir avec Sa Majesté Impériale la conversation très-intéressante dont il est de mon devoir de donner à Votre Seigneurie un compte rendu qui, quoique imparfait, n'est pas en tous cas inexact.

J'ai trouvé l'empereur seul; il m'a reçu avec une grande bienveillance en me disant que j'avais témoigné le désir de lui parler des affaires d'Orient; que, de son côté, il était également disposé à en parler; mais qu'il serait obligé de remonter à une époque éloignée.

« Vous savez, me dit l'empereur, les rêves et les plans dans lesquels l'impératrice Catherine se complaisait; ils ont été transmis jusqu'à nos jours; mais, quant à moi, quoique héritier de ses immenses possessions territoriales, je n'ai pas hérité de ces visions, ou de ces intentions, si vous voulez. Au contraire, mon empire est si vaste, placé sous tous les rapports si heureusement, que ce serait déraisonnable de ma part de désirer plus de territoire ou plus de pouvoir que je n'en possède; au contraire, je suis le premier à vous dire que notre grand, peut-être notre seul danger, naîtrait d'une extension nouvelle donnée à un empire déjà trop grand.

« Tout près de nous est la Turquie, et dans notre situation actuelle on ne saurait désirer rien de mieux pour nos intérêts; les temps ne sont plus où nous avions à craindre quelque chose du fanatisme ou des entreprises guerrières des Turcs, et cependant ce pays est encore assez fort ou a été jusqu'ici assez fort pour maintenir son indépendance et se faire respecter par d'autres États.

« Eh bien! dans cet empire, il y a plusieurs millions de chrétiens sur les intérêts desquels je suis appelé à veiller, pendant que, d'un autre côté, le droit de le faire m'est garanti par des traités. Je puis dire en toute vérité que je fais un usage modéré de mon droit, et j'avouerai franchement que c'est un droit accompagné quelquefois de devoirs bien gênants; mais je ne peux pas me soustraire à l'accomplissement d'un devoir positif. Notre religion, telle qu'elle est établie dans ce pays, nous est venue d'Orient, et il y a des sentiments et des obligations qu'on ne saurait perdre de vue.

« Maintenant, la Turquie, placée dans une situation telle que je l'ai dit, est tombée graduellement à un état de décrépitude tel que, comme je vous l'ai dit l'autre jour, si désireux que nous soyons de prolonger l'existence du malade (et je vous prie de croire que je désire autant que vous qu'il continue à vivre), il peut subitement mourir et nous rester sur les bras; nous ne pouvons pas ressusciter ce qui est mort; si l'empire turc tombe, il tombera pour ne plus se relever; je vous demande alors s'il ne vaut pas mieux être préparé à une telle éventualité que de s'exposer au chaos, à la confusion et à la certitude d'une guerre européenne : or, tout cela devra accompagner la catastrophe, si elle a lieu inopinément et avant qu'on ait tracé quelque plan ultérieur. Voilà le point sur lequel je désire appeler l'attention de votre gouvernement. »

J'ai répondu : « Sire, Votre Majesté est si franche avec moi, qu'elle aura la bonté de me permettre de parler avec la même franchise. Je ferai donc observer à Votre Majesté que, quelque

déplorable que soit la situation de la Turquie, c'est un pays qui a été depuis longtemps dans des difficultés que beaucoup de personnes croyaient insurmontables.

« Quant aux arrangements à prendre, le gouvernement de la reine, comme Votre Majesté le sait bien, est opposé, en règle générale, à contracter des engagements en vue d'éventualités, et serait peut-être peu disposé, en particulier, à en contracter dans cette question. Si je puis m'exprimer ainsi, on éprouve toujours en Angleterre beaucoup de *répugnance à escompter* la succession d'un ancien ami et allié. »

— « C'est un bon principe, répondit l'empereur, bon dans tous les temps, mais surtout dans des temps d'incertitudes et de changements, comme les temps actuels; et cependant il est de la plus grande importance que nous nous entendions mutuellement, et que nous ne nous laissions pas surprendre par les événements. Maintenant, je désire vous parler en ami et en gentleman; si nous arrivons à nous entendre sur cette affaire, l'Angleterre et moi, pour le reste, peu m'importe; je tiens pour indifférent ce que font et pensent les autres. Usant donc de franchise, je vous dis nettement que si l'Angleterre songe à s'établir un de ces jours à Constantinople, je ne le permettrai pas; je ne vous prête point ces intentions, mais il vaut mieux dans ces occasions parler clairement; de mon côté, je suis également disposé à prendre l'engagement de ne pas m'y établir, en propriétaire, il s'entend, car en dépositaire, je ne dis pas; il pourrait se faire que les circonstances me missent dans le cas d'occuper Constantinople si rien ne se trouve prévu, si l'on doit tout laisser au hasard. »

J'ai remercié l'empereur de la franchise de ses déclarations et du désir qu'il venait d'exprimer d'agir cordialement et ouvertement avec le gouvernement de Sa Majesté, en lui faisant observer en même temps qu'une telle entente me paraissait la meilleure garantie contre le danger auquel Sa Majesté Impériale avait fait allusion. J'ai ajouté que, quoique je ne fusse pas

préparé à exprimer une opinion positive sur des questions aussi graves et aussi délicates, il me paraissait possible de conclure, entre le gouvernement de Sa Majesté et l'empereur, un arrangement de nature à prévenir certaines éventualités plutôt qu'à y pourvoir.

Pour rendre ma pensée plus claire, j'ai encore dit ceci : « Je ne puis que répéter, Sire, que, dans mon opinion, le gouvernement de la reine sera peu disposé à prendre des arrangements en vue de la chute de l'empire ottoman ; mais il est possible qu'il soit prêt à en prendre pour mettre obstacle à des arrangements qu'on serait tenté de conclure pour cette éventualité. »

L'empereur a ensuite parlé d'une conversation qu'il avait eue, lors de son dernier voyage en Angleterre, avec le duc de Wellington, et des motifs qui l'avaient engagé à s'ouvrir le premier au duc. Alors, comme à présent, il était, a-t-il dit, désireux de prendre des mesures contre des événements qui, faute de tout concert préalable, pourraient le forcer d'agir contrairement aux vues du gouvernement de Sa Majesté Britannique.

La conversation passa ensuite aux événements du jour; et, à cette occasion, l'empereur a brièvement récapitulé ses demandes relatives aux lieux saints, demandes reconnues par le firman de février 1852 et revêtues d'une sanction à laquelle Sa Majesté disait attacher beaucoup plus d'importance, la parole d'un souverain.

L'empereur a dit qu'il devait insister sur l'exécution des promesses ainsi faites et ratifiées, mais il voulait croire que cet objet pourrait être atteint par la négociation, d'autant plus que les dernières nouvelles de Constantinople étaient plus satisfaisantes.

J'ai exprimé ma conviction que la négociation appuyée, comme je le supposais, de la menace de mesures militaires, suffirait pour assurer une réponse favorable aux justes demandes

de la Russie. J'ai ajouté que je désirais répéter à l'empereur ce que j'avais déjà lu à son ministre dans une note à lui adressée, savoir, que ce que je craignais pour la Turquie, ce n'étaient pas les intentions de Sa Majesté l'empereur, mais les suites des mesures qu'on préparait; j'ai ajouté que je répétais qu'on pouvait prévoir deux conséquences de l'apparition d'une armée russe sur les frontières de la Turquie : l'une, une contre-démonstration qui viendrait de la France; l'autre, plus sérieuse encore, le soulèvement des populations chrétiennes contre l'autorité du sultan, déjà affaiblie par des révoltes et par une grave crise financière.

L'empereur m'a assuré qu'aucun mouvement de ses troupes n'avait eu lieu, qu'elles n'ont pas bougé, et a exprimé l'espoir qu'aucun mouvement en avant ne serait nécessaire.

Quant à une expédition française dans les États du sultan, l'empereur a donné à entendre qu'une telle démarche conduirait les affaires à une crise immédiate; que le sentiment d'honneur le forcerait d'envoyer en Turquie une armée, sans délai et sans hésitation; et que si le résultat d'un tel mouvement était le renversement du Grand Seigneur, il le regretterait, mais qu'il serait persuadé de n'avoir rien fait qu'il ne fût forcé de faire.

Je dois ajouter encore ceci au compte rendu ci-dessus, que l'empereur a bien voulu laisser à ma discrétion de communiquer ou non à son ministre (comte Nesselrode) les détails de notre conversation; et qu'avant que j'eusse quitté Sa Majesté, elle me dit : « Vous rendrez compte au gouvernement de la reine de ce qui s'est passé entre nous, et vous direz que je suis prêt à accueillir toute communication qu'il jugera à propos de me faire sur cette question. »

J'ai parlé, dans une autre dépêche, des points auxquels l'empereur a touché dans sa conversation. Quant aux ouvertures si importantes auxquelles se rapporte la présente, je ferai observer à Votre Seigneurie que, comme il est de mon devoir de rapporter aussi bien mes impressions que des faits et des décla-

rations, je suis obligé de dire que si les paroles, le ton, les gestes peuvent servir de critérium des intentions, l'empereur me paraît disposé à agir avec loyauté et franchise envers le gouvernement de Sa Majesté. L'empereur a, sans aucun doute, ses propres objets en vue, et, dans mon opinion, il croit trop fortement à l'imminence des dangers qui menacent la Turquie. Je suis, toutefois, convaincu que, pour accomplir ses vues comme pour se prémunir contre ces dangers, l'empereur désire sincèrement d'agir de concert avec le gouvernement de Sa Majesté la reine.

Je vais maintenant faire observer à Votre Seigneurie que ces ouvertures ne pourraient, sans inconvenance, être passées sous silence par le gouvernement de la reine.

Une première fois des allusions à ces ouvertures ont été faites; une seconde fois elles ont été distinctement faites par l'empereur lui-même au ministre de la reine accrédité à sa cour, tandis que la conversation qui a eu lieu, il y a quelques années, avec le duc de Wellington, prouve que l'objet que l'empereur a en vue est un de ceux qui ont longtemps occupé ses pensées.

Si donc les propositions restaient sans réponse, le cabinet impérial aurait cet avantage décisif, que, dans le cas où une grande catastrophe surviendrait en Turquie, il pourrait rappeler les ouvertures faites à l'Angleterre, et qui, n'ayant pas eu de suite, laissaient à l'empereur la faculté, ou le mettaient dans la nécessité de suivre sa propre ligne de politique en Orient.

En outre, je ferai observer que le désir exprimé par l'empereur, même au point de vue de ses intérêts, de voir prolonger les jours de *cet homme qui se meurt* (la Turquie), me paraît autoriser le gouvernement de la reine à proposer à l'empereur de s'unir à l'Angleterre pour prendre des mesures propres à étayer l'autorité chancelante du sultan.

Enfin, je ferai observer que, quand même l'empereur serait peu disposé à suivre une politique capable d'arrêter la chute

de l'empire ottoman, les déclarations qu'il m'a faites le forcent à prendre d'avance, de concert avec le gouvernement de la reine, des mesures de précaution propres à empêcher la crise fatale d'être suivie d'une confusion qui aurait lieu dès que la succession serait ouverte.

Ce serait un noble triomphe de la civilisation du dix-neuvième siècle, si le vide laissé par l'extinction de la domination mahométane en Europe pouvait être comblé sans que la paix de l'Europe fût troublée, grâce aux mesures de précaution prises par les deux puissances les plus intéressées aux destinées de la Turquie.

J'ai l'honneur, etc.

G. H. SEYMOUR.

N° 5. — *Sir G. H. Seymour à lord John Russel.*

(Reçu le 6 mars. — Secret et confidentiel. — Extrait.)

Saint-Pétersbourg, le 21 février 1853.

Hier soir, à une réunion chez la grande-duchesse, femme du grand-duc héritier, l'empereur vint à moi et me prit à part de la manière la plus gracieuse, en me disant qu'il voulait me parler. Après avoir exprimé en termes flatteurs la confiance qu'il avait en moi, il déclara qu'il était prêt à me parler sans réserve sur des questions de la plus grande importance, comme il l'avait fait, disait-il, dans sa dernière conversation. « Et il est bien, ajouta-t-il, qu'il en soit ainsi; car, ce que je désire le plus, c'est qu'il règne la plus grande intimité entre les deux gouvernements; elle n'a jamais été aussi nécessaire que dans ce moment.

« Eh bien! continua l'empereur, vous avez donc reçu votre réponse, et vous allez me l'apporter demain? »

— « J'aurai cet honneur, Sire, répondis-je; mais Votre Majesté sait déjà que la réponse est exactement ce que je lui avais fait pressentir. »

— « C'est ce que je regrette d'avoir appris; mais je crois que votre gouvernement ne comprend pas bien mon but. Je suis moins impatient de savoir ce qui sera fait lorsque le malade mourra, que de déterminer avec l'Angleterre ce qui ne sera pas fait lorsque cet événement arrivera. »

— « Mais, Sire, permettez-moi de vous faire observer que nous n'avons aucune raison de croire que le malade, pour me servir de l'expression de Votre Majesté, soit à l'article de la mort. Nous avons autant d'intérêt que nous en supposons à Votre Majesté à la continuation de son existence, et, quant à moi, j'oserai ajouter que l'expérience nous apprend que les États ne meurent pas aussi vite. La Turquie vivra encore pendant bien des années, à moins qu'il ne survienne quelque crise imprévue. Et c'est précisément, Sire, pour éviter toutes les circonstances qui seraient de nature à amener une telle crise, que le gouvernement de la reine compte sur votre généreux concours. »

— « Alors, reprit l'empereur, je vous dirai que si votre gouvernement est porté à croire que la Turquie conserve quelques éléments d'existence, il faut qu'il ait reçu des renseignements inexacts. Je vous le répète, le malade se meurt, et nous ne pouvons jamais permettre qu'un tel événement nous prenne au dépourvu. Il nous faut en venir à une entente, et nous y arriverions, j'en suis convaincu, si j'avais seulement dix minutes de conversation avec vos ministres, avec lord Aberdeen, par exemple, qui me connaît si bien, qui a en moi une confiance aussi entière que celle que j'ai en lui. Et, ne l'oubliez pas, je ne demande ni un traité, ni un protocole; une entente générale est tout ce que je désire. Entre gens comme il faut, cela suffit, et dans ce cas, je suis sûr que la confiance serait aussi grande du côté des ministres de la reine que du mien. Restons-en là pour le moment; venez demain, et toutes les fois que vous croirez qu'une conversation avec moi puisse contribuer à une entente sur n'importe quel point, faites-moi dire que vous désirez me voir. »

J'ai remercié Sa Majesté Impériale avec effusion, en ajoutant que je pouvais l'assurer que le gouvernement de la reine regardait sa parole, une fois donnée, comme ayant la valeur d'un contrat.

J'ai à peine besoin de faire observer à Votre Seigneurie que cette courte conversation, rapportée ici brièvement, mais exactement, fournit un sujet à de plus sérieuses réflexions.

Et il ne saurait y avoir de doute qu'un souverain qui insiste avec une telle opiniâtreté sur la chute imminente d'un État voisin, n'ait arrêté dans son esprit que l'heure est venue, non pas d'attendre sa dissolution, mais de la provoquer.

J'ai pensé alors, comme je le pense encore, qu'on n'aurait pas hasardé une telle hypothèse, s'il n'existait pas quelque entente, peut-être générale, mais dans tous les cas intime, entre la Russie et l'Autriche.

En supposant que mes soupçons soient fondés, le but de l'empereur serait d'entraîner le gouvernement de la reine, conjointement avec les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne, dans un plan de partage de la Turquie, et d'exclure la France de cet arrangement.

N° 6. — *Sir G. H. Seymour à lord John Russel.*

(Reçu le 6 mars. — Secret et confidentiel. — Extrait.)

Saint-Pétersbourg, le 22 février 1853.

J'ai eu l'honneur de visiter l'empereur hier, et d'avoir avec Sa Majesté une des plus intéressantes conversations dans lesquelles je me fusse jamais trouvé engagé. Mon seul regret est mon impuissance à rendre dans tous ses détails un dialogue qui a duré une heure douze minutes.

L'empereur commença par souhaiter que je lui lusse la dépêche secrète et confidentielle de Votre Seigneurie, en date du 9 courant, disant qu'il m'arrêterait à l'occasion, soit pour faire

une observation, soit pour me demander l'explication de quelques passages.

En arrivant au quatrième paragraphe, l'empereur manifesta le désir que je m'arrêtasse, et observa qu'il était certainement très-désireux d'une entente avec le gouvernement de Sa Majesté, afin de pourvoir à une éventualité aussi probable que la chute de la Turquie; qu'il était peut-être plus intéressé que l'Angleterre même à prévenir une catastrophe en Turquie; mais qu'un semblable événement était toujours imminent; que cet événement pouvait être amené, d'un moment à l'autre, soit par une guerre étrangère, soit par une lutte entre le vieux parti turc et celui des « nouvelles et superficielles réformes françaises, » ou encore par une insurrection des chrétiens que l'on sait toujours très-impatients de secouer le joug des musulmans. A l'égard de la première cause, l'empereur dit qu'il était bien fondé à la signaler, d'autant plus que s'il n'avait pas arrêté la marche victorieuse du général Diebitsch, en 1829, l'autorité du sultan aurait été à son terme.

L'empereur pareillement désira que je me rappelasse que lui, et lui seul, s'était empressé de porter secours au sultan, lorsque ses domaines étaient menacés par le pacha d'Égypte.

Je repris la lecture et fus de nouveau interrompu à ce passage : « Dans ces circonstances, ce serait à peine compatible avec les sentiments amicaux...... » L'empereur observa que le gouvernement de Sa Majesté ne paraissait pas convaincu que son principal objet fût d'obtenir du gouvernement de Sa Majesté quelque déclaration ou même quelque opinion sur ce qui devait être interdit dans l'éventualité d'une chute soudaine de la Turquie. Je dis : « Peut-être Votre Majesté sera-t-elle assez bonne pour expliquer ses propres idées sur cette politique négative. » Sa Majesté hésita pendant quelque temps à me répondre; cependant, elle finit par dire : « Bien, il y a plusieurs choses que je ne tolérerai jamais : je commencerai par nous-mêmes. Je ne tolérerai jamais l'occupation permanente de Con-

stantinople par les Russes. Après cela, je dirai que Constantinople ne sera jamais occupée par l'Angleterre, par la France ou par quelque autre grande nation. En outre, je ne permettrai jamais une tentative de reconstituer un empire byzantin ou une extension telle de la Grèce qu'elle pût devenir un État puissant. Encore moins permettrai-je le démembrement de la Turquie en petites républiques, asiles des Kossuth, des Mazzini et des autres révolutionnaires de l'Europe. Plutôt que de me soumettre à quelqu'un de ces arrangements, je ferais la guerre, et aussi longtemps que je pourrais disposer d'un homme et d'un mousquet. Voilà, ajouta l'empereur, quelques-unes de mes idées; maintenant, communiquez-m'en quelques-unes en échange. »

Je fis remarquer l'assurance que l'Angleterre a donnée de sa résolution de ne jamais essayer de posséder Constantinople et l'aversion du gouvernement de Sa Majesté d'entrer dans des arrangements éventuels; mais, pressé de nouveau par Sa Majesté Impériale, je dis: « Bien, Monsieur, l'idée peut ne pas convenir à Votre Majesté, peut ne pas convenir au gouvernement de Sa Majesté, mais ce qui est bon d'homme à homme, est souvent un bon système d'État à État. Comment les choses se passeraient-elles si, dans l'éventualité de quelque catastrophe en Turquie, la Russie et l'Angleterre déclaraient qu'elles ne permettront à aucune puissance de prendre possession de ces provinces? Le territoire serait-il placé comme sous les scellés, jusqu'à ce que des arrangements amiables eussent amené son adjudication? »

— « Je ne dirai pas, observa l'empereur, qu'une telle situation serait impossible, mais en résumé, elle serait fort difficile : il n'y a pas d'éléments de gouvernement provincial ou communal en Turquie; vous auriez les Turcs attaquant les chrétiens, les chrétiens tombant sur les Turcs, les chrétiens des différentes sectes se querellant entre eux: en un mot, le chaos et l'anarchie. »

— «Monsieur, répliquai-je alors, si Votre Majesté veut me permettre de parler franchement, je dirai que la grande différence qui existe entre nous est celle-ci : Vous continuez à insister sur la chute de la Turquie et sur les arrangements à intervenir avant et après la chute, et nous, au contraire, songeons à maintenir la Turquie telle qu'elle est, et aux précautions qui sont nécessaires pour empêcher sa condition de devenir pire.»

— «Ah! répliqua l'empereur, c'est ce que le chancelier me dit sans cesse; mais la catastrophe arrivera quelque jour, et nous prendra tous au dépourvu.»

Sa Majesté Impériale parla de la France. «Dieu me garde, dit-elle, d'accuser quelqu'un injustement, mais il y a des circonstances et à Constantinople et dans le Monténégro qui sont extrêmement suspectes. Cela me semble comme si le gouvernement français s'efforçait de nous brouiller tous en Orient, espérant par ce moyen arriver le mieux à ses propres vues : un de ses projets, sans doute, est la possession de Tunis.»

L'empereur poursuivit en disant que pour sa part il se préoccupait fort peu de la ligne que la France jugerait convenable de suivre dans les affaires d'Orient, et qu'il y avait un peu plus d'un mois qu'il avait avisé le sultan que, s'il requérait son assistance pour résister aux menaces de la France, elle était entièrement au service du sultan.

En un mot, l'empereur en vint à observer : «Comme je vous l'ai déjà dit, tout ce dont j'ai besoin, c'est une bonne entente avec l'Angleterre, et cela non pour tout ce qui sera, mais pour tout ce qui ne sera pas fait; ce point arrêté, le gouvernement anglais et moi, moi et le gouvernement anglais, ayant une entière confiance dans nos vues réciproques, je me soucie peu du reste.»

Je remarquai que j'avais la conviction que le gouvernement de Sa Majesté serait aussi peu disposé que Sa Majesté Impériale à tolérer la présence des Français à Constantinople, et étant désireux, si cela était possible, de m'assurer s'il y avait quel-

que entente entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne j'ajoutai :

« Mais Votre Majesté a oublié l'Autriche. Aujourd'hui, toutes ces questions d'Orient la touchent de très-près; elle s'attendrait, sans doute, à être consultée. »

— « Oh! répliqua l'empereur, à ma grande surprise, mais vous devez comprendre que lorsque je parle de la Russie, je parle aussi bien de l'Autriche. Ce qui convient à l'une, convient à l'autre : nos intérêts à l'égard de la Turquie sont parfaitement identiques. »

J'aurais été heureux de faire une ou deux autres questions sur ce sujet, mais je ne m'y aventurai pas.

Je dois faire remarquer qu'à un moment antérieur de la conversation, Sa Majesté, quoique sans aucune apparence d'irritation, montra beaucoup de surprise à l'expression suivante de la dépêche de Votre Seigneurie : « L'ambition longtemps excitée de sa propre nation. » Il me demanda ce que cette phrase voulait dire.

Il se trouva que je m'attendais à ce mouvement de surprise, et prêt à répondre avec toute la réflexion nécessaire.

« Monsieur, dis-je, lord John Russel ne parle pas de votre ambition, il parle de celle que nourrit votre peuple. »

L'empereur n'aurait pas admis tout d'abord que la phrase était applicable à la nation russe plus qu'à lui-même, lorsque je lui dis :

« Votre Majesté me permettra de remarquer que lord John Russel répète seulement ce que disait, il y a trente ans, votre frère, de glorieuse mémoire. En écrivant confidentiellement à lord Castlereagh, dans l'année 1822, l'empereur Alexandre disait qu'il était le seul Russe qui résistât aux vues de ses sujets sur la Turquie, et il parlait de la popularité qu'il avait perdue par cet antagonisme. »

Cette citation que, par hasard, je faisais presque dans les termes de la lettre, parut changer le cours des idées de l'empereur.

« Vous avez tout à fait raison, me dit-il, je me rappelle les événements auxquels mon frère faisait allusion. Maintenant, il est parfaitement vrai que l'impératrice Catherine s'abandonnait à toutes sortes de visions d'ambition; mais ce ne l'est pas moins que ces idées ne sont pas en tout partagées par ses descendants. Vous savez comment je me comporte vis-à-vis du sultan. *Ce monsieur* viole avec moi sa parole écrite, il agit d'une façon qui m'est extrêmement désagréable, et je me contente d'envoyer un ambassadeur à Constantinople pour demander réparation. A coup sûr, j'y aurais envoyé une armée, si je l'avais voulu; il n'y a rien qui aurait pu l'arrêter, mais je me suis contenté d'un appareil de force qui prouvera que je n'ai pas l'intention d'être joué. »

— « Et, Monsieur, dis-je, vous avez tout à fait raison de refréner la violence, et j'espère que, dans d'autres occasions, vous agirez avec la même modération, car Votre Majesté doit être convaincue que les concessions nouvelles qui ont été obtenues par les Latins ne peuvent pas être rapportées à du mauvais vouloir à votre égard, mais aux appréhensions excessives des Francs entretenues par les malheureux Turcs. D'ailleurs, Monsieur, je me hasarderai à dire que le danger en ce moment n'est pas la Turquie, mais cet esprit révolutionnaire qui a éclaté il y a quatre ans, et qui, dans beaucoup de pays, couve encore sous le sol; là est le danger, et sans doute une guerre en Turquie serait le signal d'explosions nouvelles en Italie, en Hongrie et ailleurs. Nous voyons ce qui se passe à Milan. »

Sa Majesté Impériale parla du Monténégro, observant qu'il approuvait l'attitude prise par le cabinet autrichien, et qu'aujourd'hui on ne permettrait pas que les Turcs maltraitassent et missent à mort une population chrétienne.

Je me hasardai à remarquer que sur ce point les torts étaient au moins partagés entre les Turcs et les Monténégrins, et que j'avais toute raison de croire que la provocation venait des derniers. L'empereur, avec plus d'impartialité que je n'en atten-

dais, admit qu'il y avait des torts des deux côtés, que certainement les montagnards s'adonnaient au brigandage, et que la prise de Djabljak lui avait causé une grande indignation. En même temps, Sa Majesté dit :

« Il est impossible de ne pas éprouver un grand intérêt pour une population énergiquement attachée à sa religion, et qui a si longtemps défendu son territoire contre les Turcs. »

Et l'empereur poursuivit :

« Il peut être franc de vous dire que, si quelque tentative d'exterminer ce peuple était faite par Omer-Pacha et provoquait une insurrection générale des chrétiens, le sultan, selon toute probabilité, perdrait son trône, et, dans ce cas, il tomberait pour ne plus se relever. Je souhaite soutenir son autorité; mais, s'il la perd, c'en est fait pour toujours L'empire turc est un de ces États que l'on tolère, mais qu'on ne reconstruit pas. Dans un cas semblable, je vous proteste que je ne permettrai pas un coup de pistolet. »

L'empereur en vint à dire que, dans l'éventualité de la dissolution de l'empire ottoman, il pensait qu'il pourrait être moins difficile d'arriver à un arrangement territorial satisfaisant qu'on ne le croyait généralement.

« Les Principautés sont, dit-il, en fait, un État indépendant sous ma protection; cela peut continuer ainsi. La Servie peut prendre la même forme de gouvernement. Il en est de même de la Bulgarie. Il n'y a pas de raison, ce semble, pour que cette province ne forme pas un État indépendant. Quant à l'Égypte, je comprends tout à fait l'importance que ce pays a pour l'Angleterre. Je puis alors dire seulement que si, dans l'éventualité d'un partage de la succession otomane, à la chute de cet empire, vous preniez possession de l'Égypte, je n'aurais pas d'objections à faire. Je dirais la même chose de Candie : cette île peut vous convenir, et je ne sais pas pourquoi elle ne deviendrait pas une possession anglaise. »

Comme je ne souhaitais pas que l'empereur s'imaginât qu'un

serviteur public de l'Angleterre fût pris par cette espèce d'ouverture, je répondis simplement que j'avais toujours compris que les vues de l'Angleterre sur l'Égypte n'allaient pas au delà d'assurer une prompte et sûre communication entre l'Inde anglaise et la mère-patrie.

La conversation touchant alors à sa fin, l'empereur exprima son chaleureux attachement pour la reine notre gracieuse souveraine, et son respect pour les conseillers actuels de Sa Majesté. Les déclarations contenues dans la dépêche de Votre Seigneurie ont été, dit-il, très-satisfaisantes; il désirerait seulement qu'elles fussent un peu développées. Les termes dans lesquels Votre Seigneurie a parlé de sa conduite, ont été, l'empereur le dit, très-flatteurs pour lui.

En me congédiant, Sa Majesté Impériale dit :

« Bien, invitez votre gouvernement à écrire encore sur ces sujets, à écrire plus complétement et à le faire sans hésitation. J'ai confiance dans le gouvernement anglais. *Ce n'est point un engagement, une convention que je leur demande; c'est un libre échange, et, au besoin, une parole de gentleman; entre nous cela suffit.*» (Cette phrase est en français dans la dépêche de sir Seymour.)

Je me hasarderai à suggérer que quelques expressions pourraient être employées dans la dépêche qui me sera adressée, afin de mettre un terme à toute considération ultérieure, ou à tous événements, à la discussion de points qu'il serait à un si haut point désirable de ne pas regarder comme offrant matière à débat.

Je puis seulement ajouter, par forme d'apologie, qu'il est possible que je me sois trompé en rapportant certaines parties de la conversation de l'empereur, et que j'ai conscience d'avoir oublié les termes précis dont il s'est servi à l'égard de la politique commerciale à observer à Constantinople lorsqu'elle ne sera plus en possession des Turcs.

Le fond de l'observation était que l'Angleterre et la Russie

avaient un commun intérêt à pourvoir à l'accès le plus facile entre la mer Noire et la Méditerranée.

Une copie de la dépêche de Votre Seigneurie a été laissée entre les mains de l'empereur.

N° 7. — *Sir G. H. Seymour au comte de Clarendon.*

(Reçu le 19 mars. — Secret et confidentiel. — Extrait.)

Saint-Pétersbourg, le 9 mars 1853.

Lorsque je visitai le comte Nesselrode, le 7, Son Excellence dit que, en conformité des ordres qu'il avait reçus de l'empereur, il avait à me remettre un mémorandum très-confidentiel que Sa Majesté Impériale avait fait rédiger, et qui était destiné à servir de réponse ou de commentaire à la communication que j'avais faite à Sa Majesté Impériale le 21 du mois dernier.

D'abord le comte de Nesselrode m'invita à lire la pièce; il observa ensuite que si, au lieu de la lire immédiatement, je préférais la prendre avec moi, j'étais libre de le faire; qu'en fait, cette pièce était destinée à mon usage (*sic*).

Une très-courte conversation sur ce sujet s'engagea entre le chancelier et moi. Il observa que je trouverais dans le mémorandum les indications du désir de l'empereur d'être ultérieurement informé des sentiments du gouvernement de Sa Majesté, comme de ce qu'il ne permettrait pas dans l'éventualité de quelque grande catastrophe en Turquie; et, de mon côté, je remarquai que, de même qu'il y a danger à toucher des charbons ardents, il me paraissait désirable que des communications sur un sujet si délicat ne fussent pas prolongées.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Seigneurie une copie de ce document qui, dans les circonstances où il a été conçu et rédigé, ne peut manquer d'être considéré comme un des papiers

les plus remarquables qui soient sortis, je ne dis pas de la chancellerie russe, mais du cabinet secret de l'empereur.

Il ne serait pas difficile de réfuter quelques-uns des faits que le mémorandum avance, ou de montrer que l'impression qui l'a dicté est inexacte, cette impression étant évidemment que, dans le débat survenu entre la Russie et la France, le gouvernement de Sa Majesté s'est montré partial en faveur de cette dernière puissance.

Trois points me paraissent être pleinement établis par le mémorandum impérial. L'existence de quelque entente particulière entre les deux cours impériales au sujet de la Turquie, et l'engagement pris par l'empereur Nicolas de ne pas posséder et de ne pas s'établir à Constantinople, ni d'entrer en arrangements à l'égard des mesures à prendre dans l'éventualité de la chute de l'empire ottoman sans un concert préalable avec le gouvernement de Sa Majesté.

L'expression de cet engagement, rapprochée de la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec l'empereur, laisse dans mon esprit l'impression que, tout en voulant faire comprendre qu'il ne songe pas à se faire le maître permanent de Constantinople, Sa Majesté ne s'explique pas, avec intention, sur une occupation temporaire.

Prenant comme un fait certain et maintenant reconnu, l'existence d'une entente ou d'un contrat entre les deux empereurs à l'égard des affaires turques, il devient de la plus haute importance de savoir l'étendue des engagements intervenus entre eux. Quant à la manière dans laquelle ces engagements y ont été conclus, je conjecture qu'on ne saurait entretenir que peu de doute. Les bases en ont été posées à coup sûr dans quelques-unes des réunions de souverains qui ont eu lieu cet automne, et l'affaire a été probablement menée depuis par le baron de Meyendorff, l'envoyé russe à la cour d'Autriche, qui a passé l'hiver à Saint-Pétersbourg et est encore ici.

Mémorandum du comte de Nesselrode.

21 février 1853.

L'empereur a pris connaissance, avec le plus vif intérêt et une satisfaction réelle, de la dépêche secrète et confidentielle que sir Hamilton Seymour lui a communiquée. Il apprécie précisément la franchise qui l'a dictée. Il y a trouvé une nouvelle preuve des sentiments d'amitié que lui porte Sa Majesté la reine.

En conversant familièrement avec l'envoyé d'Angleterre sur les causes qui, un jour ou l'autre, peuvent entraîner la chute de l'empire ottoman, il n'est entré, en aucune manière, dans les pensées de l'empereur de proposer pour cette éventualité un plan d'après lequel la Russie et l'Angleterre disposeraient par avance des provinces gouvernées par le sultan, un système arrangé de concert, encore moins une convention formelle à conclure entre les deux cabinets. C'était purement et simplement l'idée de l'empereur que chaque État fît connaître confidentiellement à l'autre, moins ce qu'il souhaite que ce qu'il ne souhaite pas, ce qui serait contraire aux intérêts anglais, ce qui serait contraire aux intérêts russes, en vue de pouvoir éviter, le cas échéant, d'agir en opposition l'un de l'autre.

Il n'y a dans ce point de vue, ni plans de partage ni convention de nature à lier les autres cours. C'est simplement un échange d'opinion, et l'empereur ne voit pas de nécessité de parler de cela avant le temps. C'est précisément pour cette raison qu'il a pris un soin spécial de ne pas en faire l'objet d'une communication officielle d'un cabinet à un autre. En se bornant à parler de cela lui-même, dans le cours d'une conversation familière, avec le représentant de la reine, il a choisi la forme la plus amicale et la plus confidentielle, de s'ouvrir avec franchise à Sa Majesté Britannique, désireux que le résultat, quel qu'il puisse être, de ces communications, reste, comme cela doit être, un secret entre les deux souverains.

Par conséquent, les objections que lord John Russel soulève sur le secret à garder à l'égard des autres puissances dans l'é-

ventualité d'un accord formel dont il n'est pas question à présent, manquent de fondement; et par conséquent aussi disparaissent les inconvénients qu'il indique, comme faits pour contribuer à hâter l'occurrence du grand événement que la Russie et l'Angleterre sont désireuses de détourner, si l'existence d'un semblable accord était prématurément connue de l'Europe et des sujets du sultan.

En ce qui concerne l'objet de cet échange d'opinions entièrement confidentiel, la chute possible de l'empire ottoman n'est sans doute qu'une éventualité incertaine et éloignée. Sans conteste, l'époque n'en saurait être fixée, et aucune crise réelle ne s'est élevée qui puisse en rendre la réalisation imminente. Mais, après tout, cela peut arriver, arriver même d'une façon inattendue. Sans mentionner les causes toujours croissantes de dissolution que présente la condition morale, financière et administrative de la Porte, cet événement peut résulter graduellement d'une au moins des deux questions mentionnées par le ministère anglais dans sa dépêche secrète. En réalité, on n'aperçoit dans ces questions que de simples disputes qui ne diffèrent pas au fond des difficultés qui forment l'occupation ordinaire de la diplomatie. Mais cette sorte de dispute peut, néanmoins, mener à la guerre, et avec la guerre, aux conséquences que l'empereur appréhende, si, par exemple, dans l'affaire des lieux saints, l'*amour-propre* et les menaces de la France, continuant à presser sur la Porte, la forçaient à nous refuser toute satisfaction; et si, d'un autre côté, les sentiments religieux des Grecs orthodoxes, offensés par les concessions faites aux Latins, soulevaient contre le sultan l'immense majorité de ses sujets. A l'égard de l'affaire du Monténégro, on peut heureusement, d'après les dernières nouvelles, la regarder comme réglée. Mais au moment où l'empereur a eu une entrevue avec sir Hamilton Seymour, on pouvait appréhender que la question prît un tour très-sérieux. Ni nous, ni l'Autriche, n'aurions permis une dévastation prolongée ou une soumission

forcée du Monténégro, pays qui, jusqu'au temps présent, a continué à être effectivement indépendant de la Porte, pays sur lequel notre protection s'est étendue depuis plus d'un siècle. Les horreurs qui ont été commises dans ce pays, celles que le fanatisme ottoman a étendues peu de temps après sur la Bulgarie, la Bosnie, l'Herzégovine, n'ont donné aux autres provinces chrétiennes de la Porte que trop de raisons de redouter que le même sort les attendît. Ces faits étaient de nature à provoquer un soulèvement général des chrétiens qui vivent sous le sceptre de l'empire turc et à hâter sa ruine. Ce n'est pas alors, en aucune manière, une question oiseuse et imaginaire, une éventualité trop éloignée, sur laquelle l'anxiété de l'empereur a appelé l'attention de la reine, son alliée.

En présence de l'incertitude et de la décadence du présent état de choses en Turquie, le cabinet anglais exprime le désir que l'on montre la plus grande patience vis-à-vis de la Porte. L'empereur a la conscience de n'avoir jamais agi autrement. Le cabinet anglais l'admet lui-même. Il adresse à l'empereur, à l'égard des nombreuses preuves de modération qu'il a données jusqu'au moment présent, des éloges que Sa Majesté n'accepte pas, parce que, en agissant ainsi, il n'a écouté que sa propre et profonde conviction. Mais, pour que l'empereur puisse continuer à concourir à ce système de patience, à s'abstenir de toute démonstration, de tout langage péremptoire, il serait nécessaire que ce système fût également observé par toutes les puissances.

La France en a adopté un autre. Elle a obtenu par la menace, en opposition avec la lettre des traités, l'admission d'un vaisseau de ligne dans les Dardanelles. C'est à la bouche d'un canon qu'elle a présenté deux fois ses prétentions et ses demandes pour l'indemnité à Tripoli et, ensuite, à Constantinople. Dans le différend relatif aux lieux saints, c'est encore par les menaces qu'elle a accompli l'abrogation des firmans et des promesses solennelles que le sultan avait données à l'empereur.

A l'égard de tous ces actes de violence, l'Angleterre a observé un silence complet. Elle n'a ni offert son soutien à la Porte, ni adressé de remontrances au gouvernement français. La conséquence est tout à fait évidente. Nécessairement la Porte en a conclu que, de la France seule, elle a tout à espérer aussi bien que tout à craindre, et qu'elle peut éluder impunément les demandes de l'Autriche et de la Russie. C'est alors que l'Autriche et la Russie, afin d'obtenir justice, se sont vues forcées à leur tour contre leur volonté à agir par intimidation, puisqu'elles ont affaire à un gouvernement qui cède seulement à une attitude péremptoire, et c'est alors que, par sa propre faute ou plutôt par celle de ceux qui l'ont affaiblie en premier lieu, la Porte est pressée dans une voie qui l'affaiblit encore davantage.

Que l'Angleterre alors s'emploie à lui faire entendre raison. Au lieu de s'unir à la France contre les justes demandes de la Russie, qu'elle évite de soutenir ou même de paraître soutenir la résistance du gouvernement ottoman. Qu'elle soit la première à l'inviter, comme elle-même le considère essentiel, à traiter ses sujets chrétiens avec plus d'équité et d'humanité. Ce serait le plus sûr moyen de décharger l'empereur de l'obligation de se prévaloir lui-même, en Turquie, de ces droits de protection traditionnelle, auxquels il n'a jamais recours que contre son gré, et aussi de reculer indéfiniment la crise que l'empereur et Sa Majesté la reine sont également anxieux de détourner.

En résumé, l'empereur ne peut que se féliciter d'avoir fait naître l'occasion de cet intime échange de communications confidentielles entre Sa Majesté et lui. Il y a trouvé des assurances précieuses dont il prend note avec une vive satisfaction. Les deux souverains se sont franchement expliqué l'un à l'autre que, dans le cas extrême dont ils ont traité, leurs intérêts respectifs ne peuvent souffrir. L'Angleterre comprend que la Russie ne peut souffrir l'établissement, à Constantinople, d'une puissance chrétienne assez forte pour la contrôler et l'inquiéter.

Elle déclare que, pour elle-même, elle renonce à toute intention ou à tout désir de posséder Constantinople. L'empereur également répudie tout souhait ou tout dessein de s'y établir. L'Angleterre promet qu'elle n'entrera dans aucun arrangement pour déterminer les mesures à prendre dans l'éventualité de la chute de l'empire turc, sans une entente préalable avec l'empereur. De son côté, l'empereur contracte volontiers le même engagement; comme il est convaincu que, dans un tel cas, il peut également compter sur l'Autriche qui est liée par ses promesses à se concerter avec lui, il envisage avec moins d'appréhension la catastrophe qu'il désire encore prévenir et détourner autant qu'il dépendra de lui de le faire.

Non moins précieuses sont, à ses yeux, de la part de Sa Majesté la reine, les preuves d'amitié et de confiance personnelle que sir Hamilton Seymour a été chargé en cette occasion de lui communiquer. Il voit en elles les plus sûres garanties contre l'éventualité que sa prévoyance a jugé convenable de signaler à l'attention du gouvernement anglais.

Signé : COMTE DE NESSELRODE.

N° 8. — *Sir G. H. Seymour au comte de Clarendon.*

(Reçu le 19 mars. — Secret et confidentiel.)

Saint-Pétersbourg, le 9 mars 1853.

Milord, comme il me semble très-évident que le mémoire secret que, par ma dépêche de ce jour, j'ai porté à la connaissance de Votre Seigneurie, a été rédigé dans une inintelligence complète (réelle ou feinte) de la participation du gouvernement de la reine aux dernières affaires de Turquie, j'ai cru devoir adresser au comte de Nesselrode la lettre secrète et confidentielle dont je vous envoie copie.

Signé : SEYMOUR.

Annexe au n° 8. — *Sir G. H. Seymour au comte de Nesselrode.*

(Secret et confidentiel.)

Saint-Pétersbourg, le 24 février (8 mars) 1853.

Mon cher comte Nesselrode, je suis obligé de vous faire une observation sur le mémorandum très-important que vous avez remis hier en mes mains. Je suis très-désireux de vous faire observer que ce document doit avoir été rédigé sous l'impression que la politique anglaise, à Constantinople, a été très-différente de ce qu'elle a été en réalité. Je puis affirmer consciencieusement et distinctement que le but que nous nous sommes proposé (et je parle ici tant du ministère précédent que du cabinet actuel) a été d'agir en ami commun dans les luttes entre les gouvernements alliés, et que, loin d'avoir penché, comme on le dit, pour la France, dans les dernières transactions critiques, les conseillers de la reine ont désiré (autant que cela était permis à un gouvernement contraint d'observer une attitude neutre) qu'une simple satisfaction fût donnée aux demandes que le gouvernement de Sa Majesté Impériale était fondé à faire. Je n'hésite pas à formuler par écrit cette assertion, et j'ajoute que, dans toute juste demande que l'Angleterre pourrait avoir à faire à un cabinet étranger, je désire uniquement que la conduite d'une puissance amie, vis-à-vis de nous, soit celle qui a été suivie tranquillement et sans ostentation par le gouvernement anglais dans la question compliquée des lieux saints à l'égard des prétentions de la Russie. Je sollicite les bons offices de Votre Excellence pour que le véritable état des choses soit bien compris ou, en tous cas, pour empêcher l'adoption d'une opinion contraire, jusqu'à ce que l'on ait vérifié si mon assertion est ou non exacte.

Signé : Seymour.

N° 9. — *Sir G. H. Seymour au comte de Clarendon.*

(Reçu le 19 mars. — Secret et confidentiel.)

Saint-Pétersbourg, le 10 mars 1853.

Milord, je viens d'avoir une conversation amicale et satisfaisante avec le chancelier qui, pensant que ma lettre du 3 courant avait été causée parce que je n'avais pas bien compris le mémorandum de l'empereur, avait désiré me voir. Nous avons lu ensemble le mémorandum, et le comte de Nesselrode a fait observer que tout ce qu'on désirait, c'était que, en s'en rapportant à la magnanimité et aux sentiments de justice de l'empereur, le gouvernement de Sa Majesté fît quelques efforts pour éclairer le gouvernement français sur la fausse direction dans laquelle il s'était engagé par M. de La Valette. J'ai répondu que c'était ce qu'avait fait le gouvernement de Sa Majesté, non-seulement cette fois, mais en plusieurs occasions, et que, pour montrer le langage que tenait au gouvernement français le prédécesseur de Votre Seigneurie, j'allais lui lire un extrait d'une des dépêches de lord John Russel. Je lus, en conséquence, les cinq ou six lignes de la dépêche de lord John Russel à lord Cowley, du 28 janvier, commençant par ces mots: «Mais le gouvernement de Sa Majesté ne peut se dissimuler,» et finissant par ceux-ci: «les rapports avec les puissances amies,» passage que j'avais copié et apporté avec moi. Le comte de Nesselrode a exprimé une vive satisfaction de ce que le gouvernement de Sa Majesté avait donné de si bons conseils au gouvernement français, et n'a regretté que de ne pas avoir eu depuis longtemps en sa possession une preuve aussi concluante du parti que le principal secrétaire de Sa Majesté aux affaires étrangères avait pris sur la question des lieux saints. En résumé, le chancelier m'a invité à considérer le passage du mémorandum impérial comme exprimant une espérance et non un reproche, et se rapportant à la politique que l'on désirerait voir suivre au gouvernement de Sa Majesté, non à celle qu'elle avait suivie.

J'ai l'honneur, etc.

Signé: H. SEYMOUR.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN.

